Les Temps Modernes

11e année REVUE MENSUELLE n° 125

DIRECTEUR : JEAN-PAUL SARTRE

Juin 1956



Rédaction, administration : 30, rue de l'Université, Paris

Les Temps Modernes

revue mensuelle
paraît le premier du mois sur 192 pages

Directeur :
JEAN-PAUL SARTRE

Secrétaire général :
MARCEL PÉJU

o

La Revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés

La Revue n'accepte les manuscrits ni des condamnés à mort pour fait de collaboration ni des indignes nationaux

La rédaction reçoit le jeudi après-midi sur rendez-vous

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

30, rue de l'Université, Paris-7e - Tél. BABylone 17-90

o

PRIX DE VENTE AU NUMÉRO

France : 200 fr.

o

TARIF D'ABONNEMENT

	SIX MOIS	UN AN
France et Union Française	1.100 fr.	2.100 fr.
Étranger	1.300 fr.	2.500 fr.

Les abonnements peuvent se régler par chèque bancaire, mandat-carte, mandat-poste, chèque postal (compte Paris 6999-04)

POUR TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE
Envoyer la dernière bande et joindre la somme de 20 fr.

Les Temps Modernes

DES « INTELLECTUELS DÉPRAVÉS » VOUS PARLENT

La pacification n'est pas la guerre, affirme M. Mollet qui retrouve tout naturellement le langage de Poincaré au moment où M. Lacoste se prend pour Clemenceau. On ne saurait proférer une contre-vérité plus rigoureuse, puisque, pour dire vrai, il suffit de retourner la formule : oui, la guerre, cette guerre qui ravage l'Algérie, n'est pas la pacification. Personne d'ailleurs ne s'y trompe et surtout pas ces députés qui applaudirent à l'emphase de Lacoste ou à la canaillerie de Lejeune. Les communiqués de l'État-major sont des communiqués de guerre, et si la majeure partie de la presse bannit le mot, elle se délecte de la chose. Pourquoi donc cette pudeur de langage? Les Algériens sont bien placés pour savoir ce qu'elle recouvre. Les rappelés n'ignorent pas ce qu'on leur fait faire. En fin de compte, le gouvernement ne dupe aucun Français. Approuvé par les uns, condamné par les autres, dans les deux cas il l'est pour la même raison : parce qu'il fait la guerre. Mais sans doute M. Mollet ne veut-il convaincre que lui-même : la paix de son âme lui importe davantage que la paix en Algérie.

Néanmoins, ce mot de « pacification », malgré toute la mauvaise foi qu'il dénote, n'est pas si mal choisi. Il est caractéristique de la mythologie gouvernementale. Tout d'abord, en fournissant pour le mot « guerre » un vocable de remplacement, il permet d'éluder plus aisément les conséquences qui devraient suivre la franche reconnaissance du conflit, à savoir qu'on peut en sortir seulement par la force ou par la négociation. En deuxième lieu, il permet

d'entretenir une illusion commode : nous n'aurions en face de nous que des bandes rebelles dont toute la force viendrait de notre carence et qui en fait n'exprimeraient nullement les aspirations des musulmans ; ceux-ci, dans leur immense majorité, souhaiteraient contre elles la protection française. M. Mollet, sur ce point et quoi qu'il en dise, pense exactement comme M. Tixier-Vignancour. Enfin, et c'est le plus grave, ce qu'implique concrètement, dès aujourd'hui, la « pacification » préfigure exactement le seul succès que le gouvernement peut raisonnablement attendre, et qu'en fait il espère. M. Lacoste le proclame chaque fois qu'il ouvre la bouche, sans s'apercevoir qu'il ruine ainsi les pénibles justifications qu'élabore son président du Conseil. La pacification par larges zones n'est en effet pas impossible, si l'armée peut être présente partout, et c'est bien pourquoi on envoie toujours plus de renforts. Mais la paix qu'on assurerait ainsi ne serait pas l'effet durable d'une cause à laquelle elle pourrait survivre. Elle serait liée à la présence des troupes et disparaîtrait avec elles. Ce qui revient à dire que, dans la perspective politique actuelle, le maintien des privilèges de la minorité française est liée à une occupation militaire totale, à la terreur effective et constante — et non plus simplement virtuelle comme par le passé, où d'ailleurs elle passait facilement à l'acte. On connaît la phrase de Clausewitz sur la guerre comme continuation de la politique par d'autres moyens. Elle s'applique parfaitement à la situation actuelle : pendant longtemps la politique colonialiste a pu se soutenir par ses moyens propres, appuyée sur une force qui pouvait ne se manifester que par épisodes, l'oppression était subie et, en ce sens, acceptée ; aujourd'hui elle doit montrer la face brutale de sa vérité et elle devra, pour se maintenir, la montrer indéfiniment. Cette guerre n'a pas éclaté comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, elle ne contredit pas la « paix » d'autrefois. Le présent ne dément pas le passé, il l'exprime, et c'est pourquoi le seul lendemain qu'il peut au mieux se préparer ne sera encore qu'un avant-hier.

M. Mollet souffre quand il entend pareil langage. Il ne tolérera pas, dit-il, un retour à l'ordre ancien. Ce mouvement d'éloquence est tout simplement ridicule : on n'aura pas besoin d'y revenir, puisqu'on ne l'a pas abandonné! Est-ce faire trop bon marché

des réformes, dont s'est félicité M. Lacoste? Comment ne pas voir qu'elles ont un point commun, qui suffirait à les rendre vaines même si l'on admettait leur portée théorique : elles sont « octroyées » et surtout elles ne pourraient être appliquées que dans une paix réelle et par les Algériens eux-mêmes. Il en va de même pour les élections libres que promet M. Mollet. Nous l'avons déjà dit [1] *et il faut le répéter : elles n'auront pas lieu, ou seront aussi truquées que les réformes seront vides de sens, si l'on rejette toute idée de paix négociée. Réformes et élections libres ne sont qu'un alibi pour éluder la question politique, qu'une justification pour poursuivre la... « pacification ». Aussi bien M. Mollet s'en rend-il compte et cherche-t-il une autre excuse qu'il croit plus réaliste : « ni État musulman, ni État arabe, ni province française, l'Algérie a un caractère particulier, unique au monde... ». Cette prétendue unicité n'a qu'un sens : elle sert à interdire d'avance toute solution de type marocain ou tunisien, c'est-à-dire, encore une fois, toute solution négociée. Pourtant il n'y a pas si longtemps que, pour s'opposer aux revendications tunisiennes et marocaines, on invoquait les mêmes arguments qu'aujourd'hui à propos de l'Algérie : au Maroc et en Tunisie aussi, il fallait maintenir la présence française, Bourguiba emprisonné et le Sultan en exil n'étaient pas des interlocuteurs plus « valables » que ne le sont maintenant les « rebelles » algériens. Depuis, les choses ont changé pour ces deux pays. Mais on ne veut pas qu'elles changent pour l'Algérie.*

Elles changeront pourtant, car, dans la politique du gouvernement, il y a une contradiction, qu'il est seul à ne pas voir, ou du moins à vouloir nier. L'élément positif du récent débat devant l'Assemblée est de l'avoir mise en lumière : la ligne esquissée en Tunisie et au Maroc n'est pas conciliable à la longue avec celle appliquée en Algérie. Le ministre des Affaires étrangères a bien pu dire qu'il fallait consentir des concessions au Maroc et en Tunisie pour pouvoir concentrer des troupes en Algérie, son cynisme n'a convaincu ni la droite qui applaudit M. Lacoste, ni la gauche qui voudrait soutenir M. Savary. Aujourd'hui la

1. « Pouvoirs spéciaux » *Temps Modernes*, n° 123.

politique du ministre-résident l'emporte sur celle du secrétaire d'État aux Affaires marocaines et tunisiennes. Mais finalement la seconde sera la plus forte, même si auparavant ce gouvernement, que seul cimente le mensonge, tombe enfin : qui donc, quand il faudra choisir, osera rompre avec la Tunisie et le Maroc?

C'est pourquoi le simple bon sens, autant que la morale, commande de ne pas céder à la campagne d'intimidation qui se développe en ce moment. Ce gouvernement aura beau faire poursuivre et emprisonner ceux qui combattent sa politique, cette presse, qui trouve dans la guerre une occasion supplémentaire de mettre « le sang à la une », aura beau appeler à la répression et en désigner les victimes, nous avons bien l'intention de manifester aussi longtemps qu'il le faudra notre « dépravation intellectuelle ». La chasse aux sorcières est ouverte, mais les chasseurs reviendront bredouilles.

T.M.

Jean Cau.

LES ILES DE LA SOCIÉTÉ

Groseille rouge de la tarte
Menthe Enfance de l'été
Le doigt qui cherche sur la carte
Les Iles de la Société

Iles aux soleils fantastiques
Notre ami pirate édenté
Aborde d'étoile en tropiques
Aux Iles de la Société.

Voici Grand Chef Bison très Sage
Mais le Shériff est sain et sauf
Dans les bouteilles le message
De nos cœurs pour Michel Strogoff

Et nos huit ans à la dérive
Du Pont d'Arcole à Pernambouc
Dans nos rêves le détective
Mangeait le Capitaine Cook

Vinrent les trois Mousquetaires
Pour offrir à la Chrétienté
A la pointe de leurs rapières
Les Iles de la Société

O mon copain de confiture
Quand tu seras grand la machine
Mécano d'une autre aventure
Te fit mourir en Indochine

O mon imbécile copain
Parachutiste en la rizière
Mort de la même misère
Du même sel du même pain

En échange de ton enfance
De trois couleurs de liberté
Mensonge veuf d'une autre France
Aux Iles de la Société.



CUEILLETTE

Mille mille hirondelles
Piquent piquent tous les fils
Jardins de fleurs ou d'ombrelles
Pleins d'athlètes de profil

Y pousse le laurier-rose
L'orange et le citronnier
Elle est gracieuse en sa pose
La belle sous le panier

Elle cueille cueille cueille
La carotte et le persil
La cerise sous la feuille
L'hirondelle sur le fil

Elle cueille sous l'ombrelle
Pomme d'api grains de mil
D'où viens-tu noire hirondelle
Je reviens des bords du Nil

Dans le jardin de ma mère
Roucoulait une colombe
Es-tu perle ou larme amère
Lorsque sur nous la nuit tombe

Dans la main gauche une pierre
Dans la main droite un oiseau
Coule à pic dans la rivière
Se perche sur un roseau

C'est un oiseau fantastique
Son aile est comme une voile
C'est un fin roseau magique
A sa pointe est une étoile

C'est une pierre de lune
Elle pousse sur les arbres
Si je le mange elle est prune
Les athlètes sont en marbre

La baguette est une ombrelle
Le printemps une musique
O Saison de l'hirondelle
O Chanson télégraphique



CHANSON I

A l'ombre de l'olivier
Le chemin blanc
A l'ombre de l'olivier
Le mort-vivant

Le cyprès du cimetière
Ronge la terre des morts
Et l'école buissonnière
C'est la terre où je m'endors

Une poule sur un mur
Picore un crâne pourri
Le bébé du ventre mûr
Se détache et pousse un cri

Ensuite il grimpe aux rideaux
C'est un singe ma parole
Dodo bébé l'enfant do
Qui déjà la vieille viole

Bébé trotte sous la table
Avec son œil de hibou
Il est vipère de sable
Il est bulle sur la boue

Tête roule dans le son
Tête d'un bébé qui rêve
Tête d'assassin qui crève
Le cœur d'un petit garçon

A l'ombre de l'olivier
C'est l'école buissonnière
A l'ombre de l'olivier
Quand neige le cimetière



CHANSON II

Bouge forêt de tes racines
Tends le filet pour notre tombe
Plus fragile quand le dessine
Le vol muet d'une colombe

Trois pas pour un voyage
Nous l'avons mérité
Le masque ou le visage
Dans le ruisseau jeté

Le lac une à une ses vagues
Comme les plis d'une autre robe
A son doigt j'ai passé la bague
Dont l'éclat noyé se dérobe

Trois sauts pour une ronde
Nous nous retrouverons
Voici la fin du monde
La ride sur le front

OMBRE

Dans l'ombre menteuse
Qui frôle ta joue
Trop douce dompteuse
La griffe se joue

J'ouvrirai la cage
J'épelle ton nom
Force d'être sage
Pour me dire non

Je cherche une lune
Pour vivre un sommeil
Toute ma fortune
Emprunte au soleil

La mort et le fer
L'Enfant que j'écoute
M'a promis l'enfer
Au bout de la route



MON PETIT TEMPS

Mon temps mon petit temps
Raisin de grande honte
Sur tes bords dentelés
J'ai bâti mes châteaux

Mon temps mon petit temps
Poursuite de la ronde
Sur ton sexe percé
J'ai dressé les oiseaux

Mon temps mon petit temps
Marin de tout le monde
Sur ton étoffe claire
Je pose des radeaux

Mon temps mon petit temps
La honte des oiseaux
Le monde de la ronde
Èclaire les radeaux
Je dresse les oiseaux
A te boire de honte
Sur ton sexe radeau
Le matelot percé
Tend les voiles-étoffes
Mon temps mon petit temps
Des vendanges profondes
Remplissent de leur sang
Le fossé du château

RONDE

Déborde la Seine
Les jours sont trop courts
Déborde ma peine
Pour le temps d'amour

Dites-moi rivière
Si dans votre lit
Au cou une pierre
On trouve l'oubli

Si j'avais la preuve
Qu'elle m'a aimé
Au bord de ce fleuve
Par la nuit de mai

Serait plus légère
La peine en mon cœur
A mon cou la pierre
Serait plus légère

Il n'existe pas
Le poisson qui pleure
La pierre en mon cœur
Alourdit mon pas

Dites-moi ma mère
Et prenez ma main
Dites-moi mon père
Si le bon chemin

Me conduit au fleuve
A l'étrange port
Celle déjà veuve
Y pleure ma mort.

TU SERAS UN HOMME

Bille et cerf-volant
Lèvres de réglisse
Il est mort l'enfant
Qu'en ma peau je glisse

Il avait deux yeux
Un nez une bouche
Triste ou bien joyeux
Du vol d'une mouche

Cerises d'avril
Le chien m'a mordu
La vierge à son fil
Veut être pendue

Il ouvre son bec
Tombe le fromage
L'oiseau au pain sec
Pleure dans sa cage

Tu seras un homme
Que dure la fête
Le temps d'une pomme
Croquée en cachette



HORRIBLE CHANSON COLONIALISTE

Je la coupe en morceaux je la mets dans la malle
Il eût été Chrétien de la jeter aux rats
Lorsqu'un chenu Pasteur retour d'Équatoriale
Bim Boum Et cætera.

Lorsqu'un chenu Pasteur retour d'Équatoriale
Nous parla de l'amour qu'une race d'humains
Communément nommés féroces cannibales
Portent à leur prochain.

Nous l'expédiâmes donc par la voie maritime
Via Marseille et Dakar chez les Boubous-Anianh
Allez donc donc savoir qu'il s'agissait d'un crime
Commis à Perpignan.

Son assiette de bois du revers de la manche
Grand roi après avoir bondi autour du feu
Essuya puis au Chef déclara : cette blanche
Qu'on me la serve bleue.

Grand Sorcier à son tour bim boum prit la parole
Cette chair m'est avis vaut celle des sauriens
Bim Boum par ce repas nous resserrer les liens
Avec la Métropole.

Si bien qu'il a suffi d'un modeste ragoût
De cinq ou six piments d'un peu de mayonnaise
Pour faire triompher en ces forêts le goût
De la femme française.

CAPRICE

Le rêve en sa livrée
Déchire de ses yeux
Une oasis de ciel
Caprice d'être deux
Ventre et sexe de miel
Le vent la folle ivraie
Notre noce au soleil
Sur les tambours de bois
Proclame sur les toits
Les membres du réveil
Les cheveux noirs c'est l'onde
Qui coule sous les plis
Des bras désenlacés
Et c'est l'amour du monde
Qui ouvre dans ton corps
La faim que tu connais.



MER

L'ongle qui déchire l'or
De cette mer encerclée
Haute parade de mort
Au vaincu lance la clef

La vague en elle se plonge
Quel vent la rêche crinière
Du ciel qui la roche ronge
Orne la couronne amère.

Jean CAU.

Colette Audry.

LES SŒURS
(Soledad)

QUATRIÈME TABLEAU

SCÈNE V

TITA, ALFONSO.

Une nuit profonde, en dehors de la ville. On aperçoit au loin quelques points lumineux de maisons. Les deux silhouettes d'Alfonso et de Tita sont à peine perceptibles. Ils marchent lentement côte à côte et parfois se tiennent le bras. Ils ne sont guère que des voix. Cette scène peut aussi se jouer devent un rideau baissé.

ALFONSO. — C'est à cause de votre sœur que vous n'aviez jamais consenti à me voir jusqu'à maintenant ?

TITA *(peu convaincue)*. — Non, ce n'est pas à cause de ma sœur.

ALFONSO. — Vous n'aviez pas besoin d'elle pour m'éviter ?

(Silence.)

Et que dirait-elle si elle savait ?

TITA. — Elle me cracherait à la figure. *(Avec douceur)*. C'est cela que vous voulez que je vous dise ? Eh bien, je vous le dis. *(Un temps.)* Mais après tout, je n'en sais rien.

ALFONSO. — Je croyais que vous la connaissiez si bien.

TITA. — Il demeure toujours l'imprévisible. Soledad et moi l'avons toujours préservé entre nous.

ALFONSO. — Je ne comprends pas.

TITA. — Vous ne comprenez pas qu'avec ceux que l'on connaît le mieux, il faut quelquefois s'éloigner sur la pointe des pieds ? *(Riant.)* C'est une chose qu'il faudra que vous appreniez.

Alfonso. — Et ce soir, pourquoi avez-vous désiré me voir ?

Tita. — Mais pour vous remercier.

Alfonso. — Vous pouviez le faire par téléphone. Ce n'aurait pas été la première fois.

Tita. — Je voulais voir si vous aviez changé.

Alfonso. — Vous saviez que non.

Tita. — Et si j'avais, moi, changé.

Alfonso. — Vous avez changé, Tita ?

Tita. — Je ne peux pas dire cela.

Rlfonso. — Mais ?

Tita. — Il n'y a pas de mais. Rien n'a changé.

(Silence.)

Alfonso. — Désirez-vous de moi quelque chose ?

Tita. — Ce que je désirais, vous me l'avez donné. Pour le reste, vous ne pouvez pas m'aider. Personne ne peut m'aider. Il faut que je cherche seule.

Alfonso. — Que vous cherchiez quoi ?

Tita. — Je ne sais pas ? Ce que j'ai à trouver.

(Silence.)

Alfonso. — Comme la nuit est profonde... Je ne vois jamais la nuit.

Tita. — Je veux vous dire pourquoi je suis venue ce soir. Hier, quand je vous ai rencontré ici, ma sœur était déjà libre, n'est-ce pas ?

Alfonso. — Elle a quitté la prison au moment où je partais pour vous rejoindre.

Tita. — Ce n'était pas dans nos accords.

Alfonso. — Mettons que je ne voulais pas vous laisser le beau rôle.

Tita. — Mais vous ne m'en avez rien dit, et je ne pouvais pas le savoir.

Alfonso. — Moi je le savais.

Tita. — Et si je n'étais pas venue ?

Alfonso. — Vous ne pouviez pas ne pas venir, puisque vous ne saviez pas.

Tita *(riant)*. — C'est vrai.

Alfonso. — La vérité est que je préférais vous rencontrer dans les conditions fixées. J'aimais encore mieux votre cynisme que votre reconnaissance.

TITA. — Elle ne vous fait plus peur, maintenant, ma reconnaissance ?

ALFONSO. — Je ne peux plus l'éviter.

TITA. — Qu'elle ne vous gêne pas : je la cherche en vain au fond de moi.

ALFONSO. — Merci.

TITA. — Il faut que je rentre, maintenant.

ALFONSO. — Votre sœur vous attend ?

TITA. — Oui.

ALFONSO. — Elle ne se doute de rien ?

TITA. — Toujours ma sœur. Ne pouvez-vous l'oublier un moment ?

ALFONSO. — N'est-ce pas elle qui nous a rapprochés ?

TITA. — Croyez-vous qu'elle nous rapproche encore ?

ALFONSO. — Non. *(Silence.)* Quand vous reverrai-je ?

TITA. — Peut-être demain. Peut-être à mon retour. Je vais m'absenter jusqu'à la fin de la semaine.

ALFONSO. — Ne soyez pas trop longue. Les amants, d'ordinaire, se consolent en pensant que l'on pense à eux. Moi je n'aime pas vous savoir loin de moi. Je n'ai que ma présence pour me défendre contre votre idée de moi.

TITA. — Plaignez-vous. Songez à tous ceux qui souhaiteraient que leur pauvre réalité fût plus belle que le rêve que l'on se fait d'eux.

ALFONSO. — Vous voulez dire : moins laide ?

TITA. — Mais votre idée de vous, Alfonso, est-ce que vous faites bon ménage avec elle ?

ALFONSO *(avec un rire brusque)*. — Et cela ne fait que commencer !

TITA *(riant aussi, un peu nerveusement)*. — Je me demande qui de nous fera le plus de mal à l'autre.

ALFONSO. — Moi je le sais.

(Ils s'embrassent longuement et se séparent. Chacun sort de la scène d'un côté différent.)

RIDEAU

CINQUIÈME TABLEAU

SCÈNE VI

SOLEDAD, puis TITA.

Même décor qu'au début de l'acte. Soledad est toujours allongée sur : divan. Un reflet de lumière rouge au néon balaie régulièrement ι chambre. Des coups sonnent à une horloge. La clef tourne dans la errure. Entre Tita.

TITA. — Me voilà. Soledad, tu es là ? Mais qu'est-ce que tu fais ans le noir ? Tes valises sont prêtes ?

(Tout en parlant elle allume la lampe de chevet. Soledad se soulève et reste un instant assise sur le divan tandis que Tita pose son sac et ses gants.)

Mais tu n'as rien fait depuis mon départ !

SOLEDAD *(se levant)*. — Te voilà. *(Elle se met à pleurer.)*

TITA. — Mon pauvre petit. *(L'embrassant.)* Ça va mal. Tu n'en eux plus.

SOLEDAD. — Non, non. Ce n'est pas ça. Tu ne peux pas comrendre.

TITA. — Mais si, je comprends. Enfin, je comprendrai. *(La regarant.)* Je ne t'avais pas souvent vue ainsi. Comme ils esquintent s gens. *(Immobile, douloureusement.)* C'est ainsi qu'ils sont.

SOLEDAD *(exaspérée)*. — Je te dis que tu ne peux pas comprendre. l ne s'agit pas de la police.

TITA. — De quoi donc alors ?... Mais dis-moi. Mais parle... Non, e parle pas. Tu veux boire ? Tu veux un cachet ?

SOLEDAD *(se reprenant)*. — Paco et Sebastian sont venus. Pour ı'interroger. Ils s'imaginent que je les ai donnés.

TITA. — Que tu les as donnés ?

SOLEDAD. — Pour me faire relâcher.

TITA. — Ils sont fous !

SOLEDAD. — A leur place, je penserais comme eux. C'est si tonnant que je sois là. Pourquoi croiraient-ils au miracle, eux ?

TITA. — Enfin, ils te connaissent ! Tu ne leur as pas dit...

SOLEDAD *(avec lassitude)*. — J'ai tout dit. Tout ce qu'on pou-

vait dire. Et à mesure que je me défendais, je savais ce qu'ils allaient répliquer. J'aurais pu leur souffler.

Tita. — Moi, je te crois bien. Mais moi, je ne suis pas dans le coup, n'est-ce pas ?

Soledad. — Évidemment. Tu es seule en cause. Si tu me soupçonnais à tort, tu pourrais t'offrir le luxe d'avoir honte. Mais eux doivent penser à la sécurité de tous les autres. Nous en avons tant vu, depuis quatre ans.

Tita. — Sebastian te soupçonne vraiment ?

Soledad *(haussant les épaules)*. — Il fait comme si...

Tita *(elle réfléchit. Puis, résolument, comme si elle chassait une idée)*. — Eh bien, il faut attendre. Mieux vaut encore cela que la prison. Ils finiront bien par voir qu'il ne leur arrive rien, que tu ne les as pas trahis. Attends. Tout sera dans l'ordre quand tu reviendras.

Soledad. — Tu ne te rends pas compte.

Tita. — C'est toi qui ne te rends pas compte. Tu es encore sous le coup de cette scène ; tu l'as subie en pleine fatigue. Quand tu te seras reposée, tu pourras regarder la situation en face. De quoi s'agit-il ? De supporter quelque temps une méfiance que tu sais n'être pas fondée. Il faut pouvoir affronter cela aussi ; cela fait partie *aussi* de ta vie, il me semble. *(Silence de Soledad. Tita poursuit, vacillant un peu.)* Puisque, enfin, tu n'as rien à te reprocher ?

Soledad. — Il n'en faudrait pas beaucoup pour que tu en doutes toi-même. *(Toutes deux se regardent fixement, Tita, un peu égarée. Avec douceur.)* Peu importe, va. Les soupçons, c'est vrai, je pourrais les supporter. Si j'étais sûre de l'avenir. Mais il est survenu quelque chose que je ne peux pas mesurer. Me voilà désormais à la merci de l'imprudence ou de la malchance de n'importe quel camarade. On me fera cadeau de tout. Et même si rien ne se produit, je demeurerai celle à qui il est arrivé un jour une histoire pas claire. Personne ne saura au juste laquelle. Nous vivons dans l'ombre, — et même les uns pour les autres. Ma bonne conscience ne pèse pas lourd. Elle n'empêchera pas que dans le meilleur des cas, on me tienne à l'écart, on ne me confie que les petites choses. Que me sert d'être sûre de moi, si je ne peux plus rien faire. Désormais je suis sous le coup d'une accusation muette et permanente. Et je ne pourrais jamais gagner mon procès. Ils disent qu'on ne s'appartient pas dans le mouvement. Je ne savais pas ce que cela signifiait. Et maintenant, je me retrouve dépossédée d'une partie

e moi. De tout ce par quoi je croyais avoir prise sur le monde. *Ricanant.)* C'est le monde qui m'a prise. La tête dans un sac. *Geste d'émotion de Tita qui écoute avec intensité.)* Cette affaire ù ma liberté, ma vie, mon honneur étaient en question; ù nul ne pouvait m'aider ni me remplacer; où tout reposait sur ıoi, j'en suis sortie tout entière intacte, *moi* je le sais, mais hors 'usage. Les mains liées par ma liberté.

Tita *(suppliante)*. — Mais puisque tu disais que peut-être ils 'avaient pas pu faire autrement que de te relâcher ?

Soledad. — J'étais folle. Folle de vanité. Ces choses-là n'ont as lieu.

Tita. — Alors ?

Soledad. — Alors les trois autres sont encore en prison. Ils en vaient fait bien moins que moi. *(Avec abattement.)* Je ne sais pas e qui m'est arrivé.

Tita *(à mi-voix, fermant les yeux)*. — Moi je le sais.

Soledad *(se méprenant)*. — Mon pauvre petit.

Tita *(avisant le revolver en évidence sur la table)*. — Qu'est-ce ue c'est que ce revolver ?

Soledad. — Tu le vois bien.

Tita. — Qu'est-ce qu'il fait là ?

Soledad *(mentant)*. — Je l'ai pris chez moi hier soir. *(Elle prend e revolver et le glisse dans son sac à main. Silence. Elle relève la tête t voit les yeux de Tita.)* N'aie pas peur : quand je voudrai me tuer, e n'aurai pas besoin de me cacher : tu seras d'accord. *(Elle achève e remplir les valises.)*

Tita. — Soledad, je suis allée voir Alfonso. *(Soledad relève brusuement la tête.)* Dès que j'ai su que tu étais arrêtée. Je lui ai dit e te relâcher; que tu n'avais plus aucune activité.

Soledad *(le souffle coupé)*. — Alors ?

Tita. — Je l'avais rencontré autrefois. J'étais sûre qu'il ne ı'avait pas oubliée.

Soledad *(plus durement)*. — Alors ?

Tita. — Alors voilà.

Soledad. — Mais qu'est-ce que tu lui as promis ? De me sureiller ? De le renseigner ?

Tita. — Ah ! non.

Soledad. — Pour qui me prends-tu ? Ces choses-là se payent.

Tita. — J'ai payé.

(Silence.)

SOLEDAD *(impassible)*. — C'était ça, le miracle.

TITA. — Je croyais pouvoir te le cacher jusqu'au bout. Cela ne te regardait pas, après tout.

SOLEDAD. — Tu vois bien que si. *(D'une voix brisée.)* Je devrais te remercier. Te baiser les mains. Je crois que je ne peux pas.

TITA *(geste de lassitude)*. — Oh!

SOLEDAD. — Comment as-tu pu ?

TITA. — Je ne pouvais pas supporter l'idée qu'on allait te torturer, te violer.

SOLEDAD. — Et pour empêcher que je sois violée, tu as couché avec Alfonso ?

TITA. — Moi, ce n'était pas la même chose : je décidais, moi. Je l'ai conduit où je voulais. Mais je ne voulais pas qu'on te force. Tu as dit une fois qu'une femme a le droit de tuer joyeusement un homme qui essaye de la forcer.

SOLEDAD. — Mon petit, quand on est dans les mains de la police, le viol, ce n'est pas pire que la torture. Raisonnablement, ça l'est beaucoup moins.

TITA *(avec dérision)*. — Raisonnablement!... Demande-toi plutôt ce que ça t'aurait fait si ça avait eu lieu en réalité.

SOLEDAD. — Je t'assure que j'avais pensé à tout. J'avais tout prévu.

TITA. — Moi, je ne voulais pas que ces sales gardes puissent penser qu'ils t'avaient eue.

SOLEDAD *(criant)*. — Mais Alfonso, qu'est-ce qu'il pense, en ce moment ?

TITA. — Qu'importe ce qu'il pense. Je te dis que c'est moi qui l'ai eu puisque tu es là et qu'il n'a rien pu obtenir de toi.

SOLEDAD *(gravement)*. — Tita, il ne fallait pas. C'était mon affaire à moi. Nous l'avions toujours envisagé ainsi.

TITA. — Allons, je pouvais encore faire cela pour toi. A ma place, ne l'aurais-tu pas fait ?

SOLEDAD *(silence. On sent qu'elle s'interroge et qu'elle répond : « Si ». Criant tout à coup)*. — Mais cela m'enrage. Cet homme gâté que j'ai vu dans son bureau, derrière sa table, avec ses paupières lourdes.

TITA. — N'y pense pas. Quand ces choses-là sont faites, il n'y faut plus penser.

SOLEDAD. — Si j'avais parlé, tu sais, il aurait quand même profité de toi.

TITA *(avec un petit sourire)*. — C'est probable.

SOLEDAD *(ricanant)*. — En somme, il aurait pu nous avoir toutes deux le même jour.

TITA *(dans un cri)*. — Il t'a...

SOLEDAD. — Je plaisante. Moi je n'avais droit qu'à un type à mitraillette, tu vois le genre : un petit étudiant ivre de ses botttes. Ou un garde civil avec des joues en bifteck.

TITA. — Mais ils ne t'ont pas touchée ?

SOLEDAD *(avec lassitude)*. — Non. Tout à l'heure encore je croyais qu'ils n'avaient pas osé. Mais sans doute avaient-ils trop fait l'amour pendant la nuit. Ou peut-être Alfonso le leur avait-il défendu ce jour-là. *(Brusquement.)* Cet homme va te tenir maintenant.

TITA. — Me tenir ?

SOLEDAD. — S'il veut te revoir, comment feras-tu ? Tu es dans ses pattes.

TITA. — Je m'en charge.

SOLEDAD. — Tu dis ça pour me calmer.

TITA. — Je te jure que non.

SOLEDAD. — Enfin, il faudra bien que tu le revoies.

TITA. — Cela, oui, il le faudra bien. *(Gênée)*. Je l'ai même revu tout à l'heure. *(Geste agacé de Soledad.)* Mais d'abord, c'est moi qui ai accès à lui; pas lui à moi.

SOLEDAD. — Je ne comprends pas.

TITA. — Tu ne comprends pas qu'il n'a pas de vie privée ? Il prend autant de précautions que vous autres. Alors c'est moi qui lui téléphone, d'un bureau de poste ou d'un café. C'est moi qui fixe le lieu de rendez-vous. Nous ne devons nous voir qu'en dehors de la ville, le soir. *(Plaisantant, un peu gênée.)* Je mets une voilette, figure-toi.

SOLEDAD *(l'a écoutée intensément, puis s'est mise à boucler les valises)*. — Et tu l'appelles comme ça, à son bureau ?

TITA. — A la Sécurité, oui. *(Riant.)* Poste 307, pour ne rien te cacher. Naturellement, tous ces détails, garde-les pour toi. A Paco et Sebastian, ne raconte que l'essentiel.

SOLEDAD. — Je ne raconterai rien du tout.

TITA. — Mais ça m'est bien égal qu'ils le sachent. Qu'ils pensent de moi ce qu'ils voudront, pourvu qu'ils ne t'accusent plus.

SOLEDAD. — Je ne veux pas. Je pouvais me défendre, moi. Mais

me défendre en m'abritant derrière toi, cela m'agace trop. Ils ne t'aiment déjà pas tant.

TITA. — Je sais, je sais.

SOLEDAD. — Et lorsqu'ils sauront, ils ne voudront plus que je te voie.

TITA. — Enfin, tu n'es pas un bébé.

SOLEDAD. — Mais je ne peux pas mentir à tout le monde, me cacher de tout le monde.

TITA. — Bon; je m'éloignerai quelque temps. *(Gaiement.)* C'est encore dans nos moyens. Mais il faut aller au plus nécessaire. Il faut qu'ils sachent. Si tu veux, c'est moi qui les verrai. Je leur parlerai.

SOLEDAD *(qui a l'air de réfléchir)*. — Je crois que je préfère cela.

TITA. — Veux-tu que j'y aille tout de suite ?

SOLEDAD *(très calme tout à coup)*. — Ce que je veux, c'est dormir. Maintenant, nous rentrons chez toi. Le reste peut attendre jusqu'à demain. Paco et Sebastian viendront ici le soir; c'est toi qui les recevras.

TITA *(timidement, avec espoir)*. — Ça va mieux ?

SOLEDAD. — Ça va mieux. Tout devient de plus en plus clair.

TITA *(malicieuse)*. — Ta vie n'est plus gâchée ?

SOLEDAD *(fermement)*. — Elle commence.

RIDEAU

ACTE III

SCÈNE PREMIÈRE

TITA, PACO, SEBASTIAN.

Même décor qu'à l'acte II. Même heure. Les deux lampes sont allumées. Sebastian est assis sur le divan, la tête baissée, les jambes écartées, les mains jointes entre les genoux. Paco arpente à grands pas le devant de la scène. Tita (vêtements de sport) est adossée à la table, à moitié debout, à moitié assise. La pièce, ayant été mise en ordre, paraît complètement nue. Le vent, entrant par la fenêtre ouverte, fait claquer l'affiche à demi détachée, et maintenant déchirée.

(Silence.)

'ACO (*s'arrêtant*). — Et si c'est des histoires, votre histoire ?
ITA. — Par exemple!
ACO. — Vous voulez nous faire croire que vous étiez capable ;a pour sauver Tonia. A plus forte raison êtes-vous capable de ıtir pour la débarrasser de nos soupçons.
EBASTIAN (*sans lever la tête*). — Tu sais bien que c'est la vérité.
'ITA. — *C'est* la vérité.
'ACO. — Je demande à voir.
'ITA (*ironique*). — Vous voulez que je vous présente à Alfonso ?
ACO. — C'est justement ce qui m'inquiète : nous ne pouvons exiger de preuve. Vous jouez un peu trop à coup sûr.
ITA. — N'empêche que vous me croyez. Et je vais vous dire rquoi. Au fond, vous ne croyez pas à la trahison de Soledad : s vous croyez obligés d'y croire, parce qu'en effet, la situation aît extraordinaire. Moi, je viens vous rendre compte de tout. st une solution plausible, et c'est la plus simple. Je vous dis-se de maintenir une accusation qui ne vous satisfait pas.
EBASTIAN. — Malgré tout un doute subsiste, et vous ne pouvez l'effacer complètement.
'ITA. — Soyez franc : si vous n'aviez pas à considérer la sécurité votre groupe et à mettre toujours toutes les chances de ce côté, :ombien pèserait-il en vous, Sebastian, ce doute ?
'ACO (*têtu*). — Il faut quand même en tenir compte.
'ITA (*à Paco*). — Paco, vous vous souvenez de notre conversa-ı dans le jardin ? Je croyais que vous alliez risquer quelque se, organiser une évasion, donner l'assaut à la prison, vous vous pelez ? Vous m'avez refusé tout espoir.
'ACO. — Je vous ai refusé toute illusion, parfaitement.
'ITA. — En vous quittant, j'avais compris que Soledad était ı seule dans son cachot. Que j'étais seule au dehors pour l'aider. ıe pouvais compter que sur moi. Je n'avais à ménager la sécurité personne, moi. Il fallait la tirer de là avec mes propres moyens. ıe risquais que moi.
EBASTIAN (*doucement*). — Tout de même, Tita, ce genre de usion, y avez-vous pensé ? On ne sait pas où ça mène.
'ITA. — *Vous* ne savez pas où ça mène. Mais qu'ai-je à faire de ıs ? En quoi me concernez-vous ? Vous n'avez jamais admis ı existence; pourquoi admettrais-je vos scrupules, et vos ıties et vos minuties ?
EBASTIAN. — Même si ce sont les scrupules de Soledad ?

TITA. — Vis-à-vis de Soledad aussi je suis libre. J'avais le choix : je pouvais me résigner comme vous : la laisser aux prises avec les flics, leurs interrogatoires, leurs tortures, — et le risque de la voir céder un jour. La laisser pourrir dans une prison; plus tard, se dessécher dans une île. J'ai préféré me mettre un peu en jeu, quitte à ne pas savoir où ça me mènerait. Elle est là, elle a les mains nettes pour faire ce qu'elle veut de ses forces; *(Un temps, regardant Paco en face.)* pour choisir de nouveau sa vie, Paco — et sa mort. Pour me chasser si ça lui plaît. Qu'avez-vous à répondre ?

SEBASTIAN *(souriant)*. — Mais je ne cherche pas une réponse à tout prix, Tita. A vrai dire, je préfère même n'en point trouver. Laissez-moi seulement réfléchir.

PACO. — Elle, comment a-t-elle pris la chose ?

TITA. — Je pense qu'elle vous le dira elle-même.

PACO. — Où est-elle ?

TITA. — Elle voulait me laisser le temps de vous expliquer.

PACO. — C'est bien simple : par vous, par votre intermédiaire, Soledad trempait déjà dans une vie qui n'était pas la nôtre. Elle n'était pas séparée. Désormais, toujours par vous, elle aura des accointances avec la police.

TITA. — Les accointances que vous lui reprochiez hier étaient un peu plus graves, il me semble. Vous devriez tout de même vous sentir soulagés.

SEBASTIAN. — Et nous le sommes, je vous assure.

PACO. — En partie...

SEBASTIAN *(poursuivant)*. — Seulement...

TITA. — Seulement vous avez peur. Vous ne vous y retrouvez pas. Si maintenant Soledad était enfermée pour toujours, vous porteriez son deuil consciencieusement, elle aurait sa place parmi vos martyrs. Vous enseigneriez son nom aux petits nouveaux. Ce serait clair, ce serait propre, n'est-ce pas, Paco ? Et vous seriez tous tranquilles, — comme des moines qui se retirent du monde pour fuir les tentations.

SEBASTIAN. — Depuis quatre ans, nous avons vu beaucoup d'organisations décimées, nous avons vu des groupes s'effilocher, des militants intraitables s'effondrer. Si nous avons tenu bon, nous autres, c'est à notre sérieux surtout que nous le devons. C'est entendu, nous perdons beaucoup de temps et de forces à effacer nos traces, à nous délimiter. Mais il n'y a pas de frange autour de

nous, pas de zone contagieuse. Cela vaut quelque chose, dans l'époque où nous vivons.

TITA. — Seulement, les petits nouveaux dont je parlais, il ne doit pas s'en présenter souvent, dites-donc ?

PACO *(soupçonneux)*. — C'est Soledad qui vous dit ces choses-là ?

TITA. — Je suis assez grande pour les trouver seule. Je rencontre beaucoup de gens mais je n'ai pas l'impression que vous les troubliez beaucoup ou qu'ils aient entendu parler de vous.

PACO. — Ceux que vous voyez, ça m'étonnerait.

TITA. — Je connais aussi mes ouvrières, et leurs hommes.

PACO. — Ceux-là se méfient de vous.

TITA. — Moins que vous.

SEBASTIAN. — Enfin, Tita, vous connaissez notre situation ? Nous sommes coupés de tout.

TITA. — La situation, ça sert toujours à expliquer les insuffisances, n'est-ce pas ?

SEBASTIAN. — Vous savez que le monde est sourd autour de ce pays. Et autour de nous, et autour des prisons, il n'y a plus personne. Quelques îlots demeurent. Nous sommes un îlot. Quelque part, de l'autre côté des frontières, des amis doivent penser encore à nous pour nous plaindre comme à des naufragés sur un rocher perdu.

TITA. — Croyez-vous que cela vaille encore la peine ?

SEBASTIAN. — Nous nous sommes ocnservés. La durée est devenue l'élément essentiel de notre combat. Elle est notre combat même, à toutes les heures de notre vie. Tant que nous existons, les autres ne peuvent dormir tranquilles. Cela nous suffit. Nous durons. C'est presque une œuvre de géants.

TITA. — Quand c'est vous qui dites ces choses, je vous crois.

SEBASTIAN. — Et un jour toute cette ville éparse se ressoudera, et se ramassera autour de nous. Le travail est peut-être déjà commencé et nous ne nous en doutons pas. Ces arrestations en sont peut-être la preuve. Les autres sentent mieux que nous les frissons de la ville. Parce que c'est eux qui ont peur, vous comprenez ?

TITA. — Vous n'avez peut-être pas peur, vous autres ?

SEBASTIAN. — Pas comme eux. Nous avons peur, mais nous ne sommes pas inquiets... Quoi qu'il en soit, je pense que votre sœur et vous devrez cesser de vous voir un moment.

TITA *(avec hauteur)*. — Tranquillisez-vous, nous l'avons prévu.

Mais c'est à Soledad qu'il faudra dire cela. Moi je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous. Ce que je ferai, je le ferai pour Soledad, comme toujours. Moi aussi, vous voyez, je sais me délimiter.

PACO *(irrité)*. — Au ton dont vous parlez, j'imagine ce que vous pouvez dire à Soledad quand vous êtes ensemble.

TITA. — Vous n'imaginez rien du tout. Et vous ne comprenez rien, une fois de plus. Soledad n'a pas besoin de moi pour travailler dans le désespoir, — et continuer. Rien de ce que je pourrais lui dire, — *si je lui disais quelque chose* — n'égalerait jamais sa propre sévérité. Vous savez cela, vous Sebastian ?

SEBASTIAN. — Je peux le deviner.

TITA *(provocante)*. — Vous, Paco, avec tout votre amour pour elle, vous l'ignorez. Vous l'ignorez toujours.

SEBASTIAN. — Mais ne soyez pas trop fière tout de même, Tita. Soledad vous réserve aussi des surprises.

PACO *(sombrement)*. — Il y a une chose dont je suis sûr, c'est qu'un jour, vous vous heurterez toutes les deux. Vous vous déchirerez pour un homme...

TITA. — Pour vous peut-être, Paco ?

PACO *(poursuivant)*. — Vous vous cracherez à la figure votre beau passé. Vous vous mettrez en pièces l'une l'autre... *(Il élève progressivement la voix.)* Quand ce jour viendra, j'espère bien être présent.

(La clef tourne dans la serrure. Entre Soledad, vêtue de la même robe noire que Tita à la fin du premier acte. Un sac, une mallette et un voile noir à la main. Elle a le visage tendu et se force manifestement au calme.)

SCÈNE II

Les mêmes plus SOLEDAD.

SOLEDAD *(à Paco)*. — Tu ne pourrais pas parler plus bas ? On entend ta voix du bout du couloir, malgré la portière. *(Elle les regarde tous trois successivement ; Tita la dernière, qui lui sourit.)* Où en étiez-vous ?

SEBASTIAN *(avec effort)*. — Votre sœur nous a mis au courant...

TITA. — Paco a cru que je me calomniais.

SEBASTIAN *(avec un geste de la main pour lui imposer silence, et plus fermement).* — Paco est d'accord avec moi pour penser que le récit de Tita apporte une explication plausible. Et nous sommes bien contents de rejeter nos soupçons. Tous nos soupçons... Des soupçons que nous étions tenus de nous imposer... Vous-même, vous en aviez bien compris la nécessité, n'est-ce pas, Soledad ? *(Soledad hoche mécaniquement la tête.)* Oui seulement, nous disions aussi que les... relations formées par Tita créent un nouvel état de choses. Une situation moins pénible, évidemment, mais encore désagréable, — et assez confuse. C'est bien votre avis également ? *(Soledad ne répond pas.)* Non ?

SOLEDAD. — Continuez, Sebastian. Je préfère parler ensuite.

SEBASTIAN. — Eh bien! nous étions en train de prendre des mesures pour que cette situation, dans laquelle se trouve momentanément votre sœur, ne puisse pas gêner l'activité du groupe. Et *votre* activité à vous, tout particulièrement. Il est regrettable que ce soit le dévouement dant Tita a fait preuve envers vous, *(Tita hausse les épaules.)* qui nous oblige à l'éloigner de vous, mais je ne vois pas le moyen d'éviter cette séparation. Je ne vois pas non plus quels arguments vous pourriez nous opposer.

SOLEDAD. — Je n'ai pas d'arguments à vous opposer.

TITA *(ironique).* — Comme Sebastian parle bien. Comme il est sage et juste.

SEBASTIAN *(doucement).* — Je vous aime bien, Tita.

TITA. — Il n'y a pas de quoi.

(Elle s'essuie les yeux.)

PACO *(se tournant vers Soledad.)* — Alors ?

SOLEDAD *(Elle ouvre son sac, en tire le revolver de Paco et le lui tend).* — Alors, voilà, ton revolver, Paco. Tu peux le mettre à l'abri. Il vaut mieux qu'on ne le confronte pas avec les deux balles qui manquent.

PACO. — Tu as tué quelqu'un ?

(Il prend machinalement le revolver, le retourne, le repose sur la table.)

SOLEDAD. — Alfonso.

(Sebastian se lève. Tita recule lentement vers la fenêtre.)

PACO. — Comment as-tu fait ?

SEBASTIAN. — Vous êtes poursuivie ?

SOLEDAD *(un peu haletante).* — Je lui ai téléphoné en me faisant passer pour Tita. Je lui ai donné rendez-vous derrière le stade.

J'ai mis la robe de Tita, et une voilette... Il est arrivé en auto, seul. Quand il m'a vue, il a ouvert la portière, j'ai tiré en faisant semblant de monter dans l'auto. J'ai refermé la portière et je me suis sauvée. *(A Tita.)* Ensuite, Tita, je suis passée chez toi pour prendre tous tes bijoux, et tout l'argent qu'il y avait. Il ne faut absolument pas que tu y retournes, au cas où il aurait mis quelqu'un dans la confidence.

TITA *(d'une voix blanche)*. — Personne n'est dans la confidence.

SOLEDAD. — Qu'en sais-tu ?

TITA *(même voix)*. — Je le crois.

(Elle achève de reculer jusqu'à la fenêtre, et, arrivée là, renverse la tête en arrière.)

SOLEDAD. — Il vaut mieux faire attention. C'est toi maintenant qui es en danger. Je ne peux pas supporter cette idée. *(Aux deux hommes.)* L'alerte n'est pas encore donnée; je ne sais pas quand on découvrira le cadavre. Cela nous donne un peu de temps. Vous allez vite rentrer, dire aux autres de bien se cacher.

PACO. — On ne fait que ça depuis trois jours.

SOLEDAD. — Nous deux, nous passerons la nuit ici. Et demain, il nous faut des papiers. Si on peut sortir de la ville, nous partirons. Sinon, nous ne bougerons pas d'ici, et vous nous apporterez à manger.

SEBASTIAN. — Pourquoi n'avez-vous pas attendu, Soledad? C'était terriblement risqué. Nous aurions pu organiser cela, et vous protéger; et préparer votre fuite à toutes deux. Vous ne *deviez* pas agir sans nous consulter.

SOLEDAD. — Il fallait agir tout de suite, ne pas s'alourdir. Dieu sait les objections que vous m'auriez faites; et si finalement vous auriez donné votre accord. Et le temps qu'il vous aurait fallu pour mettre la chose sur pied. *(Un temps.)* A vrai dire, j'avais du mal à penser que nous étions encore ensemble. J'ai voulu revenir seule devant vous; avec cette chose à moi seule que j'aurais faite de mes mains.

SEBASTIAN *(avec un fonds de tendresse)*. — Impossible Soledad! Insupportable que vous êtes. Vous ne pouviez pas avaler cela, n'est-ce pas ? Devoir rendre des comptes; être l'accusée. Ce n'était pas fait pour vous, cela ? Bon pour les autres... Enfin, vous saviez pourtant bien qu'il le fallait ?

SOLEDAD. — Je le savais, oui. Mais vous étiez si exécrables tous les deux, Paco presque triomphant, et vous, avec votre air de

ge raisonnable. Comme vous vous sentiez dans votre rôle, en faisant la leçon! C'était si naturel à vous de me rabattre...

SEBASTIAN. — Que vous avez voulu nous punir.

SOLEDAD. — Je n'aimais pas votre ton d'hommes.

SEBASTIAN. — Croyez-vous vraiment que cela nous faisait isir! Que cela *me* faisait plaisir ? Est-ce que vous croyez que Soledad que je porte en moi pouvait si aisément prendre un age de trahison ? J'essayais de vous imposer ce masque : ma in tremblait; le masque bougeait tout le temps, et devenait nsparent, et vous apparaissiez derrière, telle que je vous sais ouis toujours.

SOLEDAD *(passionnément)*. — Jamais vous ne m'auriez dit cela r. Il vous fallait ce cadavre. Vous êtes tellement lâches, vous res, avec ce qui vous est cher. Tellement furtifs et fautifs dès 'il s'agit de vos amours. *(Un temps.)* Et puis, enfin... *(elle hésite*

SEBASTIAN. — Et puis ?

SOLEDAD. — Et puis, c'était une affaire personnelle.

PACO. — Il n'y a pas d'affaire personnelle.

SOLEDAD *(cassante)*. — Il y a celle-là.

SEBASTIAN. — Et maintenant, êtes-vous rassasiée ?

SOLEDAD. — Je pense... Oui.

SEBASTIAN. — Vous sentez-vous enfin hors d'atteinte ? Inatta-able ?

SOLEDAD *(baissant la tête)*. — J'ai pensé qu'il vaudrait mieux, toute façon, que j'aille travailler ailleurs.

SEBASTIAN. — Nous jeter ce meurtre à la figure et nous tourner dos. *(Silence.)* C'est cela ?

SOLEDAD — Il fallait fracasser quelque chose pour arriver jus-'à vous. *(Mouvement de Tita dans le fond.)* Ou pour me délivrer vous en plantant au fond de vous un souvenir qui ne vous quitte-t plus.

SEBASTIAN. — Deux balles dans le cœur ? *(Ils se regardent fixe-nt. Soledad ferme les yeux. Puis, Sebastian se secoue. Sur un ton usé.)* Eh bien! jusqu'à nouvel ordre vous faites encore partie groupe, et je vous défends de prendre une décision avant que us ayons réfléchi. C'est entendu, ne bougez pas d'ici toutes deux. tâchera de vous avoir vos papiers. Tu viens, Paco ?

PACO *(Il avance lentement vers la porte, comme alourdi, puis se ourne)*. — Tu me détestes toujours ?

SOLEDAD *(doucement)*. — Plus maintenant. Paco.

Paco. — Même plus !

Soledad. — Surveillez bien la maison, demain, avant d'entrer.

Sebastian. — Vous croyez que vous ne risquez rien ? Vous ne voulez pas venir passer la nuit chez ma mère ?

Soledad *(secouant la tête)*. — A demain.

Sebastian. — A demain, Soledad. Au revoir, Tita.

(Les deux hommes sortent. Tita n'a pas bougé.)

SCÈNE III

Soledad et Tita.

Silence. Machinalement Soledad appuie sur le bouton électrique près de la porte. Reste seule allumée la lampe de chevet. Un air de radio lointain entre par la fenêtre. Soledad cherche le regard de sa sœur. Celle-ci reste obstinément de profil, la tête un peu renversée comme si elle regardait le ciel, bien qu'elle tourne toujours le dos à la fenêtre. Le vent ébouriffe ses cheveux.

Soledad *(presque timidement)*. — Si tu ne te sens pas en sécurité, nous pouvons aller où Sebastian a dit. *(Geste d'indifférence de Tita.)* Tu m'en veux de t'avoir exposée ? Je ne pouvais pas faire autrement, je t'assure. C'était le seul moyen de nous délivrer toutes deux, d'effacer cette histoire. Définitivement. Cela m'est apparu hier soir, pendant que tu racontais, et je n'ai fait qu'y réfléchir toute la nuit. Tu m'avais tirée de prison, il fallait achever le travail. *(Devant le silence de sa sœur, instinctivement, elle parle de plus en plus comme si elle se justifiait.)* Mais s'ils arrivent jusqu'ici, je leur dirai, je ne les laisserai pas t'arrêter. Cela, tu le sais, je pense ?... Tu as peur, dis-moi ?

Tita *(se parlant à elle-même)*. — Voilà ce que tu as fait de ta liberté... C'est ma faute... J'ai été trop bête. Jamais je n'aurais dû te parler des rendez-vous... Quand j'ai vu ce revolver, j'ai cru que tu voulais te tirer dessus, et j'ai tout dit. *(Les regards des deux sœurs se portent automatiquement sur la table où repose toujours en pleine lumière le revolver de Paco.)* Mais j'en ai trop dit. Je t'ai désigné une autre cible. C'est moi, moi qui te l'ai livré.

Soledad *(horrifiée)*. — Tita, qu'est-ce que ça veut dire ?

Tita *(mauvaise)*. — Tu le sais. Tu as déjà compris. Ne fais pas l'idiote... Et pourquoi ne serait-ce pas possible ? Parce que tu ne

ıvais pas deviné ? Parce que cela ne t'est pas venu à l'idée *à toi* :ndant qu'il t'interrogeait ? *(Perfidement.)* A ce moment-là, tu : pouvais pas penser à tout. Et qui sait *(s'avançant vers elle)* tu as peut-être pensé. Seulement voilà, tu n'étais pas en position. t maintenant tu ne voudras jamais le reconnaître.

SOLEDAD. — Tais-toi.

TITA. — Oh! Je t'en prie, pas d'indignation, pas de cris de scan-ıle. Tu n'es pas Paco. Et je ne suis pas toi. Je pouvais me per-ettre d'aller trouver cet homme sans demander la permission personne, pour te tirer de là. Je me suis permis davantage, voilà :ut. J'avais aussi le droit.

SOLEDAD. — Mais où cela t'aurait-il menée ? Mais ce n'était pas :vable.

TITA. — Je ne me demandais pas si c'était vivable ou non. Je ›ulais vivre ça. Jusqu'au bout. Me jeter là-dedans. N'essaie pas ɘ comprendre.

SOLEDAD. — Sens-tu au moins que ça ne pouvait pas bien finir ?

TITA. — Et après ? Tu ne peux rien m'apprendre. J'avais hor-ur de son métier. Je t'avais assez entendue parler pour savoir ı'il n'avait aucune excuse, aucune justification possible. Je me sais qu'il n'était pas deux, qu'accepter cette vie, et continuer de ıccepter, c'était la preuve qu'il était faussé, tout entier. Je me sais que son amour devait être faussé, son sommeil aussi; le gard qu'il posait sur moi, et sur toute chose. Et pourtant il .ait lui, et il était là. Et tout cela le faisait comme inépuisable. 'était extraordinaire de penser qu'il pouvait me regarder, et ɾoir envie de moi comme les autres hommes.

SOLEDAD. — Mais voyons, c'est enfantin — pourquoi ne l'aurais-tu ı pas séduit lui aussi ?

TITA *(poursuivant)*. — Comme les autres, et pas comme les ıtres justement. De savoir qu'il avait trempé jusqu'au cou dans .gnominie, et qu'il aimait en moi ce qu'il n'était pas. De savoir u'il savait ce que je pensais, qu'il comprenait que je le comprenais, u'il avait honte. Qu'il m'aimait dans la honte, et qu'il s'entêterait uand même, dans son métier; dans son amour. Qu'il se méfiait ɘ moi et qu'il se méprisait pour cela. Je le sentais contre moi ›mme un cheval au bord de l'écart. Tout affleurait entre nous, ıns cesse. Nous touchions tout du doigt, et jamais rien n'était dit.

SOLEDAD *(avec haine)*. — Quelle victoire pour lui : le jour, il ɔus écrasait tous. La nuit il pouvait nous séduire tous en toi.

TITA *(avec dépit)*. — J'aurais aimé jusqu'à cela.

SOLEDAD *(avec une joie âpre)*. — Heureusement que je me suis trouvée là. Il croyait nous avoir. Mais toi tu as eu son corps et son amour, et moi j'ai pris sa vie. C'est nous qui l'avons possédé à fond.

TITA. — En profitant de son amour! Il était le plus fort sans cela, et vous ne vous seriez pas risqués à l'attaquer. Ah! tel qu'il était je l'aime mieux que vous tous.

SOLEDAD. — Aimais-tu penser aussi à la ration de coups de matraques, de côtes brisées, d'ongles arrachés qu'il servait chaque jour à ses hommes ? Aux cris qui montaient de ses caves pendant qu'il songeait à toi derrière son bureau ?

TITA. — Je t'ai déjà répondu.

SOLEDAD *(songeuse)*. — C'est quelque chose de régner sur un homme qui représente la terreur et qui est si intelligent. Avoue-le : j'ai dû bien t'agacer avec mon activité de fourmi, les intrusions de Paco, les réunions pour lesquelles je te quittais, toute cette vie morne, têtue et inquiète que je t'opposais sans cesse, que je mettais sans cesse entre nous. Tu as voulu entrer là-dedans en triomphe, comme on crève un cerceau de papier. Et gagner du premier coup... Tu as voulu le pouvoir sur celui qui avait pouvoir sur nous. Sur *Moi. (Un temps.)* Avoue. Ou plutôt, ne dis rien. Interroge-toi et reconnais-le devant toi-même. C'était fascinant, dis ? Seulement, — je ne parle pas cette fois des cris, ni du sang, ni des morts, c'est encore trop beau. Seulement l'odeur. Rien que l'odeur qui vous accueillait dans ces caves, à dix mètres au-dessous du bureau d'Alfonso. Je l'ai sentie. Est-ce que tu l'imagines, cette odeur ? *(Silence.)*

TITA *(sourdement, puis de plus en plus fort)*. — Sebastian avait raison. Mais ce n'est pas lui, ce n'est pas Paco non plus que tu as voulu punir. Pas seulement eux. C'est moi.

SOLEDAD *(avec irritation)*. — Tu perds la tête.

TITA. — Tu as pu croire un moment que tu avais réduit tes gardes au respect; que tu avais désarmé la police par ta seule présence, par la révélation de ton être, — il y a de quoi rire. Tu avais dû souvent en rêver, dis donc, quand tu imaginais ton arrestation. Mais je suis venue et je t'ai volé ta victoire. Tu ne pouvais pas t'en consoler. Rien n'était arrivé. Rien du tout. Tu as vu comme dans un miroir cette scène de rêve que tu avais jouée; ce fantôme que tu avais été...

Soledad. — Pas plus fantôme que l'image que tu te fais de ton amant!

Tita. — Alors il t'a fallu me nier, moi et ce que j'avais fait. Supprimer, effacer pour toujours le don que je te faisais. Des confitures, des robes, des fleurs, tu pouvais bien les accepter de moi, mais pas cela. Tu n'admets pas que j'aie pu intervenir dans ta vie, sur le terrain même de ton activité. Il t'a fallu remonter sur la scène à ton tour. *Pour de bon.* Faire quelque chose d'irréparable, cette fois, et répandre du vrai sang. Maintenant encore, tu pourrais te taire et me plaindre, mais il te faut me châtier, m'anéantir jusque dans mon regret, abîmer ma peine, me convaincre de ma faute.

Soledad. — C'est toi qui as voulu me faire la leçon; prouver que ton charme pouvait souffler sur les portes d'une prison, tandis que nous autres, pauvres fous, nous nous débattions dans l'impuissance.

Tita. — Folle, oui. Folle que tu es, de penser que j'ai voulu t'en remontrer. As-tu jamais supporté qu'un autre que toi mène le jeu ?

Soledad. — Toi, tu as cherché à jouer ton jeu dans une histoire qui te dépassait ?

Tita *(fortement)*. — Non. Il fallait faire dérailler la machine. Je n'ai trouvé que moi. Je me suis lancée en travers des voies. Et tu t'es crue outragée. Et tu te venges.

Soledad *(criant)*. — C'est faux! *(plus bas)* Ce que je n'ai pas pu tolérer, c'est de t'avoir jetée là-dedans, c'est que cet homme t'ait eue, et de lui avoir servi, moi, à te payer; d'avoir échangé ma misère contre sa jouissance de toi. C'est que toi, tu aies dû payer ce prix-là, que tu fusses liée à lui, qu'il pût disposer de toi, qu'un morceau de nous restât sous son empire.

Tita *(âprement)*. — Moi, je luttais contre de *vrais* malheurs. Ce que je n'ai pas pu suppoeter, c'est que, dans l'obscurité, derrière de gros murs, on te menace, on te violente, on t'écrase. J'aurais pu tuer...

Soledad. — J'ai tué.

(Silence.)

Tita. — Paco était si rebutant, si empêtré. Quand j'ai pensé tout à coup à Alfonso. J'ai aperçu le jour. Je me suis précipitée par cette brèche. Je savais bien qu'il ne me résisterait pas. Et tout s'est passé comme je l'avais décidé : il se raidissait juste ce qu'il fallait pour que j'aie peur et que je le sente fléchir ensuite. Il men-

tait, et la vérité sortait de lui. Le vin était si fort... Pouvais-je reposer le verre, si vite après avoir bu ? Je me suis sentie insatiable de cette tension qui nous rivait l'un à l'autre. Insatiable de moi devant lui, insatiable de lui. *(Avec rage.)* Il a fallu que tu me l'enlèves... Pour achever de conquérir ton Sebastian. Le vrai prix que j'ai payé, c'est mon amour. C'est Alfonso que j'ai donné. Et non pas pour toi, pour ta vie ou ta liberté, mais pour ton bonheur. Tu as falsifié les enjeux.

SOLEDAD. — Comment pouvais-je prévoir ?

TITA *(mauvaise)*. — Et si tu avais prévu ?

SOLEDAD. — Ah! Je ne sais pas. A quoi bon demander cela, maintenant. J'aurais peut-être attendu un peu.

TITA. — Tu n'aurais même pas attendu : Je t'aurais fait horreur. Tu ne te gênes pas, toi. Tu frappes avec toutes tes bonnes raisons derrière toi.

SOLEDAD. — J'ai cru frapper avec ta propre main. *(Avec une assurance croissante.)* Et si j'avais pu le tuer quand j'étais en face de lui, dans son bureau, je l'aurais tué. Et tu n'y aurais été pour rien. C'était une chose nécessaire. Il ne fallait que l'occasion. Demain le jour se lèvera sur cette mort. Toute la ville chuchotera; chaque policier, en franchissant son seuil, se sentira criblé de regards. Le monde entier pensera que nous nous réveillons. Et ce sera peut-être vrai. Le reste ne compte pas.

TITA. — N'empêche que j'aurais pu aussi sauver les trois autres, un peu plus tard. Tu es dehors, toi, mais ton petit meurtre libérateur est en train de les tuer. Mais cela non plus ne compte pas, sans doute.

SOLEDAD *(atterrée)*. — Mon Dieu *(Se reprenant)*. Cela compte. Mais on ne choisit pas l'occasion : on la prend ou on la manque.

TITA. — C'est la première fois que tu tirais sur un homme ?

SOLEDAD. — Oui.

TITA. — Je sais comment tu l'as trouvé dans l'auto, le dos appuyé et les bras ouverts pour mieux accueillir tes balles... Et inutile de te demander si ta main a tremblé. *(Un temps.)* Ah! *(se passant la main sur le front)*. Il aurait mieux valu ne toucher à rien. Laisser les choses suivre leur cours... Peut-être, en effet suis-je sortie de mon rôle auprès de toi. *(Silence)*. Et pourtant je ne pouvais pas te laisser entre leurs mains. Maintenant encore, je sais que je ne pouvais pas.

SOLEDAD *(lentement, et comme s'éveillant)*. — C'est vrai... Je suis là. Et je suis sauve. Je m'appartiens de nouveau. Même quand Sebastian me soupçonnait, j'entendais la liberté qui cognait en moi des coups de joie. Même en apprenant ce que tu avais fait, j'ai ressenti ma vie regagnée comme un miracle. C'était quand même un miracle. *(Tita la regarde.)* Maintenant tu me hais. Il va falloir que je m'éloigne de toi. Je m'éloignerai en possession de moi-même, et cette possession, c'est toi. Tout est de nouveau fait pour moi : mes mains devant moi sont à moi; cette lumière, cette fenêtre, cette nuit, c'est à moi. Et c'est toi. Tout recommence. Mon travail que je vais reprendre, c'est toi qui me l'auras rendu. Tout ce qui me viendra, tout ce que je ferai, désormais, ce sera toi.

(Tita, tout en l'écoutant, s'est rapprochée d'elle. Elles s'embrassent. Tita pleure. On entend au loin une sirène d'auto de police. Elles écoutent.)

TITA. — Soledad!

SOLEDAD. — L'alerte est donnée. Tu ne veux pas que nous allions chez la mère de Sebastian ?

TITA. — Restons ici. Ensemble .*(Montrant le revolver.)* Combien reste-t-il de balles dans le revolver.)

SOLEDAD. — Quatre.

TITA. — Ça suffit bien.

SOLEDAD. — Tu crois qu'il te faisait surveiller ?

TITA. — Je ne sais pas. Je savais si peu de lui encore. Je jouais à Colin-maillard.

SOLEDAD. — Tu as toujours aimé ce jeu. *(La sirène se rapproche.)* C'est maintenant que tu vas savoir.

(Elles se serrent l'une contre l'autre, formant un petit groupe sous la lumière de la lampe, tandis que le reste de la chambre reste plongé dans l'obscurité. Une lueur rouge de néon balaye cette ombre.)

SOLEDAD. — Ils sont passés, Tita. C'est fini.

(Ils s'éloignent.

TITA. — Comme on aura vieilli.

(La sirène s'éloigne.)

RIDEAU

Colette AUDRY.

LES ORIGINES DE LA COMMUNE

FERRIÈRES-EN-TAPINOIS (II)

La guerre n'intéressant Trochu et Favre à aucun degré, sinon pour sa liquidation la plus prompte, quels sont donc les devoirs qui réclament tous leurs soins ? Il y en a trois, et que voici : avant tout, maintenir l'ordre, ce qui implique à la fois l'usage d'un vocabulaire martial pour donner le change aux parisiens, et de solides mesures préventives pour les heures difficiles qui sont à prévoir; secondement, tout faire pour obtenir au plus vite la réunion d'une Assemblée Nationale dont les votes écraseront ceux des députés parisiens; troisièmement, s'entendre tout de suite avec les prussiens en vue d'un armistice, prélude au traité final. Tels sont les desseins, très déterminés, de cette équipe de bourgeois gauchistes, éperdus à l'idée d'une « révolution sociale » pouvant « à toute heure », comme écrit Daru, « succéder à la révolution politique [150] », et qui sont parvenus à se faire admettre au Pouvoir comme mandataires d'un Paris qui veut se battre, qui veut repousser l'ennemi et le vaincre, et qui acclame la République. Qu'est-ce qu'une trahison ? C'est l'acte, répond le dictionnaire, « du mandataire qui substitue sa volonté à celle, contraire, du mandant ». La « volonté » du Gouvernement de la Défense Nationale, pour neuf

150. *Rapport Daru*, p. 81. « La révolution était en marche, écrit encore Daru dans son analyse de la journée du 4 septembre, et pouvait bouleverser la société. »

151. Dans sa brochure *La Politique et le Siège de Paris* (p. 96) Trochu, sans les nommer, déclarera qu'il y avait « trois » membres du gouvernement qui, au rebours de sens commun, croyaient à une victoire possible. Aucune hésitation sur le nom du premier, qui est Gambetta. Le second doit être Rochefort (mais nous verrons que Rochefort, au vrai, n'avait qu'une combativité restreinte); quant au troisième, on se demande qui cela pourrait bien être : sûrement pas Pelletan dont les confidences à Louis Veuillot, le 5 septembre, au cours d'un bref entretien, rue Taranne, ont été

de ses membres au moins sur douze [151], répond exactement à cette définition [152].

L'ordre ? Sur ce point, le péril majeur, comme on sait, vient de la garde nationale. « Notre sort », dira Jules Ferry, était, à tout instant, « entre les mains [153] » de cette milice que Trochu, pour sa part, appelle « l'armée de la démagogie [154] ». Rochefort avait proposé, dès le 5, pour la conduire, quelqu'un d'assez rassurant, ce Tamisier qui avait été, en 48, un républicain de l'école dite du *National*, et qu'on avait vu, en juin, avec Cavaignac, du côté de la bonne cause. Passer de La Motterouge à Tamisier, Trochu trouvait, malgré tout, la chose assez sinistre et il avait résisté plusieurs jours. La nomination de Tamisier n'avait paru à l'*Officiel* qu'en date du 9. L'armement indiscriminé, ininterrompu, de ces milliers et milliers de prolétaires était, pour le Gouverneur, une angoisse qui ne le quittait pas. Mais le moyen de s'y opposer ? Il éclatera, à ce sujet, des larmes dans la voix, devant la Commission d'Enquête, en juin 1871. « Quelques-uns croient qu'il était possible de les refuser [ces armes, aux gens de la basse classe] ou seulement de les lui mesurer, et de choisir. J'aurais voulu les y voir [155] ! » En vain, le 6, le gouvernement a tenté d'endiguer le flot; il a précisé que soixante bataillons nouveaux seraient constitués; pas un de plus; « mesure », dira le colonel Chaper, qu'on espérait « préservatrice du danger qui grossissait [156] »; limiter à ce chiffre les effectifs de la garde nationale, c'était « maintenir encore un grand nombre d'exclusions [157] » et l'on se proposait de veiller à ce que les exclus fussent les indésirables des quartiers les plus pauvres. Pure vue d'esprit! Quelle raison croyable, quel captieux prétexte

explicites; Garnier-Pagès peut-être ? ou Arago ? Personne d'autre. Mais ni Garnier-Pagès ni Arago ne mettront d'obtacles réels aux manœuvres constantes de la majorité pour la paix.

152. Veuillot, voulant dire que derrière « l'élan » national et pur qui souleva, le 4 septembre, la capitale, se dissimulaient les desseins, bien moins purs, de certaines gens, écrivait, dans l'*Univers* du 6 : « il y a eu de l'élan, et il y a eu aussi de la conspiration. *L'élan tire les marrons*; *la conspiration les croque.* » Excellente analyse des faits, — à cela près que la « conspiration » la plus authentique et qui a réussi, est celle de l'équipe Favre-Picard-Ferry-Simon, aidée du général Trochu, pour duper l'élan populaire et faire main basse, pour les détruire, sur la résistance et la révolution.

153. *Dép.* I. 395.

154. *Commission Parlementaire d'Enquête sur le* 18 *mars.* p. 37.

155. *Id.* p. 187.

156. *Dép.* II. 372.

157. *Ibid.*

à invoquer pour refuser du monde à la « défense » lorsqu'on avait pris le parti, afin de survivre le temps nécessaire, d'une simulation de résistance ? Il n'y avait qu'à subir, tout en accélérant d'autant plus les démarches, visibles et invisibles, d'où sortiraient — à temps, Dieu le veuille ! — l'Assemblée et la paix.

Une grande revue a été décidée pour le 13. L'idée en avait été proposée (par qui ? le procès-verbal ne le dit pas) le 9, au Conseil du matin; et Trochu avait, de son mieux, combattu cette suggestion; il s'en expliquera sans réticences dans ses *Mémoires* posthumes; j'avais, dira-t-il, « refusé nettement » cette « revue monstre », car elle me paraissait susceptible, par son ampleur et son climat, de « pénétrer les foules d'une foi grosse de danger, la foi dans la victoire » [*sic*] [158]. La revue eut lieu tout de même, et fut saisissante. « Sur plusieurs files de profondeur, raconte Irisson, de chaque côté de la rue, depuis la Bastille jusqu'au delà de la barrière de l'Étoile », la garde nationale était rangée, dans un ordre impeccable. Goncourt lui-même, le sceptique, l'apeuré, en a reçu une commotion. Il a rôdé, dès le matin, de bonne heure, dans les rues par où venaient les bataillons gagnant leurs emplacements respectifs; il a regardé ces hommes innombrables, « en redingote, en vareuse, en bourgeron », qui chantaient. Un grand frisson l'a pris. On sent « monter, dit-il, l'enthousiasme de cœurs héroïques »; « on se demande s'il ne se fera pas un de ces miracles qui viennent en aide aux nations qui ont la foi [159] ». Trochu, vingt ans plus tard, affectera l'ironie : à voir le délire de cette foule, ces grappes humaines partout, aux fenêtres, sur les balcons, sur les édifices, ces « rangs superposés de têtes et de drapeaux agités, toutes les bouches criant, tous les bras se démenant tandis qu'on m'interpellait, qu'on m'acclamait, j'étais, dira-t-il, ahuri [160]»; ahuri et terrifié, car je voyais trop, devant moi, « confondus, les soldats des futurs combats et les meneurs des futures émeutes [161] ». Au vrai, il a été assez bouleversé. Cet homme qui, en conscience, et sous le regard de ce Dieu auquel il croit, se conduit comme un traître parce qu'il estime qu'il protège ainsi, qu'il sauve, autant qu'il le peut, tout ce qu'il tient pour sacré : l'ordre, la famille, la propriété, la « civilisation chrétienne », il a honte, ce jour-là, des folles ova-

158. Trochu. *Œuvres Posthumes*, I. 217.
159. Goncourt. IV. 38-39.
160. Trochu. *Op. cit.* I. 219.
161. *Ibid.*

tions de ceux qu'il trompe. Le soir, au Conseil de 21 h. 50, il arrive, ému. Quelque chose en lui vacille; il « traduit — rapporte le procès-verbal — les vives et excellentes impressions » que la revue a faites sur lui; « avec ces trois cent mille hommes armés et enthousiastes, il croit désormais Paris presque invincible[162] ». Je sais bien qu'il parle devant certains suspects, certains ennemis; je sais bien aussi qu'il a soin, dans ses propos optimistes, de glisser le correctif d'un « *presque* » où s'atténue le démenti qu'il apporte, ce soir-là, à ses déclarations réitérées des jours précédents sur l'impossibilité de toute résistance. Mais il a été remué tout de même. Ces gens qu'il a vus, ces pauvres qui lui font si peur, comme ils sont loin — pour l'instant au moins — de nourrir des pensées affreuses! Comme ils y croient, à leur « défense nationale »! Comme on les sent prêts à mourir, et pas pour leur « Sociale », mais, littéralement, pour la France. Et tellement dociles, tellement dans sa main! Tout ce qu'on pourrait faire, avec eux... Faire quoi ? Le mal; leur malheur; assurer la victoire horrible de la République. Et le voudrait-on même, que c'est impensable. Trochu a besoin de se rassurer. Pas plus qu'un autre il n'aime vivre avec une conscience mal à l'aise. Mais bien sûr, voyons, qu'une résistance, malsaine en soi, est au surplus inconcevable. Ces bonnes gens ne sont pas des soldats; ils n'ont aucune instruction militaire; les jeter tels quels sur l'ennemi, c'est les vouer au carnage. Et il n'y a plus d'armée dans le reste de la France. Ainsi Trochu se récupère, rassemblant ses esprits secoués. Il n'est pas une femme pour céder ainsi à des agitations nerveuses, à la contagion d'une démence collective! Et puis la négociation ouverte et salvatrice est déjà commencée avec la Prusse. M. Thiers vient d'arriver, ce matin même, 13 septembre, à Londres. Il y travaille déjà à préparer la capitulation. Que l'affaire, hélas, lorsqu'elle s'ébruitera, sera rude à faire admettre à cette population déchaînée dans sa passion de « défense à tout prix »! Une seule attitude à prendre; cette foule qui lui fait confiance, par bonheur — tout le succès de l'opération repose sur cette duperie qu'il importe d'entretenir jusqu'aux derniers confins du possible et de l'impossible — continuer à la séduire, à l'empaumer ferme. D'où la proclamation que rédigera Trochu le lendemain et que publiera l'*Officiel* du 15 : « Ayez confiance entière! [...]. L'enceinte de Paris défendue par l'effort

162. *Procès-Verbaux* [...] p. 115.
163. *Dép.* I. 445.

persévérant de l'esprit public, et par trois cent mille fusils, est inabordable [...]. De l'ordre partout; du calme partout; du dévouement partont [...]. Préparez-vous à souffrir avec constance. A cette condition vous vaincrez! » Il l'a lâché, cette fois, Trochu, ce mot qu'il n'avait pas osé, on s'en souvient, inclure dans sa proclamation première. Mais l'heure est si grave, si proche, peut-être, est cet armistice-reddition, tant espéré, et qu'il sera si délicat d'annoncer aux parisiens tout à coup — dans moins de huit jours, moins de six jours, qui sait ? si tout va bien — que, tant pis, allons-y pour ce « *vous vaincrez* », dur à écrire, tant l'hypocrisie est énorme; mais il y a de ces péchés difficiles qui sont des actes de vertu. Et chez les naïfs, façon Garnier-Pagès, on se met à croire tout de bon à une conversion du Gouverneur; on se persuade que la revue du 13 l'a galvanisé, qu'il reprend courage. Garnier-Pagès se félicite de ce progrès du général; en 1871, devant la Commission d'Enquête, il marquera encore d'une pierre blanche cette journée du 13 septembre 1870 : « Le général, dès ce moment-là, se dit : peut-être pourrais-je défendre les remparts [164] »; et, déformés tout de suite, selon l'usage, par les transmissions successives, les propos de Trochu, au Conseil du 13, se mettent à courir Paris, devenant un témoignage des plus beaux espoirs chez ce prudent, ce trop sage, ce libéral hier encore timide, mais si brave cœur : « Jusqu'ici je ne croyais pas aux armées révolutionnaires; je commence à penser qu'elles seules sont invincibles. » Pieusement enivrée, Mme Edgar Quinet consigne dans ses tablettes, le 15 [165], cette consolante phrase apocryphe.

On s'est mis, aussi, à payer les gardes nationaux. Les conservateurs répéteront que le bel engouement des ouvriers de Paris du côté du képi s'expliquait surtout, de leur part, outre ce désir qu'ils avaient de s'assurer la possession d'une arme pour *revendiquer* plus à leur aise et renverser plus facilement l'ordre établi, par l'attrait, si naturel, de l'oisiveté rémunérée. Les dates contrarient un peu cette interprétation. Il y a déjà deux cent mille gardes nationaux inscrits sur les registres quand le gouvernement songe à leur allouer une solde. C'est le 12 seulement (*Officiel* du 14) qu'une indemnité de 1 fr. 50 par jour est offerte à ceux des gardes nationaux « qui n'ont d'autre ressource que leur travail » et « quand ils en feront la demande ». Geste d'humanité, de prudence aussi, d'amicale prévenance qui accroîtra encore, au sein de la plèbe, ces

164. *Dép.* I. 445.
165. Mme Edgar Quinet. *Journal du Siège*, p. 75.

dispositions si favorables qui sont déjà les siennes à l'égard de l'Hôtel de Ville. Dès le Conseil du 9, au matin, la solde de la mobile a été portée à 1 fr. 50 également. Les « prétoriens » de Trochu, les voilà, — les mêmes, en somme, que ceux de Lamoricière, lors de la crise précédente, mais en beaucoup plus grand nombre, et de meilleur aloi. Le gouverneur a fait venir de province près de cent mille de ces jeunes gens [166], que n'a pas infectés l'esprit de la capitale et qui, pour la plupart du moins, comme le note avec satisfaction Fidus, « ne crient pas, eux, vive la République [167] ! » « Ils n'ont pas du tout mauvais air », constate de son côté M. d'Haussonville [168], que ces arrivages réconfortent. Tous ceux de Paris, d'ailleurs, ne sont pas mal orientés, tant s'en faut. Un intéressant article, écrit pendant le siège et publié par la *Revue des Deux Mondes*, nous éclaire sur ce point avec gentillesse : « Les officiers des faubourgs Saint-Germain et Saint-Honoré, ceux de la Bourse, du Louvre, du Luxembourg, de l'Opéra, ont eu de la peine à cesser de nommer leurs soldats : *Messieurs ;* mais la courtoisie, la délicatesse des manières, la tenue soignée, coquette même, et les grâces de la conversation continueront d'être la marque distinctive de ces mobiles du meilleur monde [169]. » Il est vrai que, chez ceux des autres quartiers, « on s'aperçoit trop que la hiérarchie sociale fait défaut dans notre ville et que Paris ne connaît pas la distinction des châteaux et des chaumières ». Mais le gigantesque apport de la province balance, efface presque, ces inconvénients. Le breton Trochu a fait appel aux gars de chez lui ; il les connaît bien ; des rustiques de la bonne manière ; des purs ; des paysans dont pas un, ou presque, ne sait lire, et qui ne parlent et ne comprennent que leur langue étrange ; imperméables, par conséquent, aux idées corruptrices ; quelque chose comme une légion de bons barbares au service des gens de bien. Vingt-deux mille mobiles de Bretagne ont été déversés sur Paris dans la nuit du 7 au 8 septembre. Ils sont arrivés, raconte Sarcey, « avec leurs longs cheveux et leurs

166. Rappelons que la « garde nationale mobile » était composée des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, à qui le hasard d'un bon numéro, ou l'achat d'un « remplaçant », avait permis d'échapper au service militaire proprement dit. Nombreux étaient parmi eux les garçons aisés qui avaient, comme on disait, « payé leur homme ».
167. Fidus. *Op. cit.* I. 106.
168. D'Haussonville. *Op. cit.* p. 144.
169. L. Étienne. « *La garde mobile* », dans *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1871.

grands chapeaux ronds [170] », et leurs binious, et leurs curés marchant en tête des bataillons, à côté des officiers. « Ils font plaisir à regarder », note M. d'Haussonville [171], et Fidus affirme, plein de joie, qu'ils sont tous, des « monarchistes déclarés [172] ». Le gouvernement continue, d'autre part, comme sous l'Empire, à choisir les officiers de cette jeune troupe selon les critères établis : des gens, politiquement, sûrs. Témoin cet entrefilet qu'on découvre dans l'*Officiel* du 17, annonçant la constitution d'un 67e régiment de mobiles : « le lieutenant-colonel Camille-Armand de Polignac est nommé à son commandement ».

Les utiles gendarmes aideront la mobile, le cas échéant. Il a suffi de les débaptiser. Décret du 10 septembre : « Le corps de gendarmerie chargé de la surveillance de la capitale », et qui, depuis le 11 décembre 1852, s'appelait « garde de Paris », prendra désormais le nom de « garde républicaine ». Les agents de police ont dû couper leurs moustaches, l' impériale n'étant plus de mise et, eux aussi, ont changé de dénomination; ils sont devenus des « gardiens de la paix »; mais si Kératry, tactiquement, s'applique à ne plus guère montrer dans Paris ces argousins qu'il groupe, dit-il, en une unité combattante du côté des remparts, il n'oublie, dans l'accomplissement des fonctions dont il a lui-même fait choix, aucun des devoirs qui incombent à « l'autorité spécialement investie », comme disait Piétri, son prédécesseur, « de la mission de veiller au respect de l'ordre et de la sécurité publique [173] »; « indicateur » est un mot grossier, qui se prononce : « *correspondant* »; et Kératry maintient les traditions, entretenant, autour des clubs rouges, des essaims d'espions; « surveillance au dehors, *correspondants* à l'intérieur; la police ne se fait pas autrement [174] ».



La question des maires a été traitée un peu vite par ce Gambetta qu'on n'aurait jamais dû, Picard le disait bien, laisser s'emparer d'un poste aussi précieux que le ministère de l'Intérieur. Gambetta a procédé lui-même, le 5, à la désignation des nouveaux « maires provisoires » dans la capitale. Leurs noms paraissent, le 6 au matin,

170. Sarcey. *Op. cit.* p. 59.
171. D'Haussonville. *Op. cit.* p. 144.
172. Fidus. *Op. cit.* I. 107.
173. Déposition Piétri dans *Dép.* I. 254.
174. *Id.* I. 255.

à l'*Officiel*, et c'est aussitôt, chez Favre [175], Picard, Simon, le plus vif émoi. Au Conseil, qui se réunit à deux heures, Picard éclate; il dit qu'il fallait « garder les anciens », que l'on se devait de ne toucher à rien dans l'administration municipale, qu'il ne comprend pas comment une mesure aussi grave a pu être prise par M. Gambetta sans l'avis préalable de tous ses collègues, et que « certains noms », de maires ou d'adjoints, « révoltent l'opinion [176] » — l'opinion sage et « modérée », la sienne; il s'élève particulièrement contre la désignation de Greppo, un ouvrier, comme maire du IVe arrondissement, de Bonvalet, ce restaurateur qui a fait de son *Cadran Bleu*, sous l'Empire, un foyer d'anarchistes, comme maire du IIIe, et de Ranc, ce sectaire, comme maire du IXe. Et tant d'autres, dans la liste, qui sont déplorables : Corbon, au XVe, Clemenceau, au XVIIIe, Henri Martin, au XVIe... Jules Simon est navré, également, et ne cachera pas à M. d'Haussonville qu'il y a là de « mauvais choix », des « choix très fâcheux [177] ». Vacherot, qui sera l'un des maires élus en novembre (un bon esprit, Vacherot, un ferme libre-penseur à la Picard, et très ami de l'ordre en même temps) déclarera tout franc que Gambetta a bien mal agi en acceptant « des républicains de toutes nuances », au lieu de les trier convenablement, « faisant descendre les choix jusqu'aux jacobins et aux socialistes [178] ». Le plus calme, dans l'affaire, est Trochu, qui suit son idée de séduction des foules. Du moment que tout cela n'aura que la durée la plus brève, et que les allemands, ou l'Assemblée, ou tous deux ensemble, vont bientôt faire régner dans Paris un ordre exemplaire, laissons Gambetta jouer de bonne foi son rôle, actuellement favorable. En réponse aux fébrilités de Picard, le Gouverneur est apaisant. Il reconnaît que Picard a des raisons de s'étonner, mais pensons aussi, dit-il, à « l'équilibre des forces »; il se réfère à ce qu'on a conclu l'avant-veille : « la présence de Rochefort » au gouvernement — et c'est devant Rochefort qu'il prononce ces paroles, avec un sourire bienveillant — « est aussi utile que celle du général Trochu [179] ». D'ailleurs, ces maires, voyons les choses telles qu'elles sont, leurs attributions sont modestes; ils n'ont aucune mission politique; ils sont de purs

175. L'hostilité de Favre est signalée par Trochu dans son texte : *la Politique et le Siège de Paris*, p. 203.
176. *Procès-Verbaux* [...], p. 78.
177. D'Haussonville. *Op. cit*, p. 236.
178. Cf. *Rapport Daru*, p. 104.
179. *Procès-Verbaux* [...] p. 78.

agents du Pouvoir, chargés seulement de l'état-civil, de l'assistance publique, et de l'équipement de la garde nationale. Trochu changera d'avis, un peu plus tard, lorsque ses espoirs d'une pompte paix auront été déçus et qu'il lui faudra prolonger pendant des semaines et des mois sa harassante gymnastique sur la corde raide, son double jeu interminable, et que les maires, pleins d'angoisse, voudront s'occuper un peu de ce qui ne les regarde en aucune façon, ce qui est son affaire privée, la guerre, la « défense ». Il sera sévère pour eux dans sa déposition du 26 juin 1871 : « dans leur ensemble, malgré quelques exceptions, ils ne pouvaient offrir de garanties à l'ordre [180] ». Au début de septembre, Trochu ne s'affole pas; les circonstances étant données, il trouve que ça peut aller, ces municipalités du genre pandemonium, comiques à force d'invraisemblance, avec des magistrats municipaux dont la place normale serait au bagne, mais qui, dans l'aventure inouïe qu'il s'agit de mener à bien, sont exactement, pour cet intermède apocalyptique, les gens qu'il faut à la place qu'il faut. Au surplus, afin de les tenir en lisières un peu plus sérieusement que ne saurait le faire le « maire de Paris », le vieil Arago, cette tête folle, a été coiffé d'un surveillant qui connaît son devoir et qui ne plaisante pas. Dès le 6, par décret paru à l'*Officiel* du 7, « Jules Ferry, membre du Gouvernement », a été nommé « délégué du Gouvernement près l'administration du Département de la Seine ».

Gambetta lui-même, Trochu lui trouve, ces jours-ci, du bon, beaucoup de bon, car il croit si bien à sa « défense nationale » qu'il facilite grandement la tâche des habiles. En quoi donc ? Mais, en ceci que, tout accaparé par la guerre — joujou qu'on lui ôtera sous peu — il n'ennuie personne sur le plan des affaires consistantes, celles qui touchent à l'ordre politique et social. Favre avait trouvé une formule bien venue pour expliquer l'abstention entière du gouvernement du côté des réformes. La République est une réalité si haute, qu'il nous faut « éviter, disait-il, tout ce qui la rapetisserait au niveau d'un parti [181] ». Rien, en conséquence, ne rien faire, surtout rien, qui pût abaisser jusqu'au misérable domaine du concret cette abstraction sacrée. Et Gambetta est admirable dans ses instructions aux préfets (ces préfets dont on a contrôlé soigneusement les noms [182]; toute la séance du Conseil, le 6 au soir,

180. *Commission Parlementaire d'Enquête sur le* 18 *mars. Dép.* p. 187.
181. Favre. *Op. cit*, I, 92.
182. Et, dès le 5, pour n'effrayer point la province, Gambetta a fait décider, en Conseil, que les préfets garderaient leur nom, habituel et

ı été employée à ce travail-là, les propositions de Gambetta étant oupesées, étudiées, une à une); lui-même — et Trochu mesure à on prix une collaboration aussi parfaitement adaptée à ce que 'on attend d'elle — lui-même recommande et prescrit aux préfets le ne pas faire de politique, de toucher le moins possible aux orgaıismes qui sont en place, de n'inquiéter aucune opinion, de ı'alarmer aucun intérêt, de s'absorber corps et âme dans l'unique ıécessaire : la résistance à l'ennemi. Dès sa première circulaire *Officiel* du 6), le ministre de l'Intérieur a clairement indiqué aux ·réfets le but à atteindre; il a souligné, à leur intention, le caracère avant tout national du nouveau gouvernement, et de cette République ressuscitée autour de laquelle tous les citoyens peu·ent et doivent s'unir, « une République de combat à outrance ontre l'envahisseur »; n'ayez, leur a-t-il dit, qu'une seule idée en ête, c'est que « la Patrie est en danger »; que toutes vos actions oient dirigées par ce constant souci, et lui seul; « appliquez-vous urtout à gagner le concours de toutes les volontés [183] »; et le surındemain (*Officiel* du 8) il leur a répété : « ne pensez qu'à la guerre, t aux mesures qu'elle doit engendrer. Donnez le calme et la sécuité pour obtenir en retour l'union et la confiance. Ajournez d'autoité tout ce qui n'a pas trait à la défense nationale ou pourrait entraver [184] ». Voilà qui est parler! Une bénédiction, ce Gambetta! 'areil obnubilé, que rêver de mieux, au moment où il importe si apitalement d'empêcher les jacobins de nuire? C'est lui, le jacobin ıajor, qui leur donne l'ordre d'être inoffensifs. Ils vont jouer, artout, en y croyant dur comme fer, aux petits-soldats-pour-rire, andis que l'on fera en sorte, à Paris, que leur zèle chauvin perde, n huit jours, sa raison d'être. Et c'est un fait que le bon jeune omme — rappelons qu'il n'a que trende-deux ans, alors que Favre n a plus de soixante; c'est le petit dernier de la famille, l'enfant de roupe, l'enfant de chœur — est dans une espèce de transe tricolore· e soir du 4, lors de la première réunion du Conseil, alors que les ensées des sages étaient toutes fixées sur le drame intérieur, la tuation de Paris, la protection de l'ordre social, « M. Gambetta arla presque exclusivement des prussiens [185] ». C'est sa marotte.

ıssurant, de « préfets », sans qu'on les baptisât, dangereusement, « comissaires extraordinaires », — ce qui risquerait d'évoquer, bien inutileıent, Quarante-Huit ou la Convention.

183. *Journal Officiel* du 6 septembre 1870.
184. *Journal Officiel* du 3 septembre 1870.
185. Déposition Guyot-Montpayroux, dans *Dép.* II, 203.

Le duc de Luynes, châtelain de Dampierre, a fait connaître son ralliement, le 5; ce hobereau léger, qui n'a aucun sens politique, veut qu'on se batte, et veut se battre; aussitôt Gambetta lui a répondu, par dépêche (5 septembre, 20 h. 55) : « Recevez mes félicitations, au nom de la France, pour votre patriotisme [...]. Venez [186] »; le 6, pour le préfet de la Haute-Marne, Gambetta reprend son antienne : « La défense nationale, voilà l'unique règle [187] »; il conseille aux administrateurs, le 7, de s'efforcer, tous, sincèrement, de « vivre avec les municipalités existantes »; et de « tirer d'elles tout le parti possible pour la défense [188] »; il ressasse sans trêve sa formule, et la rappelle, le 9, au préfet de la Dordogne : « ne pas oublier que nous sommes avant tout le gouvernement de la Défense Nationale [189] »; à Esquiros, préfet des Bouches-du-Rhône, qui s'occupe trop de la République et pas assez de la guerre, Gambetta télégraphie, le 10, à 21 h. 50 : « Je vous en conjure, réfléchissez que la politique du gouvernement, c'est la défense nationale, et uniquement la défense nationale [190] ».

Sans doute, il est un peu encombrant avec sa « volonté de vaincre »; Favre avoue que son collègue, dès le début, allait trop loin, et donnait trop de gages à ceux qui, « exagérant le noble instinct de l'honneur national, croyaient à la nécessité d'une inflexible et fière résistance [191] ». C'est là un travers dont Jules Favre, pour sa part, est pleinement exempt. Il trouve déplacée et inconvenante la circulaire de Gambetta, le 12 septembre, « à messieurs les maires provisoires » sur les réfractaires, presque tous honnêtes gens, et à qui le ministre de l'Intérieur prétend donner la chasse; et s'agit de la mobilisation décrétée le 10 août pour tous les hommes valides et non mariés, âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans; mobilisation toute théorique et dont Trochu n'a que faire; et voilà que Gambetta, le 12, dénonce publiquement une petite ruse que tout le monde, au gouvernement, connaissait, mais sur laquelle on avait le bon esprit de se taire; « un certain nombre d'habitants de Paris, âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans, appelés sous les drapeaux par la loi votée le 10 août et pouvant être astreints au service de l'armée active, se sont, en raison de

186. *Dépêches télégraphiques officielles*. II, 214.
187. *Id.*, II, 218.
188. *Id.*, II, 219.
189. *Id.*, II, 224.
190. *Id.*, II, 227.
191. Favre, *op. cit.*, I, 155.

cette circonstance, dispensés de se faire inscrire sur les contrôles de la garde nationale ». Et après ? Comme si l'on n'avait déjà pas assez de gardes nationaux! Mais non, Gambetta enjoint aux maires d'aller tracasser ces gens calmes et de « procéder d'office » à leur incorporation dans les rangs de la milice qui doit défendre les remparts. Du moins n'a-t-il pas été intraitable sur les questions de personnes dans les grandes administrations. S'il a fait de vilains changements à l'Intérieur, il n'a pas insisté pour le renvoi de Rouland, ancien ministre de l'empereur, dont Picard exige le maintien au sommet de la Banque de France. Et Rouland est resté. C'est encore Picard qui a triomphé sur la question des « dotations » des grands dignitaires impériaux. Entendu; dotations maintenues; on ne le révélera pas au public, voilà tout. « Plus heureux », dit Daru [192], que celui de l'Intérieur, le haut personnel « des Finances, de la Marine, des Affaires Étrangères » ne sera pas touché. Favre et Picard s'appliquent à garder partout, dans les postes-clés, les conservateurs qui s'y trouvent et Gambetta laisse faire; pourquoi pas, si ces messieurs ne pensent, comme lui, qu'à la délivrance du sol national ? Là encore, Favre, qui s'entend aux traductions avenantes, a eu la phrase étudiée qui couvrira l'opération. Il y a encore des bonapartistes en France, a-t-il dit ? Possible. Nous les ignorons. La République est le régime de la grandeur d'âme; elle « refuse » à ces tenants de l'absolutisme « l'honneur d'une agression quelconque [193] ». La République ne persécute pas! Sa tolérance est telle que loin de « réprimer », elle encourage. Elle garde, pour la servir, ceux qui ne visent qu'à la tuer.

***

Un point a donné lieu à d'assez vifs débats : celui du transfert du gouvernement, ou d'une partie au moins du gouvernement, hors de la capitale menacée d'un investissement qui l'isolera entièrement du reste de la France. Jouant l'innocence et la stupidité, Trochu dira, après la guerre, que sa propre conduite, à ce sujet, le déroute. Il ne sait plus ce qui l'a pris, en septembre, lorsqu'il a été question d'un départ du gouvernement hors de Paris, et qu'il s'y est opposé. Il n'en revient pas. Mais, naturellement, nous devions

192. *Rapport Daru*, p. 77.
193. Favre. *Circulaire du 6 septembre aux agents diplomatiques.*

partir! Ou, plus exactement, tout le gouvernement devrait partir, et j'aurais dû rester à Paris, moi seul, en ma qualité de Gouverneur. « C'était élémentaire, à ce qu'il me semble aujourd'hui [194] ». Cette humilité dans l'autocritique le dispense d'en dire davantage : il se désapprouve hautement, il se blâme sans réserve, pour une conduite qui le stupéfie et dont les motifs lui demeurent impénétrables. Aidons ce malheureux à voir clair. Favre, d'ailleurs, prête son appui à la mémoire défaillante du général. Les raisons qu'avait le gouvernement de rester à Paris pendant le siège, Jules Favre les exposera très bien dans son livre de 1871, omettant toutefois une indication, qui a sa valeur, et que nous apporterons d'abord : le gouvernement Trochu-Favre n'a pas voulu quitter Paris avant le siège, en dépit des inconvénients si graves qu'allait offrir l'incarcération à laquelle il se vouait, pour cette raison majeure et suffisante qu'il travaillait précisément à ce que le siège n'eût pas lieu. Cela posé, nous entendrons avec intérêt les explications de M. Favre qui ne laissent pas d'être instructives. Gambetta — c'était sûr! — insistait pour qu'on s'en allât. Il le rappellera dans sa déposition devant la Commission d'Enquête : « j'avais réclamé dès le début que le gouvernement tout entier sortît de Paris. La résistance, à Paris, ne me semblait pouvoir être efficace qu'à la condition que la province s'y associât [195] ». Les procès-verbaux des réunions du Conseil attestent l'insistance qu'il y mit, en vain. Il craignait une « désagrégation [196] » nationale, certaines tendances « ultra-décentralisatrices [197] », en sens divers selon les régions; le 11 septembre, Gambetta déclare devant ses collègues qu'à son avis « un gouvernement énergique doit fonctionner hors de Paris pendant le siège pour éviter une sorte de démembrement du pays [198] »; il renouvelle cet avertissement le 15, en faveur d'un « gouvernement réel et fort » qu'on établirait à Tours [199]. Mais, dès le 7, la majorité du Conseil s'est prononcée contre le départ en province et Gambetta n'a pu obtenir, le 9, que le principe, vaguement adopté, d'une « délégation » que l'on y enverrait. C'est lui, pour forcer la main de ces hésitants, qui fait insérer, à l'*Officiel* du 10, la note suivante : « Les membres du Gouvernement de la Défense Nationale ont

194. Trochu. *La politique et le siège de Paris*, p. 106.
195. *Dépos.* I, 548.
196. *Procès-Verbaux* [...] p. 122.
197. *Id.*, p. 107.
198. *Ibid.*
199. *Id.*, p. 122.

lécidé que le gouvernement serait représenté, pendant la durée lu siège, dans une ville de l'intérieur de la France [...]. Ainsi la Défense Nationale aura, en dehors de Paris, un centre d'action et le résistance ». On a reconnu le style du jouvenceau. La partie ı'est pas encore gagnée. On discute, à l'Hôtel de Ville, le 11 à nidi, sur la composition de cette délégation qui doit se rendre en rovince. Où ? C'est Tours qui a été choisie; bon choix, dit Albert Sorel : une ville raisonnable; « point d'industrie », « la opulation est ordonnée et tranquille [200] ». Rien à craindre, par onséquent, à Tours, en fait de pressions populaires. Va pour Tours. Mais quels membres du gouvernement y expédiera-t-on ? Trochu prétend [201] qu'il a proposé Gambetta. C'est possible; il 'y enverra, effectivement, en octobre. Mais les procès-verbaux ıe mentionnent point le fait, et l'on voit seulement la discussion e situer sur le nom de Jules Favre, que Gambetta met en avant : 'est le grand homme du gouvernement, après Trochu, et Gambetta stime que si le général, de toute évidence, doit rester à Paris our la défense de la ville, Favre, en revanche, avec son prestige t son talent, est tout indiqué pour donner à la Délégation l'autoité qu'elle doit avoir devant le pays. En outre, Favre est ministre les Affaires Étrangères. On ne conduit pas les Affaires Étrangères l'une nation entre les murs de sa capitale assiégée. il importe, u premier chef, que le responsable de la diplomatie jouisse d'une ntière liberté de mouvement, d'information, de correspondance; outes choses dont il sera privé s'il se laisse enfermer dans Paris.

Or, c'est là que Favre intervient et que ses développements ppellent toute notre attention. Il se refuse absolument à quitter Paris. Il manifeste cette détermiantion en termes énergiques, le 11, u Conseil, et, le lendemain, il invoque à l'appui de son sentiment, elui d'une haute personnalité diplomatique, le représentant de 'Angleterre, lord Lyons lui-même, à qui Favre a fait part de ses ourments de conscience : lord Lyons a « très vivement approuvé a résolution de ne point se rendre à Tours [202] ». L'*Officiel* du 15 nsérera la note que voici, rédigée et communiquée par le rand Jules : « Tous les ambassadeurs et chefs de missions diplonatiques ont fait savoir au ministre des Affaires Étrangères qu'ils esteraient à Paris. » Cloué, Gambetta! Son meilleur argument dis-

200. Sorel, *op. cit.*, I. 276.
201. Trochu. *La politique et le siège de Paris*, p. 99.
202. *Procès-Verbaux* [...] p. 112.

paraît. A vrai dire, la note Favre était de pure fiction, et, le 17 au soir, un train spécial allait, comme de juste, conduire à Tours les principaux diplomates étrangers, y compris lord Lyons, — et Metternich l'autrichien, et Nigra l'italien ~~et~~ Okounev, le russe[203]. Le tour est joué, à cette date, et il n'est plus question que Favre s'en aille. Et pourquoi n'a-t-il pu se résoudre à partir ? Mais voyons, et son cœur ! ce cœur, qui chez lui, on le sait, commande tout. C'est bien simple, Jules Favre ne *pouvait* pas s'en aller, abandonnant les parisiens, ses frères, à l'instant où leur calvaire allait commencer. Cette seule idée le déchirait. Jules Favre est ainsi fait ; « là où est le combat, là où sera la souffrance », écrit-il, là est sa place marquée. Il a bien failli céder aux raisons, si sérieuses, qui militaient pour le décider à gagner la province ; il a été sur le point de le faire ; mais — il parle : « Quand je songeai que j'allais abandonner Paris à à l'heure du péril, je ne m'en sentis pas le courage[204] ». A ces sublimités, cependant, s'ajoutent quelques considérations annexes que sa loyauté ordinaire l'oblige à ne nous céler point. Sans doute, dit-il, sans doute, pour conduire efficacement la guerre, il eût été indispensable au gouvernement de s'établir hors de Paris[205] ; mais si la tâche de « contenir et repousser » l'ennemi était impérieuse et lourde, « elle n'était rien [*sic*] auprès de celle que représentait la nécessité de maîtriser les factions[206] », — surtout lorsque allait sonner l'heure, imminente, de la performance la plus hasardeuse, à savoir l'entreprise qui consisterait à révéler aux parisiens que le gouvernement ne l'Hôtel de Ville, aux lieu et place de la victoire, leur apportait la capitulation. On ne serait pas trop d'hommes intelligents, au pouvoir, pour présenter les choses avec l'adresse requise, inventer des phrases, diviser la plèbe, trouver chez elle, si possible, des crédules et des auxiliaires, agir avec fermeté à l'égard des mauvais esprits. Trochu aurait besoin de Favre, auprès de lui, alors, pour les formules à mettre au point, et Favre aurait besoin de ses Jules de renfort, Ferry et Simon. Sans entrer trop avant dans ces délicatesses et dans d'inutiles précisions, Favre se fait intelligible, tout de même : oui, Paris m'était cher et je ne

203. L'américain Washburne maintenait sa résidence à Paris. C'était le vœu des allemands qui avaient donné à l'Amérique la préférence sur l'Angleterre pour la sauvegarde de leurs intérêts à Paris et celle des intérêts français en Prusse. Bismarck avait ses raisons, très fortes, et très sages, de préférer Washburne.
204. Favre, *op. cit.*, I. 221.
205. Cf. Favre, *op. cit.*, I. 129.
206. *Id.*, I. 297.

pouvais me résoudre à le quitter dans son malheur; « mais il fallait songer avant tout [*sic*] aux difficultés politiques, auxquelles l'exposaient [...] sa population de deux millions et demi d'habitants et les passions ardentes qui fermentaient dans son sein[207] »; si je m'en allais, « qui apaiserait ces passions ? qui *empêcherait l'explosion des colères publiques ?* [...]. Je prévoyais des soulèvements[208] ». Jules Ferry tient extrêmement à ce que Favre ne parte point; Favre, dit-il, était irremplaçable à Paris : « heureusement, à ce moment-là, et par suite de la résistance si admirable qu'il avait faite à la déclaration de guerre, M. Jules Favre était en possession d'une popularité qu'il n'avait pas eue auparavant[209] »; et Jules Simon est au moins aussi clair : « en perdant M. Jules Favre, le Gouvernement eût perdu son chef et sa *principale force contre les agitations civiles*[210] ».

Nous voilà parfaitement au fait. Plus d'obscurité, et ce trou d'ombre que le général Trochu constatait dans ses souvenirs, il n'existe plus, il disparaît maintenant dans un flot de lumière. Aucun intérêt, en vérité, pour ceux qui sont au courant, cette histoire de délégation. Il n'y a que ce pauvre Gambetta, avec son obsession martiale, pour y attacher du prix. La « délégation », ainsi en a décidé le Gouvernement (décret du 12), sera composée, en tout et pour tout, d'*un* membre; et l'on a désigné Crémieux, le garde des sceaux, un vieux monsieur bavard, un peu ridicule, et sans danger. A l'*Officiel* du 13, le décret a été correctement tourné, à l'intention des parisiens : « Le gouvernement de la Défense Nationale, considérant qu'il est indispensable, en cas d'investissement de Paris, que le gouvernement conserve sa complète liberté d'action pour organiser la défense dans les départements [etc...]. » Et Paris apprendra avec satisfaction, on l'espère, que M. Crémieux, ce vétéran de Quarante-Huit, « est délégué » à Tours « pour représenter le Gouvernement et en exercer les pouvoirs ». Lui tout seul. Pas très militaire, peut-être; mais quel beau passé républicain! La plaisanterie ayant paru, malgré tout, un peu grosse, on s'est ravisé, quatre jours après; on étoffera la délégation un peu mieux; un décret du 16, publié le 17, change l'unité en trinité. M. Glais-Bizoin, membre du Gouvernement, et l'amiral Fourichon, ministre

207. *Id.*, I, 129.
208. *Id.*, I. 222.
209. *Dép.* I, 383.
210. J. Simon. *Histoire du Gouvernement de la Défense Nationale*, p. 4.

de la Marine, « se rendront à Tours et y formeront, avec le Garde des Sceaux, la délégation du Gouvernement de la Défense Nationale ». Glais-Bizoin est ce burlesque, impropre à tout emploi, qui divertissait le Corps Législatif et qui sera donc aussi bien à Tours qu'à Paris. Quant à l'amiral, son nom procure à la délégation l'aspect correctement guerrier qu'exigent les apparences. Trochu ne nous cachera pas dans ses *Mémoires* posthumes qu'en réalité Fourichon avait été choisi par lui pour représenter à Tours « l'esprit et les principes conservateurs aux prises avec les tendances radicales » — celles, si l'on peut dire, de Crémieux, celles surtout de la section du ministère de l'Intérieur installée à Tours par Gambetta. Acceptables, d'ailleurs, le Crémieux comme le Glais, aux yeux des honnêtes gens; disons tolérables; ils « offraient l'un et l'autre », avouera M. Leroy-Beaulieu, « l'une des garanties que la province apprécie et recherche le plus : la fortune [211] ». Telle quelle, la délégation conservait son allure de farce; mais rien de tout cela ne tirait à conséquence; Steenackers, qui fait partie de l'Intérieur, et qui n'est pas un excité, comme son ministre, reconnaît bonnement, dans son *Histoire du Gouvernement de la Défense Nationale en province :* « Cette ébauche de Gouvernement nous parut suffisante parce que nous pensions qu'elle serait temporaire [...]. Tout le monde croyait alors, comme nous, que nous ne serions séparés de nos collègues [de Paris] que pour très peu de jours [212] ».

Fourichon a laissé à Paris, pour le remplacer à la Marine, quelqu'un dont il est sûr et qui collaborera étroitement avec La Roncière Le Noury, le contre-amiral de Dompierre d'Hornoy. Favre, pour représenter à Tours les Affaires Étrangères, fait partir un diplomate de carrière, que lui a légué La Tour d'Auvergne, son prédécesseur, le comte de Chaudordy [213]; et si Gambetta, pour sa part, a envoyé à Tours ce Laurier que Picard exècre, bien à tort,

211. P. Leroy-Beaulieu, « *La province pendant la guerre* », dans *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1871.

212. Steenackers et Le Goff, *op. cit.*, I. 92.

213. Il faut lire les précieuses lettres du jeune Sorel publiées dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1912. Sorel était « attaché » auprès de Chaudordy, lequel emmenait seulement deux collaborateurs, Sorel et Delaroche-Vernet. L'affaire avait été tenue très secrète au ministère, afin d'éviter les « innombrables compétitions » des diplomates, anxieux de se soustraire aux inconvénients du siège. Sorel, qui est fort peu républicain, et qui jubile de se trouver ainsi, grâce à l'amitié de M. de Chaudordy, l'un des deux seuls élus, écrit à sa mère, avec un bon rire : « Avoue que la République a du bon! »

Dorian, des Travaux Publics, a su, lui du moins, choisir, comme Favre, un homme convenable, l'excellent M. de Franqueville.

*
* *

A la veille de ce qui se prépare, dans l'ombre la plus épaisse, entre Favre et Bismarck, et pour que les parisiens n'en puissent même pas concevoir l'idée, le président et le vice-président du Gouvernement de la Défense nationale, Trochu et Favre, profèrent les déclarations les plus « résistantes ». Le 10 septembre, à la suite d'un incident survenu la veille, et que nous verrons plus loin, un incident qui a fait sursauter Gambetta, Trochu, pour corriger cette regrettable erreur, prend texte de la réaffirmation, par les anglais, de leur neutralité, pour obtenir l'unanimité du Conseil sur la profession de foi que voici : « Le seul espoir de la France doit être dans l'énergie de sa défense et de sa résolution [214] ». Et les murs de Paris ont été couverts, le 7, par l'affiche que Jules Favre a fait apposer, reproduisant sa première circulaire aux agents diplomatiques; les prolétaires y ont pu lire cet exorde, en style flamboyant : « L'ennemi est à nos portes. Nous n'avons qu'une pensée, le repousser hors de notre territoire », ainsi qu'une péroraison de haut goût sur « les poitrines de trois cent mille combattants décidés à tenir jusqu'au dernier ». C'est là que Jules Favre a trouvé et lancé les mots fameux et grandioses : nous ne céderons rien! jamais! « Pas un pouce de notre territoire! Pas une pierre de nos forteresses [215]! » Lorsqu'il avait lu sa circulaire au Conseil avant de la rendre publique, Favre avait été interrompu, sur cette phrase, par une protestation de Picard. Picard, qui sait ce que l'on veut faire, et qui est prêt à livrer de la France ce qu'en réclamera la Prusse pourvu qu'on traite, Picard trouve déraisonnable que l'on s'engage pareillement. Non qu'il redoute le choc, de toutes façons inévitable, qu'éprouvera l'opinion publique en comparant cette rodomontade avec la réalité du traité; non pas, davantage, qu'il ressente le moindre embarras à s'associer à un mensonge de cette taille; il craint seulement que le chancelier prussien ne prenne

214. *Procès-Verbaux* [...] p. 101.
215. Le « pas un pouce » n'était, à la vérité, pas de lui. Favre l'avait emprunté à l'un de ses collègues du Corps Législatif, le comte de La Tour qui, dans la séance du 23 août, s'était écrié : « Pas un pouce de territoire ne doit être enlevé à la France! » (*Journal officiel* du 24 août 1870).

à la lettre ce qui n'est, bien sûr, qu'un bruit futile de paroles à l'intention des benêts, et ne s'en irrite ou ne s'en décourage au point de tenir pour superflues désormais toutes les ouvertures qu'on pourra lui faire [216]. Mais Trochu n'est pas d'accord. Il contredit Picard. Il approuve tout à fait son ministre des Affaires Étrangères. Le propos lui paraît sans péril; Bismarck n'est point un enfant. Ce « pas un pouce, pas une pierre », c'est une trouvaille, une merveille. Absolument ce qui convient pour plaire aux parisiens. Dans le texte de la circulaire, si nuancé, et si riche de sens par ses arrière-plans, il est bon, il est « indispensable », dit Trochu [217], que se remarque, bien visible, « une empreinte très forte de résistance », car aujourd'hui — chaque chose en son temps — le premier devoir est de se faire acclamer par la plèbe. Broglie, qui n'est pas dans le coup, déplore vivement, lui aussi, l'assertion de Jules et confie à Thiers, aussitôt, son regret devant une attitude qui rend, dit-il, « toute négociation impossible »; le duc de Broglie ne peut admettre que l'on se refuse ainsi à toute « concession territoriale » et trouve que si Jules Favre avait été un honnête homme — mais qu'attendre d'un « gentleman du pavé »? — il aurait dû, bien au contraire, « éclairer le pays sur les illusions d'une défense à outrance [218] ». Peu importe l'avis de M. de Broglie. Ce qui compte, c'est que Paris se méprenne sur ses dirigeants et les croient ce qu'ils ne sont point.

Tout comme on brandit l'épée, au gouvernement, en se préparant à la rendre, on y affecte les mœurs républicaines, en travaillant au retour du bon ordre. Le 18 (Favre est déjà parti, en grand secret, à la rencontre de Bismarck), Le Flô, au Conseil du soir, fait le démocrate agressif et réclame que l'on « casse impitoyablement » tous les commissaires de police, à Paris, qui étaient déjà en fonctions le 2 Décembre; Le Flô ne veut plus, dans la capitale, de « ces agents du coup d'État [219] ». Mieux même, c'est Trochu en personne, appuyé par son ministre de la Guerre, qui critique, le 14, la composition des cadres, dans la mobile, et le mauvais effet que produisent ces officiers de trop bonnes familles placés par l'Empire à la tête des bataillons. Et Picard — c'est à n'y pas croire! — Picard lui-même renchérit, allant jusqu'à proposer

216. Cf. là-dessus, la déposition de Picard devant la Commission d'Enquête : *Dép.* I, 479.
217. *Ibid.*
218. Broglie. *Mémoires.* II, 26.
219. *Procès-Verbaux* [...] p. 130.

cette mesure révolutionnaire (réclamée, comme on sait, par les rouges du Comité Central Républicain) : l'élection des officiers par leurs hommes, pour la mobile comme pour la garde nationale. Trochu hésite quarante-huit heures. Mais bah! La paix est pour la semaine prochaine. Le 16, il signe le décret. Au reste, il sait que l'affaire est sans gravité; il connaît les mobiles de province; il est persuadé, et il a raison de l'être, que ses bretons, par exemple, plébisciteront tout simplement les officiers qu'ils ont déjà; et ils ne seront pas les seuls à se conduire de la sorte. Les mobiles sont groupés par communes; les habitudes rurales joueront à plein. De fait, ainsi que le notera, tout heureux, ce M. Étienne qui, dans la *Revue des Deux Mondes*, en février 1871, étudie et glorifie « *La garde mobile* », les élections de septembre 1870 y ont été parfaites. De toutes parts, les soldats, bien chapitrés et admirablement dociles, ont confirmé par leurs bulletins les choix des autorités impériales; ces braves gens ont encore dans le sang, Dieu soit loué, « la subordination naturelle du paysan envers le propriétaire [220] ».



« La résolution de convoquer le plus tôt possible une Assemblée Nationale résume notre politique tout entière ». On ne reprochera pas à Jules Favre, cette fois-ci, de cacher son jeu. C'est très publiquement qu'il fait cette déclaration, le 17 septembre, dans sa deuxième circulaire aux agents diplomatiques. Mieux encore, le 17 juin 1871, devant l'Assemblée de Versailles, il s'écriera : ce à quoi je pensais sans cesse, en 70, mon but constant, « ma plus ardente préoccupation », je vais vous le dire! La guerre ? Peuh! Elle était perdue. Non, non, pas la guerre. Seulement ceci, uniquement ceci : « réunir dans le plus bref délai possible l'Assemblée Nationale [221] ». Et le bon Garnier-Pagès confirmera, dans sa déposition : « Faire des élections était notre idée fixe [222] ». L'Assemblée, c'est la France des notables; et l' « ardente préoccupation » de Jules Favre, que terrifient — il l'aura assez répété — les « passions » sinistres qui « fermentent » dans la capitale, c'est l'appel au secours jeté à la province contre Paris. Trochu et ses sages crient vers la France rurale pour qu'elle arrive à la rescousse;

220. *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1871.
221. *Journal Officiel* du 13 juin 1871.
222. *Dép.* I, 443.

non pas follement et criminellement, comme Gambetta, sous la forme d'armées nouvelles à la rescousse des chauvins de Paris, mais vite, et pour le salut des gens de bien, sous la forme de bulletins de vote en avalanche qui feront taire les « braillards de patriotisme » et rétabliront l'ordre et la paix.

Dès le 4 au soir, à l'Hôtel de Ville, Picard, rappelant qu'il a été « témoin, en 48, des malheureux effets du retard de la convocation d'une Assemblée [223] », a réclamé avec force, soutenu par Jules Favre, la préparation immédiate d'élections générales. Pas facile, pourtant, d'aller persuader aux parisiens, tout tendus face à l'ennemi, que le plus important n'était point, pour le pays, comme ils se l'imaginaient, de courir aux armes, mais de voler aux urnes. D'autant plus que ces élections seront assez malaisées dans les départements, de jour en jour plus nombreux, qu'occupent les envahisseurs. « Déjà plus de vingt départements étaient envahis, et un grand nombre d'autres étaient menacés [224] ». Favre signale le fait, dans son récit de 1871, mais sans embarras, et comme pour mémoire seulement. Il faudra l'autorisation des occupants, pour ce scrutin; mais Favre a des raisons de penser que cette autorisation lui sera facilement accordée. Il y a bien, pourtant, une complication : parler de scrutin, en ce moment, à Paris, c'est inciter les gens à réclamer une municipalité élue. Et ça, non. Arago l'imbécile (l'oncle, le vieux), a, naturellement, le 4, fait à cette « commune » une allusion déplorable. Lorsqu'il s'est institué, de son chef, maire de Paris, il a dit, et par voie d'affiches, que cette espèce d'usurpation de sa part, commandée par le salut public, était temporaire; il a écrit ceci, à l'adresse des parisiens : « En attendant que vous soyez convoqués pour élire votre municipalité [etc.] ». Une manière de promesse, en somme. D'ailleurs, la « municipalité élue » à Paris, c'est un des plus vieux chevaux de bataille de l'opposition républicaine, sous l'Empire; une revendication inscrite dans tous les programmes et manifestes électoraux des candidats de gauche, Favre y compris, depuis des années; et ce n'est pas un « rouge », certes pas, c'est Augustin Cochin, ce libéral timide et bien pensant, qui, dans la *Revue des Deux Mondes*, en janvier 1871, conviendra — quel gaffeur! — qu'il est rude, effectivement, pour les parisiens, d'être « depuis vingt-deux ans, privés du droit élémentaire, accordé à tous les français, de

223. *Dép.* I, 476.
224. Favre, *op. cit.*, I, 99.

ommer les contrôleurs des impôts qu'ils acquittent [225] ». Mais ce u'on a pu raconter quand on était l'opposition et ce qu'on entend aire maintenant qu'on est le gouvernement, à quel homme sérieux era-t-on croire que ces choses-là ont entre elles le moindre rapport t que les premières entraînent logiquement, et de droit, les econdes ? Picard hausse les épaules devant cette ingénuité, et 'avre et Ferry et Simon partagent son sentiment. Il n'y a que ambetta — Rochefort est très silencieux — pour demander u'on tienne parole. Bien entendu, Gambetta s'est fait l'homme es hurleurs de guerre et de résistance. Avec une municipalité lue, belliqueuse « à outrance », selon l'état d'esprit insane des arisiens, et certainement « rouge », par surcroît, la situation des onnêtes gens, déjà si tragique, deviendrait infernale. Ce serait ommode, alors, d'entamer avec Bismarck les négociations qui 'imposent! Pas de « commune » à Paris; surtout pas; à aucun rix! Thiers, qui se tient dans la coulisse, mais parle du matin au oir et fait répandre partout ses avis, souligne le danger énorme u'il y aurait, pour la bonne cause, à autoriser dans Paris des lections municipales; les élus, de toute évidence, n'auraient ucune réserve à l'égard des Prussiens, et « l'ennemi victorieux » car il l'est, victorieux, soyons réalistes!) « provoqué par des vio- ences inouïes » [*sic*], « se porterait peut-être aux dernières extrê- nités de la guerre [226] », et pourrait n'hésiter point à bombarder aris, par exemple. Toute l'humanité de M. Thiers se révolte à la ensée d'une calamité aussi effroyable dont ces sauvages — il eut dire les « résistants » — se trouveraient ainsi responsables. 'est un argument qui peut servir; car on n'en a pas tant, chez les ules, pour expliquer leur refus de ce scrutin municipal; impossible e remontrer aux gens qu'ils ne doivent pas s'occuper d'élections rsque l'heure est toute au combat, puisque justement on va leur ire qu'il convient de faire une Assemblée. Les sages sont pris ans une pince.

Les procès-verbaux des premières séances du Gouvernement de a Défense Nationale sont mal explicites. On y voit du moins que ette question, si désagréable, est sans cesse à l'ordre du jour; que principe en paraît admis le 6, à la réunion du matin, mais qu'il st écarté le lendemain soir. Toujours est-il que Gambetta, le 8 au natin, se figure qu'il a gain de cause, car il télégraphie ce jour-là,

225. *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1871.
226. *Dép.* I, 18.

au préfet de Lyon, à midi 45, que Paris est sur le point d'élire sa municipalité [227]. C'est pour cela sans doute que le soir, à 22 h. 30, Favre décide de vider une bonne fois la question et d'enlever le vote au Conseil en faveur des élections générales. S'il en faut en passer par ce cauchemar d'une « commune » à Paris, que ce soit en tout cas après le vote sauveur des paysans et quand il y aura cette grande force apaisante pour dominer et maîtriser les « patriotes » de la capitale. Que la pensée de Jules Favre soit bien exactement celle-là, si l'on en demande des preuves nouvelles et décisives, les voici patentes. Prenons sa déposition : « Je supposais, à cette époque, que l'Assemblée eût été une assemblée de résistance. Elle aurait aidé à la défense du pays [228] ». Eh bien! En fait de « preuve »! Mais il est parfait, Jules Favre! Attendons la suite. L'homme a des façons particulières d'exprimer sa pensée. A peine a-t-il prononcé cette affirmation claire qu'une minute après, ceci déjà : « L'idée de convoquer l'Assemblée paraissant être une avance à la paix, je ne sais s'il eût été possible de dire à Paris qu'on voulait sérieusement cette convocation [229] ». Ce n'est qu'une allusion aux susceptibilités de Paris, aux interprétations malveillantes qui n'allaient pas manquer de se produire. Mais continuons à l'écouter, car il progresse; sans doute, il veut bien le reconnaître, sans doute, oui, les élections « eussent été funestes à l'élan de résistance [230] »; et il revendique, à présent, en faveur de la vérité : « On a avancé, paraît-il, que j'avais écrit dans mon rapport [son rapport sur l'entrevue de Ferrières] que M. de Bismarck avait dit que l'Assemblée serait une assemblée belliqueuse. Je n'ai pas relu mon rapport. Mais je n'avais pas dit cela [231] ». Tant s'en faut, en effet. Ce qu'il a dit au chancelier, c'est, au contraire, ce qu'il a chargé M. Thiers, pour sa part, de souligner fortement, à Londres, devant Granville, à savoir « *que le résultat des élections était certain* [232] », et que l'Assemblée serait faite de « *libéraux conservateurs* », amis d'un

227. *Dépêches télégraphiques officielles* (1875) II, 219.
228. *Dép.* I, 325. Cette imposture, sur les lèvres de Jules Favre, est à rapprocher de ceci, sous la plume du comte Daru : les gens de l'Hôtel de Ville, écrit-il dans son *Rapport* (p. 139), « estimaient assez peu leur pays pour croire que la représentation nationale apporterait des entraves à la continuation de la lutte ». Le propos prend toute sa saveur lorsqu'on sait la passion furieuse qu'apportait Daru à réclamer une Assemblée pour couper court à la résistance.
229. *Ibid.*
230. *Ibid.*
231. *Ibid.*
232. Favre, *op. cit.*, I, 146.

ompt arrangement; et, avec une autorité sûre d'elle-même, il a nis à Lord Lyons, le 14 septembre, une note écrite de sa main faute de français suffirait déjà à l'attester), une note où se lit te phrase qui dit tout : « Le Gouvernement de la Défense tionale signera un armistice et réunira de suite une Assemblée tionale *qui ratifiera le traité de paix* [233] ».

Le 8 septembre au soir, dans la fièvre où il est, Favre, au Conseil, ıbattu ses cartes. Il fait front. Il est résolu à en finir. Il veut, nain matin, à l'*Officiel*, le décret annonçant l'Assemblée. mbetta va s'insurger, mais Favre a fait ses pointages. Quand on ssera au vote, en fin de séance, il est sûr d'avoir la majorité. Il ıdra bien que l'agité s'incline. Favre y va carrément; il est net sordide; on est entre soi, les portes sont closes; la bonne foule ɔte n'est pas là. Parlons clair : la guerre est finie; toute résis- ıce est inconcevable; nous sommes dans l'obligation de traiter c les allemands; or, d'une part, notre gouvernement non onnu encore par aucune grande puissance, et encore moins la Prusse, ne sera probablement pas admis par Bismarck nme un partenaire habilité à signer pour la France; « il faut » ıc « une Assemblée avec laquelle l'ennemi puisse traiter [234] »; utre part, il y a là, pour nous autres républicains, un grand avan- e à saisir : de cette paix coûteuse, « c'est tout le pays qui [...] lossera la responsabilité », puisque c'est lui qui « traitera [235] ». La publique, ainsi, ne sera pas compromise. Mais Favre a beau ttre en valeur ce côté avenant de l'opération, Gambetta n'est olument pas d'accord. Il dit qu'appeler une assemblée, en ce ment, « ce serait une abdication du Gouvernement de la fense Nationale [236] »; et comme Favre, qui croit le coincer, lui pelle que, quatre jours plus tôt, quand l'Empire existait encore, 'est efforcé, lui aussi Gambetta, de protéger et de maintenir le ps Législatif, et que, « pour être conséquent, il devrait vouloir lus forte raison l'Assemblée [237] », le drôle lui répond que le ıvernement de la Défense Nationale, comme son nom l'indique,

33. *Id.*, p. 148.

34. *Procès-Verbaux* [...] p. 90. Cette déclaration sans mystère de Favre, Conseil, voici ce qu'elle devient, dans son *Simple Récit* : « Nés d'un e populaire, nous n'avions pas la prétention de représenter la France A l'Assemblée appartiendrait la décision souveraine de la paix ou de uerre. » (Favre, *op. cit.*, I, 133).

35. *Ibid.*

36. *Ibid.*

37. *Id*, p. 91.

n'est pas autre chose qu'un « chargé de mandat pour une défense qui ne peut être désertée [238] ». En vain Trochu soutient Jules Favre et déclare que « la convocation de l'Assemblée donnera au gouvernement la force morale » qu'il n'a pas et lui permettra d'avoir enfin « une attitude *sincère* et *digne* » — au lieu (n'est-ce pas ?) des comportements *insincères* et *indignes* qu'il se voit contraint d'adopter — Gambetta, qui ne se trouve quant à lui ni indigne ni insincère, et voudrait qu'on l'imitât, refuse de compatir aux tourments que le Gouverneur éprouve dans sa sensibilité morale. Soit! Le nombre décidera. On fait même voter d'abord Magnin et Dorian, qui ne sont pas « membres » en titre, mais dont les tendances sont heureuses; puis il faut se résoudre à ne pas compter leur avis. Ça ne fait rien; Ferry est avec Favre et Picard contre Gambetta. La raison triomphe par 7 voix contre 6. Les élections à l'Assemblée Nationale auront lieu [239].

Reste la question de la date. Il est très important que la convocation de l'Assemblée soit annoncée tout de suite à la province. L'équipe Favre se valorisera ainsi, de façon précieuse, auprès d'elle [240], le Gouvernement de la Défense Nationale n'y étant (et devant d'ailleurs y rester, d'après le témoignage du comte Daru) qu'un pouvoir « à peine accepté » [241]. Mais, en sens inverse, et Favre vient de nous le dire, cette nouvelle va produire, dans Paris, un effet redoutable. La solution, le biais sauveur, c'est de faire connaître immédiatement à la province et à la Prusse que l'on appelle une Assemblée, mais de rassurer les Parisiens en choisissant pour le scrutin une date relativement lointaine, comme si, entre temps, on se proposait de rosser l'ennemi. Les élections sont donc fixées, le 8 septembre, au dimanche 16 octobre. Un mois de délai; un mois et huit jours. Il s'en passera des choses, en ces six

238. *Ibid.*
239. Rien de charmant et d'instructif comme les deux notes que l'on trouve, à ce propos, dans le *Journal* du comte d'Haussonville sous la date du 9 et du 10 septembre. Ravi de la convocation de l'Assemblée, M. d'Haussonville consigne, le 9, dans ses tablettes : « J'ai été mettre ma carte chez MM. Jules Simon et Picard, avec un mot de félicitations » (p. 144). Et, le 10 : « La France ne veut pas de la forme républicaine, et la première chose que va faire la province sera de détruire l'œuvre des républicains de Paris » (p. 148).
240. Leroy-Beaulieu, dans sa précieuse étude sur *La Province pendant la guerre* (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1871) reconnaîtra que l'annonce des élections générales pour l'Assemblée fut, pour la province, une « heureuse nouvelle ».
241. *Rapport Daru*, p. 153.

emaines! Et l'on s'épargne, de la sorte, la calamité d'une consul-ation municipale à Paris. D'ici le 16 octobre, sans *traiter* soi-même ositivement avec l'ennemi, on obtiendra la suspension d'armes laquelle on travaille déjà et il ne restera plus alors à l'Assemblée, ès sa réunion, qu'à bâcler en un tournemain n'importe quelle aix chirurgicale. On laisse à Gambetta, ministre de l'Intérieur, le oin de rédiger les considérants de ce décret dont il ne voulait pas. elon la méthode que nous le verrons constamment employer, il a tirer du mal tout le bien possible; et ces élections qui sont pré-ues par la majorité du Gouvernement pour annihiler la résistance t se ruer dans la capitulation, voici comment Gambetta les nnonce (le Conseil tolérera la chose, utile pour Paris; Trochu en ra quitte pour faire un nouvel acte de contrition) : « Il faut que Europe connaisse par d'irrécusables témoignages que le pays ut entier est avec nous »; il faut « que l'envahisseur rencontre ..] un peuple entier debout, organisé, représenté, une Assemblée ıfin qui puisse porter en tous lieux [...] l'âme vivante de la rance.» Ce lyrisme oratoire relève de la littérature officielle; Favre passe condamnation. Picard, cependant, et Jules Simon, aiment pas beaucoup cela. Ils estiment que c'est bien loin, le octobre. Et si l'on convoquait, tout au moins, en attendant, les nseils généraux, lesquels sont peuplés de créatures de l'Empire, est-à-dire de gens très sûrs, et pour l'ordre, toujours, et pour la ix-à-tout-prix, maintenant ? Non, tout de même, le Conseil ose pas. Il y a la fiction républicaine à maintenir et l'appel, si sible, à ces bonapartistes, constituerait une erreur tactique. reils alliés, pourtant, seraient bien utiles contre les rouges de ris et des grandes villes, et Favre, dans la déposition du 8 llet 1871, ne manquera pas de rappeler aux gens de bien qui coutent : « J'ai toujours demandé qu'on s'appuyât sur les nseils généraux [242] ». Autre idée, plus audacieuse encore : pour-oi ne pas réunir à Tours, aux côtés de ce pauvre Crémieux, « un tain nombre de membres du Corps Législatif ? » C'est une sug-stion de Picard, au Conseil du 11. On l'écarte; mais Jules Simon reprend, le 15 ,— sans plus de succès, hélas !

Puis Favre, tout à coup, le 15, propose d'avancer la date des ctions générales. Elles pourraient avoir lieu dès le 2 octobre. urquoi ce changement ? C'est qu'en sept jours la machination voix basse qui doit permettre l'armistice a considérablement

42. *Dép.* I, 339.

avancé. Elle paraît sur le point d'aboutir, et Favre est pressé, très pressé. Bismarck, qu'il va rencontrer, a publié, le 11, dans l'*Indépendant Rémois*, une note alarmante sur ce prétendu « gouvernement » parisien avec lequel il ne voit pas comment il pourrait entrer sérieusement en négociations puisqu'il ne représente, dira Picard lui-même, commentant le chancelier, « qu'une fraction » de l'ancienne « opposition [243] ». Il devient donc nécessaire à Jules Favre, avant d'aborder Bismarck, d'accroître ses propres qualifications. Les Allemands réclament un négociateur habilité ? Tout faire pour leur donner satisfaction. Abréger au maximum les délais de la consultation nationale. Être en mesure, devant le Prussien, d'affirmer loyalement : que puis-je vous apporter de mieux ? Dans quinze jours les élections auront lieu; dans quinze jours nous serons un gouvernement officiel. Par ailleurs, l'armistice étant désormais imminent, l'urgence est extrême d'avoir avec soi le prestige, l'autorité, la « force morale » contraignante de la représentation du pays pour tenir en respect les parisiens, s'ils regimbent. Le lien de cause à effet entre l'entrevue Favre-Bismarck, et ces élections anticipées, Jules Ferry ne le niera point, en 1871; le décret du 16 septembre, dira-t-il, « se rattachait essentiellement » à ce qu'il nomme « la démarche de Ferrières [244] ». Mais à l'intention du public, de Paris militant, de ce Gambetta surtout, à qui l'on cache, avec le soin le plus rigoureux, la prochaine et clandestine rencontre de Favre et du chancelier prussien, que va-t-on trouver d'un peu croyable en fait d'arguments pour justifier cette hâte soudaine ? « La population de Paris, on ne peut pas se le dissimuler, avouera Jules Ferry, onctueux, dans son récit des événements devant la Commission d'Enquête, ne voyait pas d'un très bon œil la convocation d'une Assemblée [245] »; et Sarcey, qui n'est pas un sot, sent monter l'odeur de la duplicité; il n'avait rien remarqué, le 8; il avait cru aux « considérants » du décret; mais, le 16, il ne comprend plus. Est-ce que par hasard... ? Il n'y a guère d'autre explication. Et Sarcey le dira très bien dans son récit : « cette détermination » du gouvernement en faveur d'élections brusquées trahissait à la fois « un secret désir de conclure la paix, et d'en rejeter sur d'autres la responsabilité [246] ». Le Gouvernement

243. *Procès-Verbaux* [...] p. 128.
244. *Dép.* I, 385.
245. *Dép.* I, 386.
246. Sarcey, *op. cit.*, p. 77.

le la Défense Nationale ne conviait la province à voter « que pour ui donner l'occasion de manifester son dégoût de la guerre [247] ». Gambetta ne peut s'y tromper. Il ignore ce que Favre combine vec Bismarck, mais il a encore dans l'oreille les propos du « grand omme », le 8; il a assisté à cet épandage; il sait ce que Jules Favre attend du scrutin que vont diriger les châtelains et les curés e campagne. Et il sait aussi qu'il est sans pouvoir contre la majoité du Conseil. Mais des amis lui répètent, depuis le 4 septembre, ne assertion qui peut avoir son prix : plus tôt on fera des élecions, disent-ils, moins mauvaises, sans doute, seront-elles; les monarchistes n'oseront pas, si vite après la proclamation de la République, s'opposer ouvertement au nouveau régime et à la ésistance à l'ennemi. Ils ont peur, comme en 48; mais par timiité, comme en 48, ils se rallieront tout de même; et la manœuvre es comploteurs de paix, peut-être sera-t-elle déjouée. « Si l'on journe l'Assemblée », écrivait Mme Quinet le 13, « n'est-il pas à raindre que les menées de la réaction ne prennent le dessus [248] ? » C'est ce dont Garnier-Pagès se déclare convaincu : « les élections eront d'autant plus républicaines qu'elles seront faites plus vite [249] »; t Ferry développe la même thèse : « Plus une assemblée, explique-il, est rapidement convoquée après un grand ébranlement polique, plus il y a de chances que cette assemblée soit imprégnée de 'esprit qui a présidé à la révolution [250]. » Et Leroy-Beaulieu, qui st du côté de l'ordre, et qui n'a plus beaucoup d'intérêt à mentir, vouera en mars 1871 que, faites le 2 octobre, les élections eussent té « républicaines » dans l'ensemble [251].

Gambetta, le 16 septembre, n'est pas persuadé, j'en suis sûr [252], ue ce faible espoir sur lequel il voudrait s'appuyer, est valable.

247. *Ibid.*
248. Mme Edgar Quinet, *op. cit.*, p. 71.
249. Garnier-Pagès a prononcé ces paroles au Conseil du 8 septembre cf. *Procès-Verbaux* [...] p. 90).
250. *Dép.* I, 386.
251. Leroy-Beaulieu (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1871). Il est vrai u'évoquant, le 7 septembre 1871, devant la Commission d'Enquête, cet spoir qu'il avait, un an plus tôt, de voir des élections rapides soutenir la République, Gambetta s'entendra couper la parole par un de ces « enquêeurs » même, le nommé Perrot, député de l'Oise, lequel s'écriera avec ougue : « Je déclare que les élections [à quelque date qu'on les eût faites] ussent été tout à fait antirépublicaines dans mon département » (*Dép.* . 572).
252. Rappelons-nous que, le 28 janvier 1871, il écrira à Jules Favre : J'ai toujours eu la conviction qu'une assemblée [...] eût été honteusement

Mais, puisqu'il n'y a rien à faire, et que la majorité du Conseil est absolument résolue à convoquer les électeurs dans le plus bref délai, du moins Gambetta cherche-t-il, dans Paris, une compensation à ce mal que les élections provinciales pourront faire à la résistance. Déjà Blanqui, le 9, a publié les lignes suivantes : « Une inquiétude vague commence à troubler le peuple [...]. Les actes ne lui paraissent plus à la hauteur des paroles [...]. Peut-être est-ce erreur ou impatience de sa part, mais la défiance [253] se fait jour. » Du côté des extrémistes, qui ne sont point ses amis politiques, mais qui, certes, et pour de bon, veulent que Paris se défende et que les prussiens soient refoulés, Gambetta trouve des alliés pour ce sursaut national qui seul peut sauver le pays et lui garder son indépendance. Favre, Trochu, Picard, Ferry, tous exigent maintenant des élections rapides ? Alors qu'ils disent oui, aussi, pour l'élection d'une municipalité parisienne qui contraindra le gouverneur à tenir parole et à faire la guerre. Le 15 septembre, à 22 heures, Gambetta réclame du Conseil, en même temps que la convocation de l'Assemblée, celle d'une « commune » élue, à Paris. Embarras de la majorité. Ferry s'oppose violemment à la suggestion de Gambetta; « il craint, dit-il, qu'une fois ces conseillers élus, on ne vienne les opposer au gouvernement en les prétendant investis d'un mandat populaire [254] ». La discussion s'éternise, et n'aboutit pas. Gambetta s'acharne; le 16, il adresse aux préfets une circulaire où, leur faisant savoir que, vraisemblablement, « avant d'élire une Constituante, on renouvellera d'abord tous les conseils municipaux », il les autorise dès maintenant à révoquer « les maires qui ne seraient pas décidés à les seconder » et à désigner eux-mêmes les membres de municipalités provisoires « capables de soutenir » l'effort de chaque préfecture « dans l'œuvre de la défense nationale [255] ». Le 16 au soir, le décret est signé : « les élections pour l'Assemblée Constituante sont avancées au dimanche 2 octobre »; mais Gambetta a obtenu ceci, qui figure dans le décret

pacifique »; « elle eût été un instrument de capitulation devant l'étranger [...] et un organe d'intrigues révolutionnaires ».

253. Dans sa *Relation historique et critique* (1875) de la guerre de 1870-1871, le colonel suisse Lecomte, qui n'a pas la moindre parenté spirituelle avec les blanquistes (ce colonel, si pondéré, est le contraire d'un démagogue) n'en parle pas moins des « défiances assez fondées » qui se répandirent dans Paris, dès la mi-septembre, à l'égard de l'esprit de résistance du Gouvernement de la Défense Nationale (*Op. cit.*, III, 61).

254. *Procès-Verbaux* [...] p. 125.

255. *Dépêches télégraphiques officielles*. II, 238.

ıême : « Il sera procédé, dans toutes les communes de France, à ne nouvelle élection des conseils municipaux », et le premier ›ur du scrutin est fixé au 25 septembre. Attention : « dans ›utes les communes de France » *moins* Paris et Lyon, les eux grandes villes républicaines. Gambetta n'est point arrivé ıcore à faire céder ses adversaires. Il est décidé à y parvenir. arrache au Conseil ce curieux « *nota* » dont l'*Officiel* fera ıivre le texte du décret : « Nota. Un décret réglera *demain* s élections municipales de Paris et de Lyon. » Le lendemain, en; l'*Officiel* reste muet. Nous voici au 18 septembre. Favre est ›rti de Paris et a franchi les lignes allemandes. Gambetta, qui ·oit son collègue en inspection aux avant-postes — c'est là le ιensonge dont les conjurés ont convenu — profite de cette absence . fonce de nouveau : il veut sa municipalité parisienne. Surprise : rochu l'approuve. Et Picard et Ferry et Simon; Incroyable ıanimité. Tout le monde est d'accord, maintenant, pour ces ·ections à Paris. Mais Picard, dans la loquacité de l'euphorie, ·che le mot de l'énigme : « s'il faut traiter, dit-il, c'est la représen- .tion complète de la commune qui lui semble être appelée à le ire[256] ». Répétition générale de ce qu'on verra se dérouler, à la i-janvier, quand, enfin, après tant de déceptions et tant d'épou- ıntes, l'heure bénie sera là, pour de bon, de la « délivrance », Favre, une seconde fois, chez Bismarck, pour la reddition de aris. Alors on verra les militaires se tourner vers les civils pour ur intimer l'ordre de signer eux-mêmes; car si les généraux ːigent qu'on se rende, s'ils n'ont pas cessé de le vouloir, s'ils ont ›ut fait pour que la capitulation fût réglée sur-le-champ et dès 4 septembre, ce qui est leur œuvre il n'est pas question qu'ils ι endossent la paternité. Ils ne signeront rien; ils s'y refuseront ›rement. Ils laissent cette besogne aux civils. Favre, toute honte ıe, est prêt à le faire, on le sait. Mais comme il serait plus joli ıcore que ce soient les maires, les fameux maires « résistants » de aris, qui se voient chargés de l'opération! Trochu vient d'être .duit par cette pensée-là, qui plairait tellement à l'État-Major. t Picard, de son côté, songe à ce gouvernement dont il fait partie. mesure l'agrément que ses co-équipiers et lui-même pourraient tirer d'un alibi : l'amputation de la France, si c'était la commune », comme il dit, qui « était appelée » à en porter le

256. *Procés-Verbaux* [...] p. 133.
257. Cf. la déposition de Corbon dans *Dép.* IV, 375.

poids ? La « commune » et pas le « gouvernement ». Une belle esquive. Une de ces passes étourdissantes dont les vrais politiques connaissent la technique. Les maires élus pourraient être, dans un nombre important de « bons quartiers », si l'on sait s'y prendre, très différents des maires actuels, choisis, imposés, par Gambetta, et qui viennent, tout juste, de se réunir pour protester contre les élections générales. Picard espère beaucoup que leur seraient substitués, au moins dans le centre de la ville, des gens raisonnables, et auxquels, en outre, on ne laisserait pas exactement savoir ce qu'on leur demanderait de conclure; ils y verraient une simple suspension d'armes, n'engageant point l'avenir, et signée seulement pour permettre la consultation nationale et la réunion de l'Assemblée. Gambetta écoute avec curiosité Picard étalant ses petits calculs. Il lui paraît que ce financier nourrit d'étranges illusions sur l'état d'esprit de la capitale. Mais Gambetta ignore ce qui s'accomplit, à l'heure même, dans le noir, et le lacet que Favre tient à la main. Les considérations de Picard sur un « traité » éventuel avec Bismarck, Gambetta les tient pour abstraites et toutes théoriques, l'expression d'un vœu très ardent, rien d'autre. Il ne se doute pas de la tragique matérialité que sont en train de revêtir ces rêves de trahison. Il accueille donc avec plaisir cette adhésion universelle. Quels qu'en soient les motifs aberrants, elle est la très-bien-venue. L'*Officiel* du 19 septembre contiendra le décret que voici : « La ville de Paris procédera le 28 septembre à l'élection de son Conseil municipal » qui « sera composé de quatre-vingts membres. »

Plusieurs préfets, à peine le décret notifié, ont télégraphié à l'Intérieur pour crier gare. Comme si le ministre y pouvait quelque chose! Le 17, le préfet du Nord l'avertit : « les coteries sont encore toutes-puissantes, et elles sont contre nous [258] »; le préfet de la Loire, le même jour, lui a fait part de ses alarmes : « bonapartistes et cléricaux [...] s'agitent et pèsent sur les campagnes [259] »; le même jour encore, à 18 h. 12, Crémieux a signalé qu'il trouvait la mesure « très dangereuse » : les élections, dit-il, « seront très probablement réactionnaires [260] »; il revient à la charge, le 18, à 18 heures : « Pourquoi livrer cette terrible bataille ? » Les résul-

258. *Rapport Daru*, p. 144.
259. *Ibid.*
260. *Dépêches télégraphiques officielles*. II, 243.
261. *Id.*, II, 246.

tats qu'il prévoit seront « désastreux [261] ». Gambetta ne peut confier aux préfets ni l'opposition qu'il a faite, en vain, dans le Conseil, à la manœuvre obstinée de Jules Favre, ni le sens vrai de cette tentative qu'il essaie avec les élections municipales de Paris; le 17, à 12 h. 15, il répond au préfet de la Loire en le priant seulement de croire qu'il a obéi, en signant le décret du 16, « aux raisons les plus graves et les plus opportunes [262] »; et à 16 h. 20, il écrit à Mâcon : « Il y avait urgence à faire les élections. Des considérations d'ordre politique, et la nécessité de donner à la République, vis-à-vis de l'Europe, la consécration des suffrages du pays, exigeaient cette convocation [263] ». Une fois de plus, comme pour le décret du 8, il s'emploie à tirer parti, au mieux, de la situation où l'ont enfermé les meneurs du jeu. Il rédige une circulaire à tous les préfets et la fait paraître à l'*Officiel* du 18 : les élections générales qui vont avoir lieu dans moins de quinze jours témoigneront, dit-il, de la « résistance indomptable » dont la volonté anime « tous les Français »; et, le 20, nouveau télégramme collectif : « Suscitez partout l'esprit de résistance [...]. Procédez à l'armement du pays [etc...] ». Picard et les autres souriront gentiment devant cette littérature, d'un ton si dépassé. L'affaire du jour n'est plus là. Ce n'est point M. Gambetta qui la conduit et c'est hors de Paris qu'elle se déroule; chez M. de Bismarck, auprès duquel, présentement, Jules Favre, de toute son âme, cherche à sauver la société.

***

A la tribune de l'Assemblée Nationale, le 2 juin 1871, Trochu se rendra témoignage. Il faut que les gens de bien sachent enfin qui il est, et qu'ils mesurent la hardiesse de l'exploit tenté par lui et par M. Jules Favre en septembre 1870. Il ne cache plus rien. Il parle à visage découvert. Il entend que l'on prenne la mesure de ce dévouement inouï qui fut le sien, alors, et dont les honnêtes gens n'ont pas l'air de se douter. Une entreprise d'une folle audace, en vérité, celle qu'ils ont risquée, Favre et lui, en septembre 1870 pour le salut de la « civilisation ». Soyons donc tout oreilles : après la trop fameuse « revue-monstre » du 13 septembre dans les rues de Paris, « l'esprit public, dit Trochu, était monté au

262. *Id.*, II, 241.
263. *Id.*, II, 242.

comble de l'excitation et croyez bien que si, à ce moment-là, le gouvernement se fût avisé de dire qu'il allait faire la paix, qu'il voulait la paix, il aurait été emporté par la tempête de Paris en une heure ». Et pourtant, il fallait traiter; tous les citoyens conscients des périls intérieurs le savent; et l'Assemblée de Versailles, devant laquelle il parle, en veut, furieusement, à ces criminels, qui souhaitaient alors la continuation de la guerre en vue d'une victoire dont eût profité la République. Cependant, Trochu vient de le dire : inconcevable, une proposition de paix, dans l'état d'esprit où se trouvaient les Parisiens. « Eh bien », messieurs, s'écrie Trochu avec une grandeur pathétique, « eh bien, cet effort-là » — inimaginable, et d'une témérité sans nom — « le Gouvernement de la Défense Nationale l'a fait, à ses risques et périls! » « Cette résolution de demander une entrevue à la Prusse avec l'objectif d'obtenir la paix, est une des résolutionsles plus énergiques et les plus chanceuses qui aient été prises... » (A cet instant, M. Jules Simon, transporté, coupe la parole au général pour en remettre : « — Et la plus généreuse! Et la plus glorieuse[264] ! » Et l'ancien Gouverneur de Paris, l'ancien Président du Gouvernement de la Défense Nationale, s'élevant, indigné, contre les malveillants qui soutiennent « que le Gouvernement de la Défense Nationale n'a rien fait pour la paix, et rien fait pour la réunion de l'Assemblée Nationale », conclut ainsi son « exposé sincère et authentique » : « Le Gouvernement de la Défense Nationale a tout fait pour la paix, et il l'a fait seul, dans un temps où personne, je crois, n'aurait osé en assumer la responsabilité! »

C'est la modestie qui fait dire à Trochu : « Le Gouvernement de la Défense Nationale ». Car il est inexact que le Gouvernement tout entier, le Gouvernement en tant que tel, à la suite d'une délibération et d'une décision concertée, ait engagé avec la Prusse ces négociations pour la paix. Ce n'est point là un acte du Gouvernement de la Défense Nationale. C'est l'entreprise seulement de quelques-uns de ses membres, agissant en tapinois et dans les plus épaisses ténèbres, menant leur affaire de telle sorte (condition première du succès) que leurs collègues inquiétants — Gambetta surtout — n'en devinent rien. Qui, exactement, était dans le coup? Le Flô, ministre de la Guerre, oui. Trochu et Favre nous l'ont dit[265]. Certainement Picard; et, si l'on en juge par l'accla-

264. *Journal Officiel*, 3 juin 1871.
265. Et le général baron Ambert, dans son *Histoire de la guerre de*

mation qu'on vient d'entendre, vraisemblablement M. Jules Simon, lui aussi. Pelletan ne compte pas; c'est un des zéros de l'équipe; mais s'il a su quelque chose, il n'aura pas manqué d'en être ravi, et de rester muet avec vigilance, côté Gambetta, pour le bien de l'opération. (« Nous avons fait tout au monde pour avoir un armistice », dira-t-il, avec fièvre, dans sa déposition devant la Commission d'Enquête[266].) Le manœuvrier principal, celui qui partage avec Trochu l'honneur d'avoir conçu ce grand dessein, c'est Jules Favre. Le général l'en remerciera publiquement. « Tourmenté, dira Trochu, par la prévision du douloureux complément de calamités que l'avenir réservait au pays » — en clair : par les affreux dangers qui menaçaient l'ordre social — M. Jules Favre fut admirable d'habileté, à la fois, et de rigueur dans ses calculs; il voulait la paix; il avait la passion de la paix; je m'étais d'abord, avoue le Gouverneur, quelque peu défié de lui, en raison de son passé politique, mais une « conversion s'était faite graduellement dans mon esprit à l'égard des mérites patriotiques de cet homme singulier[267] », et « l'attitude de M. Favre », dans l'affaire Bismarck, « acheva de lui concilier mon estime[268]. »

Le moment est venu d'examiner de près comment les choses se déroulèrent. On n'a pas oublié que Trochu, dès la formation du gouvernement, avait déclaré, de la manière la plus précise, à ses collaborateurs qu'il n'y avait plus rien à faire, militairement. Tôt convaincu, Rochefort, le 5 au soir, propose au Conseil une déclaration qui dirait la vérité au pays sur l'impossibilité de continuer la lutte et la nécessité d'un effort immédiat pour « ramener la paix, sur la base de l'intégrité du territoire ». Avis écarté. La population de Paris serait trop surprise et pourrait prendre assez mal un tel paquet d'eau froide sur son enthousiasme. Le 8, néanmoins, c'est Jules Favre qui reprend la question; non pas celle d'une « déclaration » — laissons le public en dehors de ces choses, qui ne sont pas de son ressort — mais celle des « bases sur lesquelles on pourrait traiter[269] ». Favre n'est pas un chimérique. Un véritable réaliste, au contraire. Il sait très bien que la Prusse veut des

1870-71 (p. 329) constate, avec un petit ricanement assez satisfait : ainsi, « les deux premières autorités militaires voulaient traiter, tandis que le peuple demandait à se défendre ».

266. *Dép.* I. 469.
267. Trochu. *Œuvres posthumes.* I. 49.
268. *Id.* I. 42.
269. *Procès-verbaux* [...]p. 89.

avantages substantiels. Il n'ose pas, devant le Conseil, aller jusqu'au bout de sa pensée, qui est qu'on ne s'en tirera point, c'est l'évidence, sans des abandons de territoire; il suggère qu'on livre la flotte [270]. Picard, moins précautionneux, y va beaucoup plus rondement. Il « vaudrait mieux », dit-il, « céder les bords du Rhin [271] », tout ce que avons de la rive gauche. C'est ça, la convoitise allemande. On ne s'en tirera pas autrement. Cher? Bien sûr! Mais pour Ernest Picard, comme pour son ami Ernest Renan, le prompt rétablissement de l'ordre vaut bien ce sacrifice-là. Protestations. Favre, qui voit à quel point le terrain est épineux, dirige aussitôt les débats du côté de la convocation d'une Assemblée. Ce délicat problème des conditions de paix, il concernera l'Assemblée, pas nous. Favre se propose de garder là-dessus un silence religieux : lorsqu'il faudra dire aux Parisiens que l'on a conclu un cessez-le-feu, on leur racontera telles fariboles sur la nécessité d'une Assemblée et devant l'Europe et pour organiser la nation dans le combat. Ce que Favre médite est une manière de coup double : d'une part, avec l'Assemblée, il est sûr d'obtenir cette paix indispensable au salut social; d'autre part, l'Assemblée, c'est le suffrage universel, comme en 48, le bon, le providentiel suffrage rural dont les arrêts, *ipso facto*, transforment en « ennemis publics ceux qui méconnaissent son autorité [272] ». Ainsi, comme il y a vingt ans, c'est au nom de la République qu'on pourra écraser les rouges. « Il fallait donc, dira Favre, sans la moindre ambiguïté, dans sa déposition du 8 juillet 1871, obtenir un armistice, et je suis allé le solliciter à Ferrières *afin de* pouvoir convoquer une Assemblée [273] »; « l'objet de nos plus grandes préoccupations », ajoutera-t-il, limpide, « *et je n'ai jamais eu que cette idée*, c'était de repousser l'anarchie [274] ».

Il a entamé, dès le 6, l'exécution de son dessein. Sa circulaire du 6 « aux agents diplomatiques » est destinée à la Prusse et à la province — ces deux alliés — bien plus qu'à nos ambassadeurs. Enrobant le cri grandiose : « Pas un pouce... Pas une pierre... »,

270. *Ibid.*
271. *Id.* p. 90.
272. C'est ce qu'expliquera, à voix haute, la proclamation gouvernementale du 3 novembre 1870.
273. *Dép.* I. 335.
274. *Id.* I. 336. Favre, ce jour-là, a même une parole bien curieuse, où se révèle l'état d'esprit Trochu-Picard-Simon-Ferry, et l'angoisse terrifiée où les faisait vivre leur mauvaise conscience : « Nous ne savions pas, le matin, si notre tête serait sur nos épaules le soir. » (*Ibid.*)

celui-là purement à l'usage de Paris, bien des phrases, dans cette circulaire, qui, pour les esprits attentifs, rendaient un son tout différent; ce couplet, d'abord, sur l'esprit pacifique, en tout temps, des membres du gouvernement nouveau (et déjà, Favre, ici, oublie que si, le 15 juillet, il a effectivement voté *non*, quant à lui, contre la résistance à la politique agressive de la Prusse, Gambetta, pour sa part, avait voté *oui*); il dit : « *Nous avons* défendu énergiquement la politique de la paix »; il déclare qu'il l'a fait — et il compte bien que les notables lui en tiendront compte, à présent qu'ils sont d'accord avec lui — « au prix même de *notre* popularité » (pluriel de majesté; l'important est que la droite découvre, comme est en train de le faire Trochu, qu'il est son homme, qu'il a déjà donné la preuve de sa bonne volonté contre les rouges). Cette politique de paix, écrit-il, « nous y persévérons avec une conviction de plus en plus profonde » (c'est la guerre, maintenant, et la France est envahie, et les Prussiens sont presque sous Paris; tels sont néanmoins, noirs sur blanc, les mots que Jules Favre introduit dans sa circulaire). Et pourquoi y « persévère »-t-il de la sorte? Pour la même raison, si noble et si poignante, qu'exprimait M. Thiers, le 15 juillet, à la Chambre : « notre cœur se brise au spectacle de ces massacres humains dans lesquels disparaîtrait la fleur de deux nations ». Et, seconde raison (nous venons précisément de voir que Favre sait à quoi s'en tenir sur les buts de guerre des Allemands) : « Le roi de Prusse a déclaré qu'il faisait la guerre non à la France, mais à la dynastie impériale »; l'empire est tombé; la guerre n'a donc plus de raison d'être; la Prusse voudrait-elle « continuer une lutte impie »? Et quel feu dans cette assertion où se mêle le nom de l'Etre Suprême que M. Favre comme M. Thiers ont un penchant à évoquer, de temps à autre, pour solenniser leur propos : « Devant Dieu qui nous entend, devant la postérité qui nous jugera, nous ne voulons que la paix. » Venait ensuite, obligatoirement, le ton mâle, avec ce « défi », s'il nous est lancé, que « nous acceptons », ce : « nous ne céderons [etc., etc.] » et cette affirmation, de bonne apparence, mais ployable dans son exégèse : « Nous ne traiterons que pour une paix durable. » L'engagement qu'on attendait, celui que Palikao avait prononcé le 19 août, à la tribune : nous ne traiterons qu'après avoir refoulé l'ennemi et libéré le sol national, « la France ne s'arrêtera que lorsqu'elle aura expulsé les Prussiens », il n'y est pas. Favre se garderait de l'écrire, car c'est le contraire qu'il veut

réaliser; il veut traiter tout de suite et sur place. Dans la circulaire, simplement cette indication, instructive pour Bismarck (lequel se persuadera, au reste, qu'il faut faire la part des exagérations officielles) : « Paris *peut tenir trois mois* » — « et vaincre », ajoute le ministre par souci des convenances. De la même veine captieuse, et pour endormir Gambetta et ses Parisiens, une jactance de haute allure que Favre aura l'occasion de regretter beaucoup, et plus encore que son « pouce » et sa « pierre » : « Si Paris succombait » (car cette « victoire » dont Favre vient de prononcer le nom avec un sourire invisible, mieux vaut tout de même corriger sans retard l'effet déplorable qu'une telle promesse pourrait avoir sur la plèbe, et glisser là, avec art, l'antidote d'une allusion à la défaite possible), « la France, debout à son appel, la vengerait. Elle continuerait la lutte et l'agresseur y périrait »! Hâblerie joviale, dont la merveille resplendit quand on la rapproche de la note confidentielle, rédigée, la semaine suivante, par la même plume, le petit texte remis le 14 septembre par Jules Favre à lord Lyons, cette déclaration qui n'est même pas au conditionnel dubitatif mais au futur le plus sûr de soi : « Le Gouvernement de la Défense Nationale *signera* un armistice et réunira de suite [*sic*] une Assemblée Nationale *qui ratifiera le traité de paix.* »

Veuillot avait compris; et il était assez satisfait. Cette circulaire de M. Jules Favre, commente-t-il dans l'*Univers* du 7, « c'est, au fond, une demande d'intervention »; M. Favre compte sur l'entremise de l'Europe; « il proclame ouvertement son désir d'obtenir la paix; personne assurément ne l'en blâmera [275] ». Le plus curieux est qu'en effet, ébloui, aveuglé, dupé, par le « pas un pouce, pas une pierre », Paris combattant, Paris résistant, ne trouve rien à redire à l'homélie de ce « Cicéron pleurant » (Veuillot, *Univers* du 11). On est si sûr, dans la foule, des sentiments héroïques du général Trochu et de l'ardent esprit guerrier d'un pouvoir qui s'appelle Gouvernement de la Défense Nationale que ce qui s'étale aux regards demeure inaperçu. Le ministre d'Autriche, Metternich, que n'atteint point la même cécité, traduit familièrement, le 8, la circulaire à son chef, Beust : « Jules meurt d'envie de faire la paix [276]. » Metternich, au surplus, a des informations dont ne dispose point le populaire, et il est au courant de ce que Favre a, dès le 5 (autrement dit, dès qu'il a eu saisi les rênes), amorcé avec

275. *Univers* du 7 septembre 1870.
276. Cf. J. B. T. Bury. *Gambetta défenseur du territoire* (1937), p. 59.

les Anglais. Sa première idée avait été celle d'une médiation britannique et il avait approché lords Lyons, immédiatement, à ce sujet. Le cabinet de Londres, le 6, avait répondu par la négative; pas de *médiation*; en revanche, le cas échéant, l'Angleterre consentirait à servir de « boîte aux lettres » à M. Jules Favre s'il désirait entrer en contact avec le chancelier prussien. Favre a fait, également, une tentative du côté des Américains, lesquels ont été les premiers à « reconnaître » la République [277]. Mais la réponse américaine, qui est du 13, est la même que la réponse anglaise; en moins aimable; le refus, catégorique, de toute intervention. On pense bien que le vice-président du Gouvernement de la Défense Nationale n'est pas resté, entre-temps, inactif. Le 9, il a décidé de suivre la suggestion britannique : il va tenter de s'aboucher lui-même avec Bismarck et il confie à Lyons, pour qu'il la transmette d'urgence à Londres, une note destinée à Bernstorff : le chancelier de Prusse accepterait-il de rencontrer le ministre français des Affaires étrangères en vue d'une prompte transaction? C'est Tissot que Favre a envoyé à Londres comme « chargé d'affaires ». Le même 9 septembre, Favre le prie de tout mettre en œuvre pour que les Anglais fassent bon accueil à la note confiée à lord Lyons et la communiquent sans retard, avec les mots appropriés, au ministre de Prusse. Et, le 9 au soir, à 21 h. 15, devant ses collègues, Favre, sans se découvrir, pour voir, ne soufflant mot des démarches qu'il vient d'effectuer, feint de se demander à voix haute, afin de recueillir les avis, « s'il ne ferait pas bien de se rendre lui-même au Quartier général du roi de Prusse [278] ». Gambetta sursaute. C'est l'incident. Tout le monde s'en mêle. Les avis les plus opposés s'entrecroisent. Finalement, enregistre le procès-verbal, la proposition de M. Jules Favre est « abandonnée comme étant de nature à compromettre la réalisation du but poursuivi [279] ». Et Trochu, qui a pris peur devant les commotions qui ne manqueraient pas de se produire dans Paris si Gambetta parlait, révélait la pensée qu'a eue Jules Favre, la tentation à laquelle, dans son désarroi, il a failli céder — c'est l'interprétation qu'il faut donner à tout

277. La nouvelle en est parvenue le 7 à Paris. La « République » de 1870 ne sera « reconnue » officiellement ni par les Anglais, ni par les Russes, ni par l'Italie, ni par l'Autriche. Seuls, en dehors des U.S.A., la « reconnaîtront » la Confédération suisse (*Officiel* du 10 septembre), l'Espagne (*Officiel* du 12) et le Portugal (*Officiel* du 13).

278. *Procès-Verbaux* [...] p. 95.

279. *Id.* p. 96.

cela — Trochu, rapide, simule une volte-face, désavoue son complice, déclare faire sien le sentiment qui rejette avec vigueur toute idée d'une visite au camp prussien; le Gouverneur, tout à coup, se déclare saisi d'un commencement d'optimisme; il ne saurait, certes — les faits sont là, et nous sommes si faibles! — envisager la possibilité d'une victoire; mais, tout de même, oui, décidément, il sent qu'une confiance lui vient; il annonce au Conseil qu'il croit maintenant « sinon au succès, du moins à une belle résistance », qui « honorera Paris », et qui, à l'heure affreuse, où il faudra bien, l'âme en sang, en venir à poser les armes devant l'écrasante supériorité de l'ennemi, constituera un bon « moyen diplomatique » dans les négociations finales. Quelle soirée! Trochu a redressé la situation comme il a pu et Gambetta a l'air calmé. Mais l'aventure a été rude. Elle contient un enseignement toutefois. Favre et Trochu savent désormais que leur opération ne peut plus se poursuivre que dans le plus profond mystère. *Black-out. Top secret.* Trochu lui-même a dû jurer qu'il était contre. Seul recours : la nuit, les voies souterraines, la lanterne sourde. Cette discrétion extrême, qui est loi de toute entreprise sérieuse, en politique, M. Thiers la conseille vivement à Jules Favre qui est venu le voir à son domicile, place Saint-Georges, le 10.



Thiers, depuis le 4 au soir, a déclaré qu'il s'enfermait chez lui, uniquement occupé de ses « études chéries »; il s'isole; le temps de la retraite est venu; la mort n'est pas loin de lui; son rôle est terminé, ici-bas; il a bien servi la France et la société; qu'on le laisse achever son destin dans la méditation et le travail. A vrai dire, il a tout de même, le 5, fait un petit tour jusqu'au cabinet de Jules Favre. Il avait appris une chose consternante, propre à nuire grandement à la paix publique; la présence des princes d'Orléans à Paris. Aumale, Joinville et Chartres sont là, 19, rue de la Ville-l'Évêque, chez un M. Langel. Et rien ne fait horreur à M. Thiers comme ces « quémandeurs de trône », dans un pareil moment. Arrière aux profiteurs du désastre! Et ces rusés offrent leur vie au Gouvernement de la Défense Nationale! Pour la patrie, à les entendre! Quels bons apôtres! Thiers n'a pu se retenir d'aller trouver son « ami » Jules Favre, afin de lui

ouvrir les yeux, si besoin en était, sur les manigances de ces intrus qu'il convient de mettre au plus vite à la porte [280]. Ce qui sera fait sur l'heure, et dans des formes satisfaisantes. Les petits gêneurs repartirent, sans mot dire, hors de ce pays où M. Thiers estime qu'ils n'ont que faire, la « défense », impraticable, ne pouvant, hélas ! offrir nul emploi à leur touchante générosité. M. Thiers se rassérène. Il ne bouge plus, les jours suivants, mais accueille les visiteurs de marque qui viennent, en foule, l'informer; il continue, devant d'Haussonville l'orléaniste, à faire chorus avec sur lui sur la chétivité misérable, et assez sordide, du nouveau régime républicain; ces amateurs, entièrement dénués d'expérience, qui jouent aux gouvernants, l'amusent; il partage l'avis de son interlocuteur : la République n'est pas viable en France; et puis, les républicains, quelles gens sans manières ! « Marianne », comme on disait chez eux en 1850-1851 pour désigner la « République démocratique et sociale », n'est qu'une gourgandine; et Thiers, qui aime les expressions fortes et les images bien frappées, fait plaisir au comte d'Haussonville en lui proposant cette remarque, au sujet de ladite personne (et des maires, je pense, que Gambetta vient de choisir, ces deux ouvriers, par exemple, Greppo et Corbon) : « Elle n'est pas plutôt établie qu'elle vient étaler son cul à la fenêtre [281]. » Un simple intermède, le passage au pouvoir des Jules Favre et des Jules Ferry; « ils n'en ont peut-être pas pour trois mois [282] ». Toutefois, Thiers, qui a du sens, Thiers appelle l'attention du comte sur l'avantage que les honnêtes gens doivent retirer de cette transition : les pauvres bougres de l'Hôtel de Ville, pas tellement méchants d'ailleurs et surveillés par Trochu « qui est notre homme [283] », dit Thiers, seront bien forcés d'expédier les affaires courantes, lesquelles sont très désagréables, et dont il est excellent que nous-mêmes, gens de bien, n'ayons point à nous mêler : la liquidation de la guerre. Tolérons donc, avec un dédain muet, cette République de rencontre, après tout fort opportune; « il faut s'en arranger, au moins pour le moment [284] ». Nous autres, les conservateurs, notre unité, malheureusement n'est pas faite; il y a cette grosse question, si fâcheuse, de l'hostilité entre orléa-

280. D'Haussonville apprendra la chose, dès le lendemain 6, par Mme Odier (cf. d'Haussonville, *op. cit.* p. 141).
281. D'Haussonville, *id.* p. 140.
282. *Ibid.*
283. *Id.* p. 110.
284. *Id.* p. 143.

nistes et légitimistes, cette « fusion », si souhaitable, et qui n'est toujours pas réalisée. En attendant, recommande le noble vieillard, choisissons, comme en 48 « ce qui peut le moins nous diviser [285] », acceptons leur République éphémère, proclamée mais non point votée, trêve qui n'engage l'avenir d'aucun des partis raisonnables, espèce de *modus vivendi*, et de moindre mal, en tout cas, où toutes les espérances demeurent incompromises. Et d'Haussonville opine du chef, gravement, donne raison à Nestor. Il ne le voit pas venir. Il ne se doute pas du plan tout arrêté, fort bien conçu, qu'a construit le vibrion; six mois plus tard, cela s'appellera « le pacte de Bordeaux » et bien d'autres que d'Haussonville s'y laisseront prendre. Cette République qu'il affecte aujourd'hui de nasarder, tout en la laissant vivre, Thiers n'a aucune envie qu'elle meure, du moins tant que lui-même sera de ce monde où il est amarré de tous ses crochets, de toutes ses convoitises, vert comme pas un sous ses cheveux blancs, avide autant et plus qu'il y a quarante ans, lorsqu'il s'élançait — Rastignac en plus vil, mâtiné de Bel-Ami en plus sale — à la conquête de Paris. Il a raté son affaire en 1848. Il croyait bien qu'il allait atteindre, alors, son vrai but de toujours, « coucher aux Tuileries », devenir le maître et sans souverain au-dessus de lui, lui-même *étant* le Souverain. Il a été joué par Louis Bonaparte. Fini, maintenant, écarté, évacué, hors du jeu, l'usurpateur. La voie est libre. Ce qu'il a manqué en 1852, Thiers l'aura, maintenant. Il y est furieusement décidé. Personne ne lui barrera la route. Dans trois mois il sera le patron. Sous quel titre? Président; président de la République; parfaitement, de la République. Une République décente, bien entendu, la « République sans les républicains », la République conservatrice. C'est la formule qu'il tient en réserve. Et le moyen de réaliser ce miracle? Mais rien, là, de miraculeux; tout s'y prête; les monarchistes, c'est trop évident, ne s'entendront jamais (l'on veillera, est-il besoin de le dire, à envenimer leurs querelles) et le provisoire s'éternisera, — ce provisoire dont M. Thiers sera le Grand Intendant. La République du suffrage universel analphabète et paysan, c'est le régime en or pour le maintien de l'ordre et la prospérité des affaires (Thiers, depuis 1869, est président du Conseil d'Administration d'Anzin). Du point de vue politique, sa situation personnelle est hors de pair. Au Corps législatif, la

285. *Id.* p. 140.

najorité qui le huait, le 15 juillet, parce qu'il s'opposait à une guerre d'où pouvait sortir, par la victoire, un renforcement indéfini le l'Empire et la ruine, en conséquence, de toutes ses longues ambitions, cette même majorité, dans la terreur du 4 septembre, s'est ruée à ses pieds, lui a embrassé les genoux. Il les tient, ceux-là; ls lui ont fait présider, dans un coin du Palais-Bourbon, leur ultime séance, quasi posthume. Quant aux notables, qui constituent l'armature civique du pays, M. Thiers est, en sa personne, l'incarnation de tous leurs rêves, le possédant-type, l'homme qui a écrit en 1848 cette Bible : *De la propriété*, sceptique et voltairien, par surcroît, c'est-à-dire n'ennuyant personne avec des histoires le l'autre monde, et pacifique, surtout, pacifique à ravir, ce qui, maintenant, est capital. Il a trouvé, depuis le mois d'août, dès la bienheureuse arrivée des désastres, son explication retentissante du refus qu'il avait opposé à la déclaration de guerre : *il savait* que nous n'étions pas prêts; il *savait* que nous courions à l'abîme; l ne pouvait pas le dire, naturellement, crainte des oreilles ennemies, mais *il le savait*! Ces affres qu'il a endurées! Et comme sont peu nombreux les gens qui lisent l'*Officiel*, encore moins nombreux les curieux qui voudraient procéder à quelque vérification, il se fait gloire à présent d'avoir voté *contre* la guerre, le 15 juillet — alors qu'il a voté *pour*, renversant sa position en fin de séance, devant la certitude d'un oui général et cherchant dans un ralliement discret au prince triomphant, mais vieilli, ses chances d'avancement les meilleures. Puis il a eu soin de se tenir à l'écart de ces éperdus, condamnés au pouvoir par leur étiquette même de « républicains », qui trottinèrent, la mort dans l'âme, vers l'Hôtel de Ville, le 4, — ces malheureux que les Daru et les Fidus peindront plus tard comme des assaillants, alors qu'il n'y avait plus rien à assaillir, que la direction de l'État était vacante, et qu'ils n'y couraient, pleins d'angoisse, que pour empêcher les « rouges » (qui n'y songeaient point) de s'en saisir. Irremplaçables, le 4, les jobards épouvantés. Thiers les a regardés faire, avec une ironie jubilante. Ils travaillaient directement pour lui. Ils assuraient la protection de l'essentiel, la stabilité des structures sociales, et ils vont en même temps se faire haïr, exécrer à jamais par la province qui les tiendra tout uniment pour des fourriers de la subversion. Parfait. Thiers, à voix contenue, leur donne sa bénédiction, empêche, de son mieux, le Corps législatif de les gêner dans leur précieux labeur, mais prend personnellement ses distances. La

France saura qu'il n'est pas avec eux [286], qu'il ne s'est point souillé (comment l'aurait-il pu!) avec ces malfaiteurs, qu'il est l'homme de réserve, l'homme du salut, dès la fin de l'orage. Sur le charmant hôtel de la place Saint-Georges est venue se poser l'étoile de Bethléem.

Si bien que lorsque Jules Favre, le 10 septembre, se fait annoncer chez M. Thiers, ce dernier se couche précipitamment. Il est malade. C'est à peine s'il peut recevoir le vice-président du Gouvernement Provisoire. Inutile de lui demander rien; il est hors d'état d'entreprendre quoi que ce soit. Ce dont Jules Favre vient le supplier, c'est d'accepter l'ambassade de Londres; Thiers y pourrait rendre, en ces graves instants, un service immense à la cause la plus belle, la cause sainte de la paix. Refus. Refus immédiat et très sec [287]. Est-ce que Favre le prend pour un imbécile? Après le soin que M. Thiers a mis à se tenir très visiblement en dehors de ce gouvernement de rencontre, il irait se faire son agent, il en deviendrait le fonctionnaire? L'idée est insensée. Elle est, au surplus, offensante. M. Thiers, s'il l'avait jugé bon, aurait pu être le chef du pouvoir — Trochu, chef militaire; lui-même, Thiers, chef civil; et Favre a le front, l'inconscience, de lui proposer une fonction subalterne! Se moque-t-il, ou aurait-il perdu la raison ? Jules se retire la tête basse. Cependant, quelques heures plus tard, c'est M. Thiers, guéri soudain, qui va, réflexion faite, trouver son Favre penaud, et lui décoche, à l'improviste, une contre-proposition. Thiers a eu, tout à coup, une pensée séduisante. « Je lui avais demandé d'aller à Londres », racontera Favre dans son *Simple Récit* (où il cache, bien entendu, l'accueil glacé et presque violent que lui a fait, d'abord, le petit monsieur); « il m'offrit *également* de se rendre à Saint-Pétersbourg et à Vienne [288] ». Cet « *également* » est savoureux, car il s'agit de tout autre chose que du projet initial. Que suggère donc M. Adolphe? Une grande mission, d'un caractère exceptionnel, et pour laquelle il se déclare prêt : une tournée en Europe, sur-le-champ, pour « rendre des

286. Jules Simon (Thiers une fois dans la tombe) dira là-dessus la vérité : se tenir en dehors du Gouvernement de la Défense Nationale, cela « le servit grandement en province où l'on voyait avec inquiétude la proclamation de la République ». (Jules Simon. *Thiers, Guizot, Rémusat*, p. 45.)

287. *Dép*. I. 19. M. Jules Favre, dira Thiers dans sa déposition devant la Commission d'Enquête, m'offrit « une ambassade, c'est-à-dire une fonction durable, chose que je rejetai péremptoirement ».

288. Favre. *Op. cit.* I. 128.

ıis à la France » — c'est là, du moins, ce qu'il expliquera aux embres de la Commission d'Enquête — et « faire naître, si ssible, l'occasion d'un armistice [289] ».

Regardons mieux. Lisons tous les textes, qui se recoupent mal. /ec des jongleurs de l'espèce dangereuse à laquelle appartiennent s deux « hommes singuliers », on ne saurait prendre assez de retés pour interpréter comme il faut leurs paroles et compornents. Thiers vient d'apprendre de la bouche de Favre que ce rnier brûle de se précipiter au Quartier Général prussien pour mbiner les formes les plus avenantes d'une reddition. Très bien. ıiers, cependant, ne se soucie en aucune façon de faire une polisse à M. Favre pour lui faciliter une besogne, très nécessaire, ns doute, indispensable même [290], mais dont il tient expresséent à laisser à Jules la flétrissure. On n'imagine pas M. Thiers sant le voyage de Londres à seule fin de se rendre utile pour que Jules Favre puisse rencontrer M. de Bismarck au plus vite. est l'affaire des gens de l'Hôtel de Ville; qu'ils se débrouillent. cepter d'eux une mission quelle qu'elle soit, c'est pour M. Thiers, x yeux de sa future et imminente clientèle électorale en prornce, associer fâcheusement son nom à celui de ces goujats. inconvénient est certain. A vrai dire, son prestige est tel qu'il risque, en somme, pas grand'chose dans l'affaire, sinon de valoriser » quelque peu cette équipe en lui montrant, temporaiment, de la bienveillance [291]. Pas grave; et certains d'entre eux, ême, peuvent se montrer récupérables, lorsque aura lieu son

289. *Dép.* I. 20.

290. On se rappelle l'opinion catégorique de M. Thiers sur la conduite enir, selon lui, dès Sedan. Il voulait, le 3 septembre, « une commission gouvernement » désignée par le Corps Législatif dans son sein pour signer un armistice et convoquer une Assemblée »; une proposition armistice faite alors, dira-t-il devant la Commission d'enquête, « eût acceptée; j'en ai acquis la certitude, depuis ». Et il répète : « La seule ose possible », après le désastre de Sedan, c'était d' « arrêter l'ennemi moyen d'un armistice » et de « signer la paix, la signer vite ».

291. Leroy-Beaulieu constate en effet que le geste de Thiers ne contribua s peu à rassurer la province sur le compte du Gouvernement de la éfense Nationale. C'était comme un clin d'œil que Thiers adressait aux tables : rassurez-vous, ce n'est pas dangereux. Déjà, dit Leroy-Beaulieu, honnêtes gens, alarmés par l'équipe de l'Hôtel de Ville, avaient vu, ut de même, une « sérieuse garantie » dans le fait qu'un homme aussi u suspect que Trochu de mauvais sentiments était à la tête de la bande; ais l'espèce de caution, ou si l'on veut de « parrainage », qu'accordait iers à ces messieurs fit un effet considérable en province : « Le concours direct de cet homme d'État parut un gage de la modération de l'administion nouvelle. » (*Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1871.)

avènement : Favre, Picard, et le souple Simon plus encore, si ductile, et, pour se pousser, prêt à tout. Le Gouvernement de la Défense Nationale n'intéresse pas M. Thiers; mais la République l'intéresse, la République telle qu'il la conçoit. Aller, dès maintenant, à Londres, à Vienne, à Saint-Pétersbourg préparer le terrain pour son propre règne, faire admettre dans les chancelleries la notion de ce régime « républicain » en France, qui serait le meilleur, au fond, le plus sage, le plus solide pour assurer la paix sociale, la voilà, l'idée qui lui est venue, et qui lui paraît attachante. Un joli coup à faire. Du travail opportun, et sûrement fécond. Et puis, pour la manière de plébiscite — sur sa personne — que doivent être, dans son esprit, les élections qui vont venir, pas mauvais, très bon, au contraire, ce grand rôle « diplomatique » et un peu mystérieux qu'on va lui voir remplir. Tous les yeux se fixeront sur lui. Il reviendra, auréolé, de ces entretiens qu'il aura eus, pèlerin glorieux, avec les Granville, les Beust et les Gortchakoff, avec un empereur et un tsar. Quelle fulguration, aux yeux des badauds de province! Favre le conjure de tout faire pour hâter l'heure de l'armistice et l'armistice doit permettre la réunion de cette majorité possédante qui terrassera l'hydre rouge. Allons! Ce vœu est sain et l'on peut, en effet, au passage, dire un mot, dans les cours, pour que le « Gouvernement français » — laissez-moi sourire — soit autorisé promptement par M. de Bismarck à lui livrer les clefs de Paris. Mais Thiers, à ce sujet, ne s'occupera pas d'autre chose; que cela reste bien entendu; et que Favre se le tienne pour dit; l'armistice, oui; la paix elle-même, les conditions de paix, en aucune façon. L'arrangement qu'il faudra signer, et qui consacrera l'amputation du territoire, Thiers — à cette date — ne veut pas entendre parler d'y avoir la moindre part; il est résolu, en septembre, à laisser Favre effectuer seul l'opération, afin de pouvoir ensuite proclamer qu'il n'y est pour rien. « Il fut convenu que je ne m'occuperais pas de la paix, sujet auquel je ne voulais pas toucher... [292]. » Comme

292. *Dép.* I. 20. Le 17 septembre 1871, devant les députés qui l'écoutent, les épaules arrondies par un respect craintif — et la paix ayant été signée tout de même par lui, l'amputation effectuée par lui — Thiers, avec cette insolence qui constitue l'un de ses procédés les plus efficaces, dira, cyniquement, que s'il se refusait, en septembre 1870, à traiter quant à lui des conditions de paix, c'est qu'il n'aurait « pas été peut-être » là-dessus « de l'avis du gouvernement » (*Ibid.*) et c'est Gambetta qu'il vise, laissant entendre qu'il savait, lui, le prix qu'il fallait mettre pour aboutir, alors

; généraux, Thiers insiste pour qu'on capitule, mais en remet le in à autrui.

Favre a sauté, on s'en doute, sur la proposition de Thiers et ce rnier, qui, dans les affaires sérieuses, ne laisse jamais rien au sard, a dicté lui-même la note par laquelle l'*Officiel* annoncera n départ. Jules en donne lecture au Conseil le 11 au soir et les ançais pourront la lire le lendemain matin : « M. Thiers, dans les constances présentes, n'a pas voulu refuser ses services au uvernement. Il part ce soit en mission pour Londres. Il doit se ıdre ensuite à Saint-Pétersbourg et à Vienne. » Favre, qui ne nse qu'à sa rencontre secrète et tant désirée avec le chancelier ussien, déclare, ce soir-là, devant Gambetta, que Thiers va ıider en Europe la cause de la France et tenter d'obtenir une diation des puissances, alors qu'il est, dès maintenant, parfaiment édifié sur le néant de cet espoir; il se *coupera*, là-dessus, mme en divers autres points, dans son *Simple Récit*, trop hâtif, ant d'abord qu'il envoyait Thiers en Europe nous susciter ou susciter des amitiés, puis, écrivant un peu plus loin, à propos la Délégation de Tours et pour y justifier sa propre absence, que diplomatie, alors, n'avait plus d'objet, plus d'existence même, e « courte expérience m'ayant suffi pour être fixé sur les vériıles intentions de l'Europe [293] ». Quant à Ferry, il vit, comme ard. dans l'attente fiévreuse de cette Assemblée qui le sauvera s « anarchistes ». Et Thiers est pour lui le bienfaiteur qui, ouant l'inertie britannique, intéressant, s'il le faut, toute urope à la cause de l'ordre public, en France, lui procurera armistice d'où pourra surgir l'instrument de salut. Il n'en hera rien aux honnêtes gens de la Commission d'enquête, se fera clair à souhait : pourquoi envoyâmes-nous M. Thiers à ndres et en Europe? Pour essayer de redresser notre tragique uation militaire, de trouver des amis, des alliés peut-être? s'agit bien de cela! « Nous voulions une Assemblée. L'entrevue Ferrières et la négociation de M. Thiers n'avaient *pas d'autre t. Ce n'est pas pour autre chose que M. Thiers est allé dans les ırs* [294]. » Il s'y prépare, très guilleret, le petit Thiers, à visiter

e certains imbéciles, par un absurde entêtement, eussent alors compro-s, avec leurs protestations, les chances de la paix.

293. Favre. *Op. cit.* I. 222.

294. *Dép.* I. 410. Devant la Commission d'enquête sur le 4 septembre, ers dira, avec une humilité calculée, qu'il s'était rendu à Londres afin ménager une entrevue ent[r]e M. Jules Favre et le comte de Bismarck »

« les cours ». Il est ravi. Il a de grandes exigences pour les commodités de son voyage, mais Favre est à ses pieds : voyons! bien sûr! c'est si naturel! Tout ce qu'il voudra! M. Thiers ne saurait effectuer seul, à son âge, un parcours aussi démesuré. Il lui faut sa femme avec lui, et la sœur de sa femme, qui ne le quitte jamais. Mais comment donc! Il lui faut aussi un navire de guerre pour Saint-Pétersbourg et, comme de juste, autour du bâtiment qui le portera, une escorte protectrice sur l'ampleur de laquelle il n'entend pas qu'on lésine; il demande une escadre. Cela va de soi. Toute la flotte de l'Atlantique, s'il le souhaite, est à sa disposition. Quelque rumeur ne sera pas de trop sur l'étendue de son sacrifice. Ces couronnes qu'il attend, Favre les lui tresse aussitôt, et il y ajoutera, en 1871, un solennel hommage : devant une telle abnégation, il a senti son cœur se fondre tant il éprouvait de reconnaissance, et « jusqu'au fond de l'âme, envers ce grand citoyen qui s'oubliait une fois de plus pour son pays [295] ». Vingt ans plus tard, encore, le duc de Broglie, chapeau bas, saluera cette montée au calvaire, évoquant à l'Académie la « généreuse entreprise » de M. Thiers, « qui dut être pour lui d'une ineffable douleur [296] ». Favre, au vrai, connaît son homme, et se méfie. Il a bien noté que Thiers l'a vivement poussé à ne point quitter Paris, à s'y laisser enclore (M. Thiers, dit-il, fut là-dessus « de mon avis et leva ainsi tous mes doutes » [297]); et il se demande si Thiers ne songe point, avec son retentissant voyage en Europe, à lui couper l'herbe sous le pied, à jouer, à sa place, le ministre réel, le seul authentique, des Affaires Étrangères. Il devine aussi sans effort l'accroissement de popularité que cherche, dans la circonstance, l'adroit singe, et du ter ne pourra pas s'empêcher, à deux lignes des emphases d'yorantes auxquelles nous l'avons vu s'abandonner, d'insinuer, en style noble, cette remarque où il désire qu'on le reconnaisse pour autre chose qu'un naïf : « Je pressentais par un vague instinct qu'il [M. Thiers] recueillerait un jour du pays le fruit des services

(*Dép.* I. 20). Devant la Commission d'enquête sur le 18 mars, Thiers préférera une interprétation plus large : le Gouvernement de la Défense Nationale me pria, dira-t-il, de « bien vouloir me rendre en Angleterre et auprès des cours d'Europe pour rétablir les relations de la France avec divers cabinets »; « j'avais là un grand service à rendre à mon pays [...]. Cette considération me décida. »

295. Favre. *Op. cit.* I. 133.
296. Discours du 7 février 1895, cité par Welschinger, *op. cit.* I. 348.
297. Favre. *Op. cit.* I. 130.

nents qu'il allait lui rendre [298]. » Cet aigre vicomte de Meaux, n, député à l'Assemblée Nationale, gendre de Montalembert, qui prend la suite comme il peut, glisse, dans ses *Souvenirs tiques*, à propos du « mémorable voyage », une observation surcroît, incivile, mais non négligeable : M. Thiers, jette-t-il passant, « évitait de la sorte, de rester dans Paris assiégé ». que nous savons l'homme, il est assez probable en effet que étail-là ne lui avait point échappé.

I. Thiers quitte donc Paris le lundi 12 septembre au soir, — our où ce pauvre Crémieux arrive à Tours, si fier d'être, à lui , *le* Gouvernement en province, — le jour où les Prussiens ent à Melun, — le jour où lord Lyons a été autorisé par son net de Londres à envoyer un émissaire chez Bismarck pour lui luire l'impatience qu'éprouve M. Jules Favre de s'entretenir : lui. Thiers, méticuleux en tout, n'a point dédaigné (la méthode chu a du bon) de flatter un peu le chauvinisme, si ridicule, Parisiens. Eux aussi sont des électeurs, et ils ont été un peu s l'année précédente, votant contre lui pour d'Alton-Shee, ce agogue. Thiers est allé, le 11 septembre, veille de son départ, specter » les fortifications du côté de Montmartre, avec le te d'Haussonville [299]. Une heureuse inspiration qu'il a eue là. démarche est du meilleur effet. C'est l'union sacrée, pour de , dans les faubourgs, et les prolétaires ont été tout émus de parmi eux l' « illustre vieillard ». Ils avaient écarté son nom, dernier. Mais on faisait de la politique, alors. Oublié, tout ! Et c'est beau, ce vieil homme, célèbre et riche, qui aime sa rie, comme tout le monde — on est tous pareils, dans des res aussi graves — et qui vient chez nous, les pauvres, si genti-t, si simplement, pour nous encourager de sa présence, pour un peu, par lui-même — et il s'y connaît ! — comment ça se sente, les tranchées, les redoutes. « On se découvre devant lui, nte d'Haussonville, on se dispute à qui lui montrera le che- » ; les gardes nationaux ouvriers « le soulèvent dans leurs bras r l'aider à monter sur les talus. Ils le protègent et le soignent me ils feraient de leur petit enfant [...] Il y a dix personnes r une qui s'offrent à lui donner les renseignements qu'il nande. On l'écoute comme un oracle. Singulier peuple [300] » !

8. Favre. *Ibid.*
9. D'Haussonville. *Op. cit.* p. 155.
0. D'Haussonville. *Op. cit.* p. 154.

Il serre des mains à la ronde. Du bon travail. On ne le soupçonnera pas, dans ces parages, quoi qu'il arrive, d'avoir été, lui, défaitiste. Thiers est très content de sa petite excursion. (Un « grand succès », dit d'Haussonville [301]). Il se souviendra, en avril-mai 1871. lorsqu'il dirigera le second siège, de ce qu'il a vu, à Montmartre, comme ouvrages militaires, dans l'antre même de ceux qu'il fera, alors, mitrailler. Et puis c'est si drôle de regarder vivre, un moment, cette sous-humanité grouillante et vaine, qui ne sait même pas de quoi il retourne, l'univers des éternelles dupes, le matériel humain de la politique; encore plus drôle quand on sera soi-même, le surlendemain, chez les maîtres, et fabriquant avec eux l'avenir, de ces multitudes hébétées.

On a fait sauter le pont de Creil, dans la nuit du 12, juste après le passage du train qui emmenait M. Thiers et ses dames vers la côte. Le trio arrive à Londres le 13 au matin. Tissot l'accueille à l'ambassade. Et Granville, le ministre anglais des Affaires Étrangères, puis Gladstone en personne viennent lui rendre visite. Prévenances exquises? En apparence. En fait, cette rupture des usages diplomatiques signifie que l'Angleterre n'a toujours pas reconnu le Gouvernement de la Défense Nationale et ne peut donc « recevoir », ès-qualité, son chargé de mission. On ne le *reçoit* pas; on va le voir, comme à titre privé. Le 13 au soir, puis le 14, Thiers adresse des dépêches à Favre. Bismarck a fait une objection à la requête qui lui a été transmise par Bernstorff, son ministre à Londres. Il demande quelle garantie il peut avoir de la valeur des engagements que serait amené à prendre M. Favre au nom d'un « gouvernement » insurrectionnel, et dont les pouvoirs n'ont reçu jusqu'ici aucune sanction électorale. Qui lui prouve que les arrangements éventuels dont conviendrait avec lui ce « ministre » improvisé seraient ratifiés par la nation française, acceptés et exécutés par l'armée? C'est alors que Favre répond par la vaillante note que nous connaissons. Le chancelier du roi Guillaume a toutes raisons de se sentir pleinement rassuré : d'une part, le ministre de la Guerre (du gouvernement parisien) « est obéi dans tous les ordres qu'il donne », et d'autre part, les dispositions du pays ne sauraient être mises en doute; à peine réunie, l'Assemblée Nationale française, peuplée de notables et de gens de bien, « ratifiera le traité de paix [302] ». Jules Favre qui a remis cette note, le

301. *Ibid.*
302. Favre. *Op. cit.* I. 148.

14, de la main à la main, au représentant britannique à Paris, en communique parallèlement une copie à Thiers qui le félicite : « Cette réponse est excellente [303]. » Le 13 au soir déjà, sur les instructions de son gouvernement, Lyons a envoyé un de ses secrétaires, Mallet, chez Bismarck, et il en avise Favre le 14. Tout va bien. Thiers, de son côté, n'est pas mécontent. Granville, qui l'a parfaitement compris et qui l'a vu attacher du prix beaucoup moins à l'entrevue de Favre et de Bismarck qu'à son plaidoyer en faveur de *sa* République, Granville, perspicace, va écrire, le 16, à Lyons : M. Thiers a tout lieu d'être satisfait; « il s'était proposé de prouver que, pour le moment, la forme actuelle du gouvernement français était nécessaire en France [...]; il a eu beaucoup d'influence sur moi ».

***

Plus le jeu de Favre s'approche de sa conclusion, plus il importe de redoubler de prudence du côté de Gambetta et des Parisiens.

Avec un sourire un peu canaille, Favre, le 14, écrivait à Thiers : « Je ne conseillerais pas au ministre des Affaires Étrangères [c'est lui-même que désigne ce tour enjoué] de dire qu'il espère traiter [304].» Il n'ignore plus, depuis la scène du 9 au soir, au Conseil, que ce qu'il accomplit en ce moment est, à l'égard de ses collègues même, une forfaiture. Il a vu leur « désapprobation » — c'est le mot qu'il emploiera dans son *Simple Récit* [305] — lorsqu'il les a tâtés là-dessus. Il n'en pousse pas moins énergiquement sa pointe. J'avais « le devoir », dira-t-il, de « tout risquer pour épargner à Paris les horreurs d'un siège [306] ». La philanthropie avant tout. Je savais bien que je trahissais la confiance de Paris, et que je trompais Gambetta et que j'allais plus loin que les «pacifiques» même du Conseil, timorés, ne m'autorisaient à le faire, mais « ma conscience criait trop haut; j'étais prêt à tout braver pour lui obéir [307]. » Tel est cet homme au grand cœur. Sa « conscience » ne lui interdit pas, elle lui recommande au contraire — comme celle de Trochu — les feintes utiles; *omnia puris pura.*

303. *Id.* I. 149.
304. *Ibid.*
305. *Id.* I. 132.
306. *Id.* I. 131.
307. *Ibid.*

Il fait donc l'intraitable, au Conseil du 15, déclarant qu' « une dépêche d'Espagne annonce qu'un agent prussien serait envoyé à Paris pour s'aboucher avec le ministre des Affaires Étrangères »; que, pour sa part, il « n'en croit rien », mais que si jamais cet agent ennemi avait l'audace de se présenter à Paris, « il refuserait toute communication avec lui[308] ». Pas de collusions « avec l'envahisseur »! Un gros ennui, le 16. Picard, qui veut aller trop vite, et croit venu le moment d'instruire un peu déjà l'opinion, a fait publier, dans son *Électeur Libre* un article fort explicite sur la mission de M. Thiers à Londres, et ce qui s'organise là-bas en vue d'un rapide armistice. Favre est affreusement gêné. Le 14 au soir, pour donner le change à Gambetta, et ne point avoir, surtout, à livrer au Conseil le texte des dépêches ultra-confidentielles de Thiers, Favre avait simulé l'agacement à l'égard de son émissaire. Procès-verbal : M. Jules Favre « se plaint de ce que M. Thiers, depuis deux jours qu'il est à Londres, n'a pas envoyé une seule dépêche d'ordre politique [*sic*][309] » et, détournant l'attention, il avait essayé d'amuser le Conseil avec les réclamations gigantesques du petit homme en matière d'escorte navale; « il ne se préoccupe, dit Favre, que d'avoir trois frégates et un aviso[310] » pour le protéger! La Marine, très sagement, a refusé ces folles dépenses[311]. Favre, en présence des révélations de l'*Électeur Libre*, n'a qu'un recours, misérable, mais usuel, celui de stigmatiser avec abondance la vilenie de ces journalistes qui ne savent pas le mal qu'ils font avec leurs « indiscrétions intolérables »[312] et dont on se demande par quelles voies indignes ils se procurent des documents d'État. Brouillard étincelant, que Favre émet en grosses nappes, mais qui n'arrange guère les choses. Heureusement qu'il y a, le même soir, l'incident Albuféra relaté par Gambetta : le duc d'Albuféra, maire de Vernon, a recommandé à ses administrés de n'accueillir point mal les Prussiens, et Favre, avec une grande passion, accable ce

308. *Procès-verbaux* [...] p. 126.
309. *Id.* p. 120.
310. *Ibid.*
311. Il est exact que Fourichon, effrayé à l'idée de recommencer la piteuse croisière du mois d'août, ne voulait risquer aucun bateau dans le Sund. Cela n'empêchera pas M. Thiers, dans sa déposition devant la Commission d'Enquête, de raconter, en grand style : retour d'Angleterre, sur le *Desaix*, j'arrivai à Cherbourg; « *notre flotte cuirassée était sous vapeur, prête à me conduire où je voudrais* ». L'amiral Gueydon lui avoue qu'il ne répond pas de pouvoir contourner le Danemark avec de gros bâtiments; « je pris alors le parti de traverser le continent ». (*Dép.* I. 21.)
312. *Procès-verbaux* [...] p. 127.

mauvais Français; il est véhément; l'intransigeance de son patriotisme est extrême; Albuféra lui fait horreur; il « voudrait », dit le procès-verbal[313], « qu'on opérât son arrestation ». Vœu platonique, bien entendu.

Cependant, afin d'entreprendre du côté de l'esprit public l'adroite préparation morale qui va devenir nécessaire, Favre a fait insérer à l'*Officiel* la petite note que voici : « Un télégramme adressé au *Times* par son correspondant lui donne l'assurance que l'opinion publique [à Paris] compte plus que jamais sur la conclusion prochaine de la paix. » Et, cinq jours plus tard, l'*Officiel* encore fera savoir aux Parisiens qu'ils n'ont point à compter sur les États-Unis pour les soutenir, sinon dans une politique, sage et réaliste, d'acceptation du fait accompli : le gouvernement de Washington a proclamé sa neutralité. Voilà qui sera de nature à calmer les effervescents. Même nos grands amis les Américains, eux qui ont les premiers *reconnu* notre République, même eux, voyez, nous abandonnent, non pas certes définitivement, mais dans une guerre dont ils comprennent trop que la seule issue raisonnable est un prompt traité avec le vainqueur. La « lettre ouverte », retentissante, d'Ernest Renan au Dr Strauss, c'est le 16 septembre que le *Journal des Débats* la publie, et il est infiniment probable que ce texte, qui est en fait un avertissement donné aux Parisiens, n'a pas vu le jour, à cette date, et juste à la veille de Ferrières, sans l'accord préalable de Jules Favre et la suggestion de l'autre Ernest, ami intime du premier. On se souvient des conclusions présentées par le grand penseur : poursuivre la guerre? Défendre Paris? Cet enfantillage n'est pas même, pour lui, en question. Le tout est de savoir dans quelles dispositions l'on traitera. Et Renan d'indiquer qu'à son sens, un état d'esprit « revanchard » serait la pire des choses. Amitié, collaboration (la facture une fois acquittée), telle est la route à prendre, la vraie route du progrès humain. Curieux aussi, et visiblement inspiré, l'éditorial de l'*Illustration* dans son numéro du 17 septembre. L'*Illustration* avait toujours été, jusqu'alors, ardente au combat. Et brusquement le ton a changé, du tout au tout. L'unique affaire, à présent, selon le rédacteur en chef, Auguste Marc, est de négocier, de provoquer, si possible, un « arbitrage de l'Europe », de trouver en tout cas au plus vite une solution pacifique; et l'article souligne que le gouvernement est

313. *Id.* p. 129.

tout prêt à « indemniser la Prusse », à qui l'Empire, si vilainement, a déclaré la guerre, et qui, en conséquence, a droit — tout cœur bien fait en tombera d'accord — à de solides compensations. Le travail est en cours, comme on voit, pour amener les gens à ne s'étonner point trop des événements qu'ils vont apprendre. Chez les personnes éclairées, et d'esprit libre, qui ont leur dîner de quinzaine au restaurant Brébant (et Nefftzer, du *Temps*, journaliste écouté, est des commensaux) la politique de Favre trouve des alliés sûrs. Goncourt, un peu secoué, lui aussi, comme Trochu, par la fameuse revue du 13, Goncourt a repris sans peine son équilibre. Au dîner du 20, il note le « scepticisme » général des convives « à l'endroit de la solidité de la défense [314] »; ce soir-là, du reste, éclate un petit incident qui engendre chez cet honnête homme un légitime haut-le-cœur. Des voyous, sous les fenêtres de chez Brébant, se sont mis à crier : « A bas le bordel! Éteignez le gaz! » Et Goncourt d'écrire, dans sa relation immédiate : « Nous sommes forcés de faire éteindre les lustres devant les manifestations d'un *populo* qui, sous prétexte qu'il a vu une lorette dans un cabinet particulier, prend un plaisir de basse envie et d'émeute jalouse à empêcher les bourgeois de dîner [315]. » Vivement le retour à la paix, et à une saine police des rues. Et ce Victor Hugo, parallèlement, qui se livre aux plus dangereuses démonstrations! Comme s'il avait voulu contrecarrer Renan, ce qui est incivil, il a lancé, le 17 septembre, un « Appel » qui confine à la frénésie : « Guerre ou honte! Qui veut, peut! [...] Interceptez les convois, brisez les ponts, rompez les routes [...]. Que la France, sous la Prusse, devienne abîme! » Un dément.

Le lendemain, par bonheur, une seconde circulaire de M. Jules Favre a été rendue publique; et, comme la première, c'est à la population qu'elle est destinée beaucoup plus qu'à nos ambassadeurs. A la population, et pour une large part aussi, à M. de Bismarck, afin de lui donner confiance dans les sentiments de l'interlocuteur qu'il aura bientôt devant lui. On l'avise, en somme, que l'entretien sollicité ne sera pas du temps perdu. Ce « papier » était prêt dès le 13, et Favre en avait donné lecture au Conseil du soir. Mais c'était le jour où avaient eu lieu l'énorme rassemblement des gardes nationaux et ces délirantes ovations faites à Trochu, chef de la défense, si bien que le général avait pris peur,

314. Goncourt, *Journal*. IV. 50.
315. *Id*. IV. 51.

tant le contraste était pénible entre la volonté de se battre dont les Parisiens faisaient preuve et le violent désir de se rendre que laissait paraître M. Favre. Le procès-verbal de la séance du 13 au soir est savoureux : « Il est convenu que cette circulaire, dont les termes diplomatiques ne sont pas en rapport avec la situation des esprits à la veille du combat, ne sera pas livrée à la publicité[316]. » Possible aussi, quoique le procès-verbal, avare de détails, n'en dise rien, possible et probable que Gambetta a fait opposition, refusant net, en tant que chargé de l'Intérieur, qu'on portât ce coup au « moral » de Paris. Ledit « coup », précisément, étant l'un des deux objectifs de Jules Favre (l'autre est d'adresser à Bismarck un sourire d'encouragement), le ministre des Affaires étrangères se contente de patienter trois jours et, le 18[317], il procède à son bon travail au moyen d'un ample affichage. « La veille de mon départ », pour Ferrières, racontera-t-il dans son *Récit* de 1871, « j'essayai », par cette circulaire, en renvoyant à l'Empire la responsabilité de la guerre, de « préparer les esprits à l'idée d'une réparation équitable que la Prusse était en droit d'exiger[318] ».

Ce document, si médité, étudions-le nous-mêmes sans précipitation afin d'en bien saisir tout le sens. Il se présente comme un commentaire du décret publié la veille sur « les élections pour l'Assemblée Constituante [...] avancées au dimanche 2 octobre ». Et, tout de suite, un aveu, à l'intention des gens de bien : « La résolution de convoquer le plus tôt possible une Assemblée *résume notre politique tout entière* (sic). » Le Gouvernement de la Défense Nationale, en dépit de sa pancarte, a pour unique souci, et il le proclame, de passer la main aux notables. Le décret du 8 septembre, annonçant pour le 16 octobre la convocation des collèges électoraux, disait, on s'en souvient, que le but des élections était d'opposer à « l'envahisseur non seulement l'obstacle d'une ville immense résolue à périr plutôt que de se rendre, mais un peuple entier debout, organisé, représenté [etc.] ». Le but du scrutin, aujourd'hui, n'est plus exactement tel qu'on le définissait l'autre semaine. Ce que désire maintenant le Gouvernement de la Défense Nationale, c'est de « remettre à la nation le pouvoir qui émane d'elle, que

316. *Id.* p. 116.
317. Le 16, dans une lettre confidentielle à Thiers, il déplore que sa circulaire soit encore inconnue, « le gouvernement » ayant cru devoir en « ajourner la publication ».
318. Favre. *Op. cit.* I. 156.

seule elle peut exercer ». (Et Trochu, le 26 juin 1871, complètera en toute franchise cette indication : « réunir une Assemblée Nationale était d'autant plus nécessaire qu'elle seule pouvait statuer sur la cession de territoire que la Prusse exigeait[319] ».) « On nous objecte », poursuivait Favre, sans préciser d'où venait l' « objection » (elle venait de Bismarck, et dans sa réponse à Bernstoff, et dans sa note publiée par l'*Indépendant Rémois*), « on nous objecte que le gouvernement est sans pouvoir régulier pour représenter la France »; « *nous le reconnaissons*; c'est pourquoi nous appelons tout de suite une Assemblée librement élue » (« librement », c'est-à-dire, pour une bonne vingtaine de départements, élue sous le contrôle de l'Autorité occupante). Venait ensuite une mise en accusation du « pouvoir personnel » et des députés de l'Empire. La guerre actuelle, c'est leur faute! C'est leur faute horrible! « Il n'y a pas un homme sincère en Europe qui puisse [...] affirmer que, librement consultée, la France eût fait la guerre à la Prusse. » (En d'autres termes : l'Assemblée Nationale, issue du pays « librement consulté », fera la paix tout de suite.) Et nous-mêmes, de l'opposition, nous-mêmes, à présent, membres du Pouvoir, nous sommes coupables, eh oui, coupables, disons-le bien haut, « d'avoir toléré un gouvernement qui nous perdait » en nous brouillant avec notre grande voisine au lieu de « travailler fraternellement » avec elle « aux progrès de la civilisation ». « Responsables », par conséquent, du malheur qui s'est abattu sur la France comme sur la Prusse par suite du crime commis contre la paix par le gouvernement impérial, « nous reconnaissons l'obligation qui nous est imposée de réparer, dans la mesure de la justice, le mal qu'il a fait ». Puis, pour masquer un peu l'allure mendiante de tout cela, pour tenter aussi d'éviter qu'on songeât à l'atout monstrueux livré de la sorte à l'ennemi, Favre se jette dans la rhétorique à l'adresse des imbéciles et autres Victor Hugo « Nous n'avons [...] qu'une pensée : défendre notre territoire »; « la France immortelle prête à s'immoler pour le droit et la liberté »; « la nation armée descend dans l'arène »; « résistance désespérée », etc. Mais sous cette phraséologie de rigueur, *pas un mot* sur la nature des « réparations » offertes ainsi, spontanément, à la Prusse, *pas un mot* sur l'intégrité du territoire, comme si cette seconde circulaire avait également pour objet de corriger vite, sur ce point, l'imprudence de la première, effaçant, par un silence

319. *Commission Parlementaire d'Enquête sur le* 18 *mars. Dép.* p. 185.

éloquent, l'assertion, pour rire, de l'autre jour. Balleyguier-Fidus est très satisfait. Un bon texte, il faut le reconnaître, cette dépêche de M. Favre. Fidus, qui sait lire, y fait avec plaisir une constatation pertinente : dans ce document bourré de prévenances autant pour le « pays réel » que pour l'hôte allemand, pas une seule fois ne figure le nom que revêt, paraît-il, le régime institué le 4 septembre; « Jules Favre », observe Fidus tout joyeux, « ne prononce même pas le mot de République[320] ».

(A suivre.)

Henri GUILLEMIN.

320. Fidus. *Journal.* p. 92.

Mostefa Lacheraf.

LE NATIONALISME ALGÉRIEN EN MARCHE VERS L'UNITÉ

Depuis un an et demi on parle souvent du Front de Libération Nationale. Certains le donnent simplement comme le successeur du M.T.L.D., dont la scission au cours de l'été 1954 hâta le déclenchement de l'Insurrection. L'erreur est grave. Assimiler le F.L.N. à cet ancien parti, qui était en pleine décomposition avant de se voir dissous le 5 novembre 1954, c'est ignorer du même coup la nature du mouvement qui porte les Ulémas, l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (adversaires du M.T.L.D.) et même les élus musulmans à s'aligner sur les positions politiques du Front. On a parlé aussi du groupe des 61, de Ferhat Abbas et de son attitude récente qui a suscité des commentaires et des rumeurs de toutes sortes. Il serait plus juste de dire qu'en dépit de tout cela et de bien d'autres événements encore, le gouvernement et la grande presse ont toujours tenté d'exposer ces problèmes presque à rebours, comme des signes tout à fait accidentels, la question primordiale en Algérie étant celle de la minorité européenne dont on se sert pour nier l'existence nationale de la majorité autochtone et exercer un chantage sur l'opinion française. La déclaration de M. Robert Lacoste en date du 28 avril s'inscrit bien dans le cadre de cette double tentative en même temps qu'elle préjuge de l'avenir et du sens classique qu'on donne au mot : négociation, — sachant surtout que le programme du F.L.N. est plus conciliant à ce sujet. Le gouverneur général a dit en effet : « Il ne peut être question d'une négociation qui ferait des Français vivant sur cette terre des étrangers. » On comprendrait aussi par là qu'il pouvait s'agir *d'autres* négociations (on ne nous dira jamais lesquelles et pour cause) ou que ces négociations dont on écarte la perspective doivent intéresser essentiellement le sort de la minorité européenne. C'est, comme nous l'avons dit, une façon

d'orienter gratuitement l'esprit d'un débat qu'on se refuse cependant à ouvrir et d'inverser le problème algérien pour en masquer les vraies dimensions. Aussi, notre démarche consistera-t-elle à rétablir cette juste mesure en présentant les éléments successifs de ce qu'on peut appeler désormais une révolution.

***

Le Front de Libération nationale n'est pas un parti comme les autres; ce n'est pas non plus un concurrent qui s'installe aux côtés de formations similaires pour leur enlever leur clientèle, pratiquer une surenchère politique, mener légalement un jeu confortable et sans risques. Le mouvement clandestin politico-militaire qui lui a donné le jour a, du même coup, sonné le glas des autres partis et bouleversé la notion classique de la lutte « légale » anti-colonialiste. Bien mieux, le F.L.N. issu du Comité révolutionnaire pour l'Unité et l'Action et des événements insurrectionnels de l'automne 1954 a sauvé en quelque sorte du pourrissement et des chicanes l'essentiel de la doctrine nationaliste d'avant-garde, redonné vie au militantisme de base, accru les possibilités et le nombre de la « minorité agissante », réalisé, enfin, un véritable front algérien. Au lendemain même de la Toussaint il voulait « rompre — disait-il — avec un passé d'erreurs et de sectarisme ». Il insistait encore sur la nocivité de ce dernier mot quand il affirmait : « Le sectarisme, la politique d'agitation stérile, de démagogie verbale et de prestige personnel ne conservent plus qu'une poignée de partisans groupés autour de Messali. » S'il ne s'en prenait pas aussi durement aux centralistes du M.T.L.D., il était loin de les ménager. Devant les dissensions qui ont déchiré ce parti dans le courant de l'année 1954, « à l'échelle de la Direction », précisait-on, les chefs du maquis mettaient en cause « tous les dirigeants, y compris Messali », renonçaient au « replâtrage des deux tendances opposées », déclaraient que « la préservation de l'unité du Parti devait être recherchée à la base, sur le plan des militants », et recommandaient en conséquence à ces derniers de « se couper des deux Directions — Messali et Comité Central — et de se regrouper pour une discussion loyale et démocratique ». Ils admettaient cependant que « certains dirigeants du Comité Central ont rejoint à titre personnel (ne voulant pas engager leur parti) le Front de Libération Nationale ».

Tout ceci concernait la situation intérieure de ce nouveau rassemblement et les efforts qu'il avait préconisés ou entrepris en vue de l'union. Pour ce qui est de la politique générale, le F.L.N., étant partisan de « reprendre l'initiative », affirmait sa « volonté de faire avancer la lutte ». Si le M.T.L.D. légal et électoral est mort ce sont les principes majeurs de son devancier clandestin : le Parti du Peuple algérien, qui reparaissent avec plus de netteté, cette fois, de dynamisme et d'efficacité et sur une échelle qui dépasse de loin les factions partisanes, les calculs personnels, le sectarisme abhorré.

Beaucoup de jeunes militants du P.P.A., qui agissaient dans la clandestinité jusqu'en 1946, ayant été déçus par la politique parlementaire nouvelle du M.T.L.D. et par le relâchement des principes et de l'organisation, sont sortis des rangs pour céder la place à de nouveaux venus : candidats possibles, sympathisants de la veille et surtout vieux dirigeants souvent incultes et dépassés par les événements. Certains allaient jusqu'à affirmer que la cause essentielle des difficultés internes, des quelques déviations de principe constatées plus tard dans la politique du Parti, de l'immobilisme, remontait à l'époque du retour de Messali Hadj d'Afrique Équatoriale et du regroupement autour de lui d'éléments usés de la première heure. Ces éléments qui répugnaient souvent à la lutte clandestine, à sa rigueur, à son anonymat, entrevoyaient avec faveur les perspectives d'un parlementarisme tout en négligeant d'en arrêter les méthodes, d'en préparer les cadres ou de se former eux-mêmes. D'autre part, ils ne comprenaient pas toujours leurs camarades plus jeunes, membres de la Direction, et ces derniers, intimidés par la personnalité et l'intransigeance de Messali, allaient de concession en concession. Faute d'un dialogue, fréquent, efficace, par la voie de congrès démocratique; faute aussi d'un renouvellement adéquat des responsables et de leur utilisation à tous les échelons, il existait presque un abîme entre la Direction politique et la base populaire. Or, c'est les militants de base qui, les premiers (avec les anciens clandestins) se sont rapprochés de la doctrine du maquis et de son action. Le C.R.U.A. puis le F.L.N. les y ont d'ailleurs invités avant les autres, sachant bien quel parti ils pouvaient tirer de cette masse consciente, longtemps inemployée ou uniquement astreinte à des tâches électorales, statiques ou de vaine agitation.

Le Front de Libération Nationale se définissait à ses débuts

comme « une nouvelle expression du nationalisme algérien libérateur, démocratique et social » et posait pour principe « la reconnaissance du droit à la liberté et à l'indépendance du peuple algérien ». Craignant que le gouvernement français ne provoquât « le regroupement de courants et de personnalités sur des bases modérées » et dans le cadre d'un « néo-colonialisme », pour les opposer ensuite à la résistance armée, le F.L.N. préconisait une « attitude de non-coopération politique » avec les impérialistes. D'autre part, les moyens adoptés pour appuyer cette non-coopération des élites et des notables consistaient et consistent toujours dans le sabotage de l'économie colonialiste, le boycott et les grèves.

Comme nous l'ont prouvé les événements depuis novembre 1954 ce « regroupement de courants et de personnalités modérés » au service du néo-colonialisme n'a eu aucune chance de réussir. La politique d'union du F.L.N. l'a fait échouer non pas en le contrecarrant — puisqu'il s'est à peine esquissé — mais en remplaçant la formule du parti-leader, du groupe sectaire et jaloux, du chef national guide exclusif du peuple, par une combinaison plus large, reflet de toutes les tendances autour d'un même programme de lutte active. Cela avait pour effet d'inspirer plus de confiance aux groupes anciennement inorganisés tout en substituant au contrôle moral d'un seul parti celui d'une majorité algérienne que l'on conviait à lutter selon ses moyens. Le regroupement en question n'avait pas de chances de réussir pour les quelques raisons suivantes : les élites pro-administratives, la plupart des délégués indépendants à l'Assemblée algérienne, certains députés et sénateurs étaient tellement insignifiants; leur concours politique, leur caution morale étaient à ce point nuls ou malvenus qu'aucune autorité officielle n'aurait songé à faire appel à eux sans risquer de les dévaluer davantage.

De promotion récente ou héritiers de grands noms que la servitude coloniale a tristement galvaudés; créés, très souvent, de toutes pièces par l'Administration française ou lancés par elle sur le marché politique, ils ne forment même pas une classe permanente ayant des assises solides, un minimum d'initiative, une idéologie, des privilèges économiques et de notoriété, susceptibles d'agir sur l'opinion autochtone, d'intimider les tenants du colonialisme ou de compter dans leurs calculs extra-électoraux. Leurs « amis » colons qui les ont fait élire savent qu'ils ne représentent rien et ils ne s'interdisent pas en conséquence de les associer moralement à

leurs pires excès, de se servir d'eux comme d'un alibi tout en leur déniant toute réaction d'amour-propre. Pourtant ces élus « indépendants », ces administratifs indigènes, auxiliaires désarmés et amoindris de la grosse colonisation, se révoltent à certains moments devant les discours hystériques, les appels à la répression proférés par leurs collègues européens de l'Assemblée algérienne. Ils n'oublient pas que la répression collective réclamée à cor et à cris par les responsables colons ne fait pas de quartier, ne connaît aucune discrimination : tout le monde y passe, les « loyalistes » et les autres. C'est à la suite d'un discours particulièrement hargneux prononcé en janvier 1955 devant l'Assemblée algérienne par le délégué De Calan qu'il y eut de la part de certains élus musulmans une réaction assez digne. Un groupe se forma sous la présidence du Dr Ben Salem et vint à Paris afin de renseigner l'opinion et protester auprès des milieux gouvernementaux. Il tenta même d'agir en liaison avec les démocrates français d'Algérie. Ce fut là, malheureusement, un sursaut sans lendemain, et, dès son arrivée en Algérie, la seule attitude tant soit peu énergique de ces élus a été prise en faveur de la politique de Jacques Soustelle. Depuis, les colons et leurs lobbies ont vaincu la résistance du nouveau gouverneur général. Pouvait-il, d'ailleurs, s'appuyer utilement sur les « élites » autochtones déracinées, privées à dessein de leurs atouts nécessaires, condamnées à jouer un rôle épisodique et souvent sans honneur ? On les a voulues telles en raison de cette loi paradoxale qui veut que tout soit subordonné ou conforme aux caprices et au « patriotisme » aberrant de la minorité européenne.

Tant que leurs électeurs ne souffraient que de la faim et de l'arbitraire policier, les élus pouvaient se permettre encore d'avoir une « bonne conscience » et se reposer sur la force souveraine de l'État. Mais le mal atteignait d'autres dimensions : des vies humaines étaient en jeu, l'exode des paysans s'aggravait, des collectivités entières vivaient dans la peur des ratissages, l'autorité de l'État était souvent battue en brèche par ses propres ressortissants. Il est certain que devant le spectacle de l'impunité dont bénéficiaient pour leurs actes colons et policiers ; devant l'impuissance de l'action gouvernementale à retenir ses propres citoyens dans le devoir et la discipline et à résoudre pacifiquement le problème algérien, les élus préfabriqués d'hier, les « notables » de la politique administrative en Algérie, finirent par se rapprocher du peuple. Ils sont une force d'appoint qui s'ignore et si leur attitude avait été chaque

fois un peu plus courageuse, beaucoup de choses auraient changé en Algérie. Personne ne leur demandait, bien sûr, de militer avec les nationalistes. La répression aidant, la prise de conscience qui se manifestait déjà confusément chez certains leur a fait chercher une solution conforme aux intérêts du peuple, à sa sécurité immédiate qui reste liée à une sécurité permanente d'ordre politique. On dit, et les journaux le répètent complaisamment, que la force seule parviendra à redonner confiance aux notables, c'est-à-dire aux auxiliaires indigènes du colonialisme et à les attirer dans le camp français. D'abord, en Algérie la force n'existe pas : l'impunité la fait glisser chaque jour sur la pente facile de la répression ou du paternalisme. L'insécurité engendre sans doute une peur momentanée mais elle développe, surtout chez les masses rurales et citadines, le sens de la solidarité, du sacrifice, en faveur du maquis dont les hommes détiennent une force de jour en jour plus grande. Et si, paradoxalement, les élus et les notables les moins compromis cherchent un refuge auprès d'une force quelconque, c'est dans leur solidarité avec le peuple qu'ils trouveront ce refuge. Tout le monde se rend compte aujourd'hui que le phénomène de la résistance a porté un coup mortel à l'indifférence ou à la tiédeur politiques; que les idées les plus modérées suivent le cours irrésistible des événements, que chacun essaye, d'une façon consciente ou inconsciente, de rectifier ses positions par rapport à ce dénominateur commun qu'est devenue l'action politico-militaire du maquis. C'est précisément le caractère politique de cette dernière qui contribue à faire d'elle plus qu'un pôle d'attraction sentimental : une doctrine agissante conforme aux opinions de la majorité. Les élus algériens du deuxième collège se sont prononcés dans leur grande majorité contre la politique d'intégration et les réformes mineures du gouverneur général Soustelle. C'est un fait important dans l'histoire de l'Algérie contemporaine. Le dernier rempart du régime colonialiste s'est écroulé par la volonté d'une « élite » traditionnellement servile dont on attendait en haut lieu qu'elle souscrivît encore à un état de choses anachronique et sans vertu. Ces hommes ont à choisir entre le gouvernement d'un pays qu'ils ont toujours servi les *yeux fermés* et entre les nationalistes dont la doctrine politique est restée longtemps étrangère à leurs préoccupations, à leur absence d'idéal, mais qui s'est finalement imposée à eux par le biais de la lutte populaire. Les événements actuels ont fait sortir de leur réserve d'autres acteurs, de plus en plus nombreux,

des foules entières. Or, tous ces paysans, ces masses rurales que les élus étaient censés représenter dans les assemblées, trop souvent contre leur gré, se sont portés en avant, ont rejoint et même dépassé les positions familières de certains nationalistes, favorisant la lutte armée, s'ils n'y participent pas. La plupart des élus du deuxième collège, d'origine maraboutique ou caïdale, ont toujours compté parmi leurs électeurs forcés une clientèle paysanne peu nombreuse sans doute mais qui leur était attachée traditionnellement par des liens de famille ou de services, suivant les lois du patriarcat arabo-berbère. Les conditions de la vie rurale, la misère, les abus du colonialisme qui s'exercent sans aucun frein dans les campagnes, ont contribué souvent à rapprocher les uns des autres, comme jadis au temps de l'émir Abdelkader ou de Mokrani, des gens qui se découvrent solidaires devant le même péril, d'autant plus que leurs élus de parade ne pouvaient rien pour eux sur le plan collectif. Si les notables négligent ces faits-là en temps de paix, ils ne peuvent y rester indifférents quand leur propre clientèle, excédée, se met en mouvement comme tout le monde; surtout si la répression aveugle des milices et de l'armée touche les plus innocents, peut-être même leurs parents. Quand les élus ouvrirent les yeux sous la pression des événements, quand ils se virent isolés, dépassés, non seulement par les nationalistes — ce qui a toujours été la règle — mais, chose plus grave, par leurs électeurs paysans, ils commencèrent à s'interroger sur le rôle inutile qu'on leur faisait jouer. Ajoutons à cela que la psychose insurrectionnelle, les rigueurs de la répression collective, l'éveil des consciences, ont tari à jamais la source des élections frauduleuses ou forcées.

Ce qui importe avant tout au maquis ce sont les succès politiques que sa propre action détermine; c'est le renforcement de l'unité du peuple autour d'un idéal de liberté et d'indépendance, contre la pratique velléitaire, parcimonieuse, inopérante des réformes.

Or, quand des journaux français accréditent, même par allusion, le bruit selon lequel des milieux nationalistes algériens auraient parlé avec mépris de la « révolte des valets », c'est-à-dire de l'opposition des élus musulmans à la politique gouvernementale, cette façon d'interpréter les faits relève, soit d'une consigne déterminée, soit d'une erreur d'appréciation. Se faisant l'écho d'une information officielle dont la fausseté et la maladresse ne faisaient aucun doute, ces quotidiens ont reproduit les termes

d'un tract attribué au F.L.N. et par lequel les nationalistes se seraient empressés de tourner en ridicule, inopportunément, un effort de bonne volonté qui s'inscrivait pourtant dans le cadre de la position politique de l'immense majorité du peuple. Les Algériens de toutes tendances — et, à plus forte raison, les patriotes, — se trouvant à l'époque en opposition avec la politique d'intégration, il aurait été puéril de penser que les nationalistes manqueraient à ce point de psychologie et de réalisme pour dédaigner ou repousser un appui, inattendu, certes, mais dont le bénéfice vient s'ajouter aux succès que réalise chaque jour la lutte nationale algérienne. Cela ne veut pas dire que les nationalistes vont, du jour au lendemain, accorder une confiance totale aux élus du deuxième collège! En revanche, ce qu'on ne pourra plus nier, c'est qu'en *libérant* le peuple de ses craintes, ou de son indifférence, le mouvement politico-insurrectionnel a suscité deux forces nouvelles, jusqu'ici inertes, annihilées ou timides : les paysans et les notables.

Ce que les partis politiques, figés dans un sectarisme jaloux, n'ont pu réaliser depuis dix ans en vue de l'union, le F.L.N. l'a fait indirectement, par l'exemple, en l'espace de quelques mois et peut obtenir davantage sur ce plan en misant sur une formation idéologique sérieuse et conciliante tout à la fois. Coupée de son contexte populaire le plus actif et de certaines réalités vitales, combattue stupidement par l'Administration, négligeant des moyens de lutte tels que le syndicalisme, se payant le luxe, en toute bonne foi, d'un jeu politique propre aux pays libres, l'action nationaliste devenait contradictoire, inefficace, multi-fractionnelle, faute aussi d'avoir recherché une union sincère et vigilante avec les autres organisations anti-colonialistes. De plus, les élections truquées, l'Assemblée algérienne, l'arbitraire permanent, l'égoïsme infantile des colons, la police, le gouvernement, les caprices de ce qu'on appelle le « prestige français », s'étaient ligués pour lui interdire toutes les issues, empêcher le cours naturel et pacifique de son évolution. Et ce fut, en fin de compte, une simple initiative qui brisa le déterminisme colonial et entrouvrit brutalement les issues condamnées. Maintenant tout est changé et, en dépit du recours aux armes qui n'est pas l'essentiel et ne peut être que provisoire, la conscience politique emprunte d'autres chemins, agit sur des masses jusqu'ici indifférentes ou négligées, rattrape le temps perdu et donne au problème algérien une audience jamais égalée avant

ce jour. L'opinion algérienne le sait et elle ne se prive pas, d'autre part, de tirer des leçons de tout ce qui se passe en Afrique du Nord et dans le monde. L'unanimité marocaine, le ralliement autour de la cause nationale, des traditionalistes qui avaient été pendant longtemps le jouet docile des officiers des Affaires indigènes du Protectorat, n'ont pas manqué de faire réfléchir le dernier carré des élus algériens [1]. Les chefs du F.L.N., en politisant les campagnes, en pratiquant un quadrillage administratif, évitent à leur mouvement de piétiner, de rester à la surface, de subir dans l'opinion les contrecoups d'une guerre malheureuse ou de se prévaloir, au contraire, du seul succès des armes.

***

Depuis le mois d'octobre 1955, certains événements, qui ont constitué un tournant dans l'histoire de l'Algérie, nous obligent à faire le point.

L'Armée de libération a ouvert un nouveau front en Oranie, solidairement avec les maquis rifains qui ont commencé à se manifester le jour même du départ définitif de Ben Arafa. Reprenant une tradition séculaire, les résistants de Kabylie atteignent le massif d'Alger, s'y accrochent sporadiquement et y poussent leurs attaques dans le courant du mois de décembre. Sur la frontière tunisienne, dans les Nemenchas tout proches, les Aurès et le Nord Constantinois, l'activité des combattants algériens se multiplie parallèlement à celle des forces de répression. La veille du 11 novembre 1955, Mostefa Ben Boulaïd et dix autres détenus, tous condamnés à mort, s'évadent de la prison de Constantine et rejoignent sans encombre la zone contrôlée par l'Armée algérienne. Ceci prouve, tout à la fois, l'efficacité de l'organisation secrète réalisée sur divers plans par la Résistance, son caractère collectif et la décomposition du régime policier qui n'arrive à survivre que par la terreur.

L'action politique, longtemps en veilleuse, évolue peu à peu dans le sens du programme arrêté initialement par le Front de Libération Nationale, mais qui ne cesse de s'élaborer, de s'affermir en tenant compte des événements nouveaux, français ou maghrébins et de la prise de conscience, de plus en plus grande, des masses

1. Nous pensons à Abdelkader Saïah, ancien président de l'Assemblée algérienne que l'exemple du Glaoui amena à une démission retentissante.

algériennes. Son attitude et celle du groupe des « 61 » qui suit le courant unanime de l'opinion publique, peut-être de mauvaise grâce, décident le gouvernement français à surseoir aux élections législatives en Algérie. La Fédération des maires européens du département d'Alger va contribuer, par son intransigeance, à éloigner d'elle les quelques présidents algériens de centres municipaux qui se trouvaient d'ailleurs presque en marge d'une vie municipale véritable, leurs prérogatives étant limitées et contrôlées par des fonctionnaires communaux. Le mouvement de démissions des conseillers municipaux et généraux algériens, amorcé dans les derniers jours de novembre, se poursuit pendant le mois de décembre. Sur l'initiative de l'U.D.M.A. les démissions affectent d'autres mandats détenus par les amis politiques de Ferhat Abbas : sénateurs, conseillers de l'Union française, délégués à l'Assemblée algérienne. Les élus « indépendants » du groupe des « 61 », refusent, en revanche, de suivre dans l'immédiat l'exemple de leurs collègues et s'engagent à se démettre de leurs mandats au cas où le gouvernement français issu des élections de janvier ne ferait pas droit à « l'idée nationale algérienne ». Il apparaissait d'ailleurs que ce groupe, présidé par le Dr Ben Djelloul et composé en majeure partie de délégués à l'assemblée algérienne et d'élus administratifs, eût manqué de souffle et de fermeté depuis sa prise de position en septembre dernier. L'idée-force adoptée sur le tard par ces anciens collaborateurs ne pouvait cadrer tout à fait et du jour au lendemain, avec leurs mœurs politiques, leur passé, leur manque de conviction coutumier. Ne dit-on pas que certains d'entre eux ont touché très gros pour freiner leur propre mouvement et au besoin le saboter ? Et quand le gouverneur général Soustelle a décidé de considérer comme nulles toutes les démissions d'élus musulmans, ne va-t-on pas jusqu'à affirmer dans les milieux autorisés que cette décision lui a été suggérée par deux délégués influents du deuxième collège à l'Assemblée algérienne ? Il n'en reste pas moins qu'à défaut d'idéal chez quelques-uns, il y a chez le plus grand nombre une discipline nationale qui remplace la légèreté de naguère et cette discipline ira en se fortifiant au spectacle de la faillite actuelle du colonialisme et des exigences démesurées des Européens réactionnaires d'Algérie. Les démocrates français de ce pays (tendances André Mandouze, « Fraternité Algérienne », socialiste et communiste) que la politique aberrante de Soustelle et celle de Robert Lacoste a rejetés dans le silence et

l'inaction, auront demain le courage, s'ils se sentent avant tout Algériens, de choisir la seule solution logique d'un problème qui intéresse leur avenir dans une communauté enfin libre, hospitalière, ouverte au progrès, respectueuse des droits légitimes de chacun et de l'égalité de tous. Le Front de Libération a précisé davantage son programme relativement au statut futur des Européens d'Algérie d'où il ressort que si ces derniers veulent rester Algériens ils devront se mettre en rapport avec les chefs politiques de la Résistance. Dans ce cas rien ne les distinguera de leurs compatriotes musulmans. Si, au contraire ils tiennent à la nationalité française, ils seront considérés comme ressortissants français, représentés par le gouvernement de leur pays et auront tous les droits afférant à leur qualité de Français. D'autre part, le Front national, porte-parole de l'Armée de Libération et interprète naturel de la grosse majorité du peuple, entend réserver au seul gouvernement algérien issu de la négociation le droit d'organiser des élections libres pour une Constituante souveraine.

Les thèses officielles restent bien en deçà de ce programme que le nationalisme combattant a clairement formulé. A la mi-janvier M. Jacques Soustelle reprenait à grand bruit son projet d'intégration que, par euphémisme et d'une façon tout ensemble anachronique et perfide, il baptisait d'un nom qui avait été inscrit en vain au frontispice du Statut de l'Algérie : « Égalité des droits et des devoirs ». L'idée nouvelle qu'il apportait, en dehors d'un panachage obligatoire restrictif et antidémocratique, était sans doute le collège unique, sujet lui aussi à des aménagements ultérieurs favorables à la minorité européenne.

Dans ce même plan du gouverneur général qui avait fait l'objet d'un rapport au président Edgar Faure le 7 janvier 1956, M. Jacques Soustelle renouvelait son hostilité à toute négociation avec l'État-Major de l'Armée de Libération nationale et affirmait que les « interlocuteurs représentatifs » seraient choisis en dehors de la Résistance, à la suite de nouvelles élections. Ces élections n'intéressaient plus, d'ailleurs, l'Assemblée algérienne dont on prévoyait la suppression, mais le Parlement français qui verrait le nombre des représentants algériens se multiplier dans une très large mesure. C'était, encore une fois, proposer une solution unilatérale au problème algérien et ne satisfaire ni la minorité européenne adversaire d'une intégration poussée soi-disant à son extrême limite, ni la majorité autochtone qui est, aujourd'hui,

avec le Front national, pour la restauration de l'État algérien. Si les oppositions au plan Soustelle de la part des Européens d'Algérie ne se firent pas assez vives c'est parce que l'homme qui le prônait était déjà en de bonnes mains, neutralisé par ses « amis » de la dernière heure, en dehors du fait que l'intégration totale est pratiquement irréalisable. En dépit du collège unique qu'il proposait, l'ancien gouverneur général était, en effet, un agent « négatif ». Il avait donné des preuves en l'occurrence en n'appliquant pas les réformettes qui portaient, elles aussi, son nom. Ceci répondait au vœu des colonialistes qui, contrairement aux grenouilles de la fable, préfèrent avoir pour roi un soliveau... Quoi qu'il en semble, d'après les apparences, l'image n'est pas trop forcée. De toutes les tâches qu'il s'était proposé d'accomplir en Algérie depuis un an, M. Jacques Soustelle n'a réussi qu'une seule : la répression, mais là aussi il a laissé faire et c'était l'essentiel pour les colonialistes de tout rang et de tout âge qui lui ont exprimé leur reconnaissance lors de son départ définitif. Ils avaient mis du temps pour le conquérir, pour le cantonner dans ses vues abstraites et il aurait fallu tout recommencer avec son successeur à qui, de surcroît, ils reprochaient *d'avoir fait*, lui, quelque chose, si peu, en vérité : l'ordonnance du 7 mars 1944. A y voir de près la nomination du général Catroux n'allait pas apporter de changement notable à la situation politique algérienne. Le ministre-résidant, en l'absence de tout programme et hostile a priori à tout dialogue avec les « musulmans qui se sont dressés contre la France », risquait, tout simplement, de reconduire dans ses grandes lignes la politique anti-algérienne de son prédécesseur. Dans une interview accordée, le 3 février, au journal *Le Monde*, le général Catroux, après avoir déclaré que le gouvernement respecterait « la personnalité algérienne », affirmait qu'il « n'existe aucune base historique à l'existence d'un État national algérien » et qu'on ne veut « en aucun cas transformer le pays en un État national ». La notion de « personnalité algérienne » recevait donc un contenu tout à fait opportun qui en faisait une vague formule de « provincialisme » français, même pas de « fédéralisme », puisque le général Catroux, parlant du maintien de l'Assemblée algérienne « que l'on pourrait même voir dotée *dans l'avenir* d'un embryon de pouvoir exécutif » ajoutait, au conditionnel : « ... Si ultérieurement était mise sur pied une structure fédérale de l'Union française. » Le ministre-résidant entendait exclure de ses « entretiens » les hommes du

maquis car, à ce moment-là, il y aurait eu non pas des « entretiens » aux effets peut-être unilatéraux ou « franco-français » pour emprunter une boutade récente, mais bel et bien une « négociation » forcément bilatérale dans sa procédure et ses conséquences et démocratique puisqu'elle intéresse la grande majorité du peuple. Le général Catroux admettait pourtant (et c'est là que réside la contradiction majeure) « l'attraction qu'exerce leur appel (celui des combattants patriotes) à la nationalité algérienne ». Si « l'attraction » qui n'est pas un vain engouement existe, de même que la nationalité, il s'agit là de deux faits positifs, avec lesquels on doit logiquement compter quand on les a admis, ne serait-ce qu'en passant. Cette « attraction » qui est une réponse à l'appel du Front de Libération ne peut en outre s'expliquer que par l'existence d'un terrain favorable à une idée nationale fort ancienne. Le nationalisme algérien pouvait-il naître et surtout vivre en dehors de son contexte historique et populaire ? Si l'initiative du F.L.N. l'a mené au point actuel de son évolution, c'est pour répondre aux vœux secrets de tous, à un idéal collectif vaguement formulé chez certains mais réel et susceptible de progresser comme tous les phénomènes biologiques.

Pour en revenir au général Catroux, sa mission allait consister probablement à reprendre en mains les élus administratifs que les complaisances maladroites de M. Jacques Soustelle à l'égard des colons avaient laissés échapper plus ou moins à l'emprise gubernationale. « A Alger — disait-il — je compte avoir des entretiens avec des interlocuteurs que je *considérerai* comme valables. » Or, l'Assemblée algérienne devant être maintenue, ainsi d'ailleurs, que « l'ensemble administratif du gouvernement général », les interlocuteurs autochtones auraient été choisis parmi les « clients » encore indécis ou nostalgiques de ces deux institutions coloniales.

De toute façon, comme nous le faisions remarquer, le programme du ministre-résidant était disparate, hâtivement arrêté, accordant beaucoup de place à l'initiative personnelle et à la « confiance » que procure une pratique routinière des problèmes maghrébins. Ce qui explique aussi, dans une certaine mesure, l'échec du président Guy Mollet devant l'émeute algéroise. Ne s'étant pas formé une conviction en la matière, ayant misé avant tout sur l'expérience d'un homme traditionnellement qualifié, il ne pouvait opposer à l'hostilité qu'une attitude inconsistante à l'image même de son projet. Le discours qu'il prononça jeudi soir, 9 février, à l'adresse

de la population algérienne est un chef-d'œuvre du genre, incohérent, extra-algérien. Si M. Guy Mollet a beaucoup parlé (et souvent mal à propos) du « miracle saharien », de la « mise en valeur du désert » dans une allocution qui devait être avant tout politique, il s'est souvenu sans doute d'un projet du Conseil de l'Europe dont il est un des membres influents, d'un écho de la C.E.D. relatif à l'Eurafrique et à l'exploitation en commun du Sahara... Quoi qu'il en soit, il s'est appliqué dans son discours à rassurer ses auditeurs français, à dire avec beaucoup de tact aux Algériens musulmans : « Le gouvernement se battra, la France se battra pour rester en Algérie et elle y restera » au lieu de le démontrer, dans le présent, à ses compatriotes ingrats d'Algérie, puisque, aussi bien, la France ne fait pas autre chose là-bas que se battre pour maintenir les privilèges de ses ressortissants.

Quant à l'humeur capricieuse des Européens d'Algérie et à l'accueil irascible qu'ils ont fait au président Guy Mollet, ils procèdent tous deux d'un complexe d'enfants gâtés. Si la plupart des Français de là-bas sont mécontents de la Métropole, ce n'est pas à cause d'un manque de protection qu'elle ne cesse, en réalité, de leur assurer d'une manière disproportionnée avec leurs petites craintes, mais plutôt à cause d'une éventuelle et hypothétique absence d'appui en vue de leur conserver des privilèges séculaires. Aux yeux des colons, la France, en Afrique du Nord, c'est avant tout une autorité suprême qui leur garantit des profits souvent exorbitants et une force répressive impitoyable dirigée contre les autochtones. Et quand on leur présente de leur pays un troisième visage, plus libéral, ils ne le reconnaissent pas et se croient trahis. Enfants gâtés, ils le sont à plus d'un titre, servis abondamment par l'ensemble du peuple algérien qu'ils exploitent, par leur propre gouvernement, par les institutions françaises et locales, par l'aide financière et la sollicitude complaisante de toute une nation avec laquelle ils n'ont pas toujours les mêmes affinités. Enfants gâtés, ils savent que leurs sautes d'humeur restent impunies, que leurs excès sont tolérés et cela les encourage à recommencer. Déjà, en 1848, au témoignage du médecin-chef de l'Armée d'Afrique, les Français d'Alger, relativement peu nombreux à l'époque, prenaient sur eux de renvoyer en France un gouverneur général qu'on avait nommé à la tête de la nouvelle colonie. Il s'agissait pourtant de Changarnier, un général qui avait participé depuis quinze ans à la conquête du pays et que le gouverne-

ment républicain issu de la Révolution de février venait de désigner à la place de Cavaignac, autre général que les Européens semblaient bouder. Voici ce qu'écrit le médecin-chef Nicolas Paul à la date du 1er avril 1848 : « Des manifestations sérieuses de la population civile d'Alger, exprimées dans des clubs, se sont élevées brusquement contre le général Changarnier, qu'elle ne veut pas recevoir comme gouverneur général, de sorte qu'il n'a pas cru devoir quitter le bord et que la frégate s'en retourne dès aujourd'hui remportant notre nouveau gouverneur [2]... » 1848, c'est la fin officielle de la guerre d'Algérie qui allait se prolonger cependant par de fréquents soulèvements ; c'est la fin, surtout, de l'État algérien avec la reddition, quelques mois plus tôt, de l'Émir Abdelkader. Cette souveraineté déchue, les colons entendaient s'en emparer presque aux dépens de leur pays d'origine. On les voit encore en 1870 donner la pleine mesure de leur « patriotisme » en s'opposant au gouvernement français replié à Tours, en instituant un « Comité de défense d'Alger » aux pouvoirs souverains, en menaçant d'appeler Garibaldi ou de se mettre sous la tutelle de la reine Victoria... Ils rééditent même le coup qui leur avait réussi impunément contre un gouverneur général. Et cette fois ils vont plus loin comme nous l'apprend Jean Hess dans un livre sur les Européens d'Algérie qui est toujours actuel : «... Pour se faire la main, — nous dit-il — ils assommaient un vieux général français, M. Walsin Esterhazy, un vieillard qu'on leur avait donné pour gouverneur [3]. »

Certains Français mal informés, se basant sur les coups de tête et l'agitation chronique de leurs compatriotes d'Algérie, assimilent volontiers ce pays à l'Afrique du Sud. Ce n'est certes pas l'envie qui a manqué aux colons de faire de l'Algérie un dominion à suprématie raciale et l'on peut même dire que leur métropole les a aidés dans ce sens, leur a laissé les mains libres jusqu'à un certain point. S'ils ne réussirent pas totalement dans leur entreprise — et ne réussiront jamais — c'est parce qu'ils ont affaire depuis un siècle à un peuple combatif, conscient de son existence nationale que des guerres et des répressions multiples ne sont pas parvenues à réduire. On a aussi cru devoir remarquer que l'attitude des émeutiers européens n'était à aucun moment hostile aux Algériens musulmans et l'on a parlé à ce propos des « effets pacifiques d'une longue cohabitation ». Cela n'est pas tout à fait vrai, car, si le

2. *Campagnes d'Afrique :* 1835-1848, cf., médecin Nicolas Paul.
3. Jean Hess : *La Vérité sur l'Algérie.* Éd. 1905.

rapport des forces s'était trouvé en leur faveur comme en mai 1945 ou comme naguère à Casablanca, les Européens n'auraient sans doute pas hésité un instant. En dépit de leur surexcitation, une sagesse relative a prédominé chez eux. Quoi qu'il en soit, les événements déplorables d'Alger ont eu au moins le mérite aux yeux de certains Algériens hésitants ou ralliés à une politique française nouvelle, de dégonfler le mythe de ce fameux néo-colonialisme dont l'un des promoteurs, M. Jacques Chevallier, a rejoint dans leur intransigeance et leur médiocrité les élus du premier collège.

S'il nous fallait maintenant énumérer les raisons pour lesquelles le problème algérien a changé favorablement dans le sens d'une solution nationale, nous en verrions au moins trois.

1° Le nationalisme, au stade actuel de son évolution, est parvenu à un maximum de puissance et d'efficacité, ce qui ne veut pas dire qu'il ne dépassera pas cette phase pour une autre, plus décisive encore. De 1937 à 1945, le P.P.A., mouvement nationaliste d'avant-garde, tour à tour toléré, persécuté ou clandestin, a agi presque seul, avec des militants relativement peu nombreux et mal organisés, au milieu d'une sympathie populaire souvent inopérante mais réelle. Entre 1946 et 1951 sa politique électorale attira vers le M.T.L.D. une clientèle importante mais variée autant qu'inégale dans sa formation, ce qui eut pour effet de noyer sous le nombre et « l'inculture » le groupe actif et conscient du P.P.A. clandestin. Les années qui vont suivre seront parmi les plus incertaines, les plus confuses. C'est l'héritage de la double action répressive (Naegelen) et rétrograde (Assemblée algérienne) qui avait immobilisé le mouvement national et limité son audience auprès des foules. Il convient d'y ajouter l'incompétence relative d'une partie de la direction politique, ses premières concessions à la personne du président Messali Hadj et surtout l'attitude inconciliante de ce dernier qui, de son lointain exil, réclamait les pleins pouvoirs. Cependant, en marge de tous ces événements qui marquaient la vie du M.T.L.D. depuis 1945, s'opérait une sélection plus ou moins autonome, agissante, efficace, représentative d'un nouvel esprit de lutte. A travers ses hommes on retrouvait en quelque sorte la pérennité de l'idéal nationaliste qui se conjuguait avec le sens d'une organisation politico-militaire sérieuse d'où allait naître successivement le C.R.U.A. et le Front de Libération. Enfin, les années 1954-1955 qui mirent à l'épreuve cette organisation ont contribué à la renforcer, à l'étendre à l'échelle de tout un

pays, à la faire passer d'emblée du stade sélectif au stade collectif en lui donnant un contexte humain de plus en plus nombreux.

2° Ce contexte est multiple, aussi; algérien autochtone, algérien français, nord-africain, sans aller jusqu'à Bandoeng, le Proche Orient et la France démocratique.

En Algérie, les groupes attardés réfractaires ou simplement apolitiques se rallient d'une façon active ou sentimentale à cette révolution. Cette dernière, qui est un fait certain, fera prévaloir, à plus ou moins longue échéance, les éléments et réalités *internes*, c'est-à-dire maghrébins et surtout algériens, sur les éléments et réalités *externes* d'où qu'ils viennent. Ce n'est pas en vain qu'une guerre comme celle-ci est une guerre nationale attirant dans ses rangs des masses paysannes attachées au sol, des patriotes conscients du caractère purement algérien du combat qu'ils mènent, des problèmes qui se poseront à eux, même s'ils sont aux aguets du monde extérieur — quel qu'il soit — pour en recevoir aide et sympathie.

Les Ulémas, qui étaient partisans, en octobre 1955, d'une autonomie interne assez timide, ont rendu public, le 7 janvier 1956, un manifeste par lequel leur Association déclare « qu'il n'est pas possible de résoudre d'une façon décisive et pacifique l'affaire algérienne autrement qu'en reconnaissant solennellement la libre existence de la nation algérienne ainsi que sa personnalité spécifique, son gouvernement national, son assemblée législative souveraine et, ceci, dans le respect des intérêts de tous. »

L'Association des Ulémas affirme, enfin, dans ce document « qu'il ne peut y avoir de terme à l'état actuel de guerre, ni d'édification d'un ordre libre nouveau sans l'entremise de négociations franches et loyales avec les représentants authentiques du peuple algérien, légitimement investis dans l'effort de la lutte. »

Le groupe des « 61 » a eu l'occasion, lors des premiers entretiens de M. Guy Mollet à Paris, d'insister sur l'importance du fait national algérien. Les membres délégués de ce groupe ont, d'autre part, affirmé « qu'ils n'avaient pas la prétention d'être des interlocuteurs autorisés ». L'un d'eux, M. Salah Mesbah, après la dissolution de l'Assemblée algérienne dont il était vice-président, est allé encore plus loin que les positions de ses anciens collègues en se déclarant partisan d'une constituante nationale souveraine. De leur côté, les Français libéraux d'Algérie, dans la mesure du possible et compte tenu de la menace que font peser sur eux leurs

compatriotes réactionnaires, se sont exprimés avec courage en faveur d'une solution négociée du problème algérien. Prenant la parole au meeting de la salle Wagram, le 27 janvier 1956, M. André Mandouze a parlé au nom de la Résistance algérienne dont il défend, par ailleurs, les positions légitimes. « Fraternité algérienne ,» enfin, dont le manifeste publié le 17 décembre 1955 à Oran groupe plusieurs centaines de signatures : employés, professeurs, médecins, avocats, instituteurs, commerçants, industriels artisans, tous d'origine européenne, israélite ou musulmane, agit pour mettre fin à la guerre, défendre les Droits de l'homme et du Citoyen et « pour amener le gouvernement français à entrer en contact au plus tôt avec les représentants authentiques de tous les Algériens, Européens et Musulmans, afin de trouver une solution rapide et équitable au problème algérien. »

De toutes les délégations qui ont eu des contacts avec M. Guy Mollet à Alger, celle de « Fraternité algérienne » a été la seule à demander au Président du Conseil d'ouvrir des pourparlers avec le Front de Libération Nationale.

Mais le fait le plus saillant qui milite en faveur de l'unanimité algérienne est sans conteste, le ralliement *public* de M. Ferhat Abbas. On savait que le leader de l'U.D.M.A. pour se conformer à la politique de non-coopération préconisée par le F.L.N. en décembre 1955, avait amené tous les élus de son parti : conseillers municipaux et généraux, conseillers de l'Union française, sénateurs, délégués à l'Assemblée algérienne, à se démettre de leurs mandats. Il avait lui-même réaffirmé à cette occasion les principes directeurs de son mouvement après s'être élevé contre « les représentants du colonialisme (qui) viennent de manifester une fois de plus leur attachement au concept impérialiste de suprématie raciale et de prépondérance politique ». Et il ajoutait : « le peuple algérien a nettement exprimé sa volonté de rejeter toute tutelle coloniale et d'accéder, par des institutions démocratiques, à une vie nationale authentique ». On le disait très proche du Front, et cela n'étonnait personne. Au mois d'août dernier, l'assassinat de son neveu Allaoua Abbas et l'attentat contre un de ses amis politiques, M. Hadj Saïd, avaient été mis maladroitement sur le compte du F.L.N. par l'Administration de M. Soustelle. C'était là une manœuvre grossière de division qui ne trompa ni Ferhat Abbas, ni l'opinion algérienne.

Ce que les militants de base du M.T.L.D. ont fait à l'annonce de

l'Insurrection, ceux de l'U.D.M.A. en moins grand nombre peut-être et un peu plus tard, l'ont réalisé à leur tour en rejoignant le maquis. Leur parti avait été épargné, certes; il était toujours « légal » mais cette notion ne trompait plus personne. Si la légalité existait encore apparemment pour un parti politique de type traditionnel (l'U.D.M.A.), elle venait, en revanche, de disparaître à jamais d'un pays en état de guerre. Et ce n'était pas sans calculs qu'on permettait à un mouvement nationaliste modéré de bénéficier d'un tel régime. Pour le colonialisme français la « modération » a toujours eu, à l'insu même de ses tenants, la valeur d'un alibi. Les politiciens modérés, les idées modérées, le nationalisme conciliant : tout cela devait contribuer ou servir à quelque chose. Non pas au dialogue, à la réforme d'un état général défectueux, à la recherche d'une coopération honorable, mais uniquement à convaincre l'opinion française et internationale de l'existence en Algérie, à côté des extrémistes « ennemis de toute solution pacifique », d'un groupe évolué qui est « très près de nous »; d'une pensée politique occidentalisée, « à l'image de la nôtre », sans fanatisme, etc... etc... Comme il était difficile à l'administration de faire jouer directement à Ferhat Abbas le rôle qu'ont toujours tenu les notables des assemblées algériennes préfabriquées, il fallait tirer *indirectement* et sous couvert de libéralisme, un profit moral d'une équivoque savante et bien entretenue.

Certes, Ferhat Abbas est « très près » de la pensée politique française — comme, d'ailleurs, les dirigeants du F.L.N., mais de quelle pensée s'agit-il ? De celle, bien sûr, qui a inspiré de tout temps les libéraux français, certains hommes de la Résistance et qui inspire aujourd'hui des millions d'hommes en Afrique et en Asie. M. F. Abbas a toujours été un homme de gauche et tous les patriotes algériens ont les mêmes préoccupations d'ordre politique et social que lui, avec, peut-être, un tempérament différent, des méthodes de lutte plus éprouvées. De par sa formation idéologique, son passé de militant progressiste, Ferhat Abbas a peut-être misé plus qu'aucun autre (plus que certains Français de gauche) sur le « Front Républicain » — à défaut d'un Front Populaire. Il est donc surprenant de voir les autorités colonialistes, chaque fois qu'elles parlent de lui et de ses amis, les représenter comme les soutiens — au moins tacites — d'un régime qu'elles s'ingénient à confondre avec les valeurs françaises les plus authentiques.

On raconte qu'au lendemain des premiers événements insurrec-

tionnels la réaction de M. Ferhat Abbas fut de s'inquiéter de voir se perpétrer, comme en 1945, de nouveaux massacres d'innocents. Beaucoup de gens eurent les mêmes craintes, que la répression a largement justifiées, d'ailleurs. A l'exception de deux ou trois membres de la direction centraliste du M.T.L.D., tous les autres ne croyaient pas au succès de l'initiative révolutionnaire. Les messalistes, eux, se tenaient prudemment à l'écart et se montraient encore plus sceptiques. Ferhat Abbas, disait-on encore, avait reçu du F.L.N., qui ne lui était pas systématiquement hostile, la consigne de maintenir ses positions « sans avancer ni reculer ». Pendant ce temps-là des militants de base de toutes tendances : M.T.L.D., U.D.M.A. et quelques ulémas, ralliaient le maquis. C'était, comme nous l'avons vu, le phénomène du dépassement des directions classiques (et statiques) par leurs cadres moyens et la base active, phénomène qui s'est produit naguère au Maroc et qui a porté l'Istiqlal bourgeois à s'aligner honnêtement sur les positions de son avant-garde populaire. Si le prestige de certains chefs du M.T.L.D. (messalistes et centralistes) avait été plus ou moins compromis aux yeux de leurs militants à cause de la scission, celui de Ferhat Abbas, bien que d'une nature différente, demeurait intact. On est tenté de croire, pour cela, que les militants de son parti qui ont rejoint le F.L.N. lui ont conservé leur estime tout en rompant avec sa ligne politique. Quant à l'opinion publique en général (en dehors de quelques îlots vraiment hostiles) on peut affirmer, en poussant les choses au pire, qu'elle était neutre ou indifférente à son égard — ou pour le moins attentive. L'Administration colonialiste, elle, tablait sur l'équivoque. Il importait, avant tout, d'isoler *publiquement* le F.L.N. même si les sympathies de Ferhat Abbas étaient notoires. Plus tard, la création du M.N.A. messaliste allait permettre, d'une façon providentielle, aux autorités de faire le même jeu, bien qu'il se fût agi, cette fois, d'un groupe « extrémiste » et clandestin. Mais on fait feu de tout bois pour abattre un adversaire redoutable !

Ménager Ferhat Abbas, c'était rendre hommage à une « modération » paradoxalement gratuite en soi, puisque le colonialisme est un excès, et payante sur le plan de la propagande. Du même coup, on opposait à l'intention du profane les bienfaits de la légalité aux châtiments encourus par les « hors-la-loi ». A supposer que les preuves eussent été suffisantes d'une éventuelle collusion de Ferhat Abbas avec le maquis, on ne l'aurait quand même pas

arrêté — comme on n'a pas inquiété certains élus du deuxième collège. Il fallait, malgré ses inconvénients, ses coups de tête ou ses velléités, continuer à couver une « modération » formelle aussi précieuse et laisser croire que dans un pays soumis à la loi d'urgence on savait tolérer une opposition politique. Que le gouverneur général Soustelle renvoie à point nommé et de sa seule autorité les travaux de l'Assemblée algérienne au lendemain de la motion mémorable des « 61 » ou que l'on saisisse très souvent *La République algérienne* organe politique de l'U.D.M.A., cela n'avait rien à voir avec une libre opposition puisque tout devait rester à l'état *formel*, aux seules fins de la propagande.

Le mérite de Ferhat Abbas a été donc de mettre un terme à l'équivoque en quittant l'Algérie. S'il s'était réfugié ailleurs qu'en Égypte son départ aurait eu à peu près la même signification. Mais où aller ? Dans sa décision il y a deux temps et deux aspects qui se conjuguent : cesser de servir d'alibi par sa présence et son action stérile à un moment où la guerre totale se déchaîne en Algérie, où le gouvernement français cherche le plus d'appuis tacites ou déclarés et le plus de justifications possibles pour traiter le problème à sa façon en isolant le maquis; rejoindre au grand jour le camp de l'unanimité nationale et coopérer au sein du F.L.N. avec des hommes dont il se sent très proche aujourd'hui par l'idéal. Il a fait preuve, aussi, d'une incontestable modestie en renonçant à la politique périmée des « personnalités » et en acceptant la règle commune aux côtés des jeunes chefs du Front et de l'Armée de Libération. Déjouant les calculs des néo-colonialistes qui le retenaient en quelque sorte prisonnier de son passé, de sa politique de conciliation, de promesses habiles et d'égards bien dosés, il a désavoué tout ce que sa présence en Algérie : guerre, répressions, mauvaise foi, inconscience, pouvait indirectement entériner. Depuis 1936 on lui a fréquemment reproché, souvent avee raison, un certain manque de netteté dans ses prises de position. Aujourd'hui son choix est d'une rigueur parfaite et cette rigueur, désormais, caractérise tout le problème algérien. Connaissant ses idées libérales et sa prudence, les nombreux démocrates français qu'il compte parmi ses amis ou les lecteurs de son journal et que la propagande mensongère vis-à-vis du F.L.N. a tant soit peu ébranlés, ne tarderont pas à se rendre compte que l'option actuelle de Ferhat Abbas ne confine à aucun extrémisme, à aucune intransigeance. Les gens qui cherchent à négocier sont-ils des extrémistes ?

L'opinion internationale à qui on a longtemps présenté Ferhat Abbas comme un modèle de création française, capable de s'entendre avec la France, comprendra difficilement qu'on ait préféré la guerre à des négociations pour lesquelles il aurait pu être un interlocuteur tout désigné. Cette même opinion étrangère se dira que si on a récusé Ferhat Abbas c'est pour l'une des deux raisons suivantes : ou bien on se refuse systématiquement à négocier, la propagande en faveur des modérés n'étant qu'un leurre ; ou bien le leader de l'U.D.M.A. ne représente plus rien en face de la majorité acquise au F.L.N. Et comme elle est mieux renseignée que l'opinion française moyenne sur le sens patriotique, les mérites et la valeur exceptionnelle de certains dirigeants du F.L.N., elle se demandera si, après le ralliement de Ferhat Abbas à ces derniers, le moment n'est pas enfin venu pour la France de négocier, les conditions d'un dialogue sur une plus grande échelle étant réunies et la preuve étant faite que les politiciens algériens de toutes tendances se trouvent d'accord pour cela.

En Algérie, l'opinion européenne libérale sera amenée à faire le même raisonnement. Les Algériens autochtones verront du même coup grandir l'influence du F.L.N. après cette victoire morale qui est due à sa politique active et de bonne volonté et le renom de patriotisme et de modestie qui est, désormais, celui de Ferhat Abbas et de Tawfik el Madani, secrétaire général des Ulémas. La Collaboration qui existe depuis des mois entre militants F.L.N. et U.D.M.A. notamment au sein de la jeune Union générale des Travailleurs Algériens (plus de 50.000 adhérents en quelques jours) va encore s'intensifier et cette centrale syndicaliste pourra tôt ou tard jouer un rôle identique à celui de l'U.G.T.T. tunisienne. Reste, pour compléter ce tableau, le cas du Mouvement National Algérien de Messali. Il serait question, dans les entretiens qui se déroulent actuellement entre Ferhat Abbas, Tawfik El Madani et leurs amis du F.L.N., de chercher à résoudre ce problème en invitant le M.N.A. à se joindre à la majorité nationale. Du point de vue moral, la situation de ce groupe nationaliste minoritaire s'avère particulièrement difficile par la faute des siens. Ou bien il se rallie au plus grand nombre, en sacrifiant, pour la cause de tous, les susceptibilités de son chef, ou bien il risque de paraître aux yeux des Algériens comme une organisation isolée, intransigeante, inopportunément divisionniste alors que l'U.D.M.A. et même les Ulémas joignent leurs efforts à ceux du F.L.N. *qui n'est plus l'ancien*

M.T.L.D. mais un front commun à tous les patriotes algériens et qui accueillera demain — si ce n'est déjà fait — des militants démocrates d'origine française ayant opté pour une Algérie indépendante.

3° La sensibilisation, de jour en jour plus grande, des masses marocaines et tunisiennes à l'endroit du problème algérien pousse M. Habib Bourguiba, S.M. Mohammed V et les chefs du maquis rifain à s'intéresser d'une manière ou d'une autre à cette cause dont seule une solution nationale pourrait rendre à toute l'Afrique du Nord sa stabilité. Aussi bien le sultan du Maroc que le leader néo-destourien aujourd'hui président du conseil, ont laissé entendre qu'ils seraient prêts à servir d'intermédiaires entre le gouvernement français et les responsables algériens. Une certaine presse française s'en est formalisée mais les dirigeants marocains et tunisiens savent, eux, que l'opinion publique de leurs pays respectifs risque de leur demander des comptes à ce sujet et ne laisse pas, en tous les cas, de se montrer inquiète, agitée, mécontente des pourparlers en vue de l'indépendance si le problème algérien n'est pas tranché. Dans cette perspective il ne faut pas, naturellement, oublier tout le poids dont l'Armée de Libération algérienne pèse sur les frontières nord-africaines et sur les milieux nationalistes du Maghreb. En plus des liens multiples qui unissent les peuples nord-africains il y a lieu de considérer une solidarité nouvelle née d'une commune sujétion et d'un même combat.

Il y a aussi la précarité d'une indépendance marocaine ou tunisienne tant que l'Algérie, où se seront regroupés, au préalable, les revanchards, les néo-fascistes, la grosse finance des entreprises métropolitaines et la fine fleur de l'Armée d'Afrique, restera asservie. Même si l'indépendance des deux autres pays nord-africains devenait effective, solennellement garantie, il n'en resterait pas moins que les excès actuels de la répression et de la famine que les autorités organisent impitoyablement pour réduire la Résistance algérienne et la paysannerie complice à merci, finiront par révolter les masses maghrébines, en les portant un jour ou l'autre au secours des Algériens et en prononçant d'une façon définitive le divorce entre l'Afrique du Nord et la France. Cette odieuse politique de famine, cette folie sanguinaire dont le colonialisme est aujourd'hui responsable en Algérie donnent la nausée aux cœurs les plus affermis. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles Ferhat Abbas est sorti de sa réserve. Demain ce sera le tour

des masses citadines. Alors, le divorce sera irrévocablement consommé et ce qui reste encore de chances à un avenir français au Maghreb disparaîtra à jamais.

*
* *

Ce qu'il faut souligner, c'est que l'aboutissement actuel du nationalisme algérien est le fruit d'une longue lutte, d'une évolution qui reste liée aux avatars de la société autochtone, à la prise de conscience des élites traditionnelles et des masses populaires. Le cadre en est le plus souvent de vocation urbaine. Aussi, est-il nécessaire, pour bien connaître la genèse de ce patriotisme citadin, de parler du sort des villes algériennes et des étapes que la pensée politique nationaliste a franchie au cours du XIXe siècle.

(*A suivre.*)

Mostefa LACHERAF.

E.-N. Dzelepy.

LE DRAME DE CHYPRE

UNE PAGE NOIRE DU COLONIALISME BRITANNIQUE

I

Depuis que Chypre passa, en 1878, sous la domination britannique, pour devenir un demi-siècle plus tard, en 1925, une colonie de la Couronne, elle n'a pas cessé d'envenimer les relations entre la Grèce et l'Angleterre. Les Grecs et les Chypriotes demandaient l'*Enosis*, c'est-à-dire l'union de l'île à la Grèce; ce que l'Angleterre refusait obstinément. Cependant la « question de Chypre » entra dans une phase nouvelle après la seconde guerre mondiale, les Chypriotes se réclamant à présent du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, droit qui est à la base de la Charte des Nations Unies.

Mais le gouvernement grec s'était toujours abstenu de porter la question de Chypre devant l'O.N.U. A Athènes on mettait un prix beaucoup plus élevé au maintien de l' « amitié » avec l'Angleterre qu'à la solution d'une question nationale qui passionnait l'ensemble du peuple grec. La question de Chypre était considérée comme une « affaire de famille » entre la Grèce et l'Angleterre, et l'on se leurrait de l'espoir de voir le gouvernement de Londres la traiter directement avec le gouvernement grec.

Ce fut sous la pression de l'opinion publique que le gouvernement d'Athènes se vit finalement contraint de porter la question de Chypre devant les Nations Unies. Sa position était devenue intenable du fait de l'obstination de l'Angleterre de refuser toute discussion sur cette question avec la Grèce. Bien plus, les Anglais tiraient partie de l'hésitation du gouvernement grec à s'adresser à l'O.N.U., pour soutenir que lui-même reconnaissait par cette attitude que la question de Chypre ne le regardait pas.

Ainsi s'ouvrait la phase la plus critique de cette question par

le fait que l'Angleterre allait se trouver dans une position difficile aux Nations Unies.

La « bataille de Chypre »

Le gouvernement grec fit le pas décisif le 20 août 1954, en demandant l'inscription de la question de Chypre à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'O.N.U. qui devait se réunir le 21 septembre. A vrai dire il ne réclamait pas l'union de Chypre à la Grèce, mais « l'organisation d'un plébiscite qui permettrait aux habitants de la colonie de la Couronne de se prononcer sur le rattachement à la Grèce ». La « bataille de Chypre » était officiellement engagée. Le même jour, le délégué britannique à l'O.N.U., sir Pearson Dixon, s'y opposait formellement, en regrettant le geste du gouvernement grec, qui, disait-il, était « prêt à nuire à la vieille amitié anglo-grecque, en essayant de s'approprier une possession britannique », la Grande-Bretagne ayant « acheté » Chypre à la Turquie. Argument qui — outre sa saveur esclavagiste — impliquerait que l'ile doive revenir aux Chypriotes, puisque c'est avec leur argent que l'Angleterre l'a « achetée » à la Turquie.

La bataille semblait, toutefois, tourner en faveur de la Grèce. Le 23 septembre, le bureau de l'Assemblée générale de l'O.N.U., passant outre aux objections britanniques, se prononçait par neuf voix contre trois, pour une discussion complète des revendications de la Grèce sur Chypre. La France, hostile à la tendance des Nations Unies d'intervenir dans les « affaires intérieures » de leurs membres, avait voté contre, avec l'Angleterre et l'Australie, les États-Unis s'étant abstenus. Auparavant, M. Selwyn Lloyd, ministre d'État britannique, avait averti le bureau que l'inscription de la question de Chypre « pourrait avoir de très sérieuses conséquences sur les relations du gouvernement britannique avec les Nations Unies ».

D'après le représentant de l'Angleterre, la Grèce n'avait pas le droit de revendiquer Chypre, celle-ci ne lui ayant jamais appartenu, exception faite d'une brève période au quatrième siècle. Argument quelque peu dangereux dans la bouche d'un délégué de Sa Majesté, étant donné qu'aucun des vastes territoires sur lesquels s'étend sa domination n'ont jamais appartenu auparavant à l'Angleterre au cours de l'Histoire.

Mais ce premier succès de la Grèce resta sans lendemain. Lorsque la question vint devant la commission politique de l'Assemblée générale, celle-ci s'était trouvée en présence de deux résolutions : une de la délégation grecque demandant à l'Assemblée de se prononcer en faveur du droit de la population chypriote à disposer d'elle-même; et une de la délégation néo-zélandaise — mise en avant par les Anglais — demandant à l'Assemblée l'ajournement du débat. Le 14 décembre, la commission politique se prononçait par 28 voix contre 15 et 16 abstentions — chiffres qui donnaient une idée des efforts déployés « dans la coulisse » pour obtenir ce vote en faveur de la résolution néo-zélandaise. Cette fois, le délégué des États-Unis avait voté avec ceux de l'Angleterre et de la France. Des grandes puissances, seule l'Union Soviétique avait voté pour la résolution grecque.

Le lendemain, la commission politique entérinait sa décision de la veille en décidant par 49 voix et 11 abstentions, de ne pas poursuivre le débat sur Chypre. Sous le prétexte d'éviter une discussion « susceptible de nuire aux bonnes relations entre plusieurs pays membres des Nations Unies » — tel était le principal argument du délégué néo-zélandais — mais en réalité sous la pression conjuguée des États-Unis, de l'Angleterre et de la France, les Nations Unies refusaient à la population de Chypre le droit de disposer d'elle-même.

L'Angleterre avait gagné la première « bataille de Chypre » devant l'O.N.U. Le colonialisme britannique triomphait sur les principes fondamentaux des Nations Unies — au nom de l'unité de celles-ci.

La leçon d'une victoire

On aurait pu croire, après la victoire remportée par l'Angleterre sur la Grèce et sur Chypre aux Nations Unies, que le gouvernement britannique se serait déclaré satisfait, et que son attitude dans la question chypriote serait désormais inspirée par l'esprit de la résolution néo-zélandaise, c'est-à-dire sa propre résolution qu'il avait réussi à faire voter par l'Assemblée générale de l'O.N.U. L'ajournement du débat sur cette question n'aurait, en effet, un sens, dans l'esprit même de la résolution néo-zélandaise, que si le gouvernement de Londres se montrait disposé à

accepter une discussion directe avec le gouvernement grec, ne fût-ce que pour rechercher une formule de « compromis » en vue du règlement de la question qui divisait l'Angleterre et la Grèce. Les délégations de la Syrie et de l'Irak avaient justement recommandé, au cours du débat du 14 décembre devant la commission politique, que les gouvernements britannique et grec recherchent un règlement par des conversations directes entre eux.

Or, le gouvernement de Londres avait tiré à sa manière la leçon du débat à l'O.N.U. Loin de se reposer sur ses lauriers, il n'en retint que le fait que les Nations Unies avaient quand même, par le premier vote du bureau de l'Assemblée générale, reconnu l'existence de la « question de Chypre », et que l'examen de celle-ci était de la compétence des Nations Unies. Raison suffisante pour s'en montrer alarmé. D'autant plus que l'ajournement du débat pouvait aussi signifier la reprise du débat.

Aussi, en réalité, la « bataille de Chypre » continuait. Et pour l'éviter définitivement, on verra l'Angleterre déclencher une crise sans précédent dans le camp atlantique. L'argument qu'il fallait éviter la discussion sur Chypre devant l'O.N.U. pour ne pas « nuire aux bonnes relations entre plusieurs pays membres des Nations Unies », argument que — nous l'avons vu — les Anglais avaient invoqué par le truchement des Néo-Zélandais — était juste bon pour obtenir l'ajournement de la discussion. A présent, il s'agissait non seulement d'en dessaisir les Nations Unies, mais aussi de rendre impossible toute discussion entre l'Angleterre et la Grèce, voire toute solution, de quelque nature que ce fût, de la question de Chypre.

Entrée en scène de la Turquie.

Pour commencer, on assista à un changement subit du tableau, par l'entrée inopinée en scène de la Turquie. Sans doute, la Turquie n'avait rien à voir avec Chypre; elle ne pouvait étayer aucune revendication sur l'île. En vertu du traité gréco-turc de Lausanne (1923), elle avait renoncé définitivement à tous ses droits sur Chypre résultant de la convention anglo-turque de 1878. Mais c'était là précisément la caractéristique du rôle dévolu à la Turquie par l'Angleterre, dont le jeu devenait ainsi plus clair : compliquer autant que possible la question de Chypre pour en rendre toute solution impossible. Et pour ce faire, la Turquie était

tout indiquée, non seulement parce qu'il y avait aussi une minorité turque dans l'île, mais parce qu'elle était l'alliée de la Grèce dans le cadre du pacte balkanique, et que, d'autre part, liée avec l'Angleterre par une alliance qui lui ouvrait de vastes perspectives dans le Moyen-Orient et jusqu'au Pakistan, elle serait prête à faire à fond le jeu de Londres.

Comme par hasard, au moment même où le débat sur Chypre allait être engagé devant l'O.N.U., on voyait se déclencher, pour la première fois, en Turquie une violente campagne contre le rattachement de Chypre à la Grèce. Cette campagne était orchestrée par un « Comité national de défense de Chypre », nouvellement constitué et ouvertement appuyé par les autorités gouvernementales et la presse la plus officieuse. Une autre organisation de ce genre, dite « Kybris turk » (Chypre turque), était déjà en action en Chypre même depuis quelque temps, avec l'entière approbation, bien entendu, des autorités britanniques.

Le jour même — autre coïncidence curieuse — où on annonçait à Ankara que la Grande-Bretagne et la Turquie suivraient à l'O.N.U., dans la question de Chypre, une ligne politique commune déterminée au cours des entretiens qui venaient d'avoir lieu entre l'ambassadeur de Grande-Bretagne et le premier ministre turc, on apprenait que sur l'invitation du « Comité national de défense de Chypre », une grande réunion des représentants de toutes les organisations de jeunesse, des syndicats, des professeurs d'université, de la presse, des organisations féminines, avait eu lieu, pour fixer un programme de manifestations à l'échelle nationale. Ce qui donne une idée de l'ampleur du mouvement.

D'autre part, et comme pour mieux mettre en évidence la part que les agents britanniques, diplomatiques et autres, prenaient dans cette campagne, on annonçait qu'une délégation de Turcs de Chypre allait se rendre bientôt à Ankara et à Londres pour manifester l'opposition de la minorité turque de l'île contre son rattachement à la Grèce [1].

Les objectifs — et les véritables instigateurs — de cette campagne étaient tellement évidents, que toute la manœuvre était déjà dénoncée dans les dépêches de Londres à la presse athénienne. Il s'agissait — disait-on — de l'application d'une politique en cours depuis longtemps et tendant à *faire de la question de Chypre un*

1. United Press, 26 août 1954.

différend gréco-turc ; ce qui permettrait à l'Angleterre de jouer un rôle d'*arbitre* entre ses deux alliés, et ce qui rendrait au gouvernement britannique pleine liberté de manœuvre, tandis qu'au contraire le gouvernement grec s'en serait trouvé paralysé dans ses mouvements [2].

Une manœuvre d'intimidation.

Mais c'était surtout la violence même de la campagne contre le rattachement de Chypre à la Grèce qui la faisait apparaître aussi artificielle que suspecte. Elle était, en effet, absolument injustifiée et disproportionnée avec son objectif avéré. D'une part, parce que Chypre ne se trouvait pas entre les mains de la Turquie mais de l'Angleterre, et il n'y avait aucun danger de voir celle-ci la lâcher. D'autre part, parce que la Turquie ne revendiquait pas l'île pour elle-même, se contentant de voir les Anglais y rester.

Si les Turcs s'opposaient au rattachement de Chypre à la Grèce, ce serait surtout pour des raisons de sécurité. La Grèce était, certes, leur allié, et dans les effusions « atlantiques » entre Ankara et Athènes, on envisageait même une « Fédération gréco-turque »! Mais, pour donner quelque apparence de validité à leur argument de sécurité pouvant justifier la violence de leur campagne, ils invoquaient l'éternel « danger communiste », l'argument passe-partout de toutes les mauvaises causes. D'après l'organe gouvernemental d'Ankara *Zafer* (26 août 1954), résumant la thèse courante dans les milieux officiels, soixante-cinq pour cent de la population de Chypre étaient communistes, et « la Turquie ne saurait permettre la création, à soixante kilomètres de ses côtes, d'un avant-poste du Kominform ». Et ce journal ajoutait que le mouvement en faveur du rattachement de l'île à la Grèce constituait « une provocation communiste ».

Cependant, dans le fond, toute la campagne avait un caractère farouchement antihellénique; ce qui trahissait encore davantage son objectif réel. Sous le prétexte que les revendications de la Grèce sur Chypre marquaient un renouveau de la *Megali Idéa* (la grande idée), c'est-à-dire le retour des Grecs à Constantinople, les commentateurs les plus sérieux de la presse turque, tel M. Yalman, sortirent de l'arsenal du nationalisme turc de vieilles

2. *To Vima* (organe gouvernemental d'Athènes), 8 septembre 1954.

revendications — qu'on aurait cru à jamais enterrées sous le beau monument de l' « amitié gréco-turque » — notamment sur la Thrace orientale appartenant à la Grèce, et sur les îles grecques voisines des côtes de l'Asie-Mineure : Samos, Chios, Mytilène, Rhodes, etc.

Tout cela était tellement singulier qu'on n'était pas étonné de lire dans la presse athénienne des dépêches d'Ankara affirmant que la presse turque suivait plutôt une ligne tracée par la propagande britannique et par le Colonial Office, que par le gouvernement turc, qui s'efforçait de garder au moins les apparences de l' « amitié gréco-turque ». On se trouvait, visiblement, en présence d'une *manœuvre d'intimidation*, d'autant plus étrange venant de la Turquie, que celle-ci n'avait à en tirer aucun profit, étant donné que la seule raison qui aurait pu la justifier : le danger du rattachement de Chypre à la Grèce, était absolument exclu.

Les seuls bénéficiaires de la « *menace turque* » contre la Grèce, dans la perspective d'une solution de la question de Chypre favorable à la Grèce, menace qui se manifestait ainsi clairement, ne pouvaient être que les Anglais. Les Grecs devaient réfléchir; la « question de Chypre » était plus explosive qu'ils ne le pensaient; elle pouvait les conduire à un conflit avec la Turquie.

« Jouer avec le feu »

Or, une politique d'intimidation, pour porter, doit être prête à s'accentuer constamment, sinon elle manque son effet. Si bien que quand on s'y engage, il est impossible de prévoir où cette politique peut conduire. C'était le cas même de la politique d'intimidation — par l'intermédiaire de la Turquie — de Londres dans l'affaire de Chypre.

Du côté grec, tout d'abord, la défaite à l'O.N.U. était acceptée comme partie remise. « La Grèce — avait déclaré le 19 décembre 1954 le maréchal Papagos, président du Conseil, continuera à lutter pour que les Chypriotes reçoivent le droit de disposer d'eux-mêmes. Nous retournerons aux Nations Unies lors de la prochaine Assemblée générale, avec de plus grandes chances de succès. » Athènes comptait beaucoup sur un appui efficace des pays asiatiques, surtout après l'activité déployée par l'archevêque de Chypre

Makarios à la conférence de Bandoeng, où il assista comme observateur.

D'autre part, à Londres, on s'était finalement rendu compte, devant l'ampleur et la vigueur qu'avait pris le mouvement pour l'*Enosis* en Chypre, qu'on se trompait lourdement lorsqu'on croyait que la population de l'île, dans sa grande majorité, ne se laissait pas entraîner par les « agitateurs » et les « meneurs », et qu'on pouvait « gagner » les Chypriotes par des promesses « constitutionnelles »; ou que les Chypriotes finiraient par se montrer sensibles à l'argument « économique » de la propagande britannique, à savoir que leur île serait moins prospère si elle faisait partie de la Grèce.

Il y avait, certes, beaucoup de choses « incompréhensibles » en Chypre, où on voyait, par exemple, le clergé lutter côte à côte avec les communistes, ses ennemis mortels, et les communistes soutenir une cause, celle de l'*Enosis*, qui, si elle triomphait, aurait comme résultat pour eux la prison ou le camp d'internement[3]. Et l'on comprenait encore moins comment les Chypriotes pouvaient-ils chercher leur union avec la Grèce, alors que de ce fait ils perdraient les ressources nouvelles que l'installation du quartier général britannique du Moyen-Orient dans leur île devait apporter à l'économie de celle-ci. Mais il y a tant de choses qui resteront toujours incompréhensibles aux gens « raisonnables » et « bien-pensants »... Ce qui comptait en l'occurrence, c'était le fait même que l'Angleterre avait complètement perdu son jeu à Chypre même.

La situation n'était pas non plus encourageante du côté de la Turquie. La délégation turque à l'O.N.U. s'était fait remarquer, lors du débat sur Chypre, par la violence de ses interventions contre la Grèce et en faveur du point de vue britannique. Mais depuis lors le gouvernement d'Ankara semblait quand même soucieux de ne pas pousser trop loin les choses, au point de compromettre tout à fait sa politique d' « amitié » avec la Grèce, et l'avenir du pacte balkanique.

Au lendemain du débat à l'O.N.U. sur Chypre, le président du Conseil turc, M. Menderes, prononçait des paroles apaisantes, qui manifestait une volonté de faire oublier ce qui venait de se passer, ou tout au moins en rester là. « La question chypriote étant définitivement réglée — disait-il — le temps est venu de veiller à ce que l'amitié qui nous unit avec la Grèce ne puisse même

3. *Daily Telegraph*, 3 septembre 1954.

pas être affaiblie. » Quelques semaines plus tard, au début du mois de février 1955, le ministre des Affaires étrangères du gouvernement d'Ankara, M. Keuprulu, déclarait que la Turquie considérait la question de Chypre comme relevant désormais de la politique intérieure de la Grèce [4]. Tout en prenant ces déclarations et celles du premier ministre pour ce qu'elles valaient, elles n'en marquaient pas moins un certain écart de la ligne politique de Londres.

Enfin, les Anglais recooaissaient que leur propre position était plutôt faible. Devant les Nations Unies, tout d'abord, du fait de leur thèse, selon laquelle les nécessités stratégiques de l'Empire passaient avant les principes qui sont à la base de la Charte de l'O.N.U. En second lieu, leur principal argument, à savoir que la sécurité atlantique rendait nécessaire leur présence à Chypre, pouvait aussi être tourné contre eux. Parce que, s'il en était ainsi, Chypre perdait l'importance qu'elle aurait pu avoir comme dernier point d'appui de l'Empire dans la Méditerranée orientale, et deviendrait une des innombrables bases dont dispose l'O.T.A.N. dans cette région, jusqu'au Caucase. Et dans ce cas, elle pourrait passer sans aucun inconvénient à la Grèce, sans cesser d'être toujours une base britannique, dans le cadre des plans stratégiques de l'O.T.A.N., la Grèce elle-même n'étant qu'une vaste base américaine. On voit bien où cela pourrait conduire si, suivant l'exemple britannique, les États-Unis, par exemple, exigeaient, pour des raisons de sécurité, d'établir également leur domination sur les pays où ils possèdent des bases.

D'autre part, à partir du moment où la question de Chypre était placée sur le plan de la sécurité de l'O.T.A.N., elle cessait d'être une question intéressant exclusivement l'Angleterre, et revêtait le caractère d'un problème sinon international au moins interallié.

Dans ces conditions, on ne voyait à Londres qu'un seul moyen de faire face à une situation aussi défavorable pour l'Angleterre : pousser à l'extrême la manœuvre d''intimidation, pour paralyser la Grèce et la mettre hors de combat.

Lors du débat sur Chypre devant l'O.N.U., en décembre 1954, le délégué britannique, M. Nutting, tout en réaffirmant que

4. Cette déclaration était faite en réponse à un député qui, au cours d'une réunion de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, avait demandé au ministre quelle était l'attitude du gouvernement turc à l'égard de la campagne menée à Athènes en faveur du rattachement de Chypre à la Grèce.

l'Angleterre n'avait pas l'intention d'abandonner sa colonie, prononçait ces paroles lourdes de sens : Les Grecs, disait-il, devaient cesser de « *jouer avec le feu* ».

« Jouer avec le feu »... C'était la définition même de toute la manœuvre britannique. Le « feu » avec lequel jouaient les Grecs en réclamant l'union avec Chypre n'était pas une menace de guerre avec l'Angleterre [5]. C'était celui qui pourrait jaillir du côté de la Turquie.

L'étape suivante de la politique d'intimidation se dessinait déjà.

Le piège.

La thèse britannique — nous l'avons vu — était que la question de Chypre ne regardait pas la Grèce, l'île étant une colonie de la Couronne. Or, voici que tout à coup le gouvernement de Londres se déclarait prêt à accepter la discussion sur cette question non seulement avec la Grèce mais aussi avec la Turquie. Le 30 juin 1955, sir Anthony Eden annonçait à la Chambre des Communes qu'il avait invité les gouvernements grec et turc à venir s'entretenir à Londres « des questions politiques et militaires intéressant la Méditerranée orientale, y compris Chypre ».

Ce geste avait fait sensation. A Londres, on se félicitait que sir Anthony Eden eût trouvé une issue à l'impasse dans laquelle il s'était lui-même engagé, en abandonnant la position d'intransigeance dans la question de Chypre qui était jusqu'alors la sienne. Le fait que l'Angleterre eût consenti à discuter du sort d'une colonie de la Couronne avec deux puissances étrangères, était considéré comme une grande concession de sa part, et comme une preuve de son désir de donner une solution à la question de Chypre.

L'Angleterre, disait-on encore, avait ainsi reconnu l'existence de la « question de Chypre »; ce qui représentait un « revirement », voire un « recul » de sa politique. Tandis que dans les milieux gou-

5. A en croire l'United Press, l'idée d'inclure toute la Grèce dans le Commonwealth britannique a été examinée le 3 janvier 1955 au Colonial Office. Et l'agence américaine citait à cette occasion une déclaration faite à son correspondant par Leopold Amery, et dans laquelle l'ancien ministre des colonies britanniques, disait que « l'entrée de la Grèce dans le Commonwealth aurait permis par la même occasion de résoudre le problème de Chypre »!

vernementaux de Londres, on laissait entendre que la Grèce avait remporté une « véritable victoire diplomatique ». Et l'on allait même jusqu'à dire que « le philhellénisme anglais » restait « une réalité très vivante [6] »...

Cette façon de voir était également partagée dans les milieux gouvernementaux d'Athènes, où l'on se félicitait surtout de voir enfin le gouvernement britannique accepter de discuter avec la Grèce sur la question de Chypre.

Mais c'était là, précisément, l'astuce. Car l'initiative britannique n'était qu'un *piège*. En vérité, rien n'était plus loin de la pensée des Anglais que d'apporter une solution à la question de Chypre. Dès le lendemain de l'annonce, par sir Anthony Eden, de son projet de conférence tripartite, l'organe gouvernemental *Daily Telegraph* soulignait sans ambages que les conversations échoueraient si la Grèce et la Turquie ne reconnaissaient pas le fait que l'Angleterre n'était nullement disposée à abandonner la base qu'elle était en train d'établir en Chypre. Les milieux gouvernementaux, disaient les dépêches de Londres, ne manquaient pas de maintenir que la Conférence à trois sur Chypre « ne modifierait en rien le principe fondamental, d'après lequel le statut d'une colonie n'a pas à être discuté par des puissances étrangères [7] ».

La formule même de la conférence le montrait suffisamment. Son objet déclaré était l'examen « des questions politiques et militaires intéressant la Méditerranée orientale, y compris Chypre ». Cette dernière, on le voit, n'était qu'accesoirement mentionnée. Et si elle devait, comme il fallait s'y attendre, dominer les discussions, ce ne serait que dans le cadre de la sécurité des puissances occidentales dans l'Est de la Méditerranée.

Mais le fait le plus grave, c'était l'introduction, par l'Angleterre, de la Turquie dans la discussion sur la question de Chypre. Si un dialogue anglo-grec avait la moindre chance de succès, celle-ci disparaissait complètement avec la participation de la Turquie au débat. Le gouvernement d'Ankara, tout en se dépêchant d'accepter l'invitation britannique, avait laissé clairement entendre qu'il n'était pas question pour lui de souscrire à aucune décision ou de prendre aucun engagement à Londres concernant le règlement de la question de Chypre.

Le communiqué officiel publié à cette occasion à Ankara insis-

6. *Le Figaro*, 2 juillet 1955.
7. *Le Monde*, 2 juillet 1955.

tait sur le fait que la Grande-Bretagne désirait simplement « un échange de vue complet et loyal, et n'exigeait des participants aucun engagement préalable ».

Tout indiquait en revanche que les Turcs se rendraient à Londres pour empêcher n'importe quel règlement de la question de Chypre qui porterait atteinte à la domination de l'Angleterre et donc à toute solution favorable à la Grèce.

Qu'est-ce à dire, sinon que la conférence tripartite n'avait aucun rapport avec le dialogue anglo-grec que demandait le gouvernement d'Athènes, et que le fait même de l'invitation de la Turquie montrait que rien n'était plus loin de la pensée des Anglais, en prenant l'initiative de cette conférence, que de chercher quelque solution à la question de Chypre ? Au contraire, il était parfaitement évident qu'ils misaient sur son échec pour des raisons qu'on allait voir plus tard.

La rançon d'une politique.

Par malheur, la Grèce était tombée dans le piège, en acceptant immédiatement la proposition britannique. Sans doute, dans sa réponse le gouvernement d'Athènes faisait une restriction quant à la participation de la Turquie, la question de Chypre étant du ressort de l'Angleterre et de la Grèce. Mais ce qui comptait c'était le fait même de la participation de la Turquie qui dénaturait complètement cette question et embrouillait la situation.

Une attitude dictée par la logique et un sens élémentaire des réalités, serait un refus catégorique de la proposition britannique. Ce qu'avait toujours demandé le gouvernement grec, c'était une discussion directe avec l'Angleterre. La Turquie n'avait rien à y voir. L'accepter dans la discussion comme troisième partenaire, ce ne serait pas seulement la reconnaître comme une puissance également intéressée, au même titre que la Grèce, à la question de Chypre — ce qui serait déjà suffisamment grave — mais risquer de voir cette question se transformer en différend gréco-turc, avec toutes les graves conséquences que cela pourrait entraîner dans l'avenir. Ce qui était justement l'objectif de toute la manœuvre britannique.

Le gouvernement grec avait beau jeu pour refuser d'aller à Londres, sans froisser son « allié », la Turquie. Il n'avait qu'à invoquer le fait que la discussion sur Chypre était ouverte devant

les Nations Unies. Ce qui était d'ailleurs la raison la plus sérieuse pour ne pas accepter la conférence tripartite, avec les Turcs, sur cette question.

Mais, en réalité, les dirigeants grecs n'étaient pas libres de leurs décisions. Pris dans l'engrenage « atlantique » et paralysés par l'alliance avec la Turquie, ils se trouvaient dans l'impossibilité de prendre une résolution uniquement dictée par l'intérêt national. Aussi se donnaient-ils des raisons, les unes plus ridicules que les autres, pour justifier une attitude qu'ils condamnaient, peut-être, dans leur for intérieur — en admettant qu'ils aient saisi le sens de la machination de la conférence proposée par les Anglais. Ainsi se félicitait-on du rôle dévolu à la Grèce dans la Méditerranée orientale, et tenait-on à présenter « un front uni devant les manœuvres de division de la diplomatie soviétique », comme le faisait souligner la presse gouvernementale d'Athènes reflétant les idées des milieux officiels. Tandis que certains observateurs estimaient que « la diplomatie hellénique, paralysée depuis plusieurs mois par la question de Chypre », était « heureuse de saisir la perche » qui lui était tendue [8] »...

Pour tout dire, le gouvernement grec était surtout soucieux de ne pas mécontenter ses « grands alliés » et ses « amis » d'Ankara. Dans les dossiers du ministère des Affaires étrangères à Athènes, il y avait une lettre que M. Foster Dulles avait envoyée en juillet 1954 au maréchal Papagos, pour mettre en garde le chef du gouvernement grec contre la détérioration des relations gréco-turques qui pourrait résulter du rebondissement de la question de Chypre.

C'était, en somme, la rançon de la « grande politique » que les dirigeants grecs étaient fiers de jouer au sein de l'O.T.A.N.

Une situation nouvelle.

La manœuvre britannique se précisa dès l'ouverture de la conférence tripartite, le 29 août, à Londres; M. Macmillan, secrétaire au Foreign Office, s'en réserva d'office la présidence, et apparut ainsi dans le rôle d'*arbitre* entre la Grèce et la Turquie, devenues « parties intéressées ». Dans les commentaires de la presse britannique on soulignait que les divergences entre la Grèce et la Turquie étaient irréconciliables, et que l'Angleterre devait intervenir avec

8. Agence France-Presse, 2 juillet 1955.

toute son autorité pour obtenir un arrangement, afin d'éviter des troubles sérieux dans la Méditerranée orientale [9]. Il n'était, en effet, question que des « efforts » de M. Macmillan pour « réconcilier » les Grecs et les Turcs — comme si les Anglais n'y étaient pour rien.

Ainsi la question de Chypre cessait d'être — comme c'était dans l'intention des Anglais en proposant la conférence tripartite — une question anglo-grecque, pour devenir une *question gréco-turque*. Le procédé était classique : *Divide ut regnes*. Mais elle perdait aussi, en même temps, son caractère de question anglo-chypriote. Car, du fait que la Turquie apparaissait maintenant comme une puissance directement intéressée à l'avenir de Chypre, l'Angleterre pouvait prétendre qu'elle n'était plus libre de traiter directement avec les Chypriotes. Les Turcs, nous l'avons vu, s'opposaient non seulement au rattachement de Chypre à la Grèce, mais aussi à l'octroi d'une simple autonomie à l'île par l'Angleterre.

C'était là, assurément, le changement le plus profond de la situation, puisque, jusqu'alors, la Grèce pouvait au moins, faute d'une solution absolument satisfaisante de la question de Chypre, avoir l'espoir qu'avec le temps il pourrait sortir quelque chose des conversations directes entre l'Angleterre et les Chypriotes. Tandis que désormais même cette éventualité hypothétique serait exclue, puisque les Turcs auraient aussi leur mot à dire. Et le fait inouï était que tout cela s'était accompli avec le concours bénévole du gouvernement d'Athènes!

Un échec calculé.

Il va sans dire que le rôle d'arbitre du ministre des Affaires étrangères britannique était resté sans effet, les « parties adverses »: les Grecs et les Turcs, s'étant montrées irréconciliables. Le 7 septembre, les « Trois » se séparaient, après avoir publié un communiqué déclarant que la conférence était « *suspendue* ».

En apparence, c'était là une façon de masquer l'échec de leurs

9. Le correspondant diplomatique du *Daily Telegraph* (3 septembre 1955) — qui avait ses lettres classiques — comparait la conférence tripartite à une tragédie grecque, en ce sens que les protagonistes étaient « mus par le destin »! Tout en étant « des amis, des frères et des alliés », ils se trouvaient divisés par Chypre, qui les dressait les uns contre les autres. Et — c'était la conclusion — la tâche de l'Angleterre était d'empêcher le « dernier acte » de la tragédie, c'est-à-dire le « dénouement » fatal.

conversations. Or il ne pouvait pas être question d'échec, étant donné que cette conférence n'était pas réunie pour prendre quelque décision ou pour chercher quelque solution à la question de Chypre, mais uniquement pour opposer les Turcs aux Grecs. On aurait pu parler d'échec, pour les promoteurs de la conférence s'entend bien — puisqu'il ne s'agissait que d'une manœuvre britannique — si les trois participants s'étaient séparés en déclarant leurs conversations terminées, sans avoir abouti à quelque résultat, ou si les Grecs — qui devaient de toute façon en faire les frais — avaient quitté la conférence.

Or celle-ci était simplement « suspendue »; cela voulait dire que les conversations entre Anglais, Grecs et Turcs continuaient, que la formule tripartite de règlement de la question de Chypre restait valable, bref que la manœuvre britannique n'était pas déjouée. Comme le faisait remarquer le correspondant à Londres du *Monde* (8 septembre 1955), les Anglais avaient « escompté que le gouvernement grec ne quitterait pas la conférence en claquant la porte ».

Et pourtant le gouvernement d'Athènes avait là une occasion unique pour se rattraper, pour réparer la faute impardonnable qu'il avait commise en acceptant la formule d'une conférence tripartite sur Chypre, avec la participation de la Turquie, et en se prêtant ainsi au jeu de Londres. Il n'avait qu'à sauter sur l'échec des conversations pour sortir du piège dans lequel il s'était laissé prendre avec tant de légèreté. D'autant plus qu'il était devenu évident qu'il n'avait plus rien à attendre de la poursuite des conversations à trois. S'il se faisait quelque illusion à ce sujet en acceptant la proposition britannique, ce qui venait de se passer à la conférence aurait dû l'en guérir à jamais.

Que pouvait-on, en effet, attendre de la reprise des conversations à trois après la décision du gouvernement britannique — annoncée au début du mois de juillet — d'installer à Chypre un immense camp militaire couvrant plus de 80 hectares et devant coûter quelque 25 milliards de francs ? Ou après les déclarations faites le 25 août à la presse par le président du Conseil turc, M. Menderes, pour affirmer que la Turquie n'admettrait jamais un changement du *statu quo* à Chypre ?

D'autre part, la Grèce avait tout intérêt à rompre définitivement les conversations tripartites pour dégager la voie au débat sur Chypre à l'O.N.U. Car, au fond, à Londres, c'était aussi la partie engagée devant les Nations Unies qui se jouait; partie qui se pré-

sentait sous un jour plutôt favorable pour la Grèce, puisque le débat sur Chypre était simplement ajourné et devait reprendre à la fin du mois de septembre, lors de la nouvelle session de l'Assemblée générale.

Un complice involontaire des Anglais.

Si les hommes qui, pour le malheur de la Grèce et de la cause chypriote, traitaient, du côté grec, cette pénible affaire n'étaient aussi médiocres et incompétents, ils auraient d'ailleurs compris tout de suite où les Anglais voulaient en venir lorsqu'ils tenaient à la « suspension » de la conférence à trois; que c'était, précisément, pour dessaisir l'O.N.U. de la discussion de la question de Chypre. Car — c'était l'évidence même — du moment que cette question faisait l'objet de conversations entre les puissances « intéressées », l'Assemblée générale n'aurait aucune envie de reprendre de son côté le débat. Autrement dit, accepter la « suspension » de la conférence anglo-gréco-turque, c'était assurer d'avance le rejet de la discussion de la question de Chypre par l'O.N.U.

Mais ni à Athènes, au sein du gouvernement, ni à Londres, dans la délégation grecque — qui comprenait pourtant, outre le ministre des Affaires étrangères, M. Stephanopoulos, trois ambassadeurs — on n'avait rien compris au nouveau jeu britannique. Ce fut, en effet, M. Stephanopoulos qui « sauva » la conférence, en permettant ainsi aux Anglais d'atteindre leur but ! Et voici comment :

Afin de laisser la porte ouverte à la reprise des conversations tripartites, M. Macmillan avait soumis, juste à la dernière minute, à la conférence un nouveau projet de constitution pour Chypre. L'objectif de cette nouvelle initiative britannique n'était que trop clair, trahi d'ailleurs par le texte même du document du Foreign Office où il était indiqué que la Grande-Bretagne se proposait de réunir à nouveau la conférence à trois lorsque des progrès suffisants auraient été réalisés dans le cadre des réformes constitutionnelles à Chypre.

D'autre part, un simple coup d'œil aurait suffi pour constater que ce nouveau projet de Constitution ne différait en rien des précédants, que s'il marquait quelque progrès, c'est qu'il était identique à celui de 1954, alors que ce dernier était moins libéral que celui

de 1948. Bref le nouveau projet répondait à la politique clairement définie de l'Angleterre, et que M. Macmillan avait, une fois de plus, formulée dès l'ouverture de la conférence tripartite, en notifiant aux ministres des Affaires étrangères de Grèce et de Turquie que la Grande-Bretagne avait l'intention de rester à Chypre aussi longuement qu'elle aurait « des responsabilités » dans le Moyen-Orient [10].

Le ministre des Affaires étrangères turc, M. Zorlou, avait repoussé le projet britannique sans même se référer à son gouvernement, parce qu'il y était question d'autonomie administrative à accorder à la population grecque de Chypre. Si bien qu'il n'eût pu être question de « suspendre » la conférence si le représentant de la Grèce avait agi de même. Or M. Stephanopoulos avait pris acte du projet britannique, en déclarant que celui-ci ferait l'objet d'un examen de son gouvernement. Et c'est pour donner le temps au gouvernement d'Athènes de se prononcer sur le projet britannique que la conférence a été « suspendue ».

Le communiqué officiel publié à cet effet rendait hommage au ministre des Affaires étrangères grec, en laissant entendre que c'était grâce à lui que la conférence fut sauvée. Ce document soulignait que la décision de « suspendre » les conversations avait été prise pour attendre « la réponse définitive de la Grèce » aux propositions britanniques. Comme s'il s'agissait d'une grande concession qu'on faisait à la Grèce d'attendre sa réponse!

Celle-ci vint le 13 septembre; et elle était, naturellement, négative. Mais c'était trop tard. Le mal était fait. Comme il fallait s'y attendre, l'Assemblée générale des Nations Unies écarta définitivement, le 23 septembre 1955, la question de Chypre de son ordre du jour. Celle-ci n'était-elle pas en cours de discussion entre les « principaux intéressés » ?

Mais les responsables de cet échec — et de la tournure catastrophique qu'avait prise la question de Chypre — n'avaient rien compris. Le 10 septembre, M. Stephanopoulos se vantait à la radio d'Athènes de s'être rendu à Londres « avec les meilleures intentions », et que la conférence avait échoué parce qu'il n'avait pas rencontré les mêmes dispositions chez ses partenaires!

10. Associated Press, 30 août 1955. Confirmé également par M. Stephanopoulos, ministre des Affaires étrangères grec, dans un discours prononcé le 26 septembre 1955 devant l'Assemblée générale de l'O.N.U

Et il répétait la même chose parlant le 26 septembre devant l'Assemblée générale de l'O.N.U.

Tant il est vrai que les hommes d'État ou les diplomates qui traitent des graves affaires de leurs pays ne sont pas nécessairement ceux qui y comprennent quelque chose.

II

On a dit que les Anglais semblaient s'apercevoir — après ce qu'on appela l'échec de la conférence anglo-gréco-turque de Londres — « que la soudaine aggravation des rapports entre la Grèce et la Turquie » était « en train de compromettre les avantages réels que la Grande-Bretagne escomptait de la conférence tripartite sur Chypre ». Et on se demandait même si le Foreign Office n'avait pas été « pris à son propre jeu subtil en cherchant à exploiter les divergences gréco-turques afin de s'assurer à la conférence le rôle très confortable mais quelque peu inattendu de l'arbitre impartial [11] ».

Or, du point de vue britannique, la conférence tripartite avait tenu ses promesses, du fait même de son échec apparent. Pour la simple raison que cet échec répondait aux objectifs des promoteurs de la conférence. Les Anglais n'avaient jamais compté sur le « succès » de celle-ci, qui serait un accord entre les trois participants sur la question de Chypre. Et s'ils cherchaient à « exploiter les divergences gréco-turques » — ce qui était parfaitement vrai — ce n'était pas seulement pour s'assurer le rôle d'arbitre — ce qui n'était pas une fin en soi — mais pour éterniser leur présence à Chypre, en faisant de la question chypriote la pomme de discorde entre la Grèce et la Turquie. Ce qu'ils avaient réussi.

Cette métamorphose de la question chypriote comblait les vœux des Britanniques. Désormais celle-ci ne mettrait plus en jeu le droit de liberté d'un peuple — ce qui rendait difficile la position de l'Angleterre vis-à-vis de la Grèce et de la population de Chypre et aux Nations Unies — mais la paix tout court, Chypre pouvant devenir une cause de conflit entre la Grèce et la Turquie.

L'aggravation des rapports entre Athènes et Ankara était le vrai avantage que les Anglais escomptaient de la conférence tripartite sur Chypre. Le fait que le désaccord gréco-turc mettait

11. *Le Monde*, 9 septembre 1955.

« en péril non seulement l'alliance balkanique mais la sécurité dans le bassin de la Méditerranée orientale [12] » ne les inquiétait point, puisqu'ils spéculaient précisément sur la menace d'une guerre entre la Grèce et la Turquie. Ce qui devait faire réfléchir les Grecs et les Chypriotes.

De Londres a Constantinople.

Le jeu britannique apparut clairement à la lumière des événements qui se produisirent à Constantinople au moment où la conférence tripartite de Londres tirait à sa fin. Les émeutes anti-helléniques qui éclatèrent dans la nuit du 6 au 7 septembre étaient, en quelque sorte, le prolongement et le complément de la manœuvre de la conférence anglo-gréco-turque. Tout semblait être combiné en prévision d'un échec de celle-ci, échec consécutif au refus de la Grèce d'abandonner la cause de la population de Chypre. Les émeutes devaient, pour ainsi dire, apporter au débat de Londres l'argument suprême : la menace d'une guerre entre la Grèce et la Turquie à cause de Chypre.

On retiendra, à cet égard, avec intérêt une déclaration du sénateur Knowland faite le 26 septembre 1955 à Los Angeles au correspondant d'un journal d'Athènes [13], et dans laquelle le leader républicain laissait entendre que *les événements de Constantinople avaient comme objectif de convaincre l'opinion publique mondiale que le peuple turc s'opposait vigoureusement au rattachement de Chypre à la Grèce, et que la responsabilité de ces événements incombait avant tout à l'Angleterre.*

C'est, en tout cas, sous cet angle qu'il faudrait considérer les émeutes de Constantinople — dont, soit dit en passant, l'ampleur et l'horreur ont été systématiquement atténuées et finalement étouffées dans la presse internationale [14] — pour en saisir la signification et la portée.

12. *Le Monde*, 9 septembre 1955.
13. *To Vima*, 27 septembre 1955.
14. On imagine l'indignation et la colère qui se seraient emparées du « monde libre », si les horreurs et les sauvageries dont fut témoin l'ancienne Byzance avaient eu lieu dans un pays de derrière le « rideau de fer », contre une minorité catholique, par exemple. Les croisés de la « civilisation occidentale » auraient décroché leurs armures pour se lancer dans le bon combat contre les « barbares » et les « athées ». Une occasion de plus

Selon la version officielle turque, il s'agissait d' « une provocation et d'une machination » des communistes visant à affaiblir la solidarité de l'O.T.A.N. et à nuire à l' « amitié gréco-turque ». Le 13 septembre, l'Assemblée nationale d'Ankara reconnaissait à l'unanimité l'origine communiste des événements de Constantinople — sans les dénoncer ou les condamner d'ailleurs. L'alibi est classique, et quoique fortement usé n'en continue pas moins de servir. Mais dans le cas actuel, il valait moins que jamais. Comme le faisait remarquer un correspondant du *Daily Mail* de Londres [15], le gouvernement turc s'était toujours vanté avec fierté qu'il n'y avait pas de communisme en Turquie. En effet le parti communiste y est interdit, et tout individu de tendances communistes ou « communisantes », dont le comportement est considéré comme répréhensible, est impitoyablement emprisonné.

Les quelques dépêches de Constantinople parues dans la presse internationale étaient unanimement d'accord sur ce point, mis en évidence par la presse grecque : que les émeutes du 6 septembre étaient soigneusement préparées et organisées. La horde qui avait déferlé dans les rues de la ville, hurlant le slogan « Chypre est turque » et des menaces contre les Grecs, saccageant et pillant leurs magasins, envahissant et incendiant leurs maisons, détruisant ou dévastant leurs églises, leurs écoles, leurs œuvres sociales : maternités, dispensaires, cuisines populaires etc., et profanant les tombeaux de leurs pères, obéissait à des ordres précis et agissait suivant un plan minutieusement établi.

Des émeutes organisées.

Cela avait commencé vers huit heures et demie du soir, après la fermeture des magasins, par un rassemblement général sur la plus grande place de la ville européenne, le Taxim. Des groupes étaient formés suivant leur « service commandé »; on appelait par leurs noms ceux qui devaient se mettre à leur tête; et avant d'être mis en marche on leur donnait les dernières instructions.

pour constater le grand mensonge de l' « information libre » qui fait périodiquement — et gravement — l'objet de conférences internationales.

15. *Daily Mail*, 14 septembre 1955. Notons que ce journal a été le *seul* de toute la presse anglaise, où on a pu trouver une correspondance détaillée sur les événements du 6 septembre.

La première opération fut le collage de pancartes *imprimées* indiquant les magasins appartenant à des Turcs, ceci pour éviter les erreurs. Le sinistre cortège a été mis en branle par une manifestation d'étudiants qui se bornaient à crier des slogans antigrecs et à faire arborer des drapeaux aux fenêtres. Vinrent ensuite de équipes armées de gourdins et de barres de fer, qui s'attaquèrent aux rideaux fermés des magasins visés. Ce furent, d'abord, détail savamment calculé, les épiceries et les débits de boissons, ce qui contribua beaucoup à réchauffer l'ardeur destructrice des assaillants. D'autres individus suivaient qui, en un temps record, vidaient tous les magasins de leurs marchandises et les répandaient dans la rue. Ensuite arrivaient les « commandos » de destruction, qui réduisaient tout en débris [16]. On avait prévu jusqu'au travail de « spécialistes » qui, munis d'instruments les plus modernes, se chargeaient d'ouvrir les coffres-forts !

Et tout cela se déroulait sous l'œil de la police, dans une atmosphère d'ivresse nationale, aux applaudissements de milliers de « citoyens paisibles » turcs, dans la rue ou à leurs fenêtres [17]. Si la police était « débordée », la troupe n'en resta pas moins « neutre ».[18] Les premiers tanks n'entrèrent en action que vers deux heures du matin, alors que tout était fini et qu'il ne restait plus rien à détruire.

Le chef des services européens du *New York Times*, M. Sulzberger, a cité dans son journal un rapport du consul général des États-Unis à Constantinople affirmant que rien n'indiquait que la police et l'armée eussent fait des efforts pour contrôler la situation, et que lui-même fut témoin de la destruction de plusieurs magasins, alors que la police regardait impassible ou applaudissait [19].

Un correspondant du *Daily Mail* qui visita Constantinople une semaine après les émeutes remarquait que le spectacle qu'offrait encore la rue principale du quartier européen, où se trouvaient la plupart des magasins appartenait à des Grecs, dépassait tout ce

16. Voir à ce sujet une correspondance détaillée dans *Le Soir*, de Bruxelles, du 29 septembre 1955.
17. Reuter, 7 septembre 1955. Associated Press, 7 septembre.
18. Lors d'un grand débat, en janvier 1956, devant l'Assemblée nationale d'Ankara, provoqué par l'opposition, le président du Conseil, M. Menderès, avait formellement confirmé la non-intervention des organes de l'ordre, en essayant de la justifier par cette déclaration ahurissante : « L'armée et la police — dit-il — ne s'y sont pas opposées (aux émeutes), emportés, comme il fallait s'y attendre, par l'enthousiasme national » !
19. *New York Times* 19 sepemtpre 1955.

qu'il avait vu à Londres lors du plus violent bombardement aérien durant la seconde guerre mondiale [20].

Le travail de destruction une fois accompli dans la grande rue commerciale de Péra, les bandes, suivant toujours les ordres lancés par ceux qui étaient à leur tête, se ruèrent dans les quartiers habités par des Grecs, envahissant les maisons qu'on leur indiquait, les pillant et y mettant le feu. Ici se distinguèrent particulièrement les étudiants turcs. Portant des listes avec les noms et les adresses de leur camarades grecs, ils les cherchaient un à un pour mettre à sac leurs domiciles.

Une opération jamais vue.

Il importe d'ajouter que les mêmes actes de barbarie, de destruction et de pillage se déroulaient en même temps dans tous les faubourgs, les plus éloignés, de la vaste ville où se trouvaient des quartiers grecs, au centre commerciel de Galata, sur la Corne d'Or, où se trouve le patriarcat de l'Église orthodoxe, sur la côte de la mer de Marmara, sur le Bosphore et même aux îles des Princes, lieu de villégiature. Et partout les premières cibles étaient les églises. A Tsenghelkioï, sur le Bosphore, l'église de la communauté grecque a été détruite par les cadets de l'école militaire.

D'autre part, des manifestations d'un caractère spécifiquement antihellénique avaient eu lieu, toujours au même moment — synchronisme qui en dit long — devant l'ambassade de Grèce à Ankara, et à Smyrne, où la foule saccagea et pilla les habitations des officiers de l'armée grecque attachés au quartier général de l'O.T.A.N. dans le Moyen-Orient, et mis le feu au consulat de Grèce et au pavillon grec de la Foire commerciale de la ville.

Il s'agissait — cela ne fait pas de doute — d'un vaste plan visant à frapper et à ruiner complètement l'ensemble de la population grecque de Constantinople, quelque 100.000 hommes [21]. Le fait que quelques magasins appartenant à des Arméniens et des Juifs ou même à des Européens ont été également détruits, ne voulait

20. *Daily Mail*, 14 septembre 1955.

21. D'après un rapport de la Chambre de commerce grecque de Constantinople, 862 magasins appartenant à des Grecs et situés dans les principaux quartiers de la ville ont été complètement détruits, sans parler des destructions et des dégâts causés à des centaines d'autres magasins grecs dans les quartiers éloignés et les faubourgs. Le nombre des maisons détruites, incendiées ou gravement endommagées dépassait les 700.

point dire qu'on était en présence d'un mouvement xénophobe, ainsi qu'on a voulu le faire croire, pour brouiller les choses, dans la presse anglaise et américaine [22]. Il y a eu aussi quelques magasins turcs et même un magasin britannique, qui ont été détruits par erreur.

Depuis la prise de Byzance par les Turcs, il y eut de terribles massacres de Grecs de Turquie, notamment à Chios lors de la guerre de l'Indépendance, et à Smyrne, en 1922, après la défaite de la Grèce dans la guerre de l'Asie Mineure. Mais ces horreurs avaient lieu dans une atmosphère de guerre et dans une explosion du fanatisme musulman. Jamais on n'a vu une entreprise de destruction aussi froidement montée et d'un caractère si foncièrement antigrec, dirigée contre l'ensemble de la population grecque vivant encore en Turquie. Et jamais le sentiment religieux du peuple grec n'a été si profondément blessé. Presque la totalité des églises, quatre-vingts environ dont quelques-unes de véritables monuments d'art byzantin, ont été détruites, incendiées ou saccagées.

Et le fait même qu'il n'y a pas eu de massacres cette fois-ci, alors que, vu la sauvagerie et l'ampleur qui ont marqué les émeutes du 6 septembre, on devait s'attendre au pire, est une preuve de plus qu'il ne s'agissait nullement d'une explosion du fanatisme populaire, mais d'une opération organisée et calculée à des fins déterminées. Comme le faisait remarquer le correspondant du *Times* (9 septembre), les « manifestants » avaient reçu des ordres de détruire tout, mais de ne pas s'attaquer à la vie des Grecs.

On avait, visiblement, tout intérêt à ne pas pousser les choses si loin. Une démonstration d'intimidation tachée de sang aurait pu compromettre toute l'opération. La qualité de membre de l'O.T.A.N. n'aurait pas suffi alors pour « couvrir » la Turquie devant l'indignation universelle [23].

Il n'y a eu que des cas isolés de personnes qui ont succombé à des blessures ou à des lynchages. Comme il y a eu aussi quelques enlèvements de jeunes filles. Le correspondant du *Daily Mail*, déjà cité, avait assisté à l'enterrement d'une vieille femme battue

22. Un correspondant du *New York Herald Tribune* (26 septembre 1955) y avait même discerné... une explosion de la colère de la populace turque contre l'accès trop rapide de la Turquie à la civilisation occidentale! Et cet homme perspicace en voyait la preuve dans le fait que la foule s'était acharnée contre les frigidaires, les radios, les aspirateurs électriques et autres appareils mécaniques « portant la marque de la civilisation occidentale »...

23. Dans cet ordre d'idées, il faut noter que le Patriarcat de l'Église

jusqu'à la mort. Ce qui lui permit d'ailleurs de constater les incroyables vandalismes commis au principal cimetière grec de la ville, à Chichli : croix et plaques tombales arrachées et mises en morceaux, mausolées détruits, tombeaux retournés. Ce même correspondant raconte qu'il a vu l'autel de l'église du cimetière souillé de façon qu'il n'osait pas préciser.

En général, les églises et les prêtres ont été particulièrement visés. Le correspondant du *Daily Mail* citait, après une enquête minutieuse, le cas d'un prêtre qui fut traîné dans la rue, déshabillé et attaché derrière une automobile qui le promena ainsi dans les rues d'un faubourg du Bosphore. Un autre prêtre a été également promené dans les rues, nu, monté sur une charrette. Dans un autre faubourg du Bosphore, la foule, après avoir incendié l'église, envahit la maison du prêtre, et l'ayant trouvé malade sur son lit, elle y mit le feu et le brûla vif. Et le journaliste britannique ajoutait qu'il pourrait remplir les colonnes de son journal en citant des cas similaires.

Cherchez l'Intelligence Service...

Le fait que le gouvernement turc attribuait les émeutes de Constantinople aux « machinations » communistes, ne l'empêchait pas, d'autre part, de prétendre qu'elles étaient justifiées par l' « attentat » à la bombe qui eut lieu la veille contre le consulat de Turquie à Salonique, et au cours duquel la maison natale de Mustapha Kemal, contiguë à l'immeuble du consulat, aurait été détruite. Cette thèse a été « officiellement » soutenue par le représentant de la Turquie à l'O.N.U. M. Zafer, dans un discours qu'il prononça le 26 septembre devant l'Assemblée générale pour justifier les « incidents » de Constantinople.

Or, cet « attentat » et la nouvelle de la destruction de la maison natale de Mustapha Kemal qui l'accompagnait faisaient partie du plan général de l'opération. Tout était prévu pour échauffer les esprits et exciter les masses. L' « attentat » de Salonique devait servir de prétexte aux émeutes de Constantinople et en donner le signal.

orthodoxe, à Phanar, sur la Corne d'Or, a été épargné, la police ayant fait montre ici d'une vigilance particulière. Par contre, des trois évêchés orthodoxes de Constantinople, deux ont été complètement détruits et pillés.

L' « attentat » eut lieu le 5 septembre, peu après minuit. Le lendemain, jour des émeutes, les postes radiophoniques de Constantinople et d'Ankara, dans leurs émissions de midi, en donnaient la nouvelle, qui parlait aussi de la destruction de la maison natale de Mustapha Kemal. Et déjà un journal de Constantinople publiait la photographie de la maison « détruite ».

Or, la seconde partie de cette nouvelle était entièrement fausse, et la photographie truquée. Quant à l' « attentat » lui-même, l'enquête menée par la police grecque avait démontré sans peine qu'il s'agissait d'une grossière mise en scène. C'était le propre huissier du consulat turc, qui avait placé dans la cour de l'immeuble un engin anodin, juste ce qu'il fallait pour en casser quelques vitres — et donner le signal aux émeutes de Constantinople.

Mais il y avait autre chose encore. Les émeutes de Constantinople, « provoquées » par l' « attentat » de Salonique, auraient dû avoir le caractère d'une franche explosion du sentiment national turc. Or, non seulement elles étaient préparées de longue main et organisées, mais elles étaient aussi placées « sous le signe » de Chypre ! Avec les pancartes affichées sur les magasins turcs pour les épargner de la destruction, on collait également des papillons *imprimés*, portant le slogan : « Chypre est turque ». Et ce même slogan hurlaient les bandes qui semaient la destruction à leur passage. Enfin, dans le discours que le premier ministre turc, M. Menderes, prononça le 12 septembre devant l'Assemblée nationale d'Ankara, au sujet des « incidents » de Constantinople, il les justifiait en soulignant que la question de Chypre avait secoué l'opinion publique turque et créé une psychose.

Il n'en faudrait pas plus pour démontrer que les émeutes de Constantinople étaient en rapport direct avec les conversations anglo-gréco-turques de Londres, et que par conséquent l'Angleterre devait y être aussi pour quelque chose.

La police grecque a pu identifier, à Athènes, l'agent de l'*Intelligence Service* qui avait établi le plan d'opération, ainsi que son auxiliaire, un étudiant turc, qui servait de liaison entre le premier et le Consulat turc de Salonique.

De là les efforts déployés aussi bien par les Anglais que par les Turcs pour étouffer cette affaire. Le procès des inculpés, annoncé comme imminent par les autorités grecques dès la fin octobre 1955, n'a pas eu lieu, à la suite d'une puissante pression conjuguée de Londres, d'Ankara et de Washington. Au cours d'une démarche

officielle faite le 21 décembre auprès du gouvernement grec, l'ambassadeur de Turquie à Athènes exprimait « l'inquiétude » de son gouvernement pour l'action de la Justice grecque dans l'affaire de l' « attentat » de Salonique. Et l'agence officieuse d'Ankara, commentant cette démarche, allait jusqu'à menacer la Grèce de représailles; tandis que la presse turque, de son côté, menait à ce propos une violente campagne contre la Grèce qu'elle accusait de mettre en danger l' « amitié gréco-turque » et la paix mondiale!

La préparation.

Une chose, en tout cas, est certaine : la préparation des émeutes de Constantinople et de Smyrne; d'où il découle automatiquement leur liaison avec la conférence tripartite sur Chypre. Car quoi qu'ils fussent le prolongement et le complément de celle-ci, la conférence elle-même en était aussi une sorte de prélude ou un point de départ.

Les dirigeants turcs ont avoué — sans le vouloir il est vrai — la préparation de ces événements, lorsqu'ils les attribuèrent à des « machinations » communistes. Parlant le 12 septembre à ce sujet devant l'Assemblée nationale d'Ankara, le vice-président du Conseil, M. Keuprulu, reconnaissait que la police de Constantinople avait eu vent de la préparation d'une « manifestation », sans qu'elle en sache la date exacte ni l'importance que celle-ci pourrait prendre. Au cours du même débat tous les chefs des partis avaient insisté sur le fait que ce qu'on appelait les « incidents » du 6 septembre était soigneusement préparé — toujours par les communistes, bien entendu. Et ce point était aussi largement développé dans les commentaires de la presse turque.

On pourrait donc légitimement se demander pourquoi le gouvernement turc n'a pas pris les mesures nécessaires pour les prévenir. Cette question, le président du Conseil turc, M. Menderes, l'avait posée lui-même dans le discours qu'il prononça à ce sujet le 12 septembre devant l'Assemblée nationale d'Ankara. Et il donna comme excuse le fait que les forces de l'ordre avaient été « débordées ».

Mais cette excuse ne serait valable que pour la police. La troupe était en mesure de rétablir l'ordre dès le début des émeutes. Elle

attendit cependant cinq heures pour intervenir, puisque les premiers tanks firent leur apparition dans les rues de Péra vers deux heures du matin. Et la responsabilité des autorités militaires a été confirmée par le « limogeage » — ne fût-ce que pour « sauver la face » — de trois généraux, dont le commandant de la première armée ayant son quartier général à Constantinople. (Ils allaient être d'ailleurs réintégrés dans leurs postes quelques mois plus tard, le 17 janvier 1956.)

La vérité est que tout s'était passé comme si on avait délibérément laissé le temps nécessaire aux « manifestants » d'accomplir leur criminelle besogne. Ceux-ci avaient, en effet, profité d'un singulier « *vide* » momentané de l'autorité suprême de l'État; ce qui était sans doute également calculé dans le plan général.

Si rien n'a été fait pour « maintenir » ou « rétablir » l'ordre, c'est que lorsque éclatèrent les émeutes, les autorités locales se demandaient quelle attitude elles devaient prendre à leur égard, du fait — probablement — qu'elles les « attendaient », et que, d'autre part, elles ne savaient à qui s'adresser. Seul le gouvernement pouvait prendre une décision; mais à ce moment il n'existait, pratiquement, pas de gouvernement, car il était insaisissable.

Comme par hasard — décidément le hasard a joué un rôle de premier plan dans cette sinistre affaire — le président de la République, M. Bayar, et le premier ministre, M. Menderes, se trouvaient à ce moment dans le train, en route pour Ankara. Ils venaient de quitter Constantinople peu avant le déclenchement des émeutes; et comme le remarquait le correspondant du *Times*, qui a donné ces curieux détails, il n'y avait personne pour prendre la responsabilité de mesures exceptionnelles.

Ce n'est qu'à l'arrivée du train officiel à Izmid, à une centaine de kilomètres de Constantinople, que M. Menderes eut connaissance des événements et retourna immédiatement par la route dans la ville pour proclamer l'état de siège et ordonner l'intervention de l'armée [24] — lorsque tout était fini. La « Providence » avait veillé sur le « succès » des émeutes...

24. *Times*, 9 septembre 1955.

La préméditation.

Une autre chose est également — et absolument — certaine : la préméditation des émeutes. On y pensait déjà longtemps avant la réunion de la conférence tripartite de Londres sur Chypre. Une campagne d'excitation était en cours depuis des mois. A force de provocations et de fausses nouvelles, d'origine manifestement britannique, on cherchait à faire croire qu'il existait un conflit grave entre la majorité grecque et la minorité turque de Chypre.

Les tendances de cette campagne se dessinaient ainsi en traits grossiers : présenter la minorité turque de Chypre comme exposée à l'hostilité des Grecs ; justifier l'intérêt du gouvernement d'Ankara pour la question chypriote; présenter l'Angleterre comme étant hors du jeu. En effet, les nouvelles transmises par l'agence officieuse étaient tellement inattendues, que celle-ci, pour prévenir l'étonnement des lecteurs turcs, qui n'avaient jamais entendu parler jusqu'alors de tels incidents, remarquait que ceux-ci étaient *les premiers* du genre, et que les Chypriotes grecs ne s'en prenaient jusqu'alors qu'aux Anglais; pour conclure que ces incidents marquaient un changement de leur tactique.

Depuis lors, la « menace » qui pesait sur les musulmans de Chypre était devenue le thème favori de la presse turque. Quelques jours après la mise sur pied de la conférence anglo-gréco-turque de Londres, le bruit courait à Ankara et à Constantinople que les Chypriotes grecs organisaient des *massacres* contre les Turcs; on donnait même une date : le 28 août, soit la veille de l'ouverture de la conférence. Mais le plus grave était que le gouvernement d'Ankara prêtait foi à ces bruits, dont il ne devait cependant pas ignorer l'origine.

Le 23 août — cinq jours avant la conférence de Londres — le gouvernement turc faisait une démarche officielle auprès du gouvernement britannique lui demandant l' « assurance » que la minorité musulmane de Chypre serait protégée. Et la note d'Ankara ajoutait que le gouvernement turc ne pouvait pas rester indifférent à l'activité des « terroristes » menaçant ouvertement d' « *exterminer les Turcs de Chypre* ».

Sans doute, deux jours plus tard, le président de la République turque, M. Bayar, déclarait aux représentants de la presse : « *Je*

vous garantis pour le 28 août. Il est impossible que les Grecs de Chypre menacent les Turcs de l'île. » Mais le même jour, les journaux turcs publiaient de longues déclarations que le président du Conseil, M. Menderes, venait de faire sur la question de Chypre au cours d'une conférence de presse, à laquelle avaient également assisté les membres de la délégation turque à la conférence tripartite de Londres. Et dans ces déclarations, le chef du gouvernement exprimait, ni plus ni moins, ses *craintes* que des « *développements sanglants* » n'eussent lieu à Chypre.

Parlant de la note remise le 23 août par son gouvernement à Londres, il en soulignait « la véritable importance et la gravité », en rappelant que le gouvernement turc exprimait dans ce document l' « inquiétude » qu'il ressentait en présence du « *danger* » auquel se trouvaient exposés les Turcs de Chypre. Et tout en faisant l'éloge de l' « amitié gréco-turque », il n'en adressait pas moins un avertissement solennel à la Grèce. Celle-ci devait réfléchir avant qu'il ne soit trop tard, avant que les choses ne prennent une tournure irréparable. Car, pour le premier ministre turc, il fallait prendre au sérieux les bruits selon lesquels le 28 août serait le jour des « massacres » des Turcs de Chypre.

Et le chef du gouvernement turc se faisait plus clair encore en terminant par cette menace à peine voilée : que la Turquie ferait tout ce qui dépendait d'elle pour empêcher que les événements évoluent éventuellement vers une aventure « pouvant s'avérer néfaste pour la nation grecque ». Car, de toute façon — et c'était là son dernier avertissement — la Turquie n'admettrait jamais, ni dans le présent ni dans l'avenir, un changement du *statu quo* en Chypre qui se tournerait contre ses intérêts.

Ces déclarations mettaient en lumière tout le mécanisme de l'opération, telle qu'elle était en cours en Turquie, en liaison avec celle qui était mise en marche à Londres par la convocation de la conférence tripartite sur Chypre. On partait d'une fausse nouvelle, susceptible d'exciter les esprits, et à laquelle on conférait une apparence de véracité en la faisant l'objet d'une démarche officielle, et dans un but déterminé : préparer le terrain à des événements prémédités, tout en les justifiant d'avance, et présenter la question de Chypre comme entrée dans son stade le plus critique, à la limite d'une guerre entre la Grèce et la Turquie, celle-ci étant décidée à ne pas permettre le rattachement de Chypre à la Grèce.

On a vu, en effet, le président du conseil turc, M. Menderes, — oubliant la version officielle de son gouvernement suivant laquelle les émeutes de Constantinople seraient une « provocation » et une « machination » communiste — les *expliquer* et les *justifier* par la « menace » de « massacres » des Turcs qui devaient avoir lieu en Chypre le 28 août ! Et il le fit avec toute la solennité qui sied au chef d'un gouvernement, devant l'Assemblée nationale de son pays en janvier 1956.

Le bruit — dit-il — que des « massacres » auraient lieu le 28 août à Chypre, avait à tel point excité les esprits qu'il était « *naturel* » de voir se manifester « quelque réaction », et de voir s'élever « quelque *protestation* » (les vandalismes du 6 septembre !) Et de reconnaître que des « *efforts* » étaient faits dans ce sens, et que certaines organisations étaient *entrées en action*, notamment celle des étudiants, celle pour Chypre et « d'autres ».

Ainsi donc, d'après le chef du gouvernement turc, les émeutes antigrecques de Constantinople étaient *préparées* comme une « *protestation* » contre des « bruits » (mis en circulation par ce gouvernement), et ont quand même été déclenchées alors qu'il a été prouvé par la suite qu'il ne s'agissait effectivement que de « bruits » !

III

La manœuvre d'intimidation de Londres, par le truchement de la Turquie, avait atteint son but grâce aux complicités que les Anglais avaient trouvées à Athènes. Le gouvernement grec, saisi d'effroi devant l'effondrement de toute sa politique extérieure : fidélité atlantique, « amitié greco-turque », effrondrement dont il avait toutes les raisons de craindre l'effet sur sa propre existence et sur celle du régime qu'il représentait, avait pratiquement abandonné le combat pour Chypre. Désormais son objectif était un *semblant de solution* de la question chypriote — une « solution de compromis » — permettant de maintenir la Grèce au sein de ses alliances et, surtout, de replâtrer le pacte balkanique, frappé à mort par les émeutes antigrecques de Turquie.

Un « médiateur » inattendu et trop zélé.

Le premier mouvement du gouvernement grec fut de se dessaisir de la question de Chypre, en la renvoyant aux Chypriotes, lui-

même se contentant de jouer un rôle de « *médiateur*[25] » entre l'Angleterre et Chypre. On faisait semblant de croire à Athènes que cette question avait plus de chances d'aboutir à un règlement, par des négociations directes entre les Chypriotes et les Anglais. Ce qui était le comble de l'absurde et de l'hypocrisie. D'abord, parce que de telles négociations ne pouvaient s'effectuer que sur une base d'absolue inégalité; raison pour laquelle le gouvernement grec a toujours insisté dans le passé pour traiter directement avec Londres la question de Chypre. En second lieu, parce que, après la tournure prise par la conférence tripartite de Londres, il était impossible de penser que les Chypriotes s'en tireraient mieux s'ils discutaient en tête-à-tête avec les Anglais. Logiquement, le gouvernement grec n'aurait qu'à recourir à nouveau aux Nations Unies, étant donné que si celles-ci s'étaient dessaisies de la question de Chypre, c'était parce que cette question faisait l'objet — à la conférence tripartite — de conversations directes entre les « puissances intéressées ».

En réalité, le gouvernement grec entendait faire accepter par les Chypriotes la « solution de compromis » que lui-même envisageait — et qui était aussi celle des Anglais.

Un nouveau plan britannique.

Or la « solution de compromis » était la capitulation pure et simple de la Grèce et des Chypriotes. Pour les Anglais, cette solution signifiait l'acceptation, par ces derniers, du projet de Constitution présenté aux Grecs à la conférence tripartite et repoussé comme inacceptable par le gouvernement d'Athènes. Ce fut en effet ce projet que le nouveau gouverneur de Chypre, le maréchal sir John Harding, arrivé le 3 octobre 1955 à Chypre, apportait avec lui pour servir de base aux négociations avec Makarios. Cependant, dans la pensée des Anglais, la « solution de compromis » faisait, en outre, partie d'un plan d'ensemble, les négociations elle-mêmes n'étant qu'un *alibi*. La preuve de leur « bonne volonté » étant ainsi faite, il leur serait facile de les conduire à l'échec et en faire endosser la responsabilité par les Chypriotes. Et alors ils auraient la liberté nécessaire pour se livrer à une politique de répression sans merci pour briser la résistance du peuple de Chypre.

25. Voir les déclarations que M. Théotokis, ministre des Affaires étrangères du gouvernement Karamanlis, a faites le 11 avril 1956 devant le parlement grec.

Ce qui revient à dire qu'en vérité, la seule solution à laquelle pensaient les Anglais était la *solution de force*, sinon la capitulation des Chypriotes.

En ce sens le choix du chef de l'état-major impérial pour le poste de gouverneur de Chypre était tout un programme. Ce n'était point un « négociateur » que Londres envoyait à Chypre mais un « pacificateur », c'est-à-dire un militaire capable de « rétablir l'ordre » par les armées. Avant de quitter Londres le maréchal Harding avait déclaré qu'il entendait « pacifier » Chypre en mettant à profit l'expérience acquise au Kenya, dans la lutte contre les Mau-Mau.

Ce fut, en tout cas, le projet de Constitution de la conférence tripartite de Londres que, dès son arrivée à Nicosie, le nouveau gouverneur de l'île présenta à l'archevêque Makarios comme le dernier mot de l'Angleterre, en lui mettant le couteau sur la gorge. Il était, lui signala-t-il, autorisé par le gouvernement de Sa Majesté, si les négociations échouaient, de « rétablir l'ordre par tous les moyens ».

La farce des « négociations ».

Or le projet britannique de Constitution ne pouvait pas servir de base à des négociations, pour cette simple raison qu'il laissait de côté, comme une vague promesse pour l'avenir, la question de l'*autodisposition* du peuple de Chypre — ce qui est l'objectif même de la lutte de ce dernier — et n'envisageait que l'actroi d'une simple *autonomie administrative.* C'est pourquoi d'ailleurs il avait été repoussé comme inacceptable par le gouvernement grec à la conférence tripartite.

En effet les négociations n'avançaient pas parce qu'elles tournaient autour de la question d'autodisposition. Pour en sortir, Makarios fit une grande concession; il se déclara prêt à se contenter de la reconnaissance en principe, par l'Angleterre, du droit du peuple chypriote à disposer de lui-même, à condition qu'un délai fût fixé pour l'exercice de ce droit par les Chypriotes. Les Anglais, pris à leur propre jeu — celui des négociations — se virent contraints de se déclarer d'accord sur le premier point de la proposition de l'archevêque, mais ils s'esquivèrent encore en refusant d'en accepter le second; ce qui, dans la pensée de Makarios,

constituait la contrepartie de sa concession. C'était l'impasse. Le 21 novembre 1955 les négociations étaient interrompues.

C'est alors que le gouvernement de M. Karamanlis, oubliant son rôle de « médiateur », entra en action, en définissant, dans un memorandum soumis le 5 décembre 1955 au gouvernement britannique, les conditions pour la reprise des négociations Harding-Makarios [26]. Ce qu'il fit en prenant position pour le point de vue britannique. Dans son memorandum il n'était plus question de délai pour l'exercice du droit d'autodisposition par le peuple de Chypre. Qui plus est : le gouvernement grec avait accepté, sur la demande de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Athènes, d'intervenir auprès de l'archevêque Makarios afin que ses conversations avec le gouverneur Harding fussent reprises sur la base du memorandum du 5 décembre. Un émissaire du gouvernement grec, M. Liatis, chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères, fut dépêché à cet effet à Nicosie.

LE DRAME DE MAKARIOS.

C'est dans ces conditions que les conversations Harding-Makarios reprirent le 28 janvier 1956, des « nouvelles propositions » britanniques ayant été présentées ce jour-là par le gouverneur à l'archevêque. Mais à présent la position de ce dernier était devenue plus difficile encore, du fait que le gouvernement d'Athènes, ayant lui-même approuvé les propositions de Londres, se faisait de plus en plus pressant. On était en pleine campagne électorale en Grèce, et M. Karamanlis, président du Conseil, avait besoin d'un « succès » dans la question de Chypre — un semblant de solution — exploitable sur le plan électoral.

Pour Makarios, accepter, telles quelles, les propositions britanniques, eût été trahir la cause du peuple de Chypre, qui lutte pour son droit à disposer de lui-même. Mais en les rejetant il aurait fait le jeu des Anglais, qui poussaient délibérément à la rupture des négociations [27], et endosserait, pensait-il, la respon-

26. D'après le discours déjà cité de M. Théotokis, à la séance du 11 avril 1956 du parlement grec.

27. Ce fut le gouverneur Harding, lui-même, qui a révélé les véritables intentions du gouvernement britannique, et ce qui en était en réalité des négociations avec l'archevêque Makarios. Dans une interview accordée au correspondant du *Daily Express* (23 mars 1956), il déclarait brutalement que les aspirations nationales des Chypriotes venaient en dernier

sabilité de la détérioration de la question de Chypre sur le plan international. Un des arguments du gouvernement d'Athènes qui a dû l'avoir impressionné le plus, était les conséquences « catastrophiques » pour la cause chypriote d'une victoire électorale du « Front populaire » groupant tous les partis de l'opposition.

Le point culminant du drame.

Maarios s'en tira en n'acceptant qu'en principe, sous condition et « sans engagement », les propositions britanniques comme base de discussion; il croyait réserver ainsi l'avenir. Mais ce qui comptait pour les Anglais, c'était le fait même de l'acceptation. Il y était, en effet, formellement précisé qu'ils n'en admettraient aucune modification. Aussi lorsque l'archevêque essaya de poursuivre la discussion avec le gouverneur Harding, pour préciser le « contenu » de la Constitution que l'Angleterre offrait aux Chypriotes, et pour confirmer « l'établissement d'un authentique statut de self-government » — car sur ce point aussi les propositions britanniques restaient dans le vague — il a été accusé par les Anglais de revenir sur ses décisions, et rendu responsable de la rupture des négociations, officiellement déclarée à Londres le 5 mars. Et le prélat était déporté.

Le plan britannique avait réussi sur toute la ligne. Le maréchal Harding n'attendait que la rupture des négociations pour entreprendre « le rétablissement de l'ordre par tous les moyens ». Tandis que, avec la déportation de l'archevêque Makarios, on éliminait l'homme qui, en dépit de la pression qu'il subissait d'Athènes, faisait obstacle à cette « solution de compromis » de la question de Chypre, dont le vrai sens est le maintien du *statu quo* colonial de l'île, sous la façade d'un « self-government », made in England, vide de toute véritable autonomie administrative.

Désormais la voie restait libre pour la recherche de cette solution, d'accord avec le gouvernement actuel d'Athènes, et avec de nouveaux « interlocuteurs valables », c'est-à-dire de « collaborateurs » disposés à se porter à ce sinistre jeu de dupes. Le drame de Chypre continuait.

E.-N. Dzelepy.

lieu, après les besoins politiques et stratégiques de l'Empire, et le désir de l'Angleterre de maintenir ses relations amicales avec la Turquie. Autant dire qu'il ne pourrait pas être question de répondre aux aspirations du peuple de Chypre.

Colette Audry.

LE PARTI COMMUNISTE ET LA MATERNITÉ CONTROLÉE

L'opposition des dirigeants communistes, de Jeannette Veermersch, Marie-Claude Vaillant-Couturier et Maurice Thorez en particulier, au livre de Derogy que nous avons analysé ici-même [1], ainsi qu'au projet de loi progressiste a surpris les adhérents du parti tout autant que le reste du public. La controverse passionnée qui a suivi a montré à quel point le sujet tenait à cœur aux chefs du P.C. Or l'ampleur de la protestation, chez les femmes et les médecins communistes et dans toutes les couches du parti, a dépassé les prévisions, de l'aveu même des leaders. Revenant alors sur leur attitude première, Jeannette Veermersch, Maria Rabaté, Waldeck Rochet, etc, déposaient à leur tour, le 26 mai, un projet de loi réclamant l'abrogation non seulement de la loi du 31 juillet 1920 « réprimant la provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle », mais aussi du troisième alinéa de l'article 317 du Code pénal punissant les femmes qui ont eu recours à l'avortement. Ce retournement des leaders, qui les conduit à dépasser sur certains points les positions de ceux qu'ils critiquaient la veille tout en réaffirmant leur hostilité au " birth-control ", n'a pas moins surpris que leur attitude antérieure. Quel était le sens de l'opposition initiale, quelles peuvent être les raisons de ce demi-ralliement, en quoi les méthodes, les principes, la vie et la politique du parti se trouvent-ils impliqués dans cette affaire, telles sont les questions que nous allons essayer de poser, sinon de résoudre.

***

Il ne faut pas manquer de rappeler au départ que Derogy et ses partisans ne préconisent pas une diminution de la population. Tout le monde est d'accord pour reconnaître à la fois que le taux

1. Jacques Derogy, *Des enfants malgré nous*. Éditions de Minuit.

de la natalité n'est guère élevé dans ce pays, que la France est loin d'avoir fait son plein de population et qu'une exploitation rationnelle de son sol permettrait de nourrir un nombre beaucoup plus considérable d'habitants. Simplement, les choses étant ce qu'elles sont (manque de logements, d'écoles, de crèches, faible productivité agricole et industrielle, difficultés matérielles qui accablent jeunes ménages et familles nombreuses), les défenseurs du projet de loi progressiste, constatant que les femmes pour qui l'arrivée d'un nouvel enfant qui constituerait une charge insupportable, ont généralement recours à l'avortement clandestin, estiment qu'en conséquence l'usage de produits anticonceptionnels pourrait se substituer peu à peu à la pratique de l'avortement. Le nombre des naissances ne s'en trouverait donc pas affecté, si l'on considère en outre que la santé des mères et des autres enfants y gagnerait, et qu'on aurait ainsi un moyen de faire baisser la mortalité infantile dont le taux est encore trop élevé chez nous.

A partir de ce moment, les femmes n'auraient plus le sentiment de subir parfois la grossesse comme une malédiction, elles échapperaient à l'alternative : ou un enfant de plus dans des conditions impossibles, ou l'avortement. Tant qu'elles en seront réduites à ce choix, tant qu'elles demeureront sous la dépendance absolue de leur corps et du bon vouloir de l'homme, on ne saurait parler sérieusement de l'émancipation féminine.

Derogy cite en exemple des pays comme la Suède et l'Angleterre où la pratique du birth-control n'a pas fait baisser le taux de la natalité.

***

L'appréciation que portent les chefs communistes sur les conséquences possibles de l'application du contrôle des naissances est radicalement différente. Il ne fait aucun doute pour eux que la propagande et l'usage de moyens anticonceptionnels ferait baisser la natalité. Ils semblent persuadés que si les couples avaient la possibilité de choisir le moment de la naissance de leurs enfants, ils en viendraient irréductablement à ne plus faire d'enfants. A vrai dire, dans aucun des articles, lettres ou déclarations que l'on a pu lire la question n'est posée nettement de savoir si le birth-control n'influerait pas sur le nombre des avortements, mais il est admis a priori que ce contrôle équivaudrait au tarissement :

« (Le birth-control) *est un grave danger pour la nation... que*

serait une nation décimée, composée de vieillards ? » écrit par exemple Jeannette Vermeersch [2].

Derogy et ses partisans ne sont plus dès lors que des malthusiens ou bien qui s'ignorent, ou qui ne veulent pas dire leur nom. On reconnaît à la rigueur que certains d'entre eux sont pleins de bonnes intentions mais on ne se demande pas une seule fois si leurs appréciations ont quelque chance d'être exactes, on leur déclare au contraire que les idées qu'ils défendent et le malthusianisme reviennent pratiquement au même.

Or le malthusianisme est une théorie triplement bourgeoise :

1° Une théorie de grands bourgeois destinée à leurrer l'ouvrier. En faisant croire aux travailleurs que la source de leurs maux réside dans leur fécondité, on les détourne de leurs revendications. Si néanmoins ces revendications continuent à s'exprimer, les capitalistes rétorqueront : « Vous n'avez qu'à faire moins d'enfants. » Et le jour où le contrôle des naissances sera admis par la loi, on supprimera les allocations familiales, on construira encore moins de logements, etc.

2° Une théorie de petit bourgeois qui, selon le mot de Lénine, « *proteste comme le représentant d'une classe qui périt sans remède, qui désespère de son avenir, d'une classe abattue et peureuse* » et qui ne voit d'autre solution à son angoisse du lendemain que la suppression même de ce lendemain en la personne de l'enfant.

3° Une théorie enfin d'individualistes bourgeois anarchisants qui n'envisagent que leur agrément personnel et refusent de considérer la question sous l'angle de la collectivité.

Leurre pour l'ouvrier, le « néo-malthusianisme » est aussi un leurre pour la femme à qui l'on accorde une fausse liberté. Car on lui donne bien la liberté de *refuser* des enfants mais non la liberté d'en avoir autant qu'elle le souhaiterait, c'est-à-dire de les nourrir et de les élever convenablement. Liberté donc toute négative. « *Le chemin de la libération de la femme*, déclare Maurice Thorez, *passe par les réformes sociales, par la révolution sociale, il ne passe pas par les cliniques d'avortement* [3]. » Cette fois encore, on détourne ainsi l'opprimé de ses véritables revendications.

Enfin, les méthodes de la maternité contrôlée ne sont pas acces-

2. J. Veermersch : *Contre le néo-malthusianisme réactionnaire, Nous luttons pour le droit à la maternité.* Supplément à *France nouvelle* n° 543, p. 11.

3. *Humanité*, 12-5-1956. A noter que M. Thorez substitue d'office la « clinique d'avortement » au birth control dont il était question.

sibles à la classe ouvrière. « *Ce genre d'éducation*, déclare Jeannette Weermersch, *se fait par l'élévation du niveau de vie.*

Allez faire l'éducation sexuelle aux jeunes travailleurs obligés de s'aimer, comme les « Enfants d'Aubervilliers », dans les couloirs, ou bien aux jeunes paysans dans les campagnes, aux couples mal logés avec leurs enfants dans une seule pièce, sans eau[4]. »

La classe ouvrière serait donc la victime intégrale de la loi projetée :

— parce qu'elle ne profiterait pas de la réforme,
— parce qu'on lui refuserait toute amélioration à son sort au nom même de la réforme,
— parce qu'elle se trouverait un jour héritière « d'un pays décimé, d'un pays de vieillards. »

***

Toute cette argumentation qui se réfère à des réalités et à des objectifs qu'on ne saurait en effet éluder (souci de la collectivité dans une nation dont l'âge moyen est déjà trop élevé, danger de duperie pour le prolétariat) n'est cependant pas convaincante. Le refus d'envisager, comme nous le disions plus haut, les considérants mêmes de la théorie de Derogy l'obscurcit au départ. Quant à l'exposé proprement dit de cette argumentation, faisant silence sur certaines vérités bien connues, il est curiseusement mêlé, par ailleurs, d'un extrémisme politique et d'une indifférence à l'égard de certaines vues humanitaires auxquels le parti communiste ne nous a pas habitués dans sa propagande.

On ne saurait nier que le malthusianisme soit une théorie bourgeoise, mais enfin le « lapinisme » ne l'est pas moins et il est beaucoup plus répandu. Le manifeste communiste rappelle que le bourgeois « considère sa femme comme un instrument de production » et l'on sait que la bourgeoisie en général, la bourgeoisie catholique française en particulier, est toujours prête à se voiler la face devant tout ce qui peut évoquer l'éducation sexuelle et la limitation des naissances. La loi de 1920 et la répression de l'avortement en sont la preuve. L'aggravation des mesures répressives sous le gouvernement Pétain en offre un exemple récent. Qu'une partie de l'opinion bourgeoise française soit en train de changer, effrayée par l'afflux des jeunes générations, cela n'est pas niable, mais enfin,

4. J. V. *op. cit.*, p. 14.

le jour où le projet d'Astier sera soumis à l'Assemblée, il est peu probable que la droite et le centre lui accordent leurs votes unanimes. On ne peut donc pas dire que nous assistions à une manœuvre diabolique de la bourgeoisie pour affaiblir à la fois la nation et la combativité du prolétariat.

On sait bien aussi qu'en régime capitaliste aucune réforme n'est une panacée, aucune réforme ne dispense de lutter sur tous les autres fronts [5]. L'émancipation de la femme ne sera pas achevée par l'introduction de la maternité contrôlée, pas plus qu'elle ne pouvait l'être par l'octroi du suffrage féminin. Ces conditions ne sont pas suffisantes, elles n'en sont pas moins nécessaires. De même, la lutte contre l'alcoolisme ou la lutte contre la peine de mort ne sont pas des entreprises directement liées à l'avènement du socialisme. Un parti ouvrier de masse n'en est pas moins tenu de prendre une position positive à leur égard, ne serait-ce que parce que les forces traditionalistes ou les intérêts de certains possédants sont attachés au statu quo dans ce domaine.

Enfin, si l'affranchissement et le bonheur de l'individu ne peuvent se situer pour un marxiste (à l'inverse d'un anarchiste) qu'au bout du processus qu'inaugurera la transformation du régime, il n'en reste pas moins que le Parti communiste, aux yeux de tous ses membres et de ses sympathisants, lutte dès maintenant et dans les conditions actuelles pour le mieux-être du plus grand nombre possible *d'individus*. Il peut donc difficilement se désintéresser de la situation effroyable de certaines familles ouvrières pour qui, en attendant le jour encore lointain où leur seront octroyés un salaire plus élevé et un logement décent, la naissance d'un nouvel enfant signifie d'abord moins d'espace, moins de nourriture, moins de santé pour les autres enfants et pour les parents.

A ces considérations, les chefs du parti communiste ont répondu, dès le début de la controverse, qu'il fallait assouplir la loi qui réprime l'avortement. Mais ne vaut-il pas mieux — dès lors qu'il s'agit d'empêcher un enfant de venir au monde dans certaines conditions — éviter la conception plutôt que de supprimer le germe par une intervention chirurgicale ? Et même si toute la classe ouvrière ne peut pas bénéficier au début de l'usage des produits

5. En la circonstance, l'obtention du birth control doit conduire non pas à relâcher mais à intensifier au contraire la lutte pour la construction de logements, d'écoles et de crèches, pour l'augmentation des allocations familiales, pour tout ce qui fera de la libre maternité une pleine et entière liberté.

contraceptifs, même si l'éducation en ces matières exige un certain niveau de vie, n'est-il pas souhaitable que ceux qui peuvent profiter dès maintenant de la réforme en profitent ? Tous les jeunes ouvriers ne font pas l'amour dans les couloirs ou dans la rue, toutes les familles ouvrières ne sont pas entassées dans une seule chambre.



Devant une prise de position qui allait si manifestement à l'encontre de ce que l'on attendait du P.C. les partisans du projet progressiste qui avaient cru pouvoir compter d'avance sur les voix communistes se sont perdus en suppositions. Nombre d'entre eux ont conclu à un motif politique et, parce que ce motif n'était pas évident, ils ont été tentés d'incriminer le machiavélisme politique.

De même que les chefs du parti n'ont pas voulu se couper des masses socialistes en refusant les pleins pouvoirs, ils auraient voulu ne pas se couper des catholiques en appuyant un projet qui heurte évidemment la doctrine de l'Église. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'une telle hypothèse est destinée à demeurer à l'état d'hypothèse, puisque, à la différence du vote sur la question algérienne, les communistes, sur le point qui nous intéresse, n'ont fourni aucune explication analogue et que rien ne permet de supposer par ailleurs qu'ils ménagent particulièrement les catholiques dans la période actuelle.

On a dit aussi que cette opposition vigoureuse au projet de loi qui ne pouvait manquer de susciter des remous et des protestations au sein même du parti n'était qu'un moyen de parer aux difficultés qui assaillent les cadres et les dirigeants au lendemain du XXe Congrès.

1° Au cas, en effet, où les chefs étaient d'avance décidés à reculer, la preuve serait faite que le P.C.F. auquel on reproche d'être resté le plus stalinisé, est un parti démocratique où la discussion est possible. Et dans la mesure où le sujet débattu n'avait pas d'incidence sur la politique immédiate cette preuve se trouvait administrée sans danger.

2° Ou encore, c'était une façon de cristalliser les oppositions qui ne cessent de gronder depuis trois mois et de détourner les esprits à la fois de l'affaire algérienne et des discussions intérieures sur la déstalinisation.

Cette explication par « l'abcès de fixation » n'est guère plus satisfaisante que la précédente. Et d'abord, on ne voit pas pour-

quoi, à l'heure où leur direction est contestée sur plusieurs points, les chefs prendraient exprès une position contestable de plus. Plus particulièrement en ce qui concerne la politique algérienne, l'hypothèse ne tient guère debout. Le groupe communiste s'est expliqué sur son vote dès le début. Il a soutenu depuis lors toutes les actions populaires contre la guerre et contre le rappel des disponibles. Il est accusé par la droite de les avoir toutes fomentées. A l'heure où ces lignes sont écrites le nouveau vote n'est pas encore intervenu mais il est à peu près certain que les communistes voteront contre le gouvernement ou s'abstiendront. Au lendemain de ce vote toute la politique antérieure du P.C. sera vraisemblablement comprise, l'affaire aura été, somme toute, assez bien menée et les chefs n'avaient nul besoin, en tout cas, de détourner l'attention des troupes.

En revanche, la prise en considération de l'avenir démographique du pays, c'est-à-dire d'une politique à longue échéance, a dû entrer en considération dans l'esprit des dirigeants. Les citations que nous donnons plus haut montrent qu'ils ne s'en sont pas cachés. Mais si l'on peut néanmoins parler de machiavélisme à ce propos, c'est que, derrière le souci de faire une France forte et peuplée, se cache sans doute celui de conserver une classe ouvrière à la fois nombreuse et excédée par sa condition, en vue des luttes à venir. Seulement un pareil souci est difficilement avouable. On peut bien exiger de l'individu des sacrifices à la collectivité *dans le combat*, c'est-à-dire au travers d'un comportement actif, la chose devient beaucoup plus malaisée quand on lui demande de subir et d'attendre jusqu'à ce que sa situation s'avère intolérable. Comment déclarer carrément à la classe ouvrière que l'on compte précisément sur sa misère, son ignorance, son entassement pour provoquer le sursaut d'énergie qui changera le monde ? Comment exiger ouvertement ces sacrifices dans un domaine essentiellement *privé*, où l'individu est particulièrement jaloux de ses pérogatives et de sa liberté de décision. Sans compter que la politique du pire n'est jamais sûre et qu'en laissant s'accroître la misère on n'est jamais certain d'assurer la révolte.

Si donc cette perspective est entrée en ligne de compte, elle ne pouvait guère être déterminante à elle seule. D'autres éléments sont intervenus. A commencer par la scolastique marxiste : dès lors que la maternité contrôlée est assimilée au malthusianisme, elle est automatiquement condamnée. Marx et Lénine sont anti-

malthusiens. Jeannette Veermersch rappelle que Marx a démontré que l'accroissement de la population ne peut s'accomplir mécaniquement selon les proportions établies par Malthus : « *Chacun des modes historiques de production sociale a aussi sa loi de population propre... Une loi de population abstraite, immuable n'existe que pour la plante et l'animal, et encore, seulement tant qu'ils ne subissent pas l'influence de l'homme*[6]. » Les dirigeants communistes n'oublient que deux choses, la première c'est que dans la mesure même où la loi de population n'est pas une loi abstraite, la démographie se trouve être le type même de réalités vis-à-vis desquelles on ne puisse prendre une fois pour toutes une position de principe; la seconde est qu'à l'époque de Marx et de Lénine il n'existait pas de produits contraceptifs. Le contrôle des naissances se ramenait donc à l'abstention en matière sexuelle. Ce qui fait du malthusianisme une théorie particulièrement inhumaine c'est qu'elle ne laisse d'autre choix à l'ouvrier que le choix entre la misère et la renonciation à l'amour. Rien de commun avec la libération qu'apporte le contrôle des naissances, lequel évoque, bien plutôt que la doctrine malthusienne, l'idée, chère à Marx, de la maîtrise de la nature, maîtrise ne signifiant pas limitation, abstention, tarissement, mais aménagement volontaire, de même que la captation de l'énergie hydraulique ne supprime pas cette énergie.

C'est pourquoi on peut voir Togliatti prendre en Italie une position contraire à celle de Thorez. A ses yeux la politique en matière de birth-control n'est pas fixée à tout jamais par l'opposition de Marx aux théories de Malthus. On peut se demander, en revanche, pourquoi Maurice Thorez a justement cru devoir, par le biais du malthusianisme, faire appel au marxisme contre le birth-control. Il convient ici de se référer à une motivation à laquelle peu de gens paraissent avoir songé, à savoir un certain puritanisme des cadres communistes, puritanisme hérité de Staline et qui peut, à certains égards, se réclamer de Lénine. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire certains considérants de l'argumentation de Jeannette Veermersch et de Maurice Thorez.

« *Quel est cet amour heureux que l'on prétend apporter par le « birth control* », demande Jeannette Veermersch, *quand l'amour commencera par l'étude de moyens contraceptifs !*[7] » Et à une délégation de femmes venue la trouver à ce sujet, elle a déclaré qu'il était « dégradant » pour un jeune couple qui s'aime d'avoir à se

6. Cité par J. V., p. 6.

préoccuper et à s'entretenir de ces moyens. Toujours dans la même brochure elle assimile l'emploi des moyens anticonceptionnels dont peuvent user dès maintenant les bourgeoises à un vice.

« *Depuis quand les femmes prolétaires luttent-elles pour les mêmes droits que les dames de la bourgeoisie ? Jamais... Depuis quand les femmes travailleuses réclament-elles le droit d'accéder aux vices de la bourgeoisie ? Jamais* [8]. »

Il semble que l'acte d'amour demeure soit une chose honteuse qu'il faut faire sans en parler, soit un acte mystique que l'on risque d'avilir à vouloir le réglementer. Le péché rôde. Les rappels faits par Jeannette Veermersch et Maurice Thorez de la théorie du verre d'eau chez Lénine vont bien dans le même sens. « *Certes, dit Lénine, la soif doit être assouvie, mais un homme normal, dans des conditions normales également, se mettra-t-il à plat ventre dans la rue pour boire dans une flaque d'eau sale ? Ou même dans un verre dont les bords auront été souillés par des dizaines d'autres lèvres* [9] *?* » Cette théorie du verre d'eau ressemble fort, chez Lénine lui-même, à une façon d'éluder la question de la liberté sexuelle. Car enfin, qu'appelle-t-il une flaque d'eau *sale ?* Un verre aux bords *souillés* ? C'est le langage même des tabous sexuels.

Il est certain que la liberté de conception favorise l'amour libre, assure « de l'amour sans contrainte et du plaisir sans peur ». Tout le complexe d'austérité des dirigeants communistes (qui se manifeste par exemple dans la condamnation inconditionnée de la psychanalyse) se trouve atteint. La liberté sexuelle ne met-elle pas en danger la vie militante ? Les institutions ne sont-elles pas un moyen classique de canaliser les forces ? Plus encore, la liberté en matière sexuelle n'est-elle pas une voie par laquelle risquent de s'insinuer toutes les exigences de liberté? Où s'arrêtera-t-on ?

***

Et pourtant les chefs communistes ont battu en retraite, sous la pression des militants et de l'argumentation elle-même.

Le ralliement, toutefois, s'est fait d'une façon assez particulière.

1° Le titre du projet de loi que les communistes ont à leur tour déposé s'intitule : *Pour le droit à la maternité, contre l'hypocrite*

7. J. V. *op. cit.*, p. 15.
8. *Ibid*, p. 15.
9. Entretien avec Clara Zetkin. Cité par Maurice Thorez. *Humanité*, 18-5-1956.

répression bourgeoise en matière d'avortement. Dès le début du débat ils avaient en effet mis en cause, et à juste titre, la loi réprimant l'avortement. M. Thorez constate que le terme de *criminel* est bien sévère pour les malheureuses qui ont recours à l'avortement sous le poids de la misère ou de la peur de l'opinion. Le projet comporte donc, outre l'abrogation de la loi de 1920, celle du 3e alinéa de l'article 317 du code pénal et l'autorisation de l'avortement thérapeutique. Mais, ce faisant, les communistes risquent de mettre sérieusement en danger la natalité française. Ceux mêmes qui ont déposé le projet progressiste n'envisageaient en effet cette mesure qu'au bout d'un certain laps de temps, quand le public serait devenu capable d'utiliser les moyens anticonceptionnels. Ils redoutent que, dans une population non éduquée, l'assouplissement de la loi ne provoque une hécatombe. Comme, en outre, le 3e alinéa ne vise que les femmes qui ont eu recours à l'avortement, cet alinéa supprimé, l'interdiction de pratiquer l'avortement étant maintenu pour les docteurs, c'est l'avortement clandestin avec des moyens de fortune qui se trouve favorisé.

2° Quant au tournant en tant que tournant, il est passé sous silence. Aucun des considérants du projet ne concerne le contrôle des naissances. Ainsi, aux yeux d'un public ignorant de la question et qui n'aura lu que l'*Humanité*, à un projet purement malthusien, le P.C. oppose un projet humanitaire, adoucissant la législation sur l'avortement. C'est assez dans le style des tournants habituels.

Mais enfin la conséquence pratique de ce ralliement est que les députés communistes devraient logiquement voter le projet progressiste (qui peut le plus peut le moins) tandis que les progressistes et leurs partisans ne voteront pas le projet communiste. A moins toutefois que les communistes ne refusent toute disjonction sur leur projet, auquel cas le dépôt de ce projet n'aurait été qu'un moyen de faire échouer la loi.

C'est donc au moment du vote seulement que l'on apprendra si dans cette affaire, qui ne met pas en question la politique immédiate, les dirigeants du parti, après s'être d'abord comportés d'une façon rigide et autoritaire, ont su cependant tenir compte de la réaction de la base, ou s'ils restent menés par tout un complexe politico-moral, héritage de l'ère stalinienne.

Colette AUDRY.

J.-B. Pontalis.

FREUD AUJOURD'HUI (II)

L'inconscient n'a pas bonne réputation. Nos philosophes surtout ne l'aiment guère. Et ils n'ont pas entièrement tort : c'est un fourre-tout plutôt qu'un concept. Et puis qu'opposer au *malin* qui prétend que je rationalise quand je crois lui donner mes raisons ? qui m'assure avec superbe que cet amour qui me porte hors de moi n'est que le dernier né d'une fantasmagorie passablement usée et que de toutes façons ce n'est pas *elle* que j'aime, c'est *lui ?*... Voici toute certitude, tout dialogue impossibles.

Si c'était dans cette suspicion ruineuse et pédante que résidait le bon usage de la psychanalyse, si elle conduisait à ce terrorisme psychologique, mieux vaudrait y renoncer tout de suite et se vouer joyeusement aux apparences. Mais Freud ne dit rien de tel ; il dit même exactement l'inverse. Nulle part il n'exige de la psychanalyse qu'elle récuse le manifeste pour mieux régner dans son arrière-monde. Et comment le pourrait-elle ? ce qui l'engendre, c'est le refus de la suggestion qui, comme toute pratique magique, trouve son unique ressort dans une situation de prestige et de dépendance capable d'induire chez la victime des significations qui lui sont étrangères ; ce qu'elle se propose, c'est de relancer le patient dans son mouvement vers le vrai, de répondre à la question enfermée dans ses symptômes [22] ; ce qu'elle s'interdit, peut-être avec une prudence excessive (bien des interventions de Freud paraissent *sauvages* à nos analystes muets d'aujourd'hui) c'est de projeter le discours (public — savoir et rôle — ou secret) de l'analyste sur celui de l'analysé.

L'inspiration du freudisme n'est donc en aucune façon étrangère à la méthode phénoménologique ; comme elle, elle

22. Très vite, en cours d'analyse, le patient venu consulter pour des symptômes déterminés découvre ce qu'il se cachait : on ne le débarrassera pas de symptômes comme le chirurgien d'un calcul; le traitement l'atteint dans son être et précipite une angoisse que pour une part le symptôme permet de fuir.

fait de l'avènement du sens un problème mais n'implique aucune répudiation du perçu. L'analyste le vérifie chaque jour. On l'imagine *sachant*, oraculaire statue du Commandeur vibrant parfois d'impatience tandis que le malade se débat dans un curieux mélange d'ignorance, de mauvaise foi et de lâcheté avant, enfin vaincu, de gagner son salut. Mais c'est là un fantasme répandu, rien de plus. En fait, qu'attend l'analyste ? qu'espère-t-il de l'application de la règle — ne rien omettre, ne rien systématiser — qu'il a le premier jour formulée à son patient ? l'accès dans le champ de la relation analytique de significations enfouies dans le corps, voilées sous l'imaginaire et qui se trahissent par le transfert. Au-delà de la mascarade indéfiniment renouvelée des humeurs et du jeu, déjà plus serré, des pulsions et des défenses, va se manifester la puissance significative du sujet. Les conditions « artificielles » sont ici destinées à provoquer une parole ininterrompue, dotée d'une sorte d'autonomie, qui a pour premier effet d'annuler le clivage traditionnel entre les phénomènes immédiatement intelligibles et ceux qui se dérobent dans un non-sens irritant et fluide. Ce qui est visé, c'est une invention de soi, non l'administration d'un savoir. L'interprétation d'un conflit, le dévoilement, jusque dans ses effets lointains, d'une imago ne garantissent pas que les significations, longtemps refoulées ou masquées, maintenant présentes, soient à même d'animer une histoire effective.

Si c'est là le freudisme, pourquoi Freud parle-t-il d'inconscient, invoque-t-il même, en s'en excusant il est vrai, ce monstre : une « pensée inconsciente » ? Négligence, défaillance conceptuelle ? Faut-il donc refuser de suivre à travers ses métaphores bancaires, politiques, énergétiques, géologiques, linguistiques un Freud sans doute grand explorateur mais détestable philosophe ? Avouons-le, la réplique des analystes accusés d'utiliser des concepts impensables est timide, maladroite. A l'inquisition des philosophes, ils objectent : « Si nos concepts sont mal bâtis, c'est qu'ils ont été forgés, abandonnés, modifiés, toujours en fonction de notre expérience. A nous lire, on peut croire que nous prenons à la lettre nos distinctions entre stades, entre instances ; mais nous ne sommes pas dupes et nous savons, autant que d'autres, dénoncer notre mythologie. Seulement notre pensée n'est pas métaphysique mais opérationnelle [23] ; pour la

23. Ce mot qu'on affectionne beaucoup aujourd'hui dispense de s'interroger sur la légitimité d'un concept et prétend désarmer toute critique qui n'est pas exclusivement pragmatique.

« théorie », nous passerions volontiers la main. » Le fait est que la théorie analytique s'est singulièrement affadie depuis Freud : ici et là on assimile la sexualité à la vie affective, on voit dans le symbolisme du symptôme le simple index d'un conflit, on groupe sous le vocable de frustration (qu'on ne trouve jamais chez Freud et presque à chaque ligne de la littérature analytique d'aujourd'hui) tout ce qui manifeste la fondamentale inadéquation du désir humain à ses objets, on redonne au moi, avec plus d'ingénuité que toute la psychologie préanalytique, une valeur centrale. L'Œdipe, où Freud voyait la rencontre décisive (pour la civilisation et pour l'individu) d'une sexualité originellement sans loi et de l'univers des institutions, est ramené aux difficultés de l'enfant avec ses parents, à moins qu'on ne l'estompe au bénéfice de la seule relation avec la mère. Réduction de la communication analytique à une heureuse « relation d'objet », voire à un bon contact affectif, abandon pur et simple de la notion, capitale dans l'évolution de la pensée freudienne, d'instinct de mort... On n'en finirait pas d'établir le bilan.

De leur côté, les philosophes prétendent préserver l'apport freudien, mais l'interpréter plus finement, que ce soit en termes de gestalt, de behaviour, d'intentionnalité. Et on voit bien ce qui les chagrine. Freud écrit sans sourciller : « Une seule analyse de rêve montre que les processus de pensée les plus compliqués et les plus parfaits peuvent se dérouler sans que le malade en ait conscience [24]. » ou ailleurs : « L'analyse des cas de nombres fait apparaître avec évidence l'existence de processus intellectuels très compliqués, complètement extérieurs à la conscience [25]. » Affirmations inacceptables, pense-t-on. La voilà bien, la redoutable démonologie freudienne qui fait du sujet humain un être passif, véhiculé, manœuvré et compromet ainsi le meilleur : la découverte du symbolisme. Il conviendrait donc d'extraire le mal à la racine et de laisser là cette hypothèse inutile, inconcevable, de l'inconscient. D'ailleurs Freud n'a-t-il pas lui-même atténué les coupures au sein de la multiplicité psychique qu'il avait reconnue ?

Faut-il vraiment chercher à rendre Freud plus « acceptable » ? Aurions-nous oublié ce qu'est une découverte et que c'est précisément dans ses formulations choquantes qu'elle livre le plus neuf ? Il conviendrait peut-être d'appliquer à

24. *La Science des rêves.*
25. *Psychopathologie de la vie quotidienne.*

Freud la règle qu'il recommande à l'égard de ses patients : dresser l'oreille aux anomalies du discours, c'est là que la vérité nous fait signe.

On se souvient par exemple des critiques de Politzer [26]. Il dénonce justement, semble-t-il, dans le chosisme des représentations, des processus, des instances l'idée d'une logique inconsciente qui opérerait derrière le dos du sujet. Seulement que lui substitue-t-il ? l'idée d'une conscience qui assume plus ou moins largement le *drame* individuel et en élabore la connaissance. Dans un autre langage, Merleau-Ponty affirme : « Ce qui est requis par les faits que Freud décrit sous le nom de refoulement, de complexe, de régression ou de résistance, c'est seulement la possibilité d'une vie de conscience fragmentée qui ne possède pas en tous ses moments une signification unique... La prétendue inconscience du complexe se réduit à l'ambivalence de la conscience immédiate [27]. »

En fait la plupart des critiques adressées à la notion d'inconscience sont d'inspiration phénoménologique. Dans le « refus indéfini d'être quoi que ce soit » de la conscience, on ne voit plus la marque d'une souveraineté ; elle perçoit plus qu'elle ne possède, vit plus qu'elle ne sait, vise plus qu'elle ne thématise. Ce que désignerait l'inconscient, c'est le fond, l'implicite, l'opaque, l'anonyme, cette passivité indispensable au fonctionnement de la conscience dès l'instant où on ne la limite plus à un rapport de représentation à représenté et où on la définit, selon son vocabulaire, comme un réseau d'intentions significatives, *ce* qui organise un champ, *ce* qui intègre les comportements.

Soit, mais c'est bien autre chose que Freud a en vue. Dès 1890, quand il ne fait encore que traiter des hystériques sous hypnose, il est confronté avec la question de l'efficacité (et non de la passivité) de l'inconscient. « La vie psychique des hystériques est tout emplie de pensées efficientes bien qu'inconscientes ; c'est de celles-ci qu'émanent tous les symptômes. » Plus tard, quand il cherche à préciser [28] les diverses significations du concept — qualifiant des processus,

26. *Critique des fondements de la psychologie,*

27. *La structure du comportement* (1941), p. 193. Il s'exprimerait sans doute tout autrement aujourd'hui. Je ne cite ce passage que pour indiquer rapidement une certaine tendance à adapter les idées de Freud, qui leur fait perdre leur tranchant.

28. Par exemple dans *Quelques observations sur le concept d'inconscient en psychanalyse* (1913).

index d'une catégorie psychique, système — il marque que c'est la dernière qui est décisive et soutient les deux autres. Il ne tient pas l'inconscient pour un autre moi qui aurait « ses préjugés, ses passions et ses ruses » [29] — sotte idée qu'il faudrait combattre — mais pour un système avec des lois, lois qu'il établit dans *La science des rêves* et dont il scrute le fonctionnement comme le ferait un linguiste. Idée difficile, cette fois, mais est-ce une raison pour la gommer ?

Nous sommes plus imprégnés que nous ne le pensons de concepts hérités de ce mélange de logique et de psychologie qui fait de la conscience l'unique ressort de l'existence. Imagine-t-on un linguiste, un ethnologue opposant aux hypothèses freudiennes, comme le firent nos philosophes, d'Alain à Sartre, des objections de principe ? Leurs méthodes de travail les préparent mieux à les recevoir. Un mythe, une langue sont des structures qui ont leur logique interne, des systèmes partiels porteurs de significations. Leur analyse conduit à ne pas tenir pour vraies les représentations que s'en font ou les explications qu'en donnent les hommes qui les utilisent. Saussure, dont je ne pense pas qu'il ait jamais lu Freud, le retrouve spontanément quand il définit la langue comme un système *inconscient* qui investit les discours individuels, comme un jeu d'oppositions et d'agencements entre signifiants qui structure la parole.

On abuse souvent de nos jours des analogies avec le langage : langage des émotions, de la peinture... C'est dans un sens strict, et qui ne concerne pas le pouvoir d'*expression* immanent en effet à toutes choses, qu'il faut entendre l'analogie quant à Freud, c'est dans ce sens là qu'il y recourt lui-même : l'inconscient fonctionne comme un langage ; le rêve en est une projection figurée : le symbolique s'y fait imaginaire, dirait Lacan. Citons seulement ce texte peu connu de Freud : « Si nous considérons que les moyens de représentation dans les rêves sont principalement des images visuelles et non des mots, nous verrons qu'il est plus juste de comparer les rêves à un système d'écriture qu'à un langage. L'interprétation des rêves est en tous points analogue à celle des hiéroglyphes. Dans les deux cas on rencontre certains éléments qui ne sont pas là pour être interprétés ou lus mais ont seulement pour fonction de servir de déterminatifs, c'est-à-dire d'établir la signification de quelque autre élément... Si cette conception de la méthode de représentation

29. Alain : *Sentiments, passions et signes.*

dans les rêves n'a pas encore été suivie, c'est parce que les psychanalystes ignorent totalement l'attitude et les instruments avec lesquels un philologue approcherait un problème comme celui que posent les rêves [30]. »

Cette méthode philologique, sans doute Freud ne l'ignorait-il pas ; il y recourt en tout cas, dans son déchiffrage minutieux des rêves et des symptômes. Un linguiste a justement décelé au sein de la langue une sorte de « fuite devant l'ambiguïté » [31] révélée notamment par l'utilisation de plusieurs moyens pour différencier les signifiants entre eux ; on ne prend jamais trop de précautions pour éviter l'équivoque, le double sens... Une telle remarque éclaire l'intérêt porté par Freud au jeu de mots qui joue précisément, à l'instar du rêve et du symptôme, de l'ambiguïté du signifiant ; dans les divagations verbales, Freud voit fonctionner le langage « à l'état sauvage » (nous savons combien la sauvagerie du langage, comme de toute institution, est en fait systématique et complexe). C'est exactement de la même façon que dans le rêve, qui échappe partiellement à la contrainte de la loi (la censure) et à la fuite devant l'ambiguïté qu'impose tout « discours commun », on peut voir opérer pour ainsi dire tout seul, mais encore masqué, le système signifiant. M. Benveniste a raison de rappeler que Freud a pu repérer dans le langage onirique exactement tous les procédés de la « vieille rhétorique ». Mais il se refuse à pousser plus loin l'analogie ; à ses yeux la symbolique de l'inconscient ne saurait être valablement comparée qu'aux « procédés stylistiques du discours ». Pourtant ces procédés stylistiques ne renvoient-ils pas à la syntaxe, à la morphologie et finalement à l'agencement même du matériel signifiant ?

Peu importe pour l'instant. Il suffit d'avoir évoqué avec quel fil conducteur Freud, le tenant solidement en main, avançait parmi le *non-sens* des calembours, des imageries, l'innombrable fantaisie dialectale des symptômes. Que découvre-t-il dans le labyrinthe ? Lacan répond par plus d'une formule : que « le sujet qui parle n'est pas le sujet conscient »

30. Extrait d'un article de Freud de 1913 qui figure dans le volume XIII de la Standard edition sous le titre : *The claims of psycho-analysis to scientific interest.* Cet article où Freud énumère ce que la psychanalyse peut apporter à chaque science et ce qu'elle peut en recevoir, démontre combien il est peu suspect d'impérialisme doctrinal, combien aussi la psychanalyse s'est dégradée.

31. Joseph Tubiana, *Agencement et ambiguïté en phonologie*, Cahiers F. de Saussure, 1452.

(et il note justement à propos du mot d'esprit : « nulle part l'intention de l'individu n'est plus manifestement dépassée par la trouvaille du sujet »). Ailleurs : « L'inconscient est cette partie du discours concret en tant que transindividuel, qui fait défaut à la disposition du sujet pour rétablir la continuité de son discours conscient »; enfin, formule plus énigmatique et furieusement lacanienne : « L'inconscient est le discours de l'autre [32]. » Et on comprend qu'ainsi s'évanouisse en effet « le paradoxe que présente la notion de l'inconscient, si on la rapporte à une réalité individuelle ».

Certes, mais cela ne va pas sans difficultés: comment concevoir les effets de cet inconscient — que Lacan paraît se représenter tantôt comme un ordre symbolique, tantôt comme un sujet constituant — sur les existences singulières ? c'est précisément le propre de la psychanalyse de pouvoir donner à cette question une réponse qui ne soit pas théorique : elle saisit sur le vif non seulement ce que l'individu se dérobe à lui-même mais sa relation à un univers de règles et d'institutions dans lequel il doit s'insérer ; cette relation, elle peut l'apercevoir dans une forme très articulée puisqu'elle se donne les moyens d'en atteindre toutes les médiations et les incidences les plus paradoxales.

Quand on cherche à préciser ce que Freud a effectivement découvert, quand on examine la méthode qu'il suivait, on est conduit incontestablement à rapporter l'inconscient à une « réalité transindividuelle ». Mais, on le sait, la théorie est souvent infidèle à l'expérience qui la sous-tend. Et cette réalité de l'inconscient, alors même qu'il l'a atteinte par une démarche comparable à celle du linguiste ou de l'ethnologue, Freud s'en donne des formulations biologiques. Il reste que ces formulations mêmes témoignent qu'à ses yeux l'inconscient n'est en aucun cas réductible au magasin imaginaire de tout un chacun.

On comprend donc son irritation quand on lui oppose indéfiniment au nom d'une psychologie centrée sur l'individu que le concept d'inconscient est irrecevable. Lui, ce qui l'embarrasserait plutôt, comme le montrent ses premières ébauches théoriques, c'est le phénomène de conscience : où le situer ? Et puis sa signification est ambiguë : c'est un « écran » qui voile la vérité. Pourtant, en un sens, toute la cure analytique consiste à le provoquer. Dans cette ambiguïté la psychanalyse trouve son origine : l'homme est fondamen-

32. Jacques Lacan, *Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse.*

talement leurré sur soi mais dans ce leurre même, dans le mouvement qui dérobe le vrai, le tient captif, le pervertit, le vrai transparaît. La découverte freudienne est celle d'un décentrement ; mais elle n'abolit pas les privilèges de la conscience pour lui substituer ceux d'un sujet absolu, unique dépositaire des significations vraies, qu'elle baptiserait inconscient. Elle ne suspend nullement la compréhension à la réduction du manifeste à une réalité tout autre ; c'est le travail du sens qui la retient — non son imposition —, travail dont elle établit le déroulement (origines, arrêts, détours, allers et retours). Elle n'institue pas une démonologie mais conduit à une sorte de « radicalisme ». Car si l'expérience immédiate livre d'emblée des significations elle ne dit pas ce qui les organise, ne donne pas le schéma du réseau où elles sont prises. Quelqu'un remarquait un jour justement que nulle observation des conduites, nulle analyse du vécu n'avaient jamais permis la découverte de l'Œdipe. La réalité et son « organe » corrélatif, le moi, ne donnent pas d'emblée accès à ce qui les structure : voilà le point de départ des recherches de Freud et c'est pourquoi il est absurde de voir leur aboutissement dans une psychologie, à quelque niveau qu'elle interprète les manœuvres de l'individu. Pour Freud, reconnaître la fonction structurante du signifiant et la productivité d'un inconscient qui élabore non seulement nos rêves mais notre vie, dans ses affirmations comme dans ses méconnaissances, c'est tout un.

L'inconscient porte le sens des symptômes. Or, Wilhelm Reich l'a montré [33], il n'y a pas de différence de principe entre névroses symptomatiques et névroses de caractère. La différence est dans l'*insight* (le symptôme est plus facilement perçu comme « corps étranger » qu'un trait de caractère), dans la *rationalisation* (un symptôme apparaît comme aberrant, anachronique, subi ; un trait de caractère comme allant de soi : je suis comme je suis...), dans la *forme* (le symptôme, même surdéterminé, peut ne renvoyer qu'à un conflit localisable tandis que le caractère, ensemble de patterns, condense tout un passé). C'est pourquoi Reich recommandait à l'analyste de « symptomatifier » la personnalité, d'en objectiver les traits : tâche difficile car l'analyste menace de faire sauter l'« armure » du caractère, mais indispensa-

33. *Sur l'analyse du caractère* (1928), article reproduit dans l'excellent recueil d'écrits analytiques édité par Robert Fliess, *The Psycho-analytic reader* (*Hogarth press*).

ble car il rencontrera en toute occasion, quel que soit le point attaqué, le même système de défense.

L'étrange est que ces vues, qu'il faudrait nuancer, aient contribué à donner à la psychanalyse cette forme agonistique que nous avons dénoncée. On connaît le dialogue du sadique et du masochiste ; le masochiste supplie : fais-moi mal et le sadique répond : non. C'est dans un tel circuit — modèle de toute relation « duelle » — que s'engage l'analyste soucieux d'« analyser à fond l'agressivité » et qui encourage à cet effet son patient — avec quelque impatience, m'assure-t-on — à se montrer bien agressif envers lui. Menacé, le patient se défend, attaque à son tour, c'est de la bonne guerre... Ce le serait si le combat n'était pas truqué, si l'analyste n'usait de sa position, de son insistance ou de son silence pour persuader le patient, désireux de se fortifier, qu'il n'y a qu'une issue à ses soubresauts : s'identifier à lui, l'analyste.

Pourtant c'est tout autre chose que Reich met en évidence et qui est bien dans la ligne freudienne : le moi n'est pas le centre du sujet, il est constitué comme un symptôme. Ce n'est pas de lui que partent ces signes recueillis, déchiffrés par l'analyste mais de l'inconscient, « noyau de notre être »[34], tandis que le moi est le « noyau des résistances ». Lacan en a décrit depuis longtemps la fonction imaginaire ; il a marqué comment le moi, qu'on dotait d'un pouvoir de synthèse, se définissait en fait comme bric-à-brac d'identifications avec ce que cela comporte de contingence, de fragilité, de leurre. C'est pourquoi il tient le renforcement du moi qui est la tarte à la crème de l'« orthopédie psychologique » d'aujourd'hui pour une aberration. A quoi assiste-t-on dans une analyse ? à une décomposition imaginaire — ce qu'on peut appeler régression à condition de ne pas y voir un processus « réel ». Décomposition qui va assez loin, moins dans le sens d'une régression temporelle que d'un morcelage à la fois de l'objet et de l'image du corps. La psychanalyse d'enfants, et singulièrement l'œuvre de Mélanie Klein, nous a fourni des images saisissantes de cette vie fantasmatique, où toutes les équivalences semblent autorisées ; c'est le lieu privilégié des identifications objectables, le bruit et la fureur de la coenesthésie, le lyrisme fabulateur du corps propre : je suis phallus, je suis crocodile, je suis poison... Désagrégation qui paraît parcourir,

34. *La science des rêves*, p. 492.

mais à l'envers, le chemin menant des pulsions auto-érotiques à la constitution du moi comme objet.

Nous n'aurions pas abordé d'aussi près cette prolifération imaginaire, produit toujours renouvelé d'un « animal malade » à jamais inadapté, sans la psychanalyse. Mais ce n'est pas sa fonction, s'agit-il d'un palais, de demeurer dans les mirages. Au mieux l'imaginaire — que Freud appelait parfois préconscient — peut-il servir de voie d'accès à l'inconscient, s'il indique à la vigilance de l'analyste le rythme du jeu des pulsions ; mais il peut aussi simplement satisfaire les « besoins régressifs » du patient. De toutes façons, l'analyste ne saurait trouver dans l'aveu de ces relations fantasmatiques, même s'il lui plaît de les tenir pour plus « profondes » que les conduites organisées, le sens dernier de la vérité qu'il cherche moins à découvrir *dans* qu'*à* son patient. Analyste-miroir, soit ; mais non miroir de Narcisse.

De bons esprits vantent un peu partout aujourd'hui les bienfaits de la *communication* ; à les en croire, la seule présence d'un *autre*, s'il y met un peu du sien, suffirait à vous préserver des souffrances et des tentations du solipsisme. L'étrange est que cette plate idée paraisse trouver son origine en Freud, dont les vues sur la relation du moi et d'autrui sont moins accommodantes.

Il suffira de lire par exemple le paragraphe de son article sur le Narcissisme touchant la passion amoureuse [35]. Freud remarque que la « libido d'objet », manifeste dans les névroses de transfert a masqué à l'observation la libido dirigée sur le moi ; c'est ainsi qu'un type de choix amoureux, le type anaclitique (construit sur le modèle de la femme qui nourrit, de l'homme qui protège), a d'abord été mis en évidence. Or il en existe un autre — le type narcissique — fondé sur le modèle de sa propre personne (ce que l'on est, a été, voudrait être, une image partielle de soi). A la limite le moi ne se distingue pas de *l'idéal du moi* ; il est l'origine et le lieu de la méconnaissance et du leurre. Mais l'étrange est que, cette distinction entre types anaclitique et narcissique une fois établie, Freud en limite aussitôt la portée. Il démontre en effet que le narcissisme ne désigne pas un *stade* mais un *état* permanent de l'être humain, que libido du moi et libido d'objet ne sont pas

35. C'est le phénomène de l' « énamoration », de ce que les Anglo-Saxons appellent le « falling in love » qui apparaît à Freud comme le motif principal d'introduire le narcissisme. Cet important article n'est pas traduit en français. On le trouvera en anglais dans les *Collected papers*, vol. IV.

dans un rapport d'exclusion réciproque et qu'enfin il existe une sorte de circuit du moi : on ne consentirait à s'appauvrir en « investissant » un objet que s'il vous paye de retour ; on ne renoncerait à son propre narcissisme que pour retrouver celui de l'autre, comme le marque la préférence marquée de l'homme en quête d'un objet amoureux pour la femme narcissique.

Ces vues, qui restent fort schématiques, trouvent une illustration saisissante dans les travaux des psychobiologistes contemporains. Dans un récent article [36], M. Ruyer, commentant les recherches de Tinbergen et de Lorenz, tente d'élucider, à la lumière du phénomène de l'*empreinte*, la question : « Pourquoi devient-on amoureux de quelqu'un en particulier ? » Le concept d'empreinte recoupe à peu près ce que les psychanalystes avaient découvert sous le terme de fixation ; mais il en manifeste plus vivement la fonction imaginaire. Deux moments sont privilégiés pour cet « apprentissage accéléré » chez les animaux observés par Lorenz [37] : pendant les quelques heures qui suivent l'éclosion et pendant la période postpubertaire où l'instinct sexuel s'affirme distinctement. Tout se passe comme si le premier être vivant rencontré, sous réserve qu'il puisse s'inscrire dans une thématique instinctuelle, fixait la sexualité d'une manière irréversible [38]. Tout instinct, et singulièrement l'instinct sexuel, d'abord général, est « voué à une différenciation par empreinte ». Dans un langage différent, on dira que beaucoup de vivants doivent se faire annoncer les besoins de leur propre espèce par un autre. Or l'homme, comme Freud est le premier à l'avoir souligné, naît « prématuré », avec des

36. R. Ruyer, *Le phénomène de l'empreinte et le choix amoureux* (*Journal de psychologie*, 1956, nº 1). Cf. du même auteur : *Les conceptions nouvelles de l'instinct* (*Temps modernes*, nov. 1953).

37. Peut-on encore parler d' « observation » ? On verra dans son livre *Les animaux, ces inconnus* (*Ed. de Paris*) comment il « fait » l'oie, le canard, comment « dans l'intérêt de la science, il se promène en avançant à croupetons et en gloussant sans arrêt ». A ce prix un homme peut servir de *miroir* à un caneton...

38. M. Ruyer décrit fort bien, à propos de Martina, oison qui a choisi Lorenz, les souffrances de l'amour « imaginaire » : « elle serait si bien sous le ventre chaud de la vieille Oie domestique compétente et confortable, mais elle ne veut suivre que l'Homme, parce qu'elle s'est engouée pour sa « manière ». Elle sera déçue, choquée, méconnue dans ses aspirations les plus raisonnables. Elle devra bien des fois courir en suppliant derrière l'Homme, étrange et peu sûr; elle devra subir bien des scènes pénibles et verser bien des larmes, mais elle ne pourra s'empêcher de n'aimer que l'Homme, parce qu'elle l'a dans la peau. »

demandes instinctuelles nettement moins différenciées que les autres êtres vivants ; l'empreinte aura donc chez lui une portée plus décisive.

On pourra rapprocher le phénomène d'un autre que les biologistes désignent sous le nom de « réactions en chaîne » et qu'ils ont observé par exemple dans le combat amoureux des épinoches : chaque réaction est déclenchée et relancée par la réaction précédente du partenaire, l'animal ne sachant pas d'emblée « s'il s'agit d'une danse d'amour conduisant à l'accouplement ou bien d'un défi aboutissant à une lutte acharnée » (Lorenz). L'érotisme, dirait Lacan, ou la captation par l'image du semblable, est ici inséparable de la tension agressive ; et cette ambiguïté jamais levée entre l'Eros et l'agressivité imprime à la relation érotique — cas limite de toute relation imaginaire, c'est-à-dire fondée sur l'image d'un semblable — son instabilité fondamentale [39].

Enfin la méthode dite des « simulacres » (utilisation de stimuli artificiels et très signifiants) a démontré expérimentalement la fonction et la portée du *leurre* dans le déclenchement des comportements.

Ces faits, Freud ne les découvrit pas dans la biologie animale mais dans les manifestations les plus classiques de la psychologie humaine : la sympathie, la cruauté, la jalousie, qui toutes, par leurs tentatives de séduction et de despotisme, opèrent dans le circuit fascination-rivalité. Freud fut moins que personne dupe des illusions de l'intersubjectivité et on s'étonne qu'on puisse aujourd'hui définir la psychanalyse comme une psychologie de l'interaction. Ce que signifient des « mécanismes » comme introjection et projection, c'est qu'à la limite on ne sait plus marquer de frontières entre moi et autrui dès l'instant où le moi trouve son origine et son appui dans l'image de l'autre.

C'est dans ses analyse de la jalousie, retrouvées depuis par une psychologie aussi sobre que celle de M. Wallon [40], que Freud a le plus nettement mis en évidence la présence

39. Il n'y a de semblable — un autre qui soit moi — que parce que le moi est originellement un autre. Mais toute relation de similitude recouvre en fait une relation d'exclusion : moi ou lui. Plutôt on oscille sans cesse de l'une à l'autre. L'ambivalence, ou coexistence non pacifique au sein d'un individu de deux attitudes opposées et complémentaires, trouverait donc son origine dans la structure narcissique du moi. Narcisse est d'abord pour lui-même son propre rival; il en meurt.

40. Cf. Merleau-Ponty, *Les relations avec autrui chez l'enfant*, cours de Sorbonne.

terrriblement envahissante des autres (et pas seulement d'un autre) en nous. Mais dans la jalousie ne fait que culminer l'ambivalence de toute relation en *miroir* ; « deviendrait-elle meurtrière », note justement M. Lagache « en portant à son extrême limite la négation du partenaire », elle n'en resterait pas moins « conduite imaginaire [41] ».

La relation moi-autrui, loin d'être génératrice d'une histoire, conduit, par le jeu des images qui la sous-tend, à une confusion toujours recommencée, provoque indéfiniment attaques, parades, ripostes et tous ces pseudo-actes dont nous faisons notre émerveillement quotidien. Le transfert analytique pourrait n'être que la reprise complaisante de ce jeu, qui ne va pas sans larmes, et instituer une fois de plus sous une forme un peu particulière un narcissisme à deux. Mais a psychanalyse, si elle reste fidèle à la découverte de Freud, tend à tout autre chose et insère la relation de l'homme à son semblable dans un système qui lui donne son sens et lui assigne ses limites.

J. B. PONTALIS.

(*A suivre.*)

41. Lagache, *La jalousie amoureuse*, T. II, p. 346.

Les Livres

Un certain sourire, de *Françoise Sagan* (Julliard, éd.)

Un nouveau type d'amoureuse est né à la littérature. A la fois éprise et détachée, volontaire et nonchalante, féminité usant de sa transcendance, telle apparaît l'héroïne de Françoise Sagan, cette frêle amazone désormais célèbre, et qui s'est offert si vite un public. Qu'elle se nomme Cécile ou Dominique, qu'il s'agisse de *Bonjour tristesse* ou d'*Un certain sourire*, elle garde d'un roman à l'autre la même silhouette efflanquée, la même dureté, la même indépendance; elle adopte une attitude constante devant un même monde de désir et d'ennui. Elle est une parfaite petite bourgeoise. Elle sait se bien tenir. Elle s'ennuie. Elle est vacante. Alors que pour le prolétaire la vie est tissée sur fond de fatigue, de sueur ou de froid, d'une certaine manière elle l'est pour le bourgeois sur fond d'ennui. L'existence ne se présente pas à elle en termes d'action mais de spectacle, elle la contemple comme un film merveilleux qui satisferait tous ses sens. Ni ambition ni désir de promotion sociale. Point d'esprit de solidarité. Aucun projet arrêté. Rien de tout cela ne la sollicite. C'est au creux de cette absence pourtant, attentive, spectatrice et confidente d'elle-même, qu'elle cherche — avec les moyens du bord — le chemin de sa liberté. Toutefois, elle n'a rien d'une illustration de thèse philosophique. Nul dessein abstrait ne la guide. Ellle ne se plie pas à une règle concertée. Sa seule règle, tout empirique, est celle d'un accord avec elle-même, réussite toujours fuyante pour cette amoureuse positive que la quiétude physique ne comble pas. Elle a découvert par-dessus tout le sens du mot : limites. Méfiante, elle en cherche à sa vie, aux êtres, aux choses. Elle doit aimer Gauguin, Matisse, les lignes pures. Elle a dit une bonne fois pour toutes bonjour à la tristesse. Elle baigne dans une sorte de désespérance larvée, trouée d'éclairs violents et brefs de bonheur. Mais elle n'est pas romantique. Son pessimisme n'est pas nostalgie ou vague-à-l'âme. Elle rejette l'évasion, hait la sensiblerie. Le romantique prêche la mort, renie la vie. De celle-c elle veut, au contraire, épuiser tous les dons. C'est le moment présent qu'elle veut posséder et non les chimères. Elle ne demande à la vie que ce qu'elle peut donner, mais elle lui demande tout ce qu'elle peut lui donner. Elle vit de ses désirs mais elles les juge. Elle veut prendre et comprendre, coller étroitement aux choses et ne jamais s'y engloutir. Il s'agit pour elle de « donner aux choses leur importance exacte, leur poids sans cynisme ni complaisance ». Toutefois elle n'accorde guère de crédit aux concepts

Elle se méfie du langage et de ses écarts. C'est une sensualiste. Jamais prisonnière des mots, des formules : lucide. L'a-t-on prononcé ce mot à propos de notre personnage! Nul autre qui le dépeigne mieux. Prévenue précocement contre son immense désir de bonheur, elle se réfugie dans l'exercice de la sérénité. Raccourci merveilleux d'une époque, les mythes n'ont sur elle aucun poids. Elle est à elle seule son point de départ, petit univers de plaisir en quête simultanément d'un fragile et fade équilibre — « le bonheur est une chose plane sans repères » — et de l'événement inédit capable de la bouleverser soudain, et de briser sa solitude ennuyée. Volonté à la fois sans objet et sans cesse en éveil, elle demeure disponible, liée à un univers de sensations qui reste sa table essentielle de valeurs, mais dont elle n'est pas l'esclave. La saveur d'un corps musclé d'éphèbe est un plaisir parmi d'autres qu'elle ne sublime d'aucune façon. Elle « aimera bien » son compagnon, elle ne l'aimera pas. Comme pour Cécile Cyril, Bertrand n'est pour Dominique qu'un agréable instrument de plaisir. Leur complicité ne survit pas à l'étreinte. Elle pourrait trouver en lui une solution de stabilité, de vie confortable et monotone. Elle choisit la solitude. Elle se refuse à sombrer dans la viscosité des liaisons aveugles, à entrer dans la ronde des amours roses fortifiées par un usage particulier de la méthode Coué. Elle est seule. Elle se veut seule. Elle parie pour le monde implacable des personnes fermées sur soi. Dominique est sensibilisée au problème double du rapport des êtres et de leur liberté. Dominique se détache de Bertrand parce qu' « il n'admettait pas qu'elle fût heureuse sans lui ». Elle veut exister pour elle-même. Elle le dit. L'essentiel reste finalement ses raisonnements, ses sentiments, cette autonomie difficile qu'un partenaire borné voudrait détruire, réduire à n'être plus que le mime docile de ses gestes et habitudes — de ses commodités. L'amour, l'amour possible reste une « solitude partagée ». Cette aventure, ce jeu, Luc le lui offre. Luc, l'homme marié, séducteur grisonnant, possède le charme de celui qui *sait* la vie, la mesure, la domine, fût-ce dans la connaissance de sa faiblesse, de son enlisement. La liaison de Luc et de Dominique, c'est l'accord de deux libertés qui se reconnaissent. Deux sensibilités, deux compréhensions qui se savent telles et ne tricheront pas. Ici pas question d'instaurer « cette espèce de paroi de verre de la passion, si déformante parfois, mais si commode ». Laisser aux désirs, aux gestes, à la tendresse une portée dérisoire. Cela suppose beaucoup d'orgueil. Pourtant lorsque dans le monde n'existe pour soi nul autre recours que ces gestes simples d'amour, que cette tendresse, il est dur de réduire son seul bien au néant! La douleur jaillit alors, aveuglante. « Le quitter, le quitter. Pourquoi, pour qui, pour faire quoi ? Pour retrouver cet ennui instable, cette solitude dispersée »... Il la quittera. Notre amoureuse aura fait son éducation sentimentale; elle ne nous aura point donné le moindre échantillon de la veulerie de celle, plus classique, de Frédéric Moreau. Elle aura fait l'apprentissage du métier de vivre, subi le goût amer des fruits de la liberté. Somme toute, l'histoire ne finit pas mal. Ni moins, ni plus mal qu'elle n'a commencé. Elle est une expérience. Elle est un morceau de vie. Un *fait*. La douleur est déjà derrière. Et Dominique n'a aucun regret — à plus forte raison de remords. Il y a eu ce jour où un être pour elle n'a plus compté et cet autre où quelqu'un pour elle s'appelait le bonheur. Elle a

sans doute tiré de tout cela leçon. Mais certainement pas une leçon de morale. La vie n'a que faire de tabous. Laissons-en le respect aux émilenriots. Laissons-les épiloguer sur les insuffisances de notre héroïne. Elle a beaucoup de « défauts », sans doute. Mais elle possède la vertu essentielle d'un personnage de roman : elle *existe.*

Robert Parès



Kleist, de *Marthe Robert.* (Éd. de l'Arche, collection « Les Grands Dramaturges ».

Nous aimons le livre de Marthe Robert sur Kleist. Pour la sûreté et la salubrité de son intelligence, et parce qu'il dissipe au sujet d'une œuvre *toute de malentendus*, des malentendus plus graves encore. En effet, Kleist s'est suicidé; en effet, selon ses vœux, Henriette Vogel l'accompagnait dans les roseaux du Wansee. Il faut remercier Marthe Robert de n'imputer cette double catastrophe ni aux bassesses de Gœthe, ni à un état morbide congénital en regard duquel la vie de Kleist apparaîtrait comme une manière de sursis; mais au mixte d'idéalisme purificateur et de dépression qui fait le fond du caractère du poète-mixte dont, à l'époque, le succès de son œuvre aurait sans doute pu atténuer la violence : on l'a bafoué, on l'a interdit, seule la mort lui apparut à sa mesure et présenter les garanties de pureté et d'irrémédiable vers l'étreinte desquelles, malgré les déboires et les faiblesses passagères, sa vie semble tout entière tendue. Marthe Robert nous dit l'enfance de Kleist et le lent dégoût qui a suinté devant l'autoritarisme prussien; elle nous dit ses voyages qui sont des fuites devant lui-même et, à Paris, les grandes combustions d'écrits qui sont des fuites devant sa propre fuite; elle nous dit l'échec de ses aspirations patriotiques, les demi-récompenses de la demi-faveur royale, la profonde incapacité de Kleist à se faire des amis durables; elle nous dit aussi que tout ce qu'il entreprend dans la perspective d'une « reconnaissance » réciproque, cela se retourne contre lui; et qu'il faut abandonner toute tentative d'expliquer Kleist par une vision cohérente et concertée qu'il aurait échafaudée et voulue laisser de lui-même. Car « cet homme qui semble si mal se connaître et manque toujours ses buts visibles, est sans cesse vaincu par l'obsédé qui gouverne d'en bas à la fois sa vie et sa création littéraire et qui, paradoxalement, ne se trompe jamais dans son choix ».

Assurément cela est important; et la démonstration qui nous en est donnée, tout à fait convaincante. Si nous ne nous arrêtons pas à la raconter, c'est que le livre est là et que la méthode dont il procède excite davantage notre attention. Cette méthode est analytique. Elle recherche les obsessions, elle tente de les motiver par les besoins de la dramaturgie de Kleist dans le même temps qu'elle reconnaît qu'elles motivent cette dramaturgie; elle nous fait voir les altérations que ces obsessions subissent, le glisesment doux et incessant qu'elles esquissent l'une vers l'autre, leur

imbrication, la force et la cohérence de l'univers qu'elles fondent. « La chute » ,« la faute », « l'épidémie », « les cataclysmes », « la filiation », autant de grands panneaux qui organisent maintenant *notre* paysage de Kleist. Le voici démonté devant nous, tranche par tranche, de la même manière qu'une musique extrêmement chargée et complexe est décomposée en ses divers éléments constitutifs par une oreille attentive et savante. Tous les « malentendus » trouvent une résolution, il suffit de mettre à jour l'épine dorsale du système. Grand mérite que celui-là et qui suffit amplement à garantir la valeur du livre. Cependant, dans le cadre de cette collection, je pense qu'il aurait dû s'augmenter d'une prière pour le « bon usage » de Kleist. On sait, en effet, combien souvent celui-ci est joué en France depuis quelque temps; que son œuvre, acquérant une véritable audience, se trouve agir sur des gens qu'intéressent peu les problèmes personnels du poète mais beaucoup l'ensemble politique qu'il agite; qu'enfin il pouvait être intéressant d'ébaucher comme un « mode d'emploi » possible de Kleist, ne serait-ce qu'à cause de la vigueur de ses attitudes, révolutionnaires dans *La Cruche Cassée* et dans *Michael Kohlhaas*, réactionnaires dans *Hombourg*.

Certes, l'oubli est petit, mais on le regrette. Car quant à faire un travail aussi minutieux et incontestable, il n'en aurait pas coûté beaucoup plus à Marthe Robert de nous éclairer sur l'actualité de Kleist; cela est intéressant, cela valait la peine d'être dit. Aussi, faute de ces quelques lignes supplémentaires, c'est à une sorte de « pré-critique » que nous avons affaire ici; en nous laissant sans guide politique devant cette œuvre, para-doxalement libres, Marthe Robert fait appel à notre goût et à notre sens moral; en vérité, on peut tenir que cela est également intéressant...

Guy de CHAMBURE.

Le Cinéma

La rage de vivre, (Rebel without a cause), de *Nicholas Ray*

La jeunesse française est composée (voir *Collier's*) d'énergumènes alcooliques, fornicateurs et communistes, au sens diabolique du terme. Il sera donc très doux à un cœur chauvin de voir Nicholas Ray nous présenter les universités américaines comme peuplées de crétins cinémascopiques hébétés ou sanglants, victimes de familles où des pères à quatre pattes, tablier de nylon sur le ventre, vivent sous la coupe d'épouses dévorantes.

Il est bon que la jeunesse des écoles de notre pays soit à ce point abrutie de calvados et de vin rouge, à ce point rendue débile par le communisme (voir *Collier's*) qu'elle en ait perdu le goût de se battre à coups de couteau ou de sauter le plus tard possible d'une voiture lancée vers l'à-pic d'une falaise. Jeux qui probablement traduisent dans leur charmante horreur une horrible santé et physique et mentale.

La rage de vivre : Un monde d'insectes américano-humains qui, dans nos contrées, seraient envoyés aussi sec les uns en maison de correction les autres à l'asile. Il y a le père à quatre pattes et qui n'est pas *un homme ;* il y a le fils désolé jusqu'à la névrose de voir ce quadrupède balbutiant ses terreurs devant la mère. Il y a cette *misérable* jeunesse qui se vautre sans joie dans une violence infantile.

Ils se battent au couteau, ils crèvent des pneus, ils sautent de voitures en marche. Pour échapper à quoi ? A une société molle toute gémissante de ses névroses. Pour se prouver quoi ? Qu'ils sont des hommes. Quels hommes ? Eh bien des hommes, voyons, comme ça, à vide, à creux, à rien. Tant qu'il y aura des hommes, tu seras un homme, mon fils. Des hommes. A l'occasion ils feront d'excellents « marines ». Au début ils râleront ferme, casseront la gueule de l'adjudant et se demanderont pourquoi ils se battent. Jusqu'à ce que la déclaration des droits leur pénètre l'âme, jusqu'à ce que les enveloppe de ses plis le drapeau étoilé.

Une scène est particulièrement édifiante à cet égard : les étudiants entrent à l'Université, leur flot compact se divise devant le blason gravé sur une dalle. Seul James Dean qui est distrait, marche dessus. Scandale ! Même les durs — surtout les durs — les as du couteau, les fous du volant se figent de stupéfaction. James Dean s'excuse. Il ne savait pas. Je dis bien : d'excellents « marines ».

Remarquable dans *A l'Est d'Eden*, James Dean, ici, joue « dans ses trucs ». Il se roule par terre, gémit, pousse des cris inarticulés, donne une impression de nervosité maniaque et cabotine à la fois.

Jean CAU



Plus fort que la nuit (Stärker als die Nacht) de *Slatan Dudow.*

La Fédération Française des Ciné-Clubs et la Cinémathèque Française ont présenté en mars un très grand film allemand, qui n'a aucune chance de passer dans le circuit commercial parce qu'il vient de Berlin-Est : *Plus fort que la nuit de* Slatan Dudow.

C'est un chapitre de l'histoire allemande, vu sous l'angle du petit groupe. Des communistes de Hambourg assistent, impuissants, à la prise du pouvoir par les nazis en 1933. Le mouvement ouvrier est divisé, des millions d'hommes sont en chômage et le mot d'ordre de grève générale échoue. La police ramasse les militants. Un responsable, Hans Lönig, fera sept ans de détention. Il est libéré en 1940, quand le régime commence à manquer de main-d'œuvre. En 41, l'Allemagne envahit l'U.R.S.S. et Lönig reprend la lutte. Il constitue une organisation communiste dans dix-sept usines de Hambourg. Il est pris en 44, jugé, décapité à la hache.

Le film est fait de détails vrais. Rien d'une fresque académique, mais un reportage sincère. Le parti communiste a été littéralement anéanti de 33 à 42. Très honnêtement, Dudow le dit. Il ne récrit pas l'histoire. Il souligne que la chance majeure du régime nazi fut d'apporter le plein emploi. Et il analyse différents types de comportements devant la dictature.

Un camarade plaque le Parti : « — Tu n'es pas venu hier? — Tu comprends, ça n'a pas de sens... Je me réserve pour le grand coup. Je t'en donne ma tête à couper. » Une femme de militant demande à son mari de tout laisser tomber : « — Ta maudite politique... Je suis jeune et je veux vivre ma vie. » Une concierge, qui symbolise l'Allemande moyenne, déclare : « — Nous ne faisons pas de politique. Mon mari est en chômage. » Et quand Hitler aura pris le pouvoir : « — Mon mari travaille pour la première fois depuis quatre ans. » Plus tard, pendant la guerre, le mari tiendra des propos caractéristiques. Sur Hitler : « — Le Fürher sait ce qu'il fait. » Et sur son fils, qui vient d'envahir l'U.R.S.S. : « — Ils en voient du pays, les gaillards! »

J'ai admiré la technique du montage. Il s'agissait de lier des drames personnels à un drame historique et de décrire le maximum d'événements dans le minimum de temps. Voici un exemple du style de Dudow :

PLAN N° 1. — A la Gestapo, en 1933. Lönig est matraqué. « — Où sont les tracts ? » Lönig ne répond pas. « — Continuez. »

PLAN N° 2. — Il crie. Photo d'Hitler au mur.

PLAN N° 3. — Une maternité. Sa femme accouche. Elle crie.

PLAN N° 4. — Il est à terre, ensanglanté.

PLAN N° 5. — Un autre communiste, Bachman, est interrogé. « — Je te laisse 8 secondes... Cinq... Deux... Allez. »

PLAN N° 6. — La pendule du commissariat marque trois heures et demie.

PLAN N° 7. — Une usine. Un ouvrier regarde l'heure : trois heures et demie.

PLAN N° 8. — A la Gestapo. Il est quatre heures. « — Ou sont les tracts? »

PLAN N° 9. — A l'instant même, on lance les tracts sur les ouvriers qui quittent l'usine.

Plus fort que la nuit est un chef-d'œuvre du réalisme et Dudow, qui a un passé de grand cinéaste, se montre fidèle à l'une des traditions de son pays. Car nous commettons en France une erreur grave en réduisant le cinéma allemand aux tentatives expressionnistes. Des œuvres comme *Le dernier des hommes* de Murnau (1925), *Trois pages d'un journal* de Pabst (1929), *Le maudit* de Lang (1931), *Der untertan* de Staudte (1952) et *Plus fort que la nuit* reflètent une tendance durable au réalisme de qualité.

Raymond BORDE



Les sept samourais, d'*Akira Kurosawa.*

Les cinéastes japonais ont bouleversé les règles du film historique. Ils cherchent à recréer une atmosphère. Ils se mettent dans la peau des samouraïs ou des paysans du XIVe siècle, avant de les porter à l'écran. Ils ont le sens du petit fait vrai qui révolutionne les habitudes acquises par cinquante ans de paresse intellectuelle.

Ainsi, dans *Rashomon*, il pleuvait. Une pluie cafardeuse sur un fond de ciel blanchâtre. Une journée perdue à attendre que ça passe. Des gens, réfugiés sous un bâti en planches, contaient leurs malheurs entrecoupés de longs silences. Détail dérisoire, insignifiant. Mais dans un studio français ou américain, c'est le détail auquel personne ne pense. On a oublié qu'il pleuvait aussi au moyen âge. On a oublié que, dans l'histoire de l'humanité, des milliards d'hommes habillés en Égyptiens, en Étrusques ou en serfs avaient eu l'occasion de se tasser contre une muraille, de s'abriter sous un arbre et de guetter les nuages pour savoir si le temps se lèverait...

L'expérience tentée dans *La vie d'O'Haru, femme galante*, paraît plus significative encore. Transposée de nos jours, l'histoire serait un mélodrame dans le goût mexicain : une jeune femme privée de son amoureux est engrossée au forfait pour un ménage stérile, vendue à un bordel, jetée à la rue, bonne à tout faire, mère douloureuse et mendiante flétrie. Mais

le metteur en scène, Kenji Mizoguchi, s'est interdit de recourir à la pitié. O'Haru a déclenché le scandale en donnant son cœur à un homme qu'elle n'avait pas le droit d'aimer. Elle a violé l'ordre établi dans une société minutieusement hiérarchisée, pour devenir un objet de honte. Personne ne pouvait la plaindre. La notion religieuse de castes primait tout sentir ment de solidarité humaine. Mizoguchi aurait trahi la vérité historique, c'est-à-dire le climat idéologique du Japon au XVII[e] siècle, s'il avait cédé à l'attendrissement.

Sans doute avait-il la chance d'adapter un roman de l'époque et non un scénario moderne. Mais le texte ne lui donnait que des indications globales et je suis persuadé qu'avant le tournage, il s'est posé une série de questions sur les réactions moyennes du Japonais de 1650 à telle ou telle situation précise.

C'est ce type de question que jamais personne ne soulève, à Hollywood et à Paris, quand il s'agit de réaliser une fresque historique. On postule, au contraire, que les comportements sont immuables, qu'un amour malheureux est égal à lui-même quelles que soient les données religieuses, et que les mères de tous les temps répondent à la notion occidentale de la *Mater dolorosa*. Et comme le cinéma est une affaire d'argent, on se borne à plaquer des décors d'époque sur des scénarios interchangeables, empruntés aux romans d'aventures.

Cette pauvreté du contenu est due à la fois :

— A une cause d'ordre économique : le prix de revient élevé des films en costumes, qui nécessite un élargissement de la clientèle en direction du public enfantin;

— A de solides traditions cinématographiques (elles remontent au « Film d'Art », c'est-à-dire à 1910), ou romanesques (Walter Scott, Alexandre Dumas);

— Et, sans doute, aux idées reçues. Les souvenirs scolaires servent de caution intellectuelle : la tragédie classique n'était-elle pas fondée sur la permanence du cœur humain? Pourquoi perdre son temps à replacer les personnages dans un contexte idéologique, c'est-à-dire dans un système original de croyances et de censures, puisque Racine ne s'en est pas soucié? Attila, Ivanhoë, Ben-Hur et Fabiola auront donc les mêmes réactions-standard.

Ces facilités, le cinéma japonais ne les évite qu'exceptionnellement. Il est soumis lui aussi aux lois de l'argent. De très nombreuses productions historiques, réservées au marché intérieur, sont comparables aux *Trois Mousquetaires* et aux *Deux Orphelines*. Œuvre coûteuse et fort jolie, *La porte de l'enfer* n'était d'ailleurs qu'un feuilleton de qualité supérieure. Bref, les réussites sont rares. Mais quatre ou cinq films, qui n'ont d'équivalent ni en Europe ni aux États-Unis, ouvrent la voie à un cinéma historique pour adultes.

Les sept samouraïs est une de ces œuvres hors série, qui envisagent l'Histoire sous l'angle du détail vrai. C'est une évocation du Japon féodal qui utilise les méthodes du néo-réalisme. Des paysans pauvres ont pris à leur service quelques samouraïs, plus pauvres encore, pour se défendre

des bandits. Le rapport des forces est défavorable : 7 à 40. Mais les samouraïs organisent la lutte : barricades, coups de mains, armement sommaire des paysans valides. L'attaque a lieu. C'est une suite d'escarmouches entrecoupées de longs repos, d'attentes mornes. Par petits groupes, les bandits percent la défense, et chaque fois ils refluent en laissant des morts. Au centre du village, le vieux chef a dessiné le plan de la bataille, et d'un trait de pinceau, il pointe les cadavres. Le combat s'achève dans une pluie torrentielle. Les assaillants sont liquidés jusqu'au dernier, parce que les samouraïs ont donné aux cultivateurs la conscience de leur force. Ce sera d'ailleurs la conclusion du film.

La mise en scène est d'Akira Kurosawa, un cinéaste assez inégal, souvent tenté par le commerce, mais qui signa *Rashomon*. Dans le referendum que la critique japonaise a organisé en 1954, *Les sept samouraïs* a obtenu la troisième place. C'est un rang excellent pour une production historique car ce classement privilégie en général les témoignages sociaux. Puisque les Japonais eux-mêmes jugent que le film est bon, nous ne sommes donc pas victimes de l'exotisme. C'est une œuvre qui démystifie la guerre féodale, qui lui rend le visage que trop de *Robin des bois* avaient caché : des mêlées confuses dans la boue. On est loin des cinémascopes chevaleresques. C'est un combat de fourmis, une guerre de la faim où les valeurs morales ont peu de sens. On se bat et on meurt pour un boisseau de riz.

R. B.



Brigadoon, de *Vincente Minnelli*

Brigadoon est une erreur qui me consterne. Le film de danse américain, auquel je tiens énormément, auquel nous devons quelques très beaux éclats dans nos jeunesses mornes, traverse une crise. En se niant comme tel, il adopte les pires traditions du théâtre lyrique.

Cette crise n'est pas la première, dans la brève histoire des films de ballets. Fréquemment, les cinéastes américains ont eu à résoudre des problèmes d'adaptation : transposition du music-hall à l'écran, intégration de la comédie sentimentale, apprentissage de la couleur. Ils tranchèrent chaque fois dans le sens du rythme et de la recherche plastique. Le cinéma sortait vainqueur de ces épreuves. Avec *Brigadoon*, il fait sa soumission à l'esthétique poussiéreuse du Grand Théâtre de Montauban.

Rappelons donc, pour mesurer la gravité de cette erreur, que le film de danse a pris son essor aux États-Unis entre les années 1930 et 1935. C'était une période de dépression économique. Le cinéma assumait pleinement sa fonction de dérivatif dans un monde bouleversé par le sous-emploi. Robert Florey, Lloyd Bacon, Busby Berkeley, Mervyn Le Roy et quelques autres empruntèrent aux ballets de Ziegfeld, qui triomphaient à Broadway, la trame du film chorégraphique : des grappes de femmes dans des décors

baroques. Mais ce n'était qu'une matière brute, qu'ils travaillèrent dans le sens surréaliste (avec le thème de l'objet usuel agrandi des milliers de fois et qui devient décor), poétique (avec un goût de l'exotisme délirant qui rappelait Sternberg) et libertin. Ainsi naquirent ces grandes séries, dont le titre subsistait d'une année à l'autre, suivi d'un nouveau millésime : les *Broadway Melody*, les *Big Broadcast*, les *George White's scandals*, les *Gold Diggers*. Les cinéastes avaient sur leurs collègues de Broadway l'avantage de renouveler sans cesse les angles de vue. Le spectateur n'était plus rivé à son fauteuil. Il suivait la caméra, étonnamment mobile, qui dansait un ballet dans le ballet. Filmées des cintres en plongée verticale, les danseuses s'épanouissaient comme des fleurs. La caméra se glissait dans des forêts de cuisses, saisissait au vol le masque d'un Chinois bourré de drogue, filait sur des tables de bar, ouvrait les portes de l'aventure passive.

Les critiques français versés dans les questions de danse ignorèrent, avec leur belle conscience d'hommes de théâtre, cette révolution chorégraphique. Pourtant, à cette époque, rien ne se faisait sur les planches de vraiment neuf. Le ballet théâtral était figé dans les pointes et les figures traditionnelles. Diaguilev mort, Ziegfeld à bout de souffle, c'est à Hollywood que pendant dix ans la danse devint poème et atmosphère.

Puis la guerre mobilisa les énergies nationales. L'écran fut envahi par des ballets patriotiques, dont le but était de distraire en galvanisant. Années noires pour le film de music-hall, et première crise artistique.

Après la guerre, la couleur se généralisa. Fred Astaire, vieilli, céda peu à peu la place à Gene Kelly. Évolution significative : Astaire était un danseur brillant qui ne s'intéressait qu'à la danse en soi. Kelly est beaucoup plus ouvert à l'art moderne et aux problèmes de décors et d'atmosphère. Enfin la Métro-Goldwyn-Mayer eut la chance de faire travailler Vincente Minnelli, un metteur en scène qui avait papillonné autour du groupe surréaliste américain.

Ziegfeld Follies (Minnelli-Kelly-Astaire), *Un Américain à Paris* (Minnelli-Kelly), *Chantons sous la pluie* (Kelly-Donen) et *Tous en scène* (Minnelli-Astaire) ont été les étapes de cette renaissance poétique. Minnelli et Kelly pensèrent le ballet en termes de cinéma, c'est-à-dire qu'ils mirent la danse au service d'un scénario adulte. Plans rapides et couleurs violentes créaient des décors de choc. Le music-hall devenait à l'écran le dernier refuge de l'avant-garde, en choisissant pour thème une enquête de film noir (*Tous en scène*), un condensé obsessionnel de la peinture française (*Un Américain à Paris*), une tragédie asiatique à Limehouse (*Ziegfeld Follies*), New-York et ses bouges (*Chantons sous la pluie*). Tous ces ballets étaient conçus comme des drames surréalistes : il fallait arracher la Femme aux araignées du cauchemar et donner à l'amour fou le pouvoir de vaincre.

Peut-être est-il excessif de conclure qu'il n'y aura plus de films de danse possibles hors du surréalisme. Mais quand on y a goûté...

Or *Brigadoon* est la négation même de cette formule. Vincente Minnelli a porté à l'écran une opérette à succès, ni meilleure ni pire que le vieux Rip de notre répertoire. Deux Américains chassent en Écosse et découvrent

dans les brumes légendaires un village qui s'éveille à la vie un jour tous les cent ans. Ils reviennent à New-York, mais Brigadoon les poursuit comme un rêve et comme un remords. Visage exquis de cet âge d'or, Cyd Charisse appelle Gene Kelly par delà les siècles et les océans. Kelly repart vers l'Écosse heureuse, il franchit le cercle enchanté. Un couple idéal s'est uni pour l'éternité.

Tout dépendait de la mise en scène. Minnelli a été victime du Cinémascope. Les figurants se groupent devant la caméra en longs plans d'ensemble. Ils s'agitent et ils chantent comme les choristes normands des *Cloches de Corneville*, comme les Tyroliens de *Guillaume Tell*, comme l'essaim des magnanarelles de *Mireille*. On célèbre un mariage dans une église en ruines et les cohortes d'Écossais viennent se ranger sagement l'une près de l'autre, comme les soldats de *Faust*.

Pourquoi ce retour insensé aux traditions de 1880 ? Le film de danse américain était, depuis 1930, constamment en avance sur l'avant-garde théâtrale. Pourquoi cette réaction soudaine, qui le place en-deça d'une scène provinciale française ?

Mais ce n'est pas tout. Dans le répertoire de l'opérette, la tradition exige de ménager des rôles comiques. On emploie des fantaisistes agressivement vilgaires qui gâchent une musique souvent délicieuse : le neveu de *Rêve dse valse* dit « Mon no-noncle » pendant trois actes, l'officier du *Pays du sourire* fait des astuces sur le contrôle fiscal, etc... Or Minnelli a introduit dans *Brigadoon* une danseuse travestie qui porte sur la tête une casserole en guise de képi. Quand j'étais plus jeune, ce gag traînait dans les « calendriers drôlatiques » pour illustrer les histoires de fous. Il arrive que des humoristes piteux l'utilisent encore. Minnelli a filmé cette casserole pendant plus d'une minute. C'est du suicide intellectuel.

Enfin, *Brigadoon* baigne dans une atmosphère puritaine. Petits villages de l'Écosse blottis en terre chrétienne, vous incarnez les rêves bibliques d'une certaine Amérique de droite. A cette époque heureuse, de vieux pasteurs à cheveux blancs, à l'inquiétante bonhomie, scrutaient le Désir et pourchassaient le Mal. Le doux berger de Brigadoon — inquisiteur de la plus dangereuse espèce — demanda au Seigneur la grâce d'endormir le village pour le protéger des sorcières.

Brigadoon n'est pas la seule expérience d'un film de danse paternaliste. Un autre Cinémascope rural, *Les sept femmes de Barberousse* (*Seven brides for seven brothers*) que Stanley Donen tourna en 1954, témoignait de la même nostalgie puritaine. Donen avait développé deux thèmes : la joie de vivre en Nouvelle-Angleterre, du temps que les mœurs étaient rigoureuses, et l'éloge de la virginité avant mariage. On retrouve ce mythe à dominante religieuse qui joue un si grand rôle dans l'idéologie américaine : le « sens de la communauté ».

Un contenu conservateur, un retour aux optiques théâtrales : tels sont les nouveaux aspects du film de danse. *La pantoufle de verre* et *Papa longues jambes* confirment cette évolution. Il s'agit d'une série cohérente, où les capitaux engagés sont importants. Ce qui suppose que le public aime ça. On peut faire quelques hypothèses : le spectateur moyen ne goû-

tait que médiocrement les morceaux d'avant-garde signés Minnelli. Il était frustré. L'esthétique théâtrale s'est montrée plus rentable. Elle a révélé l'existence d'une clientèle massive pour les Cinémascopes statiques et attendris.

Je suis dur pour *Brigadoon* parce qu'il marque un tournant que je juge désastreux. Il signifie un retour en arrière de cinquante années. Mais quelques images portent l'empreinte du Minnelli sensible que nous aimions. Le paysage écossais, fait de gorges et de landes, est peint sur toile, dans le goût anglais du XVIIIe siècle. Certains précipices font penser à Gustave Doré, et la vieille chapelle évoque la poésie des ruines et les gravures populaires romantiques. Trop rares, des détails insolites ne manquent pas de charme : ainsi ces vaches perdues dans la fougère, comme des statues abandonnées, le museau aveuglé par de très longs poils; ainsi cette poursuite aux flambeaux. d'une frénésie gratuite. La danse de Gene Kelly et de Cyd Charisse dans les bruyères est très belle. Kelly mime la joie de vivre, comme il est seul au monde à savoir le faire.

Et la séquence new-yorkaise nous réconcilie pendant dix minutes avec Vincente Minnelli. Un plan de New-York la nuit, en plongée verticale, éclate sur l'écran large. La caméra se glisse dans un bar à la mode, se faufile à travers la cohue. C'est un dîner de têtes, c'est du typique U.S.A. 1955. Des bribes de phrases se nouent dans tous les sens, sur un thème unique : l'argent... Soudain, la mise en scène est devenue mordante, la caméra très souple. Le Cinémascope ne gêne plus Minnelli, qui multiplie les angles de vue et se livre à des recherches sonores. C'est que, brusquement, il a quelque chose à dire.

R. B.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XI

(Juillet 1955 - Juin 1956)

Le Gérant : Francis JEANSON.

Imprimerie CHANTENAY, Paris. — Juin 1956
Dépôt légal 2e trim. 1956